هكذا من الأصل

SUPPLÉMENT SALON DU LIVRE : le tour du monde en 80 romans

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13107 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 20 MARS 1987

La bombe d'Islamabad

Les Etats-Unis, relativement vigilants dans leur lutte contre la prolifération de l'arme nucléaire, vont-ils fermer les yeux, au nom de ce qu'ils considèrent être leur intérêt géostratégique, sur les violations, par un de leurs alliés, des règles qu'ils ont eux-mêmes édictées ?

Tel est le dilemme que pose à Washington le comportement du Pakistan. Passant outre aux injonctions américaines, ce pays a en effet poursuivi depuis plusieurs années son programme nucléaire clandestin. Les pieux démentis d'Islamabad n'y changent rien : tous les experts sont aujourd'hui convaincus que le Pakistan est en passe – si ce n'est déjà le cas – de devenir membre du club des puissances nucléaires fantômes, qui compte déjà Israël, l'Afrique du Sud et l'Inde, bien sûr.

Dès 1974, lorsque New-Delhi a procédé à un essai, il était clair qu'Islamabad ferait tout pour se doter de l'arme nucléaire. L'antagonisme entre les deux frères ennemis, qui en sont déjà venus plusieurs fois aux mains, est une constante de l'Asie du Sud. La tension entre les deux voisins peut reprendre à tout propos, ainsi qu'on l'a encore vu en janvier, lorsque leurs armées se sont massées pendant quelques semaines de part et d'autre de leur frontière commune. M. Gandhi a beau promettre qu'il n'aura jamais recours à l'arme nucléaire, la méfiance est telle, entre les deux capitales, qu'il en faudrait bien davantage aux Pakistanais pour renoncer à leur bombe et à leur volonté de se retrouver à parité avec les Indiens.

S'il devenait encore plus flagrant que le Pakistan n'entend en aucun cas abandonner ses ambitions nucléaires, les Etats-Unis devraient, pour respecter leur propre législation, supprimer leur aide à ce pays dont le rôle est essentiel pour la résistance afghane. L'administration américaine doit en effet donner chaque année au Congrès l'assurance que le Pakistan ne dispose pas de l'arme nucléaire et ne cherche pas à s'en doter, sous peine de devoir suspendre ses crédits à Islamabad. Or le nouveau projet d'aide militaire et économique au Pakistan – quelque 4 milliards de dollars sur cinq ans – est justement étudié, en ce moment, par le Congrès.

Une suspension de la manne américaine est cependant hors de question, même si le programme de lutte de Washington contre la prolifération des armes nucléaires s'en trouve tourné en dérision : Islamabad est le seul véritable partenaire des Etats-Unis dans la région. Les armes américaines livrées à la résistance afghane transitent par le Pakistan, et Washington peut difficilement trouver d'autres voies puisque l'Inde, qui est liée à l'Union soviétique par un traité d'amitié et de coopération, demeure peu sensible à toute influence américaine. Dans les circonstances actuelles, les Etats-Unis ont peut-être davantage besoin du Pakistan que le Pakistan n'a besoin d'eux.

Tel est sans nul doute le calcul des Pakistanais, même si l'examen de passage que leur impose le Congrès leur donne quelques sueurs froides. Dans un premier temps – tant que durera la guerre d'Afghanistan en tout cas, – les Américains choisiront de poursuivre leur aide tout en souhaitant qu'Islamabad fasse au moins preuve d'une certaine retenue. Il n'empêche : alors que les Deux Grands reparlent de réduire leurs panoplies nucléaires, les dangers s'accumulent dans cette région du monde.

Plus de dix morts et cinquante blessés

Djibouti : cinq Français tués dans un attentat

Cinq Français ont été tués dans l'attentat perpétré, mercredi soir 18 mars, à Djibouti. Il y a six autres morts : trois Allemands et trois Djiboutiens. On dénombre une cinquantaine de blessés, dont vingt-cinq Français, tous militaires basés dans l'ancien territoire d'outre-mer (TOM), ou membres de leurs familles. Cette action terroriste n'avait pas été revendiquée jeudi matin, mais la France était probablement la cible, parce qu'elle aide le régime en place à Djibouti, ou pour d'autres aspects de sa politique.

La France s'attendait à une action terroriste sur son territoire ou à l'étranger, en raison de sa politique au Proche-Orient et au Tchad, mais les personnes fauchées par l'explosion de Djibouti sont sans doute victimes des querelles intestines qui se réveillent périodiquement dans l'ancien territoire français des Afars et des Issas. Les attentats sont une des méthodes utilisées pour vider ces querelles, dans l'espoir de mettre en difficulté un régime étroitement dépendant de l'ancienne puissance tutélaire.

En décembre 1977, quelques mois après la proclamation de l'indépendance, une grenade avait été lancée sur la terrasse du célèbre Palmier en zinc, aujourd'hui fermé mais resté fameux dans la mémoire des voyageurs. Des Français figuraient parmi les cinq morts et les trente-cinq blessés d'alors. L'attentat, jamais revendiqué, fut attribué à « *des éléments afars, téléguidés par un pays voisin* », l'Ethiopie. Il s'agissait pour les terroristes et leurs commanditaires de signifier leur rejet des accords de défense signés quelques mois auparavant avec Paris.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 8.)

L'unité de la majorité à l'épreuve

Nouvelle-Calédonie : réserves des centristes sur le référendum

Les centristes renouvellent leurs réserves sur la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie et notamment l'organisation d'un référendum. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a déclaré que sa formation refuse « tout procès d'intention » mais entend faire preuve d'une « grande vigilance ». A la suite de la déclaration du comité de décolonisation de l'ONU demandant à la France de préparer la Nouvelle-Calédonie à exercer son droit à l'autodétermination, M. Bernard Pons a affirmé que ce comité « enfonce des portes ouvertes ».



Lire nos informations page 36

Un choix difficile pour M. Chirac

Les télécoms entre Siemens et ATT

Rude tâche pour M. Jacques Chirac, qui aura à trancher entre la RFA et les Etats-Unis dans l'affaire CGCT. Au fil des mois, le dossier s'est tellement compliqué, obscurci par mille et une interférences diplomatico-industrielles, interventions et pressions en tout genre, qu'il semble devenu inextricable. Pourtant, l'enjeu est de taille. Le premier ministre ne peut donc se tromper lorsqu'il choisira l'industriel qui, demain, équipera la France avec les centraux téléphoniques du futur.

Depuis deux ans, les gouvernements successifs cherchent une solution pour la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), une ancienne filiale d'ITT, nationalisée en 1982 par le gouvernement socialiste, qui fournit 16 % des centraux téléphoniques en France aux côtés d'Alcatel (la filiale téléphonique de la CGE) pour les 84 % restants.

La CGCT pose un problème car elle n'a pas développé son propre central, mais s'est contentée de fabriquer sous licence un modèle d'Alcatel. Cette situation gêne l'administration française des P et T, la Direction générale des télécommunications (DGT), qui a donc voulu introduire un deuxième fournisseur dans l'Hexagone. Mais comme il n'existe plus d'autre fabricant français en dehors de la CGE, il fallait faire appel à un industriel étranger.

Jusque-là, tout est simple. Mais les choses vont se compliquer : pendant l'été 1985, le patron de la CGE, M. Georges Pébereau, conclut dans le plus grand secret un accord avec le géant américain du téléphone, numéro un mondial du secteur, ATT, qui lui assure 200 millions de dollars de ventes de faisceaux hertziens aux Etats-Unis. En échange de cette percée désirée sur le marché américain, M. Pébereau propose de céder à ATT la CGCT, une entreprise qui ne lui appartient pourtant pas.

Cette proposition présente un grand attrait pour ATT, qui s'est lancé à la conquête de l'Europe après son démantèlement en 1984 qui restreignait ses possibilités d'action aux Etats-Unis.

FRANÇOISE VAYSSE.

(Lire la suite page 32.)

100 000 volumes au Grand Palais

Editeurs exposés

Au moment où s'ouvre à Paris le 7e Salon du livre, voilà *que dix-sept mille exemplaires* d'un ouvrage sont brûlés et que les éditeurs de livres ou de journaux sont mis sous surveillance afin de protéger la jeunesse *(lire page 12)*. Nul doute que le *ministère de l'intérieur se serait* passé de cette fâcheuse coïncidence. D'autant que le livre français a plus que jamais besoin d'atouts face aux autres moyens de communication. L'état de santé de l'édition est précaire et la profession exposée.

Il n'empêche, du 19 au 25 mars, c'est la fête au Grand Palais, où s'installe la plus grande librairie de France, avec plus de 100 000 volumes. Une promotion exceptionnelle de la lecture.

La mort du physicien Louis de Broglie

Un penseur de la matière

Louis de Broglie, prix Nobel de physique en *1929*, membre de l'Académie française, est mort le jeudi 19 mars à 7 h 30, à la clinique médicale du Val-de-Seine, à Louveciennes (Yvelines). Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Avec le duc Louis de Broglie disparaissent à la fois un illustre physicien et un grand penseur. A l'âge de dix-neuf ans, après avoir *mené rapidement* à *bien une* licence d'histoire, Louis de Broglie avait soudain été séduit par la beauté de la science pure. Depuis lors, cette double inclination envers les grands courants de *l'histoire et l'évolution des idées* d'une part, envers la recherche théorique, loin de tout souci d'application pratique d'autre part, semblent avoir guidé tous ses travaux et ses pensées. Prix Nobel de physique en *1929*, à l'âge de trente-sept ans, Louis de Broglie n'a pas cessé, durant toute sa vie, non seulement d'approfondir les théories de mécanique ondulatoire dont il avait jeté les fondements dès 1923, mais aussi d'analyser l'évolution de la physique moderne, ses liens avec le *passé et les voies nouvelles sur lesquelles* elle s'est engagée depuis une quarantaine d'années, sujets sur lesquels il publiera de nombreux ouvrages.

Sa double formation de littéraire et de scientifique paraît avoir donné à Louis de Broglie beaucoup d'ampleur de vue, de largeur d'esprit, jointes à une grande rigueur de raisonnement et à un souci d'aller au plus profond de toute idée. Lorsque, très jeune encore, il se pencha sur les problèmes de la physique, il comprit qu'il fallait étendre à la matière la double nature – à la fois ondulatoire et granulaire – de la lumière. Après avoir introduit cette idée, qui permit tout le développement ultérieur de la physique des ondes et des particules enfin réconciliées, Louis de Broglie n'aura de cesse de creuser la théorie, sans être jamais satisfait ni de ses interprétations propres ni de celles qu'en donneront les autres physiciens.

Théoricien et penseur isolé, Louis de Broglie a mené une vie sans heurt, sans pittoresque apparent, toute de réflexion. Mais *cette réserve et cet effacement* masquaient une grande vivacité d'esprit et beaucoup d'enthousiasme. Par nature, il était peu enclin à fréquenter les physiciens français et étrangers. Ce qui ne *l'empêchait nullement de se tenir* au courant des travaux théoriques et des découvertes expérimentales qui ont jalonné le rapide développement des sciences depuis le début du siècle. Peut-être la formation première *d'humaniste que* Louis de Broglie avait reçue lui avait-elle appris l'irremplaçable valeur de la réflexion solitaire et personnelle. Il était l'un des rares physiciens français de l'époque à avoir saisi dans toute leur complexité les bouleversements qu'ont subi, pendant la crise qu'elles traversèrent de 1905 à 1927, les conceptions traditionnelles de la physique. C'est en définitive cette conscience aiguë des problèmes qui n'ont cessé de se poser à la physique depuis le début du siècle qui aura été le moteur constant de sa pensée scientifique et philosophique.

(Lire nos informations page 15.)

Débats

ANNIVERSAIRE

Les bilans fleurissent en ce mois anniversaire de la première année de la cohabitation. Georges Hourdin, au vu des résultats, propose de sortir des paysages hexagonaux et de construire une nation européenne. Pour Jacques de Montalais, si les libéraux renoncent aux aspects les plus « pointus » de leur tendance, ils pourront gouverner avec les socialistes et Denis Langlois voit s'amorcer la campagne présidentielle « avec un Mitterrand gris et un Barre noir clair ».

Actif et passif

Le malaise politique est dû au manque de franchise du gouvernement

par GEORGES HOURDIN (*)

LE temps passe vite. Voici déjà un an que nous faisons en France l'expérience d'un retour au libéralisme responsable à la mode américaine, après celle d'un socialisme précipité puis centriste. Depuis vingt-cinq ans je n'ai souscrit aucune carte d'adhésion à un quelconque parti politique. Je me sens l'esprit à peu près libre pour tenter d'établir un bilan et les conséquences.

Des résultats ont été obtenus. Trois d'entre eux m'apparaissent incontestablement positifs : la réponse favorable de l'épargne populaire aux offres de privatisation représente un premier succès ; l'arrestation des dirigeants du groupe Action directe en est un second ; la cohabitation, enfin, d'un président socialiste de la République et d'un premier ministre libéral, est la meilleure réussite de la politique actuelle. Le partage du pouvoir, en dépit d'un certain nombre d'incidents, a été maintenu et le sera.

Brutale naïveté

Cette pratique de la Constitution était impensable il y a quelques années. Elle atténue (il était temps !) l'expression insupportable des haines idéologiques qui caractérisent notre tradition historique. Le paysage politique, dans une France qui n'est plus du tout celle du dix-neuvième siècle, change. C'est un bien ! Il faut en tirer toutes les conséquences et recentrer le pouvoir.

Le passif du gouvernement Chirac est, en effet, également incontestable. La diminution du chômage, objectif prioritaire de toute politique économique actuelle, n'a pas été atteinte et semble rester hors de portée. La balance du commerce extérieur n'est pas assez nettement favorable. Au moment où j'écris ce « papier », l'expérience entreprise par la droite en France s'enlise, et cela pour plusieurs raisons.

La théorie américaine du libéralisme responsable est appliquée à notre pays avec une brutale naïveté. En accordant abondamment aux chefs d'entreprise les réformes qu'ils demandent, nos dirigeants étaient assurés de voir croître l'investissement et l'embauche. Hélas ! Le gouvernement Chirac a confié l'avenir de la France aux financiers et aux chefs d'entreprise, en leur disant : Maintenant, vous êtes libres. Allez-y, produisez ! Vos impôts seront diminués. Vous êtes responsables du pays.

Il y a cent ans, l'abbé de Tourville publia un livre qui avait pour titre : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Cette œuvre eut un grand succès. Quand je la lus étant jeune, je fus fasciné. Je croyais avoir compris la raison du mal français. J'avais tort. Les Anglo-Saxons ne nous sont pas supérieurs. Ils sont différents par leur éducation et leur tempérament.

Il ne faut pas que nous les imitions. Nous sommes habitués à la primauté du politique, à l'individualisme et au droit écrit. L'autre origine des difficultés rencontrées par le gouvernement Chirac tient à sa partialité, à son élitisme, si vous préférez. Il fait appel à l'esprit d'entreprise et de responsabilité, mais cet appel s'adresse systématiquement aux seuls groupes dont les membres sont riches d'argent ou de culture. Il favorise les citoyens déjà privilégiés.

Cela explique les réactions en chaîne des autres groupes sociaux que nous avons subies cet hiver. Ouvriers et petits cadres se sont vu refuser, jusqu'ici, la satisfaction de leurs revendications les plus légitimes. Non pas seulement des augmentations de salaire, mais l'amélioration des conditions de travail et la pratique régulière de la concertation.

Le malaise politique en France est provoqué surtout, me semble-t-il, par l'absence de franchise, et ce gouvernement n'y a pas mis fin. La vérité reste encore cachée aux électeurs. Elle est difficile à faire entendre. La voici, pourtant, en peu de mots : la France n'est plus la grande nation qu'elle a été. Sa population représente 1 % de la population mondiale. Ses ressources naturelles sont limitées. Sa langue n'est plus parlée que par 2 % ou 3 % des habitants du globe. Nous sommes les citoyens d'une nation modeste et nous continuons à vouloir vivre au-dessus de nos moyens. Nous voulons conserver des salaires relativement élevés, une couverture sociale complète, la force de dissuasion d'une armée conventionnelle capable d'intervenir en Afrique, une politique étrangère indépendante. Ce n'est plus possible. La concurrence que nous font les nations plus grandes, plus jeunes et où la main-d'œuvre est moins chère, est pour nous écrasante. Il nous faut donc trouver une solution.

Il faut renoncer à prolonger facticement une grande France qui n'existe pas. Ce qui veut dire : nous accrocher à construire une nation européenne et y adhérer sans réserve. La transition sera douloureuse. Pour mener à bien cette œuvre difficile, il faudra un gouvernement fort, c'est-à-dire capable de rassembler autour du centre et de cette grande idée européenne les deux tiers des Français. Cela suppose également une politique qui partage entre tous les citoyens, riches et pauvres, les inévitables et provisoires sacrifices.

(*) Ancien président-directeur général des publications de *la Vie catholique*.

● **ERRATUM.** — L'écrivain Michel Deguy, auteur de plus de vingt ouvrages (poésie et essais notamment), a été victime d'une homonymie dans *le Monde* du 11 mars. L'article « Une ineptie démagogique » était de sa plume et non de celle d'un « cadre » portant le même nom. Nous le prions de nous excuser de cette confusion.

Quand le vent tourne

La majorité des Français aspirent au juste milieu

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

ON commence à mesurer, dans les affaires de la France, le rôle que joue l'opinion désormais exprimée au fil des jours non plus par le biais des partis, d'élections partielles, ou des syndicats, mais directement grâce aux sondages et aux manifestations. Il reste à en tirer les conséquences.

La gauche revint au pouvoir en 1981, après vingt-trois ans de pénitence, d'ailleurs en partie voulue. Le général de Gaulle, en 1958, n'avait-il pas nommé le socialiste Guy Mollet — qui allait bientôt démissionner — ministre d'Etat de son premier gouvernement ? Or, en 1981, ce sont les élections partielles qui nous apprirent presque aussitôt le malentendu qui venait de s'installer entre l'opinion et le nouveau pouvoir.

Le pays avait, en effet, donné la majorité absolue aux socialistes dans l'Assemblée nationale pour que M. Mitterrand pût agir à sa guise. Une telle majorité rendait inutile la collaboration des communistes, d'ailleurs en incontestable perte de vitesse. Mais plusieurs d'entre eux figurèrent en bonne place dans le ministère et l'on n'en fut pas seulement dépité à droite. Ensuite, quelques phrases malheureuses, ajoutées à des intentions qui annonçaient un changement de société plutôt que des adaptations, mirent en évidence le fait que le pays n'en demandait pas tant. Dès lors le corps électoral ne cessa plus de le faire savoir. Et le changement de cap de 1982 ne modifia pas cette attitude, même s'il atténua probablement l'échec de 1986. L'erreur de jugement initiale aura été payée jusqu'au bout.

Ce qui frappe, en revanche, c'est que la droite a commis exactement la même erreur. A savoir, prendre un virage à droite beaucoup plus prononcé, dans les décisions ou intentions, que ne le souhaitait, semble-t-il, au moins une partie de son propre électorat. Mais cette fois, ce n'est pas une sorte de déconfiture dans les élections partielles qui aura sonné l'alarme. C'est un malaise à la fois diffus et précis que les sondages ont assez vite reflété et l'on peut se demander s'ils n'expliquent pas en partie l'ampleur prise par la révolte des étudiants bientôt suivie par celle des cheminots.

Les uns et les autres n'étaient-ils pas conscients d'être plus ou moins en phase avec d'autres secteurs de la société ? Tout s'est en effet déroulé comme si élections, partis politiques et syndicats n'étaient plus du tout les intermédiaires ou les révélateurs d'une opinion de nouveau en désaccord avec le pouvoir.

Sympathique et dangereux

Autrement dit, de même que le gouvernement actuel, en régime de coexistence, se passe du président de la République en matière d'ordonnances, et empêche même le Parlement d'en discuter par recours constant à l'article 49-3, de même de jeunes ou moins jeunes Français se sont chargés à eux seuls de lui faire entendre raison.

Ce nouvel aspect des choses est à la fois sympathique et dangereux.

Sympathique parce qu'il souligne le degré de liberté qui règne dans une véritable démocratie. *« La volonté générale »*, comme disait Rousseau, parvient, en effet, à s'y exprimer dans le calme pendant des semaines sans déclencher — à une triste exception près — de ces tragiques répressions qui ont lieu un peu partout dans le monde.

Dangereux parce que les manifestations de masse échappent difficilement à cette sorte d'illusion lyrique qui peut vite conduire à l'irréflexion qui caractérise généralement les foules, et à des excès auxquels certains éléments se livrent presque toujours. Mais dangereux aussi parce que l'on voit à quelle inquiétante carence ou démission des pouvoirs, pris de court, mène une absence à peu près totale de concertation préalable, et singulièrement de cette participation aux responsabilités dans tous les domaines dont le général de Gaulle avait depuis longtemps compris l'absolue nécessité à notre époque.

Mais il y a une conclusion plus positive à tirer d'un phénomène à la fois nouveau, social et politique. Dans la France actuelle, en effet, si les libéraux renonçaient aux aspects les plus « pointus » de leur tendance, c'est-à-dire les plus inspirés par leur idéologie, comme les socialistes l'ont déjà fait, aspects qui ont précisément joué des tours aux uns comme aux autres, tout indique qu'ils pourraient assez facilement et fort utilement gouverner ensemble.

L'efficacité, souci majeur des uns, étant alliée à l'équité, préoccupation première des autres, on verrait alors le grand avantage que le pays tirerait d'un consensus assez large pour que l'effort indispensable de tous soit accepté par tous à l'exception sans doute des irréductibles des deux bords. Car, expérience deux fois faite depuis 1981, c'est visiblement le juste milieu à quoi la majorité des Français aspire.

Certes les partis risquent de voir leur perte dans une solution de cet ordre, sans même apercevoir que leur crédit est déjà entamé et que les compromis que j'évoque seraient probablement le meilleur moyen de le rétablir.

Mais l'élection présidentielle de 1988, quelle qu'en soit l'issue, devrait ouvrir cette possibilité-là. Pour peu qu'un certain nombre d'hommes y consentent, le nouvel élu pourrait, en effet, avec des ministres des deux bords, atténuer beaucoup sinon mettre un terme aux crispations et partis pris qui nous caractérisent et nous nuisent. Mais n'est-ce pas une idée qui trotte déjà dans quelques esprits ? Quel bon signe !

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Au secours, les élections reviennent !

L'ennui, en France, c'est qu'on vote tout le temps

par DENIS LANGLOIS (*)

IL y belle lurette que j'ai déchiré ma carte d'électeur et, au temps lointain où je fréquentais encore les isoloirs, je prenais la précaution de ne voter que pour ceux qui n'avaient aucune chance de franchir la barre des 5 %. J'aurais eu trop peur de me retrouver avec un élu sur les bras. C'est encombrant ces gens-là, ça trompe et ça vous laisse des remords sur la conscience.

L'ennui en France — mais c'est pareil dans beaucoup d'autres pays — c'est qu'on vote tout le temps. A peine croit-on être tranquille pour aborder enfin les vrais problèmes que ça recommence. Les annonces de candidatures, les programmes et les panneaux électoraux refleurissent un peu partout. La dernière compétition remonte à moins d'un an, et déjà c'est reparti. Les périodes non électorales, les seules où il se passe quelque chose, sont maintenant l'exception. Entre deux scrutins, les murs n'ont même plus le temps de se faire une beauté.

L'urne électorale — remplacée peu à peu par des engins plus sophistiqués — est devenue un objet usuel. J'ai même lu récemment que quelqu'un proposait de faire voter les électeurs chez eux par minitel. (Au moins ils ne descendront pas dans les rues !)

Je n'ai jamais très bien compris ce que les gens trouvaient de passionnant dans ce genre de confrontations. Sur un simple plan sportif ou spectaculaire, j'ai toujours estimé cela assez terne. En général d'ailleurs, pour avoir quelque chance d'être élu, il faut remplir une condition essentielle : n'avoir que très peu de personnalité. La moindre aspérité dans votre caractère, la moindre singularité vous élimine irrémédiablement. Ce qu'il faut, c'est séduire l'électeur moyen, et l'électeur moyen n'aime que le candidat moyen, c'est-à-dire lui-même. Tout ce qui n'est pas lui l'intrigue et lui fait peur.

Alors, à la prochaine, celle de l'an 88, il va être servi. Chirac le matamore a mordu la poussière : les étudiants et les cheminots lui sont restés en travers de la gorge. Tous les sondages (autre institution indéracinable) le claironnent : ce sera un duel Mitterrand-Barre. La gauche modérée contre la droite rassurante. Rondeur contre rondeur. Aseptisation contre aseptisation. Rose pâle contre mauve clair.

Grandiose !

J'imagine déjà le grand débat télévisé qui précédera le deuxième tour. Je vois ce combat de titans à fleurets mouchetés et fléchettes en caoutchouc qui ne visera qu'à enjôler l'électeur du centre, le seul intéressant, car il est interchangeable. Celui qui se retrouverait immanquablement dans les toilettes du bureau de vote si on ne le guidait pas jusqu'à l'isoloir.

Ce sera grandiose ! Je vois déjà l'animateur chercher vainement un point de discordance. La défense nucléaire ? La guerre du Tchad ? Non, c'est vrai, vous êtes d'accord. L'aide aux entreprises, la lutte contre l'inflation, la politique d'austérité ? Non, c'est le consensus. Le chômage ? Les inégalités ? J'oubliais, vous avez décidé en commun de ne pas en parler. Surtout pas de problèmes brûlants !

Reste heureusement la cohabitation. L'un veut bien cohabiter et il l'a prouvé. L'autre ne le veut pas, car on ne le lui a pas encore proposé. Je vous le dis, ça va être époustouflant. Toute une population accrochée à son fauteuil. Record d'audience assuré.

J'imagine les spécialistes des fourchettes électorales guettant haletants le résultat. Je connais d'avance les premières déclarations du gagnant et celles du perdant. Même pas besoin de les écrire, il suffit de reprendre celles de la dernière fois.

Alors moi, je vous préviens. Dès la fin de l'hiver, je vous laisse à vos jeux passionnants. Je pars pour une île lointaine. Pourvu qu'ils n'aient pas eu l'idée d'inventer l'électoralisme. Avec la chance que j'ai, je suis capable de me retrouver en pleine campagne présidentielle : un Mitterrand gris contre un Barre noir clair !

(*) Avocat et écrivain.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

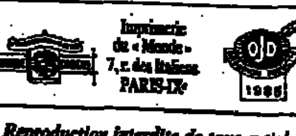
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

Etranger

RFA : la déclaration gouvernementale de M. Kohl

Le chancelier se dit prêt à « prendre au mot M. Gorbatchev »

BONN
de notre correspondant

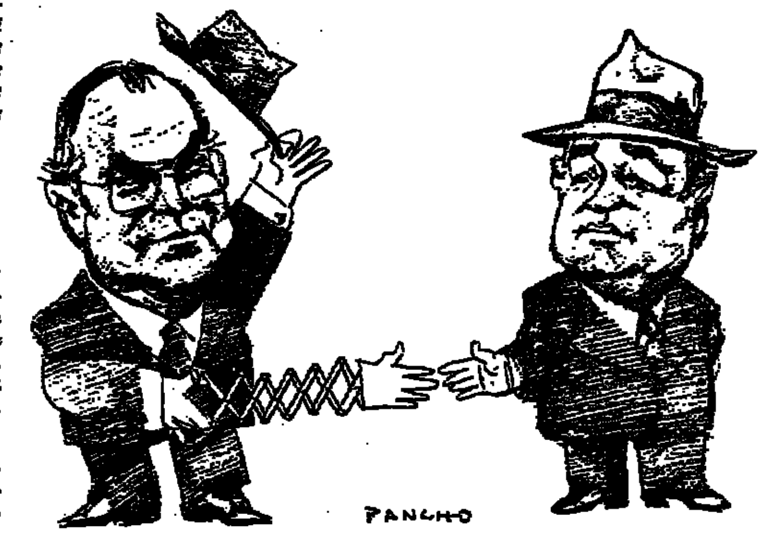
Le chancelier Helmut Kohl a beaucoup à se faire pardonner à Moscou depuis sa malheureuse comparaison d'octobre dernier entre les talents médiatiques de M. Gorbatchev et ceux du chef de la propagande nazie, Josef Goebbels. La déclaration gouvernementale qui a ouvert, mercredi 18 mars au Bundestag, sa seconde législature, comportait des ouvertures en direction du Kremlin, et les premières réactions de l'agence Tass, saluant la volonté de dialogue du chancelier, ont été favorables.

Le chancelier s'est engagé – comme son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, ne cesse d'y appeler le monde occidental – à *« prendre M. Gorbatchev au mot »*, précisant : *« Si cela crée les conditions d'une plus grande compréhension, de plus de coopération et surtout de résultats concrets dans le désarmement, alors nous saisirons la chance offerte ».*

Offres concrètes de coopération

L'enthousiasme du chancelier pour le numéro un soviétique est nettement plus tempéré toutefois que celui de M. Genscher et d'une large majorité des Allemands de l'Ouest. Les avertissements à Moscou, et donc aussi à Berlin-Est, sont clairs. M. Kohl ne succombera pas au charme à n'importe quel prix : *« Nous ne perdrons pas de vue les réalités, nous ne poursuivrons pas des illusions et nous n'effacerons pas les antagonismes qui demeurent. »* Le respect des droits de l'homme est le critère décisif pour de *« véritables progrès dans les relations Est-Ouest ».*

M. Kohl a évoqué la *« signification centrale »* que les relations avec l'URSS ont pour Bonn, l'amitié avec les Etats-Unis ayant à ses yeux une *« signification vitale »*. Il a fait à Moscou toute une série de propositions concrètes pour approfondir les relations germano-soviétiques : intensification du dialogue politique, progrès dans le domaine humanitaire, entrée en vigueur des accords de coopération scientifique et technologique, conclusion d'un accord sur la protection de l'environnement, et enfin réactivation de l'accord de coopération culturelle.



Le chancelier a offert à l'Est un *« large accroissement »* de la coopération économique et rappelle la proposition de conférence Est-Ouest sur cette coopération, présentée par la CEE à Vienne, dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

A un moment où les signes d'une nette volonté de rapprochement entre les deux Allemagnes se multipliaient, les déclarations, au demeurant très classiques, de M. Kohl sur la question allemande n'ont pas eu le don de plaire à Berlin-Est. L'agence officielle est-allemande ADN a dénoncé ses références à la *« nationalité allemande unique ».*

Pour assurer ceux qui, en Occident, redoutent que la RFA ne soit tentée de faire « cavalier seul », M. Kohl a pris soin de déclarer : *« Il serait illusoire de croire qu'il est possible de résoudre notre problème national indépendamment du conflit Est-Ouest. Il n'y a pas de voie spécifiquement allemande. Les Allemands ne pourront se rassembler que si les antagonismes Est-Ouest sont dépassés dns un ordre de paix européen durable. »* Abordant les dossiers du désarmement, le chancelier a une nouvelle fois pressé les deux super-puissances de conclure rapidement un accord sur l'« option zéro » (démantèlement des euro-missiles). Il a souligné les inquiétudes que provoque la supériorité du bloc communiste dans les domaines des armements classiques et des missiles de courte portée.

Pour la RFA, a par ailleurs dit le chancelier, l'alliance atlantique demeure *« garante de la liberté et de la sécurité »*. Le *« couplage des sécurités européenne et américaine »* doit être préservé. M. Kohl a, dans le même temps, appelé au renforcement du *« pilier européen »* de l'OTAN et, dans ce but, au développement de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Alors qu'à Bruxelles la Commission s'inquiète de ce que la RFA pourrait se détourner de la CEE, M. Kohl a assuré que Bonn ne manquerait pas à ses devoirs européens : *« L'avenir politique, économique et culturel de la RFA est l'Europe, et l'union européenne le premier objectif de sa politique étrangère. »*

L'amitié franco-allemande est d'une *« intensité sans précédent »*, selon le chancelier, qui a annoncé un approfondissement de la coopération militaire entre Paris et Bonn. – *(Intérim.)*

URSS

L'armée dans le collimateur de la « restructuration »

Moscou. – Une *« série de généraux et d'officiers supérieurs »* soviétiques ont été destitués et sanctionnés par les instances *militaires* et par le parti pour avoir mal su choisir leurs subordonnés ou s'être livrés à des abus de pouvoir dans ce domaine, écrivait, mercredi 18 mars, *l'Etoile rouge*, l'organe du ministère de la défense de l'URSS.

Ces officiers, dont le nombre et les fonctions ne sont pas précisés, sont accusés d'avoir « mal sélectionné » leurs subordonnés, certains s'étant même rendus coupables de « favoritisme » dans les nominations, ajoute le journal dans un compte rendu d'une récente réunion de l'organisation du PC du ministère de la défense, présidée par le ministre, le maréchal Sergueï Sokolov.

Le ministre a appelé à une « réorganisation » (perestroïka) de l'armée et de la flotte, se référant à un discours – jamais publié – que le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait prononcé devant les cadres militaires, le 10 juillet 1985, à Minsk (Biélorussie).

« Le laisser-aller et l'optimisme béat se sont répandus » dans l'armée, qui pèche par une *« mauvaise organisation en matière de préparation au combat »*, a-t-il affirmé, tandis que *« d'importantes mesures prévues par le plan n'ont pas été mises en œuvre »* au sein des forces maritimes.

Le maréchal Sokolov a dénoncé le « bureaucratisme » de l'appareil central de l'armée, qui, a-t-il dit, croule sous une avalanche de « paperasse » et multiplie toutes sortes de « vérifications » et d'« inspections ».

Selon *l'Etoile rouge*, d'autres intervenants ont souligné *« la nécessité d'accorder une plus large place à la préparation politique et théorique des généraux et des officiers, de les rendre forts idéologiquement et moralement ».* – *(AFP.)*

ESPAGNE

M. Felipe Gonzalez confronté à une grave crise sociale

MADRID
de notre correspondant

Les dirigeants socialistes *« triomphent au palais mais peuvent perdre la rue »*. Lorsqu'il écrivait ces lignes, le 25 janvier dernier, au plus fort de la révolte lycéenne, Juan Luis Cebrian, le directeur du quotidien *El Pais*, ne pensait peut-être pas que les faits allaient autant lui donner raison : l'Espagne est dans la rue. Depuis trois mois, chaque jour apporte son lot de grogne, de manifestations, de grèves.

Au début de l'année, dans la foulée de leurs collègues français, les lycéens avaient donné le coup d'envoi d'une saison sociale de tous les dangers et surtout une « leçon » aux Espagnol : on peut obtenir quelque chose dans la rue (ils avaient arraché au gouvernement une rallonge budgétaire de 40 milliards de pesetas). La leçon ne devait pas tarder à porter : les agriculteurs prenaient vite le relais en organisant une mobilisation nationale les trois derniers jours de février. Ils réclament divers avantages sectoriels, notamment une réforme de leur régime de sécurité sociale et un strict contrôle de importations agricoles en provenance de la Communauté européenne (*le Monde* du 3 mars). Encore des violences durant de grandes *tractoradas*, notamment à Valladolid et Valdepenas. Les paysans ont ainsi à nouveau bloqué les routes vendredi dernier 13 mars.

Le mois de mars a commencé par une révolte des mineurs des Asturies (nord du pays), furieux contre les plans de reconversion charbonnière du gouvernement. Les médecins du secteur public ont suivi. Ils s'estiment sous-payés et jugent la santé publique espagnole déficiente. Depuis lundi dernier, l'énorme majorité des praticiens de la sécurité sociale ont raccroché leurs blouses blanches, paralysant une centaine des quelque cent trente hôpitaux publics espanols. Les cheminots ne sont pas en reste : pour des revendications salariales, ils ont fait grève le mercredi 18 durant six heures. A la fin du mois, ce sera au tour des employés des compagnies aériennes Iberia et Aviaco (lignes intérieures) de débrayer.

« Reprendre l'initiative »

En plus de leurs revendications sectorielles, les manifestants réclament du *« cambio »* et encore du *« cambio »*, le fameux changement promis par Felipe Gonzalez en 1982. A l'évidence, les socialistes ont réussi à parachever la transition démocratique. Ils ont fortifié la transition économique, ont programmé avec succès la transition européenne (l'entrée dans la CEE), conclu partiellement la *« transition occidentale »* avec le référendum sur le maintien du pays dans l'alliance atlantique, le 12 mars 1986. Mais aujourd'hui, les socialistes doivent négocier une *difficile* transition sociale.

Longtemps silencieux, notamment durant le conflit lycéen, le gouvernement a décidé de réagir. Il est vrai que les violentes batailles rangées entre ouvriers et gardes civils, qui ont fait soixante blessés, le vendredi 13 mars, aux aciéries de Reinosa (Communauté autonome cantabrique), lui ont donné à réfléchir. Felipe Gonzalez a certes indiqué, mercredi dernier, qu'il ne se sentait pas *« débordé »* par la pression sociale, mais, a-t-il ajouté, le gouvernement et le Parti socialiste vont *« agir pour reprendre l'initiative »*. Une façon de dire implicitement qu'ils l'avaient perdue.

Une entreprise difficile si l'on songe que l'équipe Gonzalez devra concilier cette ambition socio-politique avec la ferme volonté de maintenir le cap économique sur l'austérité salariale, afin de ne pas compromettre la reprise. A l'occasion du discours sur l'état de la nation, fin février, Felipe Gonzalez a été très clair : pas de dérapages salariaux (un maximum de 5% pour 1987).

Sans compter que le gouvernement doit également faire face à la crise la plus sérieuse depuis son accession au pouvoir, avec « son » syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs (UGT). Longtemps accusée, notamment par la centrale rivale procommuniste, Commissions ouvrières, d'être un syndicat-godillot, l'UGT a récemment dissous l'organisme de contact avec le Parti socialiste. Les Commissions ouvrières, même si elles ont été *devancées par l'UGT lors des dernières* élections syndicales fin 1986, contrôlent malgré tout les plus grandes entreprises publiques du pays et disposent d'un fort levier revendicatif. A une voix près, le gouvernement a échappé, mardi, à un appel à la grève générale proposé par le secrétaire général, Marcelino Gamacho, à la direction de son syndicat.

Lundi prochain,M. Gonzalez doit rencontrer les dirigeants régionaux du parti, dont beaucoup sont présidents de gouvernements autonomes. La réunion est d'importance, à peine trois mois avant les élections municipales et régionales, et si l'on songe que jamais, depuis leur accession au pouvoir en décembre 1982, les socialistes n'avaient eu aussi mauvaise presse dans le pays.

Le gouvernement n'est peut-être pas *« harcelé »* par la pression sociale, mais visiblement l'ampleur de celle-ci l'a un peu pris de court. A tel point que certains dirigeants *socialistes accusent les syndicats* – UGT comprise – et l'opposition d'être en partie responsables des débordements violents auxquels on a assisté ces dernières semaines pour n'avoir pas su *« canaliser les protestations sociales ».*

Felipe Gonzalez n'a pas été épargné ces dernières semaines par la presse de la péninsule. La couverture du dernier numéro de l'hebdomadaire *Epoca* montre un buste du président fracassé par de menaçants marteaux. Malgré tout, le président du gouvernement reste serein, en apparence, convaincu qu'il mène la *« meilleure politique »* pour le pays.

(Intérim.)

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Husak veut suivre la voie tracée en Union Soviétique

Prague. – Le numéro un tchécoslovaque, M. Gustav Husak, a présenté, mercredi 18 mars, devant le comité central du Parti communiste tchécoslovaque, un programme de réformes et de « démocratisation » de la société tchécoslovaque largement inspiré des principes de *« restructuration »* et de *« transparence »* mis en avant en URSS.

Dans son rapport au cinquième plénum du comité central du PC tchécoslovaque, dont des extraits ont été publiés par l'agence CTK, M. Husak a indiqué que le PCT allait examiner la possibilité de procéder à des élections à bulletin secret aux instances du parti, en s'inspirant de l'exemple tracé par M. Mikhaïl Gorbatchev lors de la session de janvier du comité central du PCUS.

Le dirigeant tchécoslovaque a souligné *« la grande importance de l'ouverture en matière d'information ». « Nous voulons*, a-t-il dit, *que les gens sachent ce qui se passe dans notre pays, ce qui est décidé et comment cela a été décidé. C'est le devoir de tous les responsables de consulter la population et de lui donner des informations régulières sur les tâches et les projets, les problèmes et les difficultés qui doivent être résolus. »*

« Personne ne nous impose les conclusions du comité central du PCUS, a-t-il ajouté, *mais nous avons appris de l'Union soviétique pendant toute l'histoire de notre parti et nous allons utiliser aujourd'hui encore plus son expérience. »*

A ce sujet, M. Husak a tenu à rejeter les rumeurs sur *« des querelles entre PC tchécoslovaque et PC soviétique et à l'intérieur de la direction tchécoslovaque » : « La position du présidium est unanime, et c'est la ligne unie de notre parti que nous devons appliquer par des actions unies à tous les niveaux. »* – *(AFP.)*

● **Rencontre de M. Mitterrand et de Mme Thatcher en Normandie.** – L'entretien prévu pour le lundi 23 mars, entre M. Mitterrand et Mme Thatcher aura lieu non à Paris, mais au château de Bénouville, près de Caen, a-t-on indiqué mercredi 18 mars à l'Elysée. La rencontre commencera par un entretien en début de matinée, et se pousuivra par un déjeuner. En début d'après-midi, le président français et le premier ministre britannique doivent faire une déclaration à la presse, puis Mme Thatcher gagnera directement Bonn pour y rencontrer le chancelier Kohl.

● **PAYS-BAS : élections provinciales.** – Le gouvernement de centre droit néerlandais est sorti affaibli des élections provinciales du mercredi 18 mars. La coalition des partis chrétien-démocrate (CDA) et libéral conservateur (VVD) n'a obtenu que 48,5 % des suffrages. Le plus grand parti de gauche, le PVDA, socialiste, avec 33 % des voix, a lui aussi perdu légèrement par rapport aux législatives de 1986. Les petites formations à droite et à gauche ont tous sensiblement amélioré leur score. Le taux de participation a été de 66 %, ce qui est médiocre selon les normes néerlandaises. – *(Corresp.)*

GRÈCE : projet de loi sur le patrimoine de l'Eglise

Les métropolites en guerre contre M. Papandréou

ATHÈNES
de notre correspondant

Le synode de l'Eglise de Grèce s'est réuni, mercredi 18 mars, pour discuter le projet de loi du gouvernement concernant le patrimoine ecclésiastique. Les soixante-dix-huit métropolites ont déclaré le projet inacceptable et ont annoncé qu'ils refuseront d'appliquer ses dispositions si la loi est votée par l'Assemblée.

Le synode continuera ses travaux, jeudi, pour décider des mesures qu'il prendra pour contrer la *politique* gouvernementale et, éventuellement, alerter l'opinion. En attendant, il se refuse à tout nouveau contact avec le ministre des cultes, M. Antonis Pritsis, et souhaite avoir une entrevue avec le premier ministre, M. Andréas Papandréou, qui, pour l'instant, s'y dérobe.

Selon le projet de loi en question, les terres non urbaines appartenant aux monastères grecs (quelque 130000 à 150000 hectares) seront *données à des coopératives agricoles* ou aux communes ou encore à des institutions sociales. Les monastères recevront en échange 5 % du revenu *éventuel de ces terres, tout en* gardant la propriété de celles qu'ils pourront exploiter par leurs propres moyens. Actuellement, environ 45000 hectares sont effectivement mis en valeur et 30000 autres pourraient l'être, le reste étant couvert par des forêts et des prairies.

Les propriétés urbaines de l'Eglise ne sont pas en principe touchées de la même manière par le projet de loi. Il s'agit de 38 000 hectares, composés essentiellement de terrains à bâtir, ainsi que d'un grand nombre d'*immeubles de rapport*, loués à des particuliers ou à des services publics, et même d'établissements aussi divers que des hôtels, des restaurants, des théâtres et des discothèques qui font les délices de la presse grecque.

Ces propriétés sont gérées par une institution particulière (OTEP) appartenant à l'Eglise. Son président sera désormais nommé par le conseil des ministres, et les membres de son conseil d'administration à *égalité par l'Etat et le synode.* L'OTEP mettra en valeur les propriétés urbaines de l'Eglise et celle-ci recevra en échange la propriété d'une partie des immeubles qui seront construits ou des parts dans les entreprises qui seront créées.

Une Eglise d'Etat

Enfin, le projet prévoit que les finances des paroisses et des évêchés seront gérées par des conseils auxquels participeront des représentants de l'Eglise et du gouvernement, ainsi que des juges et des laïques élus. Ce *sont* ces dispositions qui ont le plus irrité la hiérarchie. Celle-ci s'oppose à l'*« immixtion »* de l'Etat dans ses affaires et rejette l'élection de conseillers laïques, qui introduirait chez les paroissiens des *« querelles partisanes »*. Elle se déclare, en revanche, prête à distribuer elle-même ses propriétés non urbaines aux paysans, mais pas à des coopératives qui, selon elle, sont inféodées au gouvernement. L'Eglise estime enfin que la réforme de l'OTEP en fait une marionnette *du gouvernement.*

L'Eglise de Grèce est une Eglise d'Etat, ce qui lui assure des avantages de toutes sortes, économiques (les traitements du clergé, assimilé à la fonction publique, coûtent à l'Etat 13,2 milliards de drachmes par an, soit environ 600 millions de francs) et spirituels puisque l'enseignement religieux est obligatoire dans les écoles et que les autres religions sont défavorisées dans la vie publique du pays. La hiérarchie orthodoxe refuse cependant d'admettre la conséquence logique de cette situation, à savoir que l'Etat ait son mot à dire dans son administration et sa gestion.

De leur côté, les socialistes avaient inclus dans leur programme électoral la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Avec leur projet de loi, l'Etat est en fait impliqué encore davantage dans les affaires de l'Eglise officielle, ce qui intensifie l'union des deux parties, qui constituent, selon le ministre des cultes, *« les deux institutions suprêmes de la nation »*. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce conflit qui ne fait que commencer.

THÉODORE MARANGOS.

Diplomatie

Nominations au Quai d'Orsay

- *M. Gilbert Perol, secrétaire général*
- *M. Jean-Pierre Angremy (Pierre-Jean Rémy), aux relations culturelles*
- *M. Jean-Bernard Ouvrieu, aux affaires économiques*

M. Gilbert Perol, ambassadeur de France à Tokyo, a été nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères, le mercredi 18 mars en conseil des ministres, pour succéder à M. André Ross, qui a atteint la limite d'âge. Au cours du même conseil, M. Jean-Pierre Angremy (en littérature Pierre-Jean Rémy), consul à Florence, a été appelé à remplacer M. Thierry de Beaucé comme directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, et M. Jean-Bernard Ouvrieu, ambassadeur à Séoul, a été nommé directeur des affaires économiques et financières, en remplacement de M. Jean Vidal. Par ailleurs, M. Robert de Souza a été reconduit dans ses fonctions de conseiller diplomatique du gouvernement.

M. GILBERT PEROL.

[Né le 31 mai 1926, licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Perol a servi en Tunisie et au Maroc avant d'être intégré aux affaires étrangères le 1er janvier 1959. Il a été nommé successivement à Addis-Abeba en 1959, à Alger en 1962, puis chargé de mission à l'Elysée en 1963 et secrétaire général d'Air France en 1967 avant de devenir directeur général de la compagnie nationale en 1974. Il avait été affecté à Tunis, comme ambassadeur, en février 1983, et à Tokyo en juillet 1985, pour y succéder à M. André Ross, nommé, à cette date, secrétaire général du Quai d'Orsay.]

M. JEAN-PIERRE ANGREMY.

[Né le 21 mars 1937, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Angremy a été en poste à Hongkong (1963-1964), Pékin (1964-1966), Londres (1966-1971), à l'administration centrale (relations culturelles, scientifiques et techniques) puis détaché à l'ORTF en 1972. Affecté de nouveau à Londres de 1975 à 1979, il a ensuite été détaché auprès du ministère de la culture et de la communication comme directeur du théâtre et des spectacles, de 1979 à 1981, puis à la disposition du ministère de la culture et de la communication jusqu'en 1984, et enfin nommé consul à Florence. Sous différents pseudonymes, principalement celui de Pierre-Jean Rémy, M. Angremy a publié de très nombreux ouvrages : une trentaine en vingt-cinq ans, dont quelque vingt-cinq romans.]

M. JEAN-BERNARD OUVRIEU.

[Né le 13 mars 1939, ancien élève de l'ENA, M. Ouvrieu a été notamment chargé de mission au cabinet du premier ministre (1968-1969), puis en poste à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1971-1974), à Bagdad (1975-1977), à Washington (1977-1979) et directeur adjoint au cabinet du ministre des affaires étrangères (1979-1980). En janvier 1981, il a été nommé représentant pour la France au conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En mai 1985, M. Ouvrieu a été affecté à Séoul comme ambassadeur.]

M. ROBERT DE SOUZA.

[Né le 5 juillet 1921, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Robert de Souza a eu diverses fonctions à l'administration centrale (secrétariat général, affaires marocaines et tunisiennes). Il a été conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre (1962-1965) et directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1968). Il a été, en outre, en poste à Luxembourg, à Damas, à Beyrouth et à Athènes, puis ambassadeur à Téhéran (1972) et à La Haye (1977-1980), avant d'être nommé représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève en novembre 1981, et conseiller diplomatique du gouvernement en janvier 1986.]

Amériques

CANADA

Les grands partis fédéraux à l'écoute de l'électorat québécois

MONTRÉAL
de notre correspondante

Décrié, vilipendé et même haï sous le gouvernement indépendantiste de M. René Lévesque, le Québec, éternelle épine au flanc de la Confédération canadienne, fait actuellement l'objet des plus grands égards de la part des trois partis politiques fédéraux.

Chacun d'eux redouble d'efforts pour s'attirer les faveurs de l'électorat québécois – nationaliste en particulier – à l'heure où les discussions préliminaires en vue de l'adhésion du Québec à la Constitution du Canada (rapatriée de Londres en 1982 sans son accord) entrent dans une phase cruciale.

Ces tentatives donnent lieu à de surprenantes conversations. Les dernières en date ont été réalisées par le Nouveau parti démocratique (NPD), jadis particulièrement insensible aux aspirations du Québec.

Acquis aux vertus du fédéralisme et de la centralisation, le parti de M. Edward Broadbent, composé en majorité d'anglophones des provinces de l'Ouest et de l'Ontario, avait approuvé en 1981 les grandes manœuvres constitutionnelles de M. Trudeau, après avoir appuyé son gouvernement libéral minoritaire entre 1972 et 1974.

Libéraux, néo-démocrates et conservateurs étaient bien d'accord : le Québec était une province *« comme les autres »*, qui devait se soumettre à la loi des plus nombreux. D'ailleurs, M. Lévesque et ses « indépendantistes » avaient perdu le référendum de 1980 sur la souveraineté-association de la province.

Les temps ont changé. Les sociaux-démocrates, jusqu'ici laissés-pour-compte d'un système politique où le bipartisme a prévalu, n'ont jamais été aussi populaires dans les sondages et se surprennent à échafauder des rêves de victoire aux prochaines élections (au plus tard en 1989). Ils recueillent jusqu'à 40 % des intentions de vote au Québec, où leur parti n'a pourtant pas d'assises. Le seul député néo-démocrate du Québec (« acquis » en décembre dernier) est un transfuge du Parti conservateur au pouvoir.

Un virage historique

Un « virage historique » semblait donc opportun. Réunis en congrès national à Montréal à la mi-mars, les délégués du NPD ont pour la première fois reconnu, presque à l'unanimité, *« le caractère unique du Québec, province où le français est la langue et la culture de la majorité »*.

A travers cette apparente lapalissade, les néo-démocrates ont signifié qu'ils appuyaient l'adoption d'un statut particulier pour le Québec, avec un droit de veto constitutionnel limité aux questions de langue et de la culture, ainsi qu'un droit de retrait assorti de compensations financières sur les modifications organiques qui restreindraient les pouvoirs de la province. Ils ont refusé d'aller jusqu'à reconnaître au Parlement québécois la compétence exclusive en matière linguistique.

Le revirement le plus radical à l'égard des revendications québécoises reste toutefois attribuable au Parti libéral du Canada (PLC), qui avait combattu avec la dernière énergie les visées du Parti québécois de M. Lévesque. Sous la direction de M. Trudeau, les libéraux ont toujours refusé d'admettre le principe de l'égalité entre *« les deux peuples fondateurs du Canada »*. Son successeur, M. John Turner, a usé de son poids au congrès de novembre dernier pour amener ses troupes à tourner la page, afin de regagner les appuis perdus au Québec. Véritable fief libéral depuis plus de vingt ans, la province a basculé lors des dernières élections fédérales de septembre 1984, en élisant 58 députés conservateurs sur 75.

Depuis, les libéraux ont eu peine à remonter dans les sondages, qui aujourd'hui encore leur accordent à peine 40 % des intentions de vote dans la province francophone.

Les délégués de cette formation ont finalement reconnu *« le caractère distinct du Québec comme source principale mais non exclusive de la langue et de la culture françaises au Canada »*. Dans ses dernières propositions en matière constitutionnelle, formulées avant de quitter le pouvoir en 1985, le Parti québécois parlait, quant à lui, du *« caractère distinct du peuple québécois »*...

Un droit de veto non limitatif

Le PLC s'est, par ailleurs, rapproché des conditions posées par le premier ministre, M. Bourassa, chef du Parti libéral du Québec, pour que sa province paraphe la Constitution canadienne, en estimant que le Québec devait obtenir un droit de veto non limitatif et des pouvoirs accrus en matière d'immigration.

C'est sur cette dernière revendication et sur la volonté du Québec d'empêcher le pouvoir fédéral d'empiéter sur les secteurs de compétence provinciale que les pourparlers entre les dix provinces et le fédéral achoppent actuellement, en raison notamment des réticences des représentants du gouvernement conservateur de M. Mulroney.

Le chef du Parti progressiste conservateur canadien (PCC) avait fait, dès son entrée en fonctions, les premières ouvertures envers le Québec (dette électorale oblige) en promettant *« une signature dans l'honneur et l'enthousiasme »* sans plus de précisions. Aujourd'hui, il paraît bien en retrait par rapport aux autres partis. L'accord rapide qu'il appelait de ses vœux aurait sans doute pu limiter l'effondrement de la cote de popularité des conservateurs, tombée à 18 % au Québec.

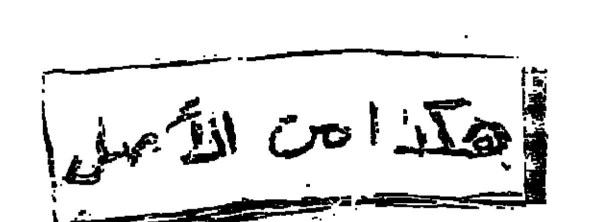
Les révélations en série de nombreuses affaires scandaleuses, qui ont contraint sept de ses ministres à démissionner, ne sont sans doute pas étrangères à cette désaffection.

M. Mulroney n'a pourtant pas ménagé sa peine pour obtenir l'estime des Québécois, bien représentés dans son cabinet. Ainsi, il n'a pas hésité à prendre fait et cause pour les nationalistes québécois au plus fort d'une nouvelle controverse sur la langue au Québec à la fin de l'an passé.

Le gouvernement de M. Bourassa avait, à cette époque, fait preuve d'un certain laxisme envers les commerçants qui avaient laissé réapparaître l'anglais sur leurs enseignes. *« Il est indispensable que le Québec conserve son visage français et que l'utilisation du français ne subisse aucun recul, de quelque nature que ce soit »*, avait déclaré sans détour le premier ministre canadien.

Les provinces de l'Ouest ont, par ailleurs, vivement reproché au *« p'tit gars de Baie-Comeau »* d'avoir fait de véritables cadeaux injustifiés à sa province d'origine en lui attribuant plusieurs contrats gouvernementaux d'importance. Une générosité qui, paradoxalement, ne lui a, à ce jour, rien rapporté, alors que, dans le même temps, les opérations de charme de ses adversaires ont trouvé chez les Québécois une oreille intéressée.

MARTINE JACOT.



Amériques

ÉTATS-UNIS : un vote favorable du Sénat

Les « contras » recevront cette année toute l'aide américaine prévue

WASHINGTON
correspondance

Par cinquante-deux voix contre quarante-huit, le Sénat a refusé, mercredi 18 mars, de bloquer 40 millions de dollars d'aide aux « contras », représentant le solde des 100 millions déjà autorisés l'an dernier par le Congrès. Le vote du Sénat contraste avec celui de la Chambre des représentants, qui, la semaine dernière, s'était prononcée pour un moratoire tant que le gouvernement n'aurait pas établi où et comment les crédits antérieurement attribués avaient été utilisés.

La décision du Sénat peut être considérée comme un succès pour le président Reagan, qui a ainsi gagné sa première bataille de politique étrangère sur le nouveau Congrès à majorité démocrate. En dépit du scandale de l'Irangate et du gain de huit sièges obtenu par les démocrates en novembre, les adversaires de l'aide aux « contras » n'ont gagné qu'une seule voix depuis le vote du mois d'août, où le Sénat s'était prononcé pour le renouvellement de cette assistance.

La Maison Blanche s'est évidemment déclarée satisfaite du vote mais ne se fait pas d'illusions. En effet, les adversaires démocrates de l'aide aux « contras » n'ont pas voulu livrer une bataille perdue d'avance. A la lumière des pointages, ils avaient conscience de ne pouvoir réunir dans les deux Chambres la majorité des deux tiers requise pour annuler un veto présidentiel. Ils ont, en revanche, bon espoir de bloquer les 105 millions de nouveaux crédits demandés par le gouvernement pour la prochaine année fiscale. Une majorité simple dans l'une ou l'autre Chambre suffirait à rejeter la demande du gouvernement. Un certain nombre de sénateurs républicains, qui ont encore voté cette fois pour le gouvernement, ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à changer de camp si des efforts plus énergiques n'étaient pas entrepris pour arriver à une solution diplomatique. Pour le sénateur Byrd et le sénateur Kennedy, le vote de mercredi doit être considéré comme un *« signal d'alarme »*, un *« avertissement »*.

La décision du Sénat ne préjuge pas l'issue finale du débat des prochains mois sur la politique d'aide aux « contras », sensiblement compromise à la fois par les dissensions internes des rebelles, et bien entendu par le scandale de l'Irangate.

Une immunité limitée

A ce propos, les commissions d'enquête du Sénat et de la Chambre se sont prononcé pour l'ouverture de leurs auditions publiques le 5 mai en se concentrant d'abord sur le transfert illicite de fonds aux « contras ». Les enquêteurs ont décidé de donner une immunité limitée à six personnes liées à des organisations de soutien aux rebelles du Nicaragua et qui, jusqu'à présent, ont refusé de témoigner. Cette immunité limitée dont bénéficieront ces personnes les obligera à répondre aux enquêteurs sans exclure qu'elles puissent être ultérieurement l'objet de poursuites judiciaires.

Le souci de ne pas compromettre une éventuelle action de ce type contre le vice-amiral Poindexter et le lieutenant-colonel North, les deux principaux protagonistes du scandale, a amené les commissions du Congrès compétentes à prévoir des délais.

M. Poinexter ne sera pas appelé à témoigner publiquement avant la mi-juin, mais il devra répondre dès le 2 mai aux questions des enquêteurs siégeant à huis clos. La décision concernant l'éventuelle immunité à donner à M. North ne sera pas prise avant le début de juin, ce qui ajournera à la fin de ce même mois sa déposition publique.

Le procureur indépendant, M. Walsh, s'est déclaré satisfait de cet arrangement qui lui donne un peu plus de temps pour fournir son dossier et réunir les preuves nécessaires à l'ouverture de poursuites contre ces deux principaux témoins. Motivés par des considérations politiques, les démocrates souhaitent que l'enquête se prolonge de façon à se rapprocher de l'échéance électorale de 1988. Les amis républicains du président espèrent au contraire que les enquêteurs ne perdent pas trop de temps. En tout état de cause, les rapports des commissions d'enquête parlementaires ne sont pas attendus avant la fin octobre.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA

Les autorités sandinistes s'inquiètent de l'apparition du terrorisme urbain

MANAGUA
de notre envoyé spécial

La tentative de sabotage cette semaine d'un pylône à haute tension en plein cœur de la capitale nicaraguayenne pourrait être le premier signe d'une nouvelle stratégie de la part de l'opposition armée, la Contra. Selon une source proche de la sécurité d'Etat, la guérilla antisandiniste chercherait ainsi à ouvrir un front interne chargé de mener des opérations terroristes dans les villes, en particulier à Managua.

« Nous sommes préoccupés par l'apparition du terrorisme urbain, nous a-t-on déclaré de même source. *Jusqu'à présent, nous avions réussi, grâce à l'efficacité de notre système de renseignements, à désamorcer les tentatives d'attentats à l'explosif, en particulier contre des cinémas et d'autres lieux publics.* » Les autorités craignent que la Contra cherche à déclencher une vague d'attentats au moment où Managua s'apprête à recevoir, fin avril, les délégués de l'Union internationale parlementaire.

La forte explosion qui a secoué la capitale dans la nuit de lundi à mardi a fait beaucoup plus de bruit que de mal. Les deux charges placées par le commando n'ont fait qu'endommager légèrement un pylône situé à environ 200 mètres du lac de Managua, dans un quartier populaire où sont concentrées de nombreuses industries. Si le commando avait réussi son opération, toute la ville aurait été privée d'électricité. La Contra a eu plus de succès au cours des dernières semaines, puisqu'elle a réussi à détruire deux ou trois pylônes dans des régions éloignées de la capitale. Le gouvernement n'a reconnu officiellement qu'un seul sabotage réussi.

Plus que l'échec du sabotage lui-même, c'est l'audace du commando qui retient l'attention. Selon l'hypothèse la plus crédible, les auteurs de l'opération ne seraient pas des « contras » infiltrés, mais plutôt des résidents de la capitale qui devaient bien connaître leur objectif et qui avaient une base de repli très proche. Ils ont en effet pris le risque de s'attaquer à un pylône qui se trouve à un kilomètre à peine d'une importante caserne. Après avoir installé les charges, le commando s'est enfui en dispersant dans les rues avoisinantes des tracts signés du sigle FDN (Forces démocratiques nicaraguayennes), la plus importante organisation militaire de la Contra.

Une action audacieuse

Les forces de sécurité sous la direction du commandant Lenin Cerna ont aussitôt bouclé le quartier et saisi les tracts que les résidents avaient ramassés. Selon des témoignages recueillis auprès de résidents du quartier qui s'exprimaient avec beaucoup de réticence, les tracts représentaient un soldat sandiniste serrant la main d'un guérillero de la FDN. Une légende appelait les soldats à déserter : *« N'aie pas peur, joins-toi à la lutte. »* Un billet de 1 000 cordobas, la plus grosse coupure en circulation au Nicaragua, était agrafé à chaque tract : une garantie qu'ils seraient lus.

Les autorités reconnaissent que c'est la première fois que la capitale est touchée directement par la guerre. Le Front sandiniste a aussitôt lancé un appel à la *« vigilance révolutionnaire »* en recommandant aux comités de défense sandinistes d'assurer la surveillance dans les quartiers. Comme les précédents, cet appel risque de n'être guère entendu par une population lassée par huit ans de mobilisation et dont la principale préoccupation est de trouver son alimentation quotidienne.

L'objectif de la Contra, comme nous l'a récemment déclaré à Miami le chef de la FDN, M. Adolfo Calero, est de transformer la passivité de la population en un engagement actif contre le régime, en particulier par le sabotage de la production dans les usines. Simultanément, les dirigeants antisandinistes tentent de renforcer leurs effectifs militaires à l'intérieur du pays en faisant entrer des troupes fraîches en provenance du Honduras. Au moins quatre mille hommes auraient réussi à s'infiltrer depuis décembre, ce qui porterait les effectifs de la Contra à l'intérieur du Nicaragua à six mille combattants au minimum.

L'offensive actuelle semble mieux préparée que les précédentes, si l'on fait exception de l'année 1984, qui fut la plus active pour la Contra. Les chiffres sont éloquents : de source officielle, on annonce déjà huit cent cinq morts au sein de la guérilla pour les deux premiers mois de l'année et cent soixante-trois morts pour l'armée sandiniste.

BERTRAND DE LA GRANGE.

M. Michael Deaver, ancien collaborateur de M. Reagan, est inculpé de parjure

Washington. – L'ancien secrétaire général adjoint de la Maison Blanche, M. Michael Deaver, ami intime de Ronald et Nancy Reagan, a été inculpé, mercredi 18 mars, de parjure, une charge qui pourrait le mener en prison. M. Deaver est accusé d'avoir illégalement profité de ses contacts à la Maison Blanche pour promouvoir sa firme de relations publiques. Il a été inculpé pour avoir menti à deux reprises devant une sous-commission du Congrès et s'être parjuré trois fois en témoignant devant le grand jury (chambre de mise en accusation), qui a décidé, mercredi, son inculpation.

Le parjure peut entraîner une peine maximum de cinq années de prison et une amende de 10 000 dollars.

A son départ de la présidence, en 1985, M. Deaver avait ouvert une firme de relations publiques qui avait attiré des clients importants, notamment le Canada, Singapour, la Corée du Sud, le Mexique et l'Arabie saoudite, ainsi que de grosses sociétés comme Boeing, CBS, TWA ou Philip Morris. Rapidement, il s'était vu reprocher d'avoir violé une loi fédérale, votée après le scandale du Watergate, interdisant à d'anciens hauts fonctionnaires de faire du « lobbying » auprès de leur ancienne administration pendant l'année suivant leur départ du gouvernement. L'enquête du procureur spécial, M. Whitney Seynour, nommé le 29 mai dernier, a principalement porté sur l'activité de M. Deaver pour le gouvernement du Canada à propos des pluies acides, sur ses efforts pour maintenir des crédits d'impôts pour les investisseurs américains à Porto-Rico et sur son contrat avec la firme Rockwell pour promouvoir l'achat par le Pengagone de bombardiers B-1. – *(AFP.)*

هكذا من الأعمال

Proche-Orient

Le sort des otages au Liban

• M. Raimond ajourne une visite en Jordanie
• Un journal soviétique assure que M. Waite est détenu à l'ambassade iranienne à Beyrouth

Les menaces de mort qui pèsent toujours sur Jean-Louis Normandin, le technicien d'Antenne 2 retenu en otage au Liban par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), ont amené le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, à ajourner une visite de quarante-huit heures en Jordanie qu'il devait commencer jeudi 19 mars. *« Les récents développements survenus au Liban (...)*, a souligné le Quai d'Orsay, *nécessitent la présence du ministre à Paris au cours des prochains jours. Il se voit donc dans l'obligation de remettre son voyage en Jordanie. »*

Hormis cette indication, les autorités observent le plus complet mutisme sur le dernier communiqué de l'OJR. M. Raimond – qui a maintenu la visite à Oman et dans les Emirats arabes unis qu'il doit effectuer du 21 au 24 mars – a lui-même donné l'exemple, assurant, au cours d'un déjeuner-débat mercredi, qu'il ne ferait *« aucune déclaration »* sur l'affaire des otages. M. Raimond a, cependant, reçu dans l'après-midi une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes venue l'interroger sur la situation des otages parmi lesquels figurent, outre M. Normandin, deux autres journalistes, MM. Jean-Paul Kauffmann et Roger Aucque.

A Beyrouth, le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a indiqué qu'*« il y avait une chance de sauver Jean-Louis Normandin (...) dont le cas est compliqué, parce que c'est une affaire entre Etats »*. M. Berri a fait cette remarque en annonçant à la presse la libération d'un diplomate saoudien, M. Bakr Al-Damanhouri, enlevé le 12 janvier dernier.

La situation de l'émissaire de l'Eglise anglicane

Toutefois, c'est de Moscou qu'est venue mercredi la nouvelle la plus curieuse concernant les otages. Apparemment très sûr de lui et de ses sources, l'hebdomadaire soviétique *Literatournaia Gazeta* assure, en page 9 et sous la rubrique « Nos informations », que M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane « disparu » depuis le 20 janvier dernier, est détenu à l'ambassade d'Iran à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale).

« En général, écrit l'hebdomadaire, *les otages (...) sont détenus soit au sud de Beyrouth (arrondissement de Dahia), soit dans une prison souterraine dans la plaine de la Bekaa. Ceux qui le gardent s'adressent à eux en arabe ou en persan; ce sont des forces pro-iraniennes qui contrôlent la prison. » « Terry Waite,* poursuit le journal, *n'est ni à Dahia ni dans la Bekaa. Alors où est-il donc ? Nous avons réussi à savoir que Terry Waite est détenu dans le bâtiment de l'ambassade d'Iran à Beyrouth-Ouest. Que fait-il donc là-bas ? Poursuit-il les discussions sur les livraisons secrètes d'armes par les Etats-Unis à l'Iran malgré le scandale autour de l'« Irangate » ? »*

Téhéran n'avait pas encore réagi jeudi à l'article de la *Literatournaia Gazeta*, qui étonne plus par la façon insistante avec laquelle il implique *« des forces pro-iraniennes »* dans les prises d'otages au Liban que par l'information sur Terry Waite, qui a déjà circulé dans d'autres milieux.

A Londres, le Foreign Office a indiqué *« ne disposer d'aucune preuve »* permettant de corroborer les dires du journal soviétique. – *(AFP, Reuter.)*

Les groupes détenteurs d'Américains auraient touché de fortes sommes

Les groupes qui détiennent des Américains en otage au Liban ont-ils reçu indirectement de l'argent des Etats-Unis ? C'est ce qu'affirme le *New York Times* dans un article reproduit, jeudi 19 mars, par l'*International Herald Tribune*. Selon le quotidien new-yorkais, l'homme d'affaires iranien Manucher Ghorbanifar aurait versé une partie des sommes provenant des ventes d'armes américaines à l'Iran à un groupe de Téhéran lié à certains preneurs d'otages du Liban. Les sommes auraient notamment servi – pour une faible part sans doute – à payer les frais inhérents à la détention de plusieurs étrangers; 2 à 3 millions de dollars auraient ainsi été déposés dans une banque suisse, sur le compte de Global Islamic Movement (GIM). Cette organisation financerait entre autres le mouvement Hezbollah, qui serait proche de certains des ravisseurs. Elle posséderait un compte à la banque du Crédit suisse de Zurich.

Par ailleurs, des sommes d'argent *auraient également été versées à des* hommes politiques iraniens, parmi lesquels M. Rafsandjani, président du Parlement. Ce dernier et sa famille, affirme le *New York Times*, auraient touché 6 millions de dollars. Les paiements atteindraient au total la somme de 10 millions de dollars. Selon des relations de M. Ghorbanifar citées par le *New York Times*, cet argent constituerait « une rançon », mais un officiel américain aurait indiqué qu'il valait mieux parler de *« paiements pour services rendus »*.

La guerre du Golfe

L'Iran aurait installé des missiles en bordure du détroit d'Ormuz

L'Iran aurait installé des lanceurs de fusée surface-surface en bordure du détroit d'Ormuz, à l'entrée du Golfe, selon un porte-parole de l'Institut d'études stratégiques londonien, cité mercredi 18 mars, par Lloyds List, organe des Lloyds.

Ces batteries seraient situées à Qeshm, sur l'île du même nom, et près de la ville de Kuhestak, en Iran même. Elles seraient armées de la version chinoise des engins soviétiques SS-N-2 ou Styx, ayant une portée de 25 à 50 miles (40 à 80 kilomètres).

A Washington, le département d'Etat a confirmé que l'Iran avait déployé de tels engins qui pourraient lui permettre de menacer les pétroliers transitant dans le détroit. – *(AFP.)*

EN BREF

● **La rupture de barrage au Tadjikistan.** – Au moins trente-deux personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres sont toujours portées disparues après la rupture, lundi 16 mars, d'un barrage dans la République soviétique du Tadjikistan, indique un nouveau bilan publié mercredi par la *Komsomolskaïa Pravda*.

Mardi, la télévision avait fait état de *« dizaines de morts et de nombreux disparus »*, alors que le précédent bilan publié lundi soir par l'agence Tass était de dix-neuf morts, neuf disparus et six blessés graves. – *(AFP.)*

● **Nouvel essai nucléaire américain.** – Les Etats-Unis ont procédé, mercredi 18 mars, à un tir nucléaire souterrain sur le polygone d'essais du Nevada, a annoncé le département de l'énergie (DOE). Il s'agit du troisième test atomique annoncé officiellement par Washington cette année. Sa puissance, selon le DOE, était inférieure à 20 kilotonnes. – *(AFP.)*

● **Un réfugié iranien tente de s'immoler par le feu à Ankara.** – Un jeune réfugié iranien a tenté de s'immoler par le feu devant l'immeuble du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), mercredi 18 mars, à Ankara. Mohamed Reza Temizi, âgé d'une vingtaine d'années, grièvement brûlé, a été hospitalisé. La candidature du jeune homme, entré clandestinement en Turquie lundi dernier, pour obtenir le statut de réfugié de l'ONU et pouvoir partir pour un autre pays, venait d'être refusée par le bureau du HCR pour dossier incomplet.

Environ un million d'Iraniens résident actuellement en Turquie, l'un des rares pays où ils peuvent se rendre sans visa. La plupart d'entre eux ont fui la guerre opposant leur pays à l'Irak depuis six ans et demi et le régime islamique de Téhéran. De Turquie, ils tentent ensuite d'obtenir un visa pour un pays occidental. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES : l'explosion d'une bombe à l'Académie militaire

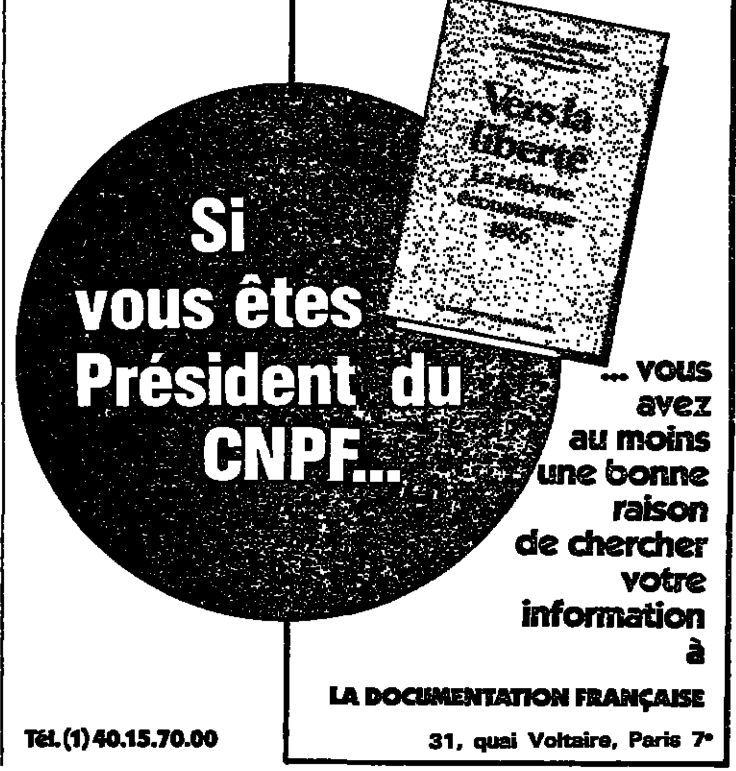
Les autorités manquent d'indices sur les auteurs de l'attentat de Baguio

Manille *(AFP)*. – La présidente Cory Aquino s'est rendue, jeudi 19 mars, à l'Académie militaire des Philippines à Baguio, à quelque 200 kilomètres au nord de Manille, théâtre, la veille, d'un attentat à la bombe qui a fait quatre morts, dont un colonel, et quarante-trois blessés. En l'absence de toute revendication, les soupçons des enquêteurs se portent soit sur des militaires mécontents du gouvernement, soit sur la guérilla communiste. Aucun indice sérieux n'avait été découvert, jeudi, sur les auteurs de cet attentat, qui s'est produit durant la répétition d'une cérémonie que devait présider Mme Aquino dimanche prochain. Le porte-parole de la présidente a indiqué que la cérémonie se tiendra comme prévu. Si l'attentat visait à effrayer Mme Aquino, a-t-il ajouté, *« il a eu un effet absolument contraire »*.

Mme Aquino s'est fait longuement expliquer les circonstances de l'explosion, qui a entièrement détruit la tribune d'honneur située dans la cour de l'Académie, puis s'est rendue au chevet de quelques-uns des blessés, s'y montrant, selon son porte-parole, « profondément émue ». La bombe, faite d'un assemblage de grenades et d'un détonateur à retardement, avait été placée au sommet de la tribune. Le commandant de la région de Baguio, le général Jesus Dela Cruz, a estimé qu'il s'agissait du travail d'« experts » connaissant bien les lieux.

Evoquant l'annonce par Mme Aquino, lundi dernier, du démantèlement des milices armées, le secrétaire à la défense, M. Rafael Ileto, a précisé, mercredi, que cette opération pourrait prendre jusqu'à trois ans en raison de l'importance des effectifs concernés : environ quarante-cinq mille hommes, a-t-il dit, pour les seules Forces de défense civile (qui comptaient soixante-dix mille membres l'an dernier), sans compter les autres forces paramilitaires.

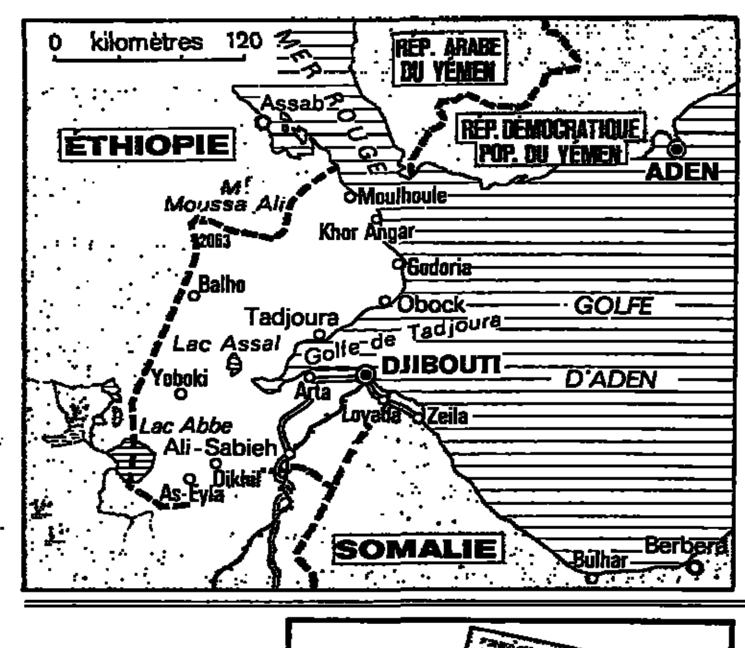
Peu avant l'attentat de Baguio, on avait appris, à Manille, qu'un accrochage particulièrement sérieux avait opposé, mardi, l'armée aux rebelles communistes à environ 180 kilomètres au sud-est de Manille. Dix-neuf soldats gouvernementaux ont été tués et sept autres blessés dans l'embuscade tendue par les rebelles à un convoi militaire. Il s'agit de l'incident le plus meurtrier pour les forces gouvernementales depuis l'expiration, le 8 février, du cessez-le-feu avec la guérilla communiste. On ignore le bilan des pertes dans les rangs des insurgés.





Afrique

DJIBOUTI : cinq Français ont été tués dans l'attentat



(Suite de la première page.)

Les militaires français, toujours installés dans l'ancien territoire d'outre-mer, ne sont en principe pas chargés de la sécurité interne. Ils ont pour seule mission la défense des frontières et la coopération, en échange des facilités accordées à la plus grande base française de la zone.

Cette fois, une charge explosive a été placée dans le café *L'historil* devenu le principal rendez-vous de la capitale, en face de l'ancien Palmier en zinc, sur l'ancienne place Ménélik. De nombreux corps n'ont pu être identifiés tant la déflagration a été violente. Les forces de sécurité ont immédiatement bouclé la place où, selon les autorités, *« de nombreux Djiboutiens sont allés serrer spontanément la main des Français pour leur témoigner qu'il n'y a pas de ressentiment contre eux »*. Le ministre de l'intérieur, M. Youssouf Ali Chirdon, est accouru sur les lieux en même temps que l'ambassadeur de France, M. Robert Thomas.

Une autre explosion avait endommagé en janvier 1986 un local du Rassemblement populaire pour le progrès (RPR), le parti unique, à la veille d'une conférence à Djibouti des chefs d'Etat membres de l'IGAAD (Autorité intergouvernementale de lutte contre la sécheresse et pour le développement) qui réunit les dirigeants djiboutiens, éthiopiens, kényans, ougandais, somaliens et soudanais et de nombreuses organisations internationales. Coïncidence ou non ?

« Dénoncer » la collaboration

L'attentat de mercredi a eu lieu le jour même où s'achevait dans la capitale une conférence des bailleurs de fonds de l'IGAAD. Les terroristes ont sans doute choisi cette date pour donner à leur acte un retentissement international, mais l'opinion prévaut parmi la communauté française que leur but essentiel était de *« dénoncer »* la collaboration entre Paris et le régime en place.

De source policière à Djibouti, on indiquait, jeudi matin, que l'attentat pourrait être l'œuvre d'opposants liés à M. Aden Robleh Awaleh.

Après avoir milité pour l'indépendance au sein d'un Front de libération de la Côte des Somalis (FLCS), cet homme estimait trop petite la place qu'on lui faisait dans le partage du pouvoir. Il avait donné sa démission de ministre du commerce et des transports le 20 août 1986 et annoncé sa décision d'organiser *« une opposition forte à l'extérieur du pays »*. Après un séjour en France, il s'était rendu en Ethiopie, refuge traditionnel des adversaires du président Hassan Gouled Aptidon. Celui-ci briguera un second mandat de six ans, le 24 avril prochain, lors d'un scrutin sans surprise, également destiné à renouveler l'Assemblée nationale, fermée à toute opposition.

Lors d'une tournée en océan Indien, au mois d'octobre 1986, M. Jacques Chirac avait rendu visite à M. Gouled Aptidon, considéré comme un partenaire solide. Il y a un mois, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, avait signé à Djibouti une convention portant sur une rallonge budgétaire de 82 millions de francs. Grâce à l'aide française, une population, essentiellement musulmane, de quelque quatre cent mille habitants bénéficie d'un niveau de vie, et d'une couverture sanitaire sans équivalents dans la région.

A Paris, jeudi matin, on préparait les messages de condoléances sans se prononcer sur les différentes hypothèses possibles. Sans même exclure la possibilité d'une « filière libyenne » par laquelle le colonel Kadhafi chercherait à prendre, là où il le peut, une revanche sur ses revers au Tchad. Bref, on hésitait entre une affaire intérieure et une action essentiellement antifrançaise. Mais il se peut que les deux se confondent.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

3 800 militaires français en vertu des accords de 1977

Dès son accession à l'indépendance, la République de Djibouti a signé avec la France, en juin 1977, un accord de défense, qui donne à celle-ci le bénéfice d'un point d'appui permanent, et un accord d'assistance militaire technique, qui permet à la France de fournir des matériels et un encadrement (officiers et sous-officiers) pour la formation des personnels militaires locaux.

Au total, toutes armées confondues, la France maintient à Djibouti environ trois mille huit cents personnes. En outre, la flotte française en mer Rouge et dans l'océan Indien est autorisée à y faire relâcher ses navires et atterrir ses avions de patrouille maritime. D'autre part, dans le cadre de l'assistance technique, la France livre, en moyenne, chaque année, pour 120 millions de francs de matériels, et son aide en encadrement, pour l'organisation des stages de formation militaire, est estimée à 90 millions de francs.

Lors de son récent passage à Djibouti, au début de mars, le ministre français de la défense, M. André Giraud, a souhaité un renfort des moyens de la base, notamment en remplaçant les avions de chasse Mirage III-C, de conception ancienne, par de nouveaux Mirage F-1 et en remenant à Djibouti, d'où elle les avait rapatriés en France, des hélicoptères de l'armée de terre. On compte actuellement à Djibouti onze Mirage III-C et treize hélicoptères.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Solde migratoire déficitaire en 1986

Johannesburg *(AFP)*. – Plus de 13 000 personnes ont quitté l'Afrique du Sud en 1986, alors que 6 994 étrangers seulement venaient s'y établir, a-t-on appris le mercredi 18 mars de source officielle.

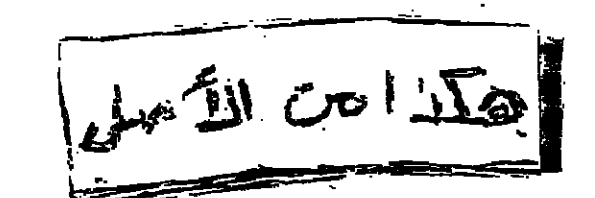
Ces chiffres, publiés par le Service statistique central (CSS), révèlent un renversement de tendance complet par rapport à 1985, année où le solde migratoire avait été de 5 883 en faveur des arrivées.

Le plus inquiétant, expliquent les économistes, est que, sur ce total de 13 711 départs enregistrés l'an dernier, on dénombrait 2 273 personnes hautement qualifiées, dont 449 ingénieurs (469 en 1985), 288 comptables (140 en 1985) et 97 docteurs et dentistes.

Selon le directeur de l'Association sud-africaine des ingénieurs, M. Colin Spence, ces départs ne se sont pas encore vraiment fait sentir en raison de la récession qui a frappé l'économie nationale.

Plus grave encore, selon les experts, est la chute impressionnante (50 % par rapport aux chiffres d'il y a cinq ans) du nombre des étudiants dans certaines universités.

Nombreux au sein de la communauté blanche (environ 4,8 millions de personnes) sont les Sud-Africains qui envisagent de s'établir à l'étranger sans avoir encore pris de décision. Plusieurs centaines de milliers d'entre eux sont d'ailleurs titulaires d'un passeport étranger, en particulier britannique.



هكذا من الأصل

Vu de Toulouse

La toile d'araignée des réseaux barristes

TOULOUSE
de notre correspondant

Dans un petit bureau modestement meublé d'un immeuble bourgeois du centre de Toulouse, le téléphone sonne pour la énième fois. « *Salut toi !* », laisse tomber M. Serge Didier, visiblement ravi. Puis, après un bref silence et masquant le micro du combiné : « *C'est Sylvie Dumaine, l'homme de confiance de Raymond Barre.* » Le jeune avocat toulousain, membre du bureau politique du Parti républicain, savoure sa formule : « *Oui, tout est prêt. Les voitures sont prévues. Tout se passera bien* », ajoute-t-il à l'intention de son interlocutrice.

Chargé de mission régional pour l'association Réalisme, efficacité, espérance, liberté (REEL), présidée par M. Charles Millon, député (PR) de l'Ain, M. Didier est l'homme par qui transitent les consignes parisiennes, celui qui s'affirme comme le nœud, en Midi-Pyrénées, de la toile d'araignée barriste. Mais il se veut d'abord à l'écoute de la région, comme une sorte d'oreille chargée de détecter le moindre mouvement au sein de la caste politique. Surtout pas un chef. Dans la nébuleuse qui gravite autour de l'ancien premier ministre, on reste allergique à toute hiérarchie.
Et puis il faut ménager les susceptibilités provinciales promptes à s'enflammer dans cette nouvelle course au diplôme de bonne conduite politique.

On l'a dit et répété, M. Raymond Barre n'a pas de parti. Mais il peut compter, dans la région Midi-Pyrénées, sur une vingtaine d'associations. Quatre pour le seul département de la Haute-Garonne, trois dans le Tarn. Seul le Lot n'est pas encore couvert, même si un homme comme M. Pierre Mas (UDF), conseiller général et conseiller régionale depuis 1986, ne cache pas ses sympathies pour le député du Rhône. Les barristes cultivent le terrain associatif, s'installent sans bruit dans les clubs de réflexion. Du groupe de femmes aux cercles d'études, ils ne négligent aucune opportunité.

« *Ce qui nous intéresse, c'est d'aider des équipes dans les communes pour préparer les municipales et, éventuellement, les présidentielles* », expliquent M. Michel Valdiguié, créateur de CEP 2 000, le premier club politique de la région. Affichant 1 500 membres, ce club, affilié bien entendu à REEL, constitue un excellent relais de la pensée barriste. « *Nous ne sommes pas une mafia ou je ne sais quelle armée occulte* », ajoute le maire adjoint de Toulouse par ailleurs membre du CDS. Lieu de débats, de conférences, qui témoignent d'une certaine ouverture d'esprit au-delà même des familles de l'actuelle majorité, CEP 2 000 n'a effectivement rien d'un régiment.

Des airs de complot

M. Pierre Montastruc, député de la Haute-Garonne depuis 1986, fait, lui, dans la discrétion. Cet apparenté CDS nommé coordonnateur politique pour le département, travaille en coulisse. Un silencieux que cet élu du Comminges qui donne à son action des airs de complot permanent. En fait, chaque département compte désormais un coordonnateur, véritable gardien des Ecritures. Des hommes sûrs, choisis pour leur expérience, leur connaissance du terrain, des notables souvent, qui donnent à cet ersatz d'organisation un parfum de vieille France.

M. Pierre Bleuler (UDF), dont l'acharnement à se faire élire député a finalement triomphé des électeurs en 1986, est l'un de ces hommes. Maire de Lannemezan, ce Haut-Pyrénéen porte désormais les couleurs de la maison Barre dans un département qui compte deux associations affiliées à REEL. Même chose dans le Gers pour M. Henri Thomas, conseiller général et conseiller régional UDF depuis 1986. Et comment ne pas mentionner l'Aveyron, dont les deux figures de proue de l'UDF, M. Jean Puech, président du conseil général, et M. Jean Briane, député, se disputent le brevet du meilleur barriste en terre rouergate ?

« *On s'appuie trop sur les notables* », regrette pourtant un adhérent direct de l'UDF. Le maillage régional est encore inégal. Est-ce donc vraiment pour la forme que M. Barre fera une visite, annoncée comme privée, en Tarn-et-Garonne ? Mais le *mashmallow* (1) glouton que sécrète le barrisme niche déjà confortablement dans les partis. Ainsi, en Haute-Garonne, la fédération du PR serait-elle déjà barriste à 70 % ! Ailleurs, le mouvement marque également des points, comme dans le Tarn, où M. Raymond Barre se rendra.

Outre les quelques centaines de sympathisants dans les clubs et un réseau d'élus locaux gagnés à la cause, les barristes disposent d'un atout maître : M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, dont le député de Lyon dit en privé le plus grand bien. M. Baudis ne cache pas son admiration pour l'ancien premier ministre : « *C'est quelqu'un en qui j'ai confiance pour faire face aux problèmes posés par la crise.* »

Le maire de Toulouse et président du conseil régional depuis 1986 récuse certes tout engagement partisan. Mais cela ne l'empêche pas de suivre avec attention les reclassements de la majorité. « *Dominique Baudis est tenu informé de nos activités* », livre comme une confidence tel barriste du cru. On s'en doutait ! Mais M. Baudis laisse dire et voit venir. *Il a su asseoir son pouvoir* sur Toulouse et sur la région, une stratégie politique qui ne doit pas déplaire aux contempteurs du « microcosme ». Cette rente de situation pourrait bien, le moment venu, devenir payante pour l'élu de la région et pour le candidat à l'Elysée.

GÉRARD VALLÈS.

(1) Boule de gomme d'origine américaine, devenue vedette de dessins animés pour enfants. Le *mashmallow*, à la télévision, dévore des fantômes.



Une journée « républicaine » dans le Tarn-et-Garonne

M. Jacques Chirac défend l'institution des maîtres-directeurs

MONTAUBAN
de notre envoyé spécial

Après un an de cohabitation restreinte à Paris, M. Jacques Chirac s'est livré, le mercredi 18 mars, dans le Tarn-et-Garonne, à une petite expérience de cohabitation généralisée. Invité de longue date par le maire d'Albias, M. Battut (RPR), à inaugurer une école primaire à laquelle la municipalité a donné le nom de Georges Pompidou, le premier ministre a passé la fin de l'après-midi et la soirée avec une gamme complète des élus du département, – à l'exception des communistes, – de M. Jean Bonhomme, député RPR, à M. Hubert Gouze, député socialiste, maire de Montauban, en n'ayant garde d'oublier M. Jean-Michel Baylet, sénateur, radical de gauche, président du conseil général.

A Albias, petite commune proche de Montauban, M. Chirac disposait, dans le gymnase où il a pris la parole, d'un auditoire d'un millier de partisans, qui auraient volontiers applaudi un discours de campagne. *Quelques dizaines de manifestants* de la coordination des instituteurs de Tarn-et-Garonne hostiles au décret sur le maître-directeur avaient tâté de l'ardeur militante des invités du maire, avec lesquels une brève empoignade les avait mis aux prises un peu avant l'arrivée de M. Chirac. Aussi celui-ci a-t-il été vigoureusement applaudi lorsqu'il a affirmé que le gouvernement « *ne se laissera pas détourner de sa route par les réactions que l'on a pu enregistrer ici ou là* » au sujet de l'institution des maîtres-directeurs. Ces réactions ne paraissent pas au premier ministre « *inspirées par le souci de l'efficacité de l'école publique ou de l'intérêt de nos enfants* ».

Selon M. Chirac, en effet, si l'on peut comprendre qu'un certain nombre d'instituteurs soient « *inquiets* » de cette innovation, il s'agit d'une décision qui « *ne remet en rien en cause leur indépendance et qui est dans leur vocation* ». L'institution du maître-directeur doit permettre que les écoles soient « *mieux gérées, avec plus d'efficacité et de cohérence, dans l'intérêt même de nos enfants* », a déclaré M. Chirac. Le premier ministre, soulignant l'« *importance de l'enseignement primaire* » dans la formation, a indiqué que le projet de loi sur le développement des enseignements artistiques dont il avait annoncé l'élaboration au début de l'année sera prêt avant la fin de 1987.

Accueilli ensuite à Montauban par M. Gouze, qui lui a présenté une série de demandes relatives au développement de la ville et aux moyens de communication, le premier ministre, sensible à l'accueil « *républicain* » qui lui était réservé, a apporté des réponses favorables.

Il a souligné notamment que le développement de la région Midi-Pyrénées devait se faire de façon équilibrée afin que la capitale régionale, Toulouse, ne soit pas la seule à en profiter. Il a indiqué que le prochain comité interministériel d'aménagement du territoire, prévu pour la fin du mois d'avril, étudiera l'aménagement de la nationale 20 à deux fois deux voies sur le tronçon Limoges-Montauban. Il s'est engagé à « *attirer l'attention* » du ministre de l'éducation sur la création d'un institut universitaire de technologie. Il a assuré le maire que la direction des travaux du génie de l'armée de terre restera à Montauban et que le ministre de la santé était prêt à subventionner à 40 % l'installation d'un scanographe au centre hospitalier de la ville.

Le premier ministre a dialogué ensuite au marché-gare de Montauban avec environ 400 représentants de l'activité économique du département. Les agriculteurs se sont taillé la part principale dans les questions de l'auditoire et dans les réponses du premier ministre, mais celui-ci, qui était entouré de M. Georges Chavannes, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, de Mᵉ Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, de Mᵐᵉ Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et de M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, a traité également d'autres sujets.

Il a notamment répété que la priorité du gouvernement était de rembourser la dette et de lutter contre l'inflation afin que la France se prépare, « *comme un athlète, en s'imposant certaines contraintes* », à l'ouverture du marché unique européen en 1992.

Le soir, à Bressols, près de Montauban, le premier ministre a présidé un « dîner républicain » qui associait les élus du département et les représentants des autorités de l'Etat et des « forces vives ». Six cents personnes environ au total, parmi lesquelles une centaine de militants RPR qui ont dû se borner à applaudir brièvement le premier ministre à son entrée dans la salle.

M. Chirac qui venait de s'entretenir pendant une demi-heure avec M. Baylet, a à la fin du dîner assuré ses hôtes qu'il n'oublierait pas la journée qu'il venait de passer dans le Tarn-et-Garonne. Elle était pour lui exemplaire de « *relations humaines plus positives et plus efficaces que celles qui résultent d'un comportement sectaire* ». Le premier ministre n'a oublié personne dans ses remerciements et s'est borné à un propos politique allusif en affirmant que l'amélioration de la situation économique du pays suppose « *un peu de rigueur, un peu de fermeté, de la durée et de la continuité dans l'action* ».

PATRICK JARREAU.

● **Précision sur l'« Etat-Chirac ».** – Un « mastic » a rendu incompréhensible un court passage de notre article consacré aux nominations dans la haute fonction publique, paru dans *le Monde* du 19 mars. Il fallait lire, concernant les directeurs d'administration centrale : « *Au nombre de cent soixante-huit, en mettant à part la trentaine de directeurs ou assimilés dépendant du ministère de la défense, quatre-vingt-un nouveaux directeurs ont été nommés depuis le 16 mars 1986 (...).* »

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, *au palais de l'Elysée, le mercredi* 18 mars 1987.

A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **LA DURÉE ET L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail.

Ce projet de loi, qui constitue un élément important de la politique du gouvernement en faveur de l'emploi, reprend le texte voté par le Parlement en décembre dernier dans le cadre de la loi portant diverses mesures d'ordre social et déclaré non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel pour un motif de procédure.

Ce projet de loi sera discuté lors de la prochaine session du Parlement.

● **CONTRATS D'ENGAGEMENT MARITIME A DURÉE DÉTERMINÉE**

Le secrétaire d'Etat à la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime et relative aux contrats d'engagement maritime à durée déterminée.

Le projet de loi étend au personnel navigant des entreprises d'armement maritime, en tenant compte de leurs particularités, les mesures prévues par l'ordonnance du 11 août 1986 modifiant les dispositions du code du travail relatives au contrat à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel.

Les compagnies maritimes françaises pourront ainsi mieux adapter à leurs conditions d'activité les modalités d'embauche de leur personnel, sans remettre en cause les *garanties dont bénéficie celui-ci.*

● **MESURES EN FAVEUR DES CHOMEURS DE LONGUE DURÉE**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres une communication sur les mesures en faveur des chômeurs de longue durée.

A la suite de ses rencontres avec les organisations syndicales, le premier ministre a souhaité qu'un programme soit établi en faveur des chômeurs de longue durée. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a exposé au conseil des ministres les mesures arrêtées en ce sens, qui visent quatre objectifs principaux.

1) **Prévenir le chômage de longue durée.** – Le bénéfice des contrats de conversion sera étendu aux salariés des entreprises en redressement judiciaire ou en liquidation de biens.

Après l'accord des partenaires sociaux d'octobre 1986 et la loi du 30 décembre dernier, tous les salariés licenciés, et non plus seulement un tiers d'entre eux, bénéficieront de mesures de reclassement, lorsque cette disposition aura été approuvée par le Parlement.

2) **Favoriser l'embauche des chômeurs de longue durée.** – L'Etat prendra en charge la formation et, pendant un an, l'exonération des cotisations sociales pour les chômeurs de longue durée embauchés en entreprise. Les contrats de réinsertion ainsi conclus seront d'au moins deux ans. Les intéressés seront rémunérés au moins au SMIC.

Toutes les entreprises qui embaucheront un chômeur de longue durée, jeune ou adulte sortant d'un stage, bénéficieront d'une exonération de 50 % de leurs charges sociales pendant un an.

Parallèlement, les chômeurs de longue durée pourront être employés par les collectivités locales et les associations grâce aux programmes d'insertion locale (PIL) et aux exonérations fiscales et sociales dont bénéficient les associations intermédiaires.

3) **Mieux former les chômeurs de longue durée pour faciliter leur réinsertion.** – L'Etat prendra à sa charge la rémunération et la formation des chômeurs de longue durée qui seront formés en entreprise grâce à des stages de réinsertion de cinq mois.

Les autres stages de formation seront rénovés et développés.

4) **Améliorer leur indemnisation.** – Le délai de carence de quatre mois qui, pour les chômeurs en fin de droits, sépare l'indemnisation par l'UNEDIC de la prise en charge par l'Etat sera supprimé.

L'allocation versée par l'Etat aux chômeurs de longue durée âgés sera revalorisée.

La plupart de ces mesures feront l'objet d'un projet de loi qui sera examiné lors d'un prochain conseil des ministres. (*Lire page 33.*)



Politique

Les socialistes et le bilan de l'action gouvernementale

M. Fabius à l'université de Nanterre

Le libéralisme, « escroquerie intellectuelle »

« On croit rêver. Vous faites des promesses comme tout homme politique dans l'opposition. On a l'impression que vous n'avez jamais été au pouvoir. Comment voulez-vous être crédible ?

Si j'avais des difficultés à savoir ce qu'est la démagogie, la question qui vient d'être posée me permet de mieux le comprendre. »

Le ton est donné au débat sans concession qui a opposé le mercredi 18 mars, M. Laurent Fabius, invité par le Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS), à un bon millier d'étudiants de l'université de Nanterre. D'un côté, un amphithéâtre plein à craquer et peu disposé à lui faire des cadeaux : la baisse des budgets universitaires, les TUC qui se transforment en SMIC au rabais pour les jeunes, l'abandon de l'objectif de *« rupture avec le capitalisme »*, les expulsions de Basques, les immigrés renvoyés dans leur pays, la Nouvelle-Calédonie, tout y passe.

De l'autre, un Laurent Fabius pugnace, ne cédant pas un pouce de terrain à ses contradicteurs. *« En politique,* lance-t-il, *on ne peut jouer au tout ou rien. Vous avez été insatisfaits. D'accord. Mais si tout n'a pas été fait en cinq ans, il ne faut pas pour autant annuler tout ce qui a été fait et qui est considérable. »* Et de dénoncer dans la foulée cette *« escroquerie intellectuelle »* que représente le mot de libéralisme. *« Où est la liberté ?* interroge l'ancien premier ministre sous les applaudissements. *Où est la liberté pour le journaliste de TF 1 qui sera renvoyé parce qu'il ne partagera pas les opinions politiques de ses futurs patrons ? »...*

Ce débat, beaucoup moins policé que celui auquel il a participé à Siences-Po au début de la semaine (*le Monde* du 18 mars), aura, en outre, fourni à M. Fabius l'occasion de préciser les contours d'une politique universitaire qui permettrait, selon lui, d'aller vers le doublement nécessaire du nombre des étudiants : création d'une trentaine de nouveaux premiers cycles, dans des villes moyennes, utilisation plus souple des locaux universitaires, rénovation des filières et des contenus permettant d'accueillir davantage de bacheliers des séries B, G et F, refonte de la politique sociale d'aide aux étudiants, augmentation du personnel enseignant, ne serait-ce que pour anticiper les nombreux départs à la retraite des années 1995-2000.

Mais, s'il faut jouer sur tous les registres, précise M. Fabius, *« on ne peut adopter une loi uniforme sans différencier les possibilités d'application sur le terrain »*, notamment en multipliant les formules de contractualisation entre les universités, l'Etat et les collectivités locales.

M. Bérégovoy à HEC

On ne peut jouer au ping-pong avec les entreprises

Un ancien ministre socialiste de l'économie face aux futurs jeunes cadres des entreprises capitalistes. Un homme, M. Pierre Bérégovoy, qui n'a gravi les échelles du savoir que grâce à la formation permanente, face à des étudiants qui ont réussi l'un des plus difficiles concours de sélection de la « méritocratie » à la française, celui d'HEC. Le débat aurait pu être mordant. Mais ces jeunes gens sont trop bien élevés, trop respectueux devant les anciens (et futurs ?) dirigeants du pays. Ceux qui vont bientôt participer à l'animation de l'économie ne veulent parler que politique ; l'homme politique n'aurait voulu parler qu'économie...

Grâce à la gentillesse de ses questionneurs, réunis le mardi 17 mars, par les élèves d'HEC, M. Bérégovoy a pu tout à loisir roder ses réponses avant son « Heure de vérité » du 1er avril. Un peu de politique puisqu'ils y tenaient tant. A-t-il envie d'une entrée triomphale à Matignon ? *« Je ne brigue rien* (quelques sifflets ironiques dans la salle). *Il faudrait qu'un président de la République me nomme et que je dispose d'une majorité à l'Assemblée. Nous n'en sommes pas encore là ; mais je ne dis pas que c'est impossible. »* Comment le PS peut-il avoir une majorité à l'Assemblée ? *« Nous sommes sous la Ve République, l'acte politique majeur, c'est l'élection du président de la République ; c'est lui qui a généralement défini la majorité appelée à gouverner. Après il faut que le président dispose d'un parti ayant vocation à être majoritaire ; c'est le cas du PS. »*

Un peu de politique étrangère. Les propositions de M. Gorbatchev ? Il faut aller au-delà du débat sur l'« option zéro » : *« Il peut proposer aux deux Allemagnes leur réunification moyennant la neutralisation ; il faut donc accrocher l'Allemagne fédérale à l'Europe occidentale, et donc unir celle-ci autour des attributs de tout Etat : la monnaie et la défense. »* D'où la présence de M. Bérégovoy, mercredi, à Bonn avec MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt pour une réunion du comité pour l'union monétaire de l'Europe.

Un peu d'économie puisque le dirigeant socialiste voulait faire comprendre à son auditoire que le PS avait, au gouvernement, compris que la *« liberté »* ne devait pas *« s'arrêter aux portes de la gestion des entreprises »* et que le problème des nationalisations ne pouvait plus *« se poser dans les mêmes termes qu'avant 1981 »*, car *« on ne peut pas jouer au ping-pong avec les entreprises »*. Mais la différence entre le libéralisme, *« dévoiement du beau mot de liberté »*, et le socialisme de M. Bérégovoy c'est que celui-ci permet à *« l'intérêt de tous de prévaloir sur l'intérêt de quelques-uns »*. A sa probable surprise, l'ancien ministre a pu constater que ce message-là passait très bien auprès de son public d'un soir. Le PS aurait-il gagné la bataille idéologique chez les futurs cadres dirigeants des entreprises ?

Th. B.

Le Conseil national de la gauche s'inquiète des menaces contre la protection sociale

Le Conseil national de la gauche et des forces de progrès, créé le 12 novembre 1986 à l'initiative de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a tenu sa deuxième réunion, le mercredi 18 mars. Composé pour un peu plus de la moitié par des dirigeants du PS, ce conseil réunit, pour l'autre moitié, des personnalités représentant diverses tendances, des dirigeants du MRG ainsi que des personnalités représentant de mouvements ou tendances qui sont autant de « compagnons de route » potentiels du PS.

Destiné à relancer une dynamique de gauche, ce conseil ne s'était, en fait, plus manifesté après sa création, ni à l'occasion des mouvements étudiants, ni à l'occasion des grèves de l'hiver. C'est pourquoi, dans la mesure où ses membres souhaitaient qu'il continue à exister, le conseil devait s'en donner les moyens.

Cette préoccupation s'exprime par la création d'un secrétariat restreint, destiné à réagir rapidement à l'actualité. Il est composé de MM. Jean-Michel Baylet, Jean-Louis Delecourt, Henri Fiszbin, Brice Lalonde, Georges Sarre, Olivier Stirn.

Sur le fond le conseil a exprimé, selon M. Jospin, une *« grande inquiétude »* sur l'évolution du chômage. Il a demandé *« solennellement »* au gouvernement d'abandonner le projet en cours de réforme du code de la nationalité. Il s'est préoccupé des intentions prêtées au gouvernement en matière de protection sociale.

M. Jospin a également indiqué que les membres du conseil envisagent de lancer *« une grande discussion »* sur les perspectives qui s'ouvrent à la France, de mener, en somme, une réflexion à l'horizon de *« quinze ou vingt ans »*.

Le Conseil national de la gauche a également réaffirmé sa volonté d'élargissement à des personnalités scientifiques, littéraires, etc. Il a également fait le point sur les conseils départementaux, dont une vingtaine sont créés ou en cours de création.

Enfin, entre ses réunions, qui devront être *« régulières »*, afin de *« permettre la concertation »*, le conseil n'aura pas de président. Le principe de la présidence tournante sera appliquée à chaque réunion.

● **La réécriture de la déclaration de principe du PS. —** Le bureau exécutif du PS a évoqué, le mercredi 18 mars, la question de la réécriture de la déclaration de principe du PS (*le Monde* du 14 mars). L'objectif est maintenant d'arriver à un texte commun à tous les socialistes, car il n'est pas possible pour eux, ont jugé plusieurs intervants, de se rassembler sur la stratégie (ce qu'ils ont fait en signant la motion de synthèse) sans se rassembler sur les principes et la théorie. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a demandé que le congrès de Lille, qui doit être un congrès de rassemblement, ne soit pas détourné par des disputes sur la déclaration de principe.

Selon BVA

M. Mitterrand en hausse

Un léger redressement de l'image de la cohabitation dans l'opinion et de la cote de popularité de ses principaux acteurs est perceptible dans le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 19 mars, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1). Le jugement sur la coexistence entre MM. Mitterrand et Chirac est certes toujours négatif, mais 49 % des personnes interrogées (au lieu de 53 % en février) considèrent qu'il s'agit d'une *« mauvaise chose »* pour la France et 33 % (au lieu de 29 %) estiment le contraire. Avec 55 % d'avis en sa faveur, le président de la République enregistre, pour sa part, une hausse de trois points par rapport au mois dernier et 32 % des consultés (au lieu de 35 %) se déclarent mécontents de lui. La cote de popularité du premier ministre reste stable ou presque : 39 % des sondés (au lieu de 40 %) émettent une opinion négative sur ce dernier mais 48 % — comme le mois précédent — expriment un avis favorable. Enfin, l'opinion publique apparaît un peu moins sévère sur la façon dont la France est gouvernée. 64 % des Français (au lieu de 68 % en février) se déclarent mécontents de la politique suivie, 26 % (au lieu de 22 %) en sont satisfaits.

(1) Sondage effectué du 27 février au 5 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1002 personnes.

Le débat interne dans les Bouches-du-Rhône

Le ralliement de M. Sanmarco au courant Chevènement ne menace pas M. Pezet

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'annonce d'un ralliement de Mme Edmonde Charles-Roux et du député mitterrandiste Philippe Sanmarco et de plusieurs de ses amis au courant Socialisme et République (ex-CERES), animé par M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 19 mars), a changé la face du combat que se livrent depuis plusieurs mois, les defferristes et les pezetistes regroupés autour du député Michel Pezet, homme fort de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Les amis de celui-ci estiment avoir remporté une *« victoire »* tandis que M. Sanmarco, jusqu'ici chef de file de la minorité defferriste, se dit victime d'une *« tromperie »* de la part des responsables nationaux du parti et justifie son initiative par une *« question de dignité politique »*.

Le départ du carré des fidèles de M. Sanmarco ne compromet pas, au demeurant, la majorité confortable dont dispose M. Pezet dans la fédération et laisse le champ libre à ce dernier.

Mais un accord devra intervenir au plan national pour déterminer la nouvelle représentativité du courant Chevènement, précédemment marginal dans les Bouches-du-Rhône avec, seulement, 2 % d'adhérents.

Une quinzaine d'amis de M. Sanmarco ont, pour le moment, épousé la démarche de leur chef de file. Parmi eux figurent plusieurs secrétaires d'importantes sections comme M. Jean Bonat, adjoint au maire de Marseille et conseiller général, MM. Marius Masse et René Olmetta, anciens députés ou M. Henri d'Attilio, maire de Chateauneuf-les-Martigues. *« Nous restons plus que jamais mitterrandistes »* affirme M. Sanmarco, tandis que Mme Edmonde Charles-Roux justifie également son choix par des raisons d'*« honneur »*.

Le problème de la nouvelle représentativité de Socialisme et République dans les Bouches-du-Rhône s'avère aussi difficile à résoudre que celui posé précédemment par la répartition des postes entre defferristes et pezetistes. *« Si l'on tente à nouveau de nous laminer* prévient M. Sanmarco, *la synthèse ne sera pas appliquée dans les Bouches-du-Rhône, et Socialisme et République refusera de désigner ses représentants lors du congrès. »*

G. P.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE s/saisie immob. Palais de Justice EVRY (91), rue des Mazières, le MARDI 31 MARS 1987, à 14 heures
UN TERRAIN BOISÉ à GOMETZ-LE-CHATEL (91)
lieudit LA PLAINE-DE-GRIVERY, cad. Sect. C nº 202. Superf. 4200 m² – 17, Sente rurale
Mise à Prix : 15 000 F
S'adr. SCP VASLOT, BOURGEOIS, VIALA, 61, r. St-Spire à CORBEIL – Tél. : 64-96-24-68 – Au Greffe du T.G.I. d'EVRY, Palais de Just. où le cahier des charges est déposé.

VENTE s/saisie immob. Palais de Justice BOBIGNY, Mardi 31 Mars 1987, à 13 h 30
APPARTEMENT de 2 P. princ.
1er étage, Bâtiment B
à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
18, avenue de Livry
Mise à Prix : 70 000 F
S'adr. Me M. AYOUN, av. à Paris (17e) 124, bd Malesherbes – Tél. 46-22-47-02
Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat à PANTIN, 28, rue Scandicci – Tél. 48-43-75-32.

SERVICE DES DOMAINES
VENTES AUX ENCHÈRES AVEC OFFRES ÉCRITES
Salle des ventes des Domaines – 17, rue Scribe à PARIS 9e

1re QUINZAINE AVRIL 1987
– JEUDI 2 AVRIL – 14 h
VITRINES CHÊNE XIXe
Actions anciennes
– MARDI 7 AVRIL – 14 h
Livres, timbres
– MERCREDI 8 AVRIL – 14 h
VÉHICULES
– JEUDI 9 AVRIL – 14 h
Mat. informatique, de bureau, machines-outils.
– MERCREDI 15 AVRIL – 14 h 30
BIJOUX OR
RENSEIGNEMENTS : S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (Tél. 42-66-93-46, poste 204).
(Extrait du B.O.A.D.).

VENTE Palais de Just. Paris – Jeudi 26 Mars 1987, à 14 h
PROPRIÉTÉ à CAUMONT (Eure)
appelée « CHATEAU DU MATRÉ », style Louis XIII et ses dépend.
Contenance 15 ha 80 a 78 ca – M. à P. 2 310 000 F
S'adr. Me G. BERNARD, avocat, 37, r. de Lille à Paris (7e), tél. : 42-61-15-45.

Vente sur saisie immobilière, Palais de justice de Bobigny
Le MARDI 31 MARS 1987, à 13 h 30 - EN UN LOT
UN PAVILLON D'HABIT. A VILLEMOMBLE (93)
24, avenue Blanche. - S/sol, rez-de-ch., 1er ét., gar., jard. Sup. 505 m2
M. à Px 150 000 F – S'adresser Me Maurice AYOUN, avocat, 124, bd Malesherbes, Paris-17e. Tél. 46-22-47-02
Me Janine PIETRUSZYNSKI, avocat à Pantin, 28, rue Scandicci. Tél. 48-43-75-32.

Vente s/sais. Pal. Just. Bobigny (93) – Mardi 31 Mars 1987 à 13 h 30
APPARTEMENT Type 3 PCES à **LIVRY-GARGAN** (93190)
52-56, av. A.-Briand – Bât. C – 2e ét. avec CAVE et EMPLACEM. de GARAGE
M. à Px : 150 000 F S'ad. Me R. ETIENNE (SCP ETIENNE et WARET-ETIENNE) Avocat associé. Tél. : 48-54-90-87
11, r. Gal-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110), Me R. BOISSEL, avocat, 15, rue Sainte-Anne à Paris 1er. Tél. : 42-61-01-89.

VENTE sur saisie au Palais de Justice à PARIS, JEUDI 9 AVRIL 1987, à 14 heures – EN DEUX LOTS, dépendant de l'immeuble
4, RUE LAMBLARDIE – PARIS (12e)
et 11, PLACE FELIX-ÉBOUÉ
1er lot – **APPARTEMENT de 5 P. PRINC. – 2e étg. s/rue**
2e lot – **APPARTEMENT de 5 P. PRINC. – 5e étg. s/rue**
M. à P. : 200 000 F, chaq. S'adr. Me Georges LAURIN, avocat poursuivant, 10, rue de l'Isly 75008 PARIS. – Tél. : 45-22-31-26 – Au Greffe des criées du T.G.I. de PARIS, Palais de Justice où le cahier des charges est déposé.
Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de Créteil, le JEUDI 2 AVRIL 1987, à 9 h 30
PAVILLON A CRÉTEIL (94)
8, rue de Plaisance
élevé sur cave, d'un rez-de-chaussée divisé en quatre pièces, chambre mansardée au-dessus, SUR TERRAIN DE 392 m2
MISE A PRIX : 330 000 F
S'adresser à Me Olivier FOUCHE, avocat au barreau du Val-de-Marne, 29, square Edison, 94000 CRÉTEIL. Tél. : 43-39-07-99.

Vte s/lic. Palais Just. Bobigny (93) – Mardi 24 mars 1987 à 14 heures
PROPRIÉTÉ A VILLEMOMBLE (93250)
18, RUE ROBERT-JUMEL, comprenant MAISON D'HABIT. élevée sur sous-sol, d'un rez-de-ch. et d'un 1er ét., 2e ét. lambrissé – TERRAIN – Cce 11 ares 91 ca env.
M. à Px 300 000 F – S'adresser Me B. MARSIGNY, avocat associé Tél. : 43-05-67-36
Résidence du Lac, 9 allée du Clos-Gagneur à Noisy-le-Grand (93160), Me G. DANET, avocat, 1, r. Georges-Berger à Paris, 17e. T. 46-22-26-15 – Me J. WUILQUE, avocat, 31, r. de Boudy à Aulnay-sous-Bois (93600). T. 48-66-75-00.

VENTE s/licit. Palais de Justice de Paris – Lundi 30 Mars 1987 à 14 h en 5 LOTS – AVEC FACULTÉ DE RÉUNION DE LA NUE PROPRIÉTÉ
à PARIS 8e – 47, RUE DE COURCELLES, 23, RUE DE MONCEAU
et 3, PLACE DU PERDU, à l'angle de ces trois voies
1er Lot **APPARTEMENT – M. à Px 950 000 F**
6 Pces Ppales – 4e étage – cave – remise rez-de-ch. 2 chambres, 6e étage
2e, 3e, 4e, 5e Lots au 6e étage **4 CHAMBRES**
M. à Px : 16 000 F – 28 000 F – 14 000 F – 24 000 F – S'adresser : Me W. DRIGUEZ, avocat, 6, rue St Philippe-du-Roule à Paris 8e. T. 42-25-13-20 – Me D. TALON, avocat, 20, quai Mégisserie, Paris 1er. Tél. 42-36-59-25.

VENTE sur saisie immobilière, PALAIS de JUSTICE de NANTERRE 179-191, av. Joliot-Curie, JEUDI 2 AVRIL 1987, 14 h – UN LOT
UN PAVILLON à NANTERRE (92)
dans un ensemble immob. sis rue Salvador-Allende, nº 2 à 20, – Allée du Tertre, nº 1 à 3 et 19 à 43 – Square de la Brèche, nº 22 à 40, compr. : UN APPARTEMENT en DUPLEX – Droit à la jouiss. d'une TERRASSE attenante – EMPLACEMENT voiture auto. situé au niveau rez-de-jardin.
MISE A PRIX : 400 000 FRANCS
S'adr. Cabinet de Mes BARON-BONNET, BOUCHERY-OZANNE et REYNAUD-DUPORT, avocats, 12, bd du Sud-Est, 92000 NANTERRE – Tél. : 47-21-49-95 et 47-25-21-13 – Au Greffe du T.G.I. de Nanterre – Sur les lieux pour visiter, les 24 et 27 mars 1987, de 14 h à 15 heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le Jeudi 2 Avril 1987 à 14 heures – En un seul lot
MAISON D'HABITATION à PARIS 18e
Cité Nollez, numéro 33 bis
Savoir : UNE PROPRIÉTÉ sise à PARIS 18e, 33, cité Nollez, mais indiquée comme étant située 33 bis, rue Calmels dans les actes de propriété antérieurs et comprenant UNE MAISON D'HABITATION élevée sur terre-plein d'un rez-de-chaussée avec atelier, une pièce et débarras, d'un étage comprenant : cuisine 3 pièces, grenier perdu au-dessus, petite cour derrière avec w.-c.
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT DAVID, avts, 76, av. de Wagram, PARIS 17e, tél. : 47-66-16-69.

هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Dans l'Ain et en Maine-et-Loire

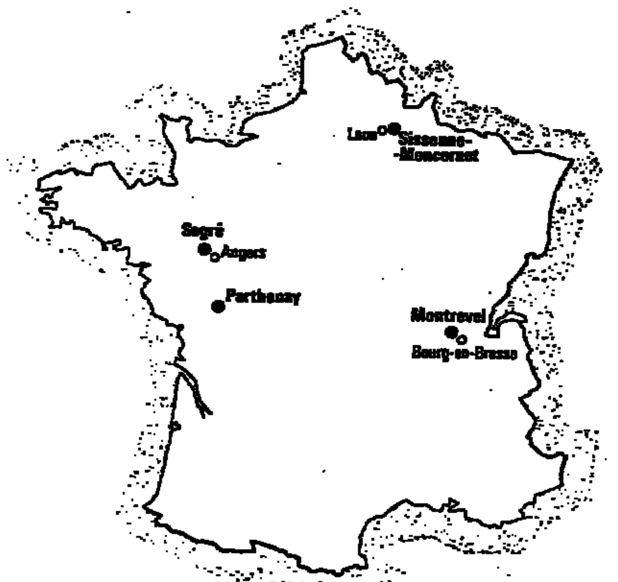
Deux nouveaux sites sont mis à l'étude pour le stockage des déchets nucléaires

Les quatre sites qui vont être étudiés pour un éventuel stockage en profondeur de déchets radioactifs sont aujourd'hui connus. Outre Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) choisi pour son granit et Montcornet-Sissonne (Aisne) pour son argile, on apprend que le choix pour le sel s'est porté sur la Bresse, une couche située à 600 mètres de profondeur sous le secteur compris entre Montrevel et Saint-Trivier, dans l'Ain. Quant au schiste, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a choisi l'anticlinal dit du Lion d'Angers, dans le Maine-et-Loire, un triangle compris entre Combrée, Challain-la-Potherie et Chazé-sur-Argos. Les réactions à l'annonce officielle du choix de l'Aisne pour l'argile (*le Monde* du 14 mars) sont étroitement liées à la situation économique de ces cantons très atteints par le chômage.

La Thiérache résignée

MONTCORNET
de notre envoyé spécial

Les panonceaux vantant le circuit des églises fortifiées de Thiérache disparaissent dès l'entrée du bourg derrière de grands panneaux tentateurs : *« Industriels, décentralisez ! Montcornet vous offre terrains. Facilités d'installation. »* Ces télégrammes de bord de route en forme de suppliques n'ont pas dû échapper aux prospecteurs de l'ANDRA, chargés d'abord de repérer des terrains géologiquement sûrs. Et si, à une couche d'argile parfaitement stable dans le sou-sol, s'ajoutait une grande détresse des hommes en surface, ne serait-ce pas un endroit rêvé pour enfouir ces déchets radioactifs à vie longue, dont personne ne veut ?



« Notre canton détient le record du chômage en Picardie, explique le maire de Rozoy-sur-Serre, M. Maurice Hagouël. *Le quart de la population active de ma commune est au chômage. Un atelier de fabrication de caravanes, qui employaient neuf cent cinquante personnes, n'a plus aujourd'hui que cent cinquante salariés. Et il est menacé de liquidation. »* Le maire de Tavaux (667 habitants), M. Jean Noelanders, dénombre *« cinquante-six chômeurs, et ce n'est pas fini ».*

Comment, dans ces conditions, refuser un projet qui pourrait apporter quelques dizaines d'emplois ? Des vingt-trois maires convoqués, le vendredi 13 mars, à la préfecture de Laon, un seul a osé se cabrer après le film explicatif et le champagne offert aux élus : c'est précisément le maire de ce chef-lieu de canton déshérité, Rozoy-sur-Serre (1 300 habitants). Mais si M. Maurice Hagouël a ainsi bravé l'administration, tout en rendant hommage aux explications techniques des représentants de l'ANDRA, c'est qu'il est une des rares fortes têtes de ce « bassin de l'emploi de Laon » que l'Etat souhaite prendre sous sa protection. Fils d'immigrés juifs de Salonique (Grèce) morts en déportation pendant la dernière guerre, cet agent d'assurances, constamment réélu maire depuis 1965, a choisi de militer au RPR. *« On se rappelle que la Thiérache existe lorsqu'on a besoin d'elle »*, dit-il, en affirmant qu'il est prêt à prendre la tête d'une population inquiète de cette soudaine sollicitude de l'Etat...

« C'est pure démagogie », affirme M. Joseph Braem, maire de Renneval et conseiller général (PS) du canton. *« Le projet n'est pas déraisonnable. Je suis pour. »* Agriculteur d'origine, ancien employé du cabinet d'assurances Hagouël, il est passé du RPR (*« tendance Chaban »*) au PS (*« tendance CERES »*) lorsqu'il a été élu conseiller général en 1982, à la faveur d'une triangulaire. Autre soutien de poids au projet de l'ANDRA : le docteur François Lesein, maire de Sissonne – la ville du fameux camp militaire, – vice-président (UDF) du conseil général de l'Aisne. *« Vieux radical comme beaucoup de médecins de campagne »*, le docteur Lesein n'a pas peur du nucléaire. *« J'ai connu les salles de radioscopie, j'ai même connu les fûts de Seveso transférés d'une boucherie d'Anquilcourt-le-Sart au camp de Sissonne ! Je n'ai qu'une peur, c'est que le centre de stockage ne vienne pas chez nous : quoi de mieux que des militaires pour surveiller des installations de surface ? »* Le docteur Lesein regrette même qu'on ne lui propose que des déchets. Il aurait préféré une belle centrale nucléaire...

Les sereins et les inquiets

Est-ce à dire que tous les élus, sauf un, approuvent plus ou moins le projet de l'ANDRA ? Peu de doute en tout cas pour M. Jean-Claude Lamant, le député (RPR) de la circonscription visée. Bien qu'il ne soit pas géologue (*« Je ne suis qu'un petit prof – PEGC – d'histoire et géographie »*), il admet que le choix du site se tient et il l'accepte, même *« sans enthousiasme »*. Lui au moins a été convoqué à la préfecture, à la différence de son voisin de travée à l'Assemblée nationale, un certain Jean de Gaulle, député des Deux-Sèvres... Même le curé de Montcornet, l'abbé Sylvain Servais, a reçu une lettre de l'ANDRA qui se met à sa *« disposition pour toute information »*.

Restent bien sûr les opposants habituels, comme ces militants des Verts et Amis de la Terre réunis samedi soir à Bucilly pour leur rencontre mensuelle. Ils ont formé un « collectif d'information sur les déchets atomiques », dont le sigle, CiDA, se veut délibérément provocateur.

« Personne qui soit pour »

Mais la plupart des élus – maires, conseillers généraux, parlementaires – sont très hésitants. Si beaucoup se résignent à l'avance au nom de l'emploi ou de l'impossibilité de résister à l'intérêt national, plusieurs ne cachent pas leur inquiétude, voire leur dépit. *« Ils nous font toutes sortes d'histoires pour nos décharges d'ordures ménagères,* explique M. Pierre Rève, agriculteur et maire de Bucy-les-Pierrepont (450 habitants). *Si c'est comme ça, on ne paiera plus les trois millions de centimes par an pour l'incinération. On reprendra les tracteurs pour creuser, comme avant. »*

Quant à M. Marcel Nattier, maire d'Agnicourt-Séchelles (224 habitants), il se déclare résolument contre un centre de stockage dans les parages. *« Je ne connais personne ici qui soit pour »*, affirme-t-il. A commencer par ses fils, qui ont repris l'exploitation de ses 160 hectares. A l'entendre, il préférerait se livrer à l'agriculture biologique *« si les produits étaient payés à leur juste prix »*. Heureux propriétaire d'un ancien moulin sur la Serre, dont il tire aujourd'hui 230 000 kWh par an, il préfère aussi l'électricité hydraulique, *« moins polluante »*. Mais l'ANDRA peut-elle tenir compte de l'avis de ces « petits maires » ? Personne, dans ces confins de Thiérache, n'ose y croire.

ROGER CANS.

TIERS-MONDE

A propos du Comité catholique contre la faim et le développement

Polémique entre « le Figaro » et Mgr Lustiger

Dans un texte qu'il a publié le 18 mars, à l'occasion du carême, dans son bulletin *Paris Notre-Dame*, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, rappelle que *« le CCFD* (Comité catholique contre la faim et pour le développement) *est habilité, par l'épiscopat français, à recevoir le produit des quêtes pendant la période du carême pour des actions en faveur du développement ».*

« Quoi qu'il en soit des réserves et des critiques qui ont pu être exprimées à cet égard, poursuit Mgr Lustiger, *la malveillance qui se traduit par la rumeur ou la calomnie n'est pas acceptable. »*

L'archevêque de Paris exprime son *« estime »* à *« ceux qui, notamment par le CCFD, se mettent au service des peuples les plus démunis, voulant ainsi participer à la mission de l'Eglise dans ce domaine ».* La collecte nationale annuelle du CCFD aura lieu le 5 avril prochain et elle est précédée dans toute la France d'une grande campagne de publicité.

Sous le titre *« Mgr Lustiger relance la polémique »*, *le Figaro* du 19 mars écrit notamment : *« Que le cardinal Lustiger parle de* « malveillance, de rumeur et de calomnie » *en faisant ouvertement référence à certains articles du* Figaro *et du* Figaro-Magazine, *évoquant la dérive du CCFD, est surprenant. La justice a clairement tranché voici quelques semaines et n'a rien constaté de* « diffamatoire » *dans les affirmations de notre journal selon lesquelles le CCFD se comporte en* « allié objectif du communisme » *et* « apporte au tiers-monde la théologie de la libération, le marxisme-léninisme et la lutte des classes ».

JUSTICE

Un nouveau crime contre l'humanité reproché à Klaus Barbie

L'ancien chef de la Gestapo de Lyon devra répondre de l'arrestation et de la déportation de Mme Lesèvre

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Pascal, a rendu, mercredi 18 mars, un arrêt renvoyant Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône, pour y répondre d'un nouveau crime contre l'humanité constitué par sa participation à l'arrestation, puis à la déportation, d'une résistante, Mme Lise Lesèvre.

Membre du réseau Périclès, rattaché au mouvement Combat, Mme Lise Lesèvre, qui est âgée aujourd'hui de plus de quatre-vingts ans, avait été arrêtée le 13 mars 1944 à Lyon. Interrogée et torturée à plusieurs reprises, soit par Barbie lui-même, soit en sa présence, elle devait être déportée le 19 mai 1944 au camp de Ravensbrück, son mari et son fils ayant été eux-mêmes déportés en Allemagne, d'où ils ne sont pas revenus.

Prescription

C'est dans ces conditions que Mme Lesèvre devait dénoncer l'ensemble de ces faits en avril 1985 au juge d'instruction de Lyon, M. Christian Riss, chargé d'instruire l'affaire Barbie. Ce magistrat avait estimé qu'il s'agissait là de crimes de guerre, aujourd'hui prescrits, plus de dix années s'étant écoulées, et non de crimes contre l'humanité, seuls imprescriptibles. La chambre d'accusation de Lyon devait confirmer l'ordonnance du magistrat instructeur.

Mais son arrêt soumis, à la censure de la chambre criminelle devait être cassé. La Cour suprême estima en effet qu'en excluant la qualification de crime contre l'humanité, pour l'ensemble des actes reprochés à Barbie par la plainte de Mme Lesèvre, au seul motif qu'il s'agissait d'une personne ayant appartenu à la Résistance, cette juridiction avait méconnu le sens et la portée de la définition donnée par cette même Cour de cassation des crimes contre l'humanité.

C'est ainsi que la chambre d'accusation de Paris se trouva désignée pour connaître de la plainte de Mme Lesèvre. Elle devait ordonner, pour commencer, un supplément d'information. Au terme de cette mesure d'instruction qu'elle vient d'estimer qu'il existe contre Klaus Barbie des charges suffisantes pour retenir contre lui un crime supplémentaire contre l'humanité, constitué, en occurrence, d'une part par sa participation au meurtre prémédité de Georges et de Jean-Pierre Lesèvre, mari et fils de Lise Lesèvre, morts en déportation, d'autre part, par la déportation de Mme Lesèvre elle-même, *« sans qu'aucune condamnation régulière, au regard des lois et coutumes de la guerre, ait été définitivement prononcée à son encontre ».*

Au cours de cette instruction complémentaire, Mme Lesèvre avait relaté les circonstances de son arrestation, suivie d'un interrogatoire, qui dura dix-neuf jours, au cours duquel elle fut pendue par les poignets, frappée, soumise au supplice de la baignoire. Le 4 mai 1944, elle devait comparaître devant un tribunal où siégeaient des militaires allemands qui la condamnèrent à mort en présence de Barbie, ce qui n'empêcha pas, le 11 mai, un nouvel interrogatoire dans les locaux de la Gestapo de Lyon, où elle fut de nouveau *frappée jusqu'à la perte de connaissance.*

Klaus Barbie, à qui ces faits furent exposés, a nié être l'auteur des sévices, assurant qu'il n'a jamais torturé une femme et n'a gardé aucun souvenir de Mme Lesèvre. Celle-ci, en revanche, l'a reconnu formellement, et sa présence à Lyon, alors qu'il soutient s'être trouvé dans le Jura au moment de ces faits, est établie par un certain nombre de témoignages.

Cependant, l'ancien responsable de la Gestapo lyonnaise n'aura pas à répondre des tortures infligées, que la chambre d'accusation tient pour des crimes de guerre aujourd'hui prescrits. « *Par contre,* dit-elle, *lorsque, après avoir arrêté des résistants, l'inculpé les gardait à Lyon en attente de leur départ en déportation, décidait ces déportations, il devenait l'exécutant de la politique d'hégémonie idéologique national-socialiste de l'Etat nazi, politique à laquelle il avait adhéré et dont l'un des objectifs était la persécution et l'extermination, par le moyen le plus abominable qui ait été imaginé, des opposants à ce régime* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Une décision de la Cour de cassation

Jean-Marie Villemin sera jugé par les assises de la Côte-d'Or

La totalité de l'« affaire Grégory » sera donc soumise à l'appréciation des jurdictions de la Côte-d'Or : mercredi 18 mars, la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé de faire comparaître Jean-Marie Villemin devant les assises de ce département, suivant en cela une certaine logique puisque la veille elle avait chargé la chambre d'accusation de Dijon de statuer sur le renvoi éventuel de Christine Villemin devant la cour d'assises de la Côte-d'Or (*le Monde* du 19 mars).

Après l'assassinat de Grégory Villemin, commis le 16 octobre 1984 à *Lépanges-sur-Vologne*, Bernard Laroche, cousin germain du père de la victime, était mis en cause par le témoignage de la jeune Muriel Bolle. Inculpé d'assassinat, il était écroué le 5 novembre 1984, mais après les rétractations du principal témoin à charge, il était remis en liberté le 4 février 1985. Cependant, Jean-Marie Villemin restait convaincu que son cousin, toujours inculpé, était le meurtrier de son fils,et, le 29 mars suivant, il tuait Bernard Laroche d'un coup de fusil.

Le 22 juillet 1986, le chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy renvoyait Jean-Marie Villemin devant la cour d'assises des Vosges, mais une requête en suspicion légitime était formée devant la Cour de cassation. Pour Jean-Marie Villemin et ses défenseurs, le *« brouhaha »* qui entourait l'affaire aurait porté atteinte à la sérénité des juges vosgiens, dont l'impartialité pouvait être mise en doute. Tel n'a pas été l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui a rejeté la requête en déclarant : *« Il n'existe pas, en l'espèce, de motif de renvoi pour cause de suspicion légitime. »* Toutefois, les juges suprêmes ont estimé qu' *« il y* [avait] *lieu, dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, de renvoyer l'affaire devant une autre juridiction du même ordre »* en désignant la cour d'assises de la Côte-d'Or.

MARC PORTEY.

Société

Des livres et des journaux sous surveillance

An moment où s'ouvre à Paris le septième Salon du livre, la *destruction* par le feu, sous la protection de la gendarmerie, de dix-sept mille exemplaires du livre de Laurent Gally *l'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah* (Editions Laffont) provoque une vive émotion dans les milieux de l'édition.

L'éditeur Robert Laffont s'apprête ainsi à demander des dommages et intérêts à l'encontre de l'huissier, Mᵉ Isodore Lachkar, qui, à la requête de ses clients, les ministres de l'intérieur et de la défense, avait procédé à la saisie du livre.

***« Rien dans l'ordonnance rendue le 2 mars par le tribunal civil de Paris ne l'autorisait à faire procéder à la destruction des ouvrages. Il y a eu manifestement abus de pouvoir »*, nous a précisé Mᵉ Paul Lombard, avocat de l'éditeur. Ce dernier à l'intention de demander au parquet qu'il ordonne une enquête pour déterminer dans quelles conditions et sur les ordres de qui cette saisie s'est transformée en autodafé.**

Dans une ordonnance de référé rendue le 2 mars, Mᵐᵉ Huguette Le Foyer de Costil, premier vice-président du tribunal civil de Paris, avait autorisé la suppression demandée par le ministre de l'intérieur et par le ministre de la défense — de vingt-sept pages placées en annexe du livre de Laurent Gally (*le Monde* du 4 mars).

Un autre livre a failli connaître quelques ennuis. Le 9 mars, une lettre recommandée de M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, faisait savoir aux éditions POL que l'ouvrage de Mathieu Lindon, *Prince et Leonardours*, tombait, de par son contenu, sous le coup de la loi qui protège la jeunesse. En vertu de ce texte, précisait le directeur des libertés publiques, *« vous disposez, à compter de la réception du présent courrier, d'un délai de quinze jours pour me présenter vos observations ; ma décision éventuelle n'interviendra qu'au terme de ce délai »*.

Cette *« éventuelle »* décision (interdiction de vente aux mineurs, interdiction d'affichage et de publicité), le ministre de l'intérieur n'a pas eu à la prendre. Mardi 17 mars, sous la pression, dit-on, du ministère de la culture, ses services faisaient finalement savoir que cette lettre devait être considérée comme nulle et non avenue.

Mais le lendemain et pour les mêmes motifs, la rédaction de *Gai Pied-Hebdo* recevait la même lettre recommandée que les éditions POL.

Publié pour la première fois en 1979, *Gai Pied* — qui se définit comme un journal *« homosexuel d'informations politiques et générales »* — existe sous sa forme hebdomadaire actuelle depuis 1982. Employant une quarantaine de salariés à plein temps et utilisant les services d'une centaine de pigistes, l'hebdomadaire, qui déclare un tirage de cinquante mille exemplaires, s'est fait particulièrement remarquer par ses dossiers sur le SIDA.

« L'Agent noir » au bûcher

La décision du tribunal civil de Paris était pourtant sans équivoque : l'ouvrage de Laurent Gally *l'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah*, ne pouvait être mis en vente que si l'éditeur en supprimait vingt-sept pages d'annexes. Ving-sept pages constituées de deux notes de synthèse rédigées, l'une par les services de la DST, l'autre par la DGSE et comportant toutes les deux, affirmaient les plaignants — le ministre de l'intérieur et son collègue de la défense — les noms d'agents de ces services. Vingt-sept pages, donc, et pas une de plus. Le résultat est pourtant là : deux huissiers zélés, protégés par des gendarmes, sous la bannière du « secret-défense », ont fait brûler dix-sept mille cent quatre-vingt-onze volumes qui comportaient chacun trois cent quatorze pages.

Les éditions Robert Laffont étaient pourtant prêtes à respecter la règle du jeu. Lorsque, le 2 mars au soir, la décision du tribunal est rendue publique, les responsables de l'annexe de Malesherbes (Loiret), où sont entreposés les 60 000 exemplaires fraîchement sortis des presses alertent aussitôt une dizaine de personnes. Le travail — de bénédictin — commence dans la nuit : il faut débrocher un à un les livres, en retirer les 27 pages litigieuses, les remplacer par 28 pages blanches et recoller l'ensemble. Tout doit être prêt au plus vite afin que la diffusion du livre, imminente, ne soit pas retardée.

Le 4 mars au matin, la loi entre physiquement en scène. Un huissier de Pithiviers, Mᵉ Patrick Pirs, vient constater, entouré de gendarmes, l'état des travaux. Son correspondant parisien, Mᵉ Isidore Lachkar, chargé à la demande de MM. Pasqua et Giraud, de faire exécuter la décision du tribunal, le presse. Mᵉ Pirs s'exécute. Et il ordonne : le 6 mars, tout doit être terminé, sinon je saisis.

Qui l'autorise à saisir au terme d'un délai que, seul, il se fixe ? Personne. Pourtant Mᵉ Pirs menace, encouragé par les indications qu'il sollicite de Paris. Auprès de qui ? *« J'ai pour instruction de ne rien vous dire »*, lâche-t-il aujourd'hui à ceux qui lui demandent des éclaircissements. Mᵉ Lachkar, à Paris en dit encore moins.

Le 6 mars, flanqué de gendarmes, Mᵉ Pirs fait saisir les livres qui n'ont pu encore être modifiés. On enverra ces livres au pilon, disent en substance les éditeurs, qui espèrent au moins, en récupérer le papier. Non, il faut les brûler, et au plus vite, réplique, également en substance, l'huissier ; l'ordre vient de Paris. Les responsables de Robert Laffont, ne s'y opposent pas.

Un camion de l'entreprise Bellmas, à Malesherbes, vient chercher les dix-sept mille cent quatre-vingt-onze livres restants : 17 palettes, 11 tonnes, qu'il s'agit de transporter, séance tenante, à la gendarmerie de Pithiviers, dans l'attente d'une incinération qui ne peut commencer avant le lundi suivant. Un deuxième voyage sera nécessaire pour déposer à la gendarmerie et à l'abri des regards indiscrets les pages qui avaient été déjà arrachées. Toute l'expédition — chargement, transport, déchargement à la gendarmerie — se fera en présence de l'huissier, sommé de rendre compte aussitôt à Paris. Le 9 mars, dès l'aube, le camion d'un autre transporteur, la société Lambert, emporte les livres vers l'usine d'incinération Inor, à Pithiviers. L'huissier, là encore, est présent.

Mélangés aux ordures de Pithiviers et de ses environs, les dix-sept mille cent quatre-vingt-onze livres ont mis quatre jours à se consumer...

GEORGES MARION.

● **Réactions d'éditeurs.** — *Michel Chodkiewicz, directeur du Seuil, se déclare « très choqué »* et qualifie de *« démesurée »* la hâte avec laquelle on a détruit les exemplaires du livre de Laurent Gally. Claude Durand, président-directeur général de Fayard, met en cause *« non le contenu mais l'application de la loi » : « On revient vingt ans en arrière. C'est une conception qui est tout sauf libérale des lois existantes. »* M. Paul Otchakovsky-Laurens, qui dirige les éditions *POL*, rapproche la destruction des menaces d'interdiction qui ont pesé sur le dernier roman de Mathieu Lindon, dont il est l'éditeur, et celles qui pèsent sur *Gai Pied-Hebdo*.

Censure ?

LE ministère de l'intérieur a décidé de mettre livres et journaux sous surveillance. La loi l'y autorise, l'y oblige même, mais tout est dans la manière et M. Charles Pasqua semble résolu à la manière forte. Visées : les publications *« présentant un danger (...) en raison de leur caractère licencieux ou pornographique, ou de la place faite au crime ou à la violence »*. Ce sont les termes de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, jeunesse que le ministère de l'intérieur entend protéger mieux qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Cette loi est d'usage fréquent. Le *Journal officiel* du 13 mars a ainsi interdit à l'affichage, à la publication et à la vente aux mineurs une série de publications jugées pornographiques dont *Absous* et *Privé Madame*. Ce qu'il y a de nouveau, c'est la menace, proférée place Beauvau, d'user de ces sanctions à l'encontre des publications qui échappaient jusqu'ici à la rigueur de la loi.

L'éditeur Paul Otchakovsky-Laurens a failli en faire les frais tout comme *Gai Pied-Hebdo*. Au ministère de l'intérieur, on invoque les protestations de parlementaires et de particuliers tous offusqués, paraît-il, d'un *« crescendo dans la pornographie »*. Bien entendu, les services de M. Pasqua se défendent de la moindre *« censure »*.

Prince et Léonardours, de Mathieu Lindon (éditions POL) étant en vente en librairie, chacun pourra juger s'il mérite davantage « l'enfer » que *les Fleurs du mal* ou l'œuvre de Sade. Quant à *Gai Pied-Hebdo*, il est visé, selon le ministère de l'intérieur, pour quelques-unes de ses publicités et petites annonces. Certaines de ces invites, argumente M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques, ne distinguent pas entre les mineurs et les autres et évoquent des *« violences sexuelles inadmissibles »*.

D'autres publications vont-elles faire les frais de cette rigueur morale ? Le ministère de l'intérieur refuse, *« par discrétion à l'égard des intéressés »*, de le dire. S'agit-il de flatter un électorat chatouilleux sur le chapire des bonnes mœurs ? Proche du RPR, M. Latournerie défend M. Pasqua et lui-même. Il ne fait qu'appliquer la loi, affirme-t-il, sans arrière-pensées politiques.

TVA majorée

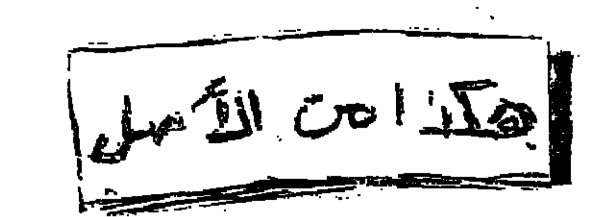
La lettre reçue par POL et par *Gai Pied* n'est qu'un avertissement, une démarche courtoise invitant les éditeurs à s'expliquer, plaide le ministère de l'intérieur. La décision éventuelle d'interdiction de ventes au mineur ou de faire de la publicité ne sera prise qu'après la réponse des intéressés. Avant d'arrêter sa position définitive, le ministère pourra aussi recueillir l'avis d'une commission où siègent des éditeurs et des représentants d'associations, commission *« chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence »*. Saisir cette commission n'est pas obligatoire et sa décision ne lie pas M. Pasqua.

Comme preuve de bonne volonté et de son pragmatisme, le ministère de l'intérieur explique que cette commission a récemment proposé la levée de l'interdiction frappant l'édition américaine de *Play Boy*, proposition que la place Beauvau *« n'exclut pas d'entériner »*.

Appliquer dans toute sa rigueur la loi de 1949 à des éditeurs de livres ou de journaux, c'est risquer, pourtant, de les asphyxier. La TVA qui leur est applicable est alors majoré à 33 % et lorsqu'un journal est interdit de vente aux mineurs et de publicité par voie d'affiches, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne ne peuvent plus le distribuer.

Les menaces formulées à l'égard de *Gai Pied* et des éditions POL, même si elles ne sont pas suivies d'effet, montrent que, sous prétexte de protéger les mineurs, le droit français recèle la possibilité de censurer les publications pour adultes. On s'en était rendu compte en 1970 lorsque M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, *avait appliqué la loi de 1949 à l'encontre d'Hara-Kiri-Hebdo*, coupable d'anticonformisme et d'impertinence politique.

BERTRAND LE GENDRE.



Société

Des explosifs dans la tour Maine-Montparnasse

Les dernières cartouches de Maxime Frérot

La « cavale » de Maxime Frérot, trente ans, le seul rescapé de la branche lyonnaise d'Action directe, prend désormais une allure de plus en plus heurtée. Semaine après semaine, sa longue « confession » – plusieurs textes manuscrits dans lesquels il raconte ses faits et gestes durant les dernières années – découverte, en mars 1986, dans une cache se retourne contre lui et le dénonce. Lue, relue, décryptée par les policiers, la prose de Maxime Frérot a fini par être *« lisible »* pour les enquêteurs. C'est ainsi que les noms de code désignant les membres d'Action directe ont été « percés » par les policiers.

Cette lecture attentive et les interrogatoires précis des dix-sept militants du groupe terroriste *« lyonnais »* aujourd'hui inculpés ont conduit, mercredi 18 mars, à la découverte de cinq pains d'explosifs – soit 11 kilos – dans le faux plafond des toilettes des bureaux de la société Le Nickel, au cinquante-deuxième étage de la tour Maine-Montparnasse, à Paris (14e). Rien n'indique, pour l'instant, que Maxime Frérot entendait faire exploser cette charge dans la tour. Tout laisse croire, en revanche, que Frérot, plongé dans la clandestinité depuis le début des années 80, dispose d'autres entrepôts de fortune de cette nature.

Soupçonné d'avoir participé à plusieurs hold-up meurtriers, à Lyon, de 1980 à 1984, Maxime Frérot est, en effet, l'auteur présumé de l'attentat contre la brigade de répression du banditisme, à Paris, en juillet 1986 – qui coûta la vie à un inspecteur – et d'une série d'attentats commis, le 11 novembre, contre les sociétés Peugeot, Total et PUK. A l'époque, un communiqué d'Action directe s'en prenait au racisme, assurant : *« L'apartheid, ça commence en France. »*

Depuis novembre, l'enquête policière a encore fait un bond. Une dizaine de garages (des boxes) ou de chambres indépendantes loués par la branche lyonnaise d'Action directe ont été découverts. Dans chacune de ces *« planques »*, les enquêteurs ont trouvé une *« trousse d'urgence »* contenant médicaments de secours et alimentation de base.

L'arrestation de deux complices de Frérot, en décembre 1986, a renforcé à nouveau les connaissances des enquêteurs sur les comportements du terroriste. Gilbert Vecchi, trente-deux ans, couvreur dans une entreprise de bâtiment, – et Christian Dubray, vingt-huit ans, son cousin – tous deux mariés, peu politisés, mais proches de Frérot, – ont fourni des informations aux policiers de la brigade criminelle, à Paris – et au juge d'instruction Marcel Lemonde, à Lyon, – informations qui ont permis de faire progresser l'enquête. Une cache – un garage situé au quatrième sous-sol dans le quinzième arrondissement de Paris, au fond d'une impasse – fut ainsi découverte avec ses deux matelas, ses livres, ses annuaires, son chauffage électrique et l'indispensable « trousse d'urgence ».

Un renseignement fourni à l'époque aux policiers les mettait pour la première fois sur la piste d'une cache d'explosifs dans la tour Maine-Montparnasse. Les fouilles ne devaient cependant rien donner. Ce n'est que mercredi, sur la foi d'une indication de Joëlle Crépet, détenue à Lyon depuis mars 1986, dont le psychisme est fragile et qui a récemment été hospitalisée pour *« dépression nerveuse »*, que la police a pu directement se rendre dans les locaux de la société Le Nickel et trouver les explosifs recherchés.

Pour Maxime Frérot, probablement à l'affût de toute information, cette nouvelle est un coup dur. Sa marge de manœuvre s'en trouve davantage réduite. Mais les enquêteurs n'excluent pas que cet homme, passé maître dans l'art du grimage, continue de circuler entre Paris et Lyon et bénéficie de l'aide de certaines personnes ignorant sa véritable identité.

LAURENT GREILSAMER.

Un symbole plus qu'un enjeu

Le dépôt de plusieurs kilos d'explosifs dans les locaux de la société Le Nickel (SLN), qui exploite le mineérai calédonien, apparaît sans aucun doute pour les militants d'Action directe comme la dénonciation du symbole de l'exploitation « coloniale » du territoire par la France.

C'est en 1863 que l'ingénieur des mines Jules Garnier, chargé d'effectuer l'inventaire détaillé des ressources minières du Caillou, découvrit de riches dépôts de nickel oxydé à forte teneur en fer. La « garniérite », comme on l'appela aussitôt, allait influencer de façon décisive la métallurgie de l'acier.

Dès 1891, la marine américaine recouvrit ainsi de nickel le blindage de ses navires de guerre. Brillant, malléable et surtout anticorrosif, le « métal du diable » (Nick est le diablotin des montagnes) devait cependant connaître sa véritable consécration dans les années 60-70, avec le boom des aciers inoxydables. Le mot nickel entrait avec éclat dans le vocabulaire – expression de la propreté – en même temps que la « chose » envahissait l'aéronautique, l'électronique et d'autres secteurs de pointe.

Pour le général de Gaulle, cette matière première prenait une dimension stratégique évidente. Avec 25 % des réserves mondiales, la Nouvelle-Calédonie fournissait une garantie d'indépendance à la France, face à l'Amérique du Nord et à l'URSS, les deux premiers producteurs mondiaux. Il n'était pas question pour Paris de lâcher le nickel.

Les lois Billote de 1969 facilitèrent ainsi le maintien à la SLN des concessions minières obtenues dès 1880. Peu après, la société, alors dirigée par le baron Guy de Rothschild, bénéficia d'une fiscalité plus avantageuse. Au lendemain des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, les experts prévoyaient une nouvelle explosion de la demande, en raison du développement accéléré des programmes nucléaires.

Une chaudière à eau pressurisée de 900 mégawatts contient 305 tonnes de nickel. La quantité requise passe à 380 tonnes pour une chaudière de 1 300 mégawatts et à 670 tonnes pour la centrale de Creys-Malville, baptisée Superphénix. Ces chiffres parlaient d'eux-mêmes.

La débâcle de la sidérurgie, puis la chute des prix pétroliers et le ralentissement concomitant du nucléaire, ont pourtant gommé le caractère stratégique du nickel. L'apparition d'excédents chez les producteurs et la chute vertigineuse des cours l'ont banalisé, ravalé au rang des nombreuses matières premières qui résistent mieux à la rouille qu'à la crise.

Si les indépendantistes ont toujours revendiqué pour la Canaquie un socle de nickel, ils se réfèrent aujourd'hui davantage à un symbole qu'à un réel enjeu. De son côté, la France ne fait plus de nickel une affaire d'Etat et le geste de l'artificier d'Action directe au cinquante-deuxième étage de la tour Montparnasse a quelque chose d'anachronique.

ERIC FOTTORINO.

REPÈRES

Anglicans

Premier mariage célébré par une femme

Une femme de cinquante ans, Sylvie Muche, récemment ordonnée diacre, a célébré un mariage, le 18 mars à York (nord-est de l'Angleterre), pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise d'Angleterre. Le couple a été béni par le curé de la paroisse, présent à cette cérémonie.

Depuis un mois, des femmes sont ordonnées diacres dans l'Eglise anglicane, ce qui leur confère les mêmes attributions qu'à leurs homologues masculins : assister le prêtre dans la communion, et conduire les offices.

Espace

Hermès remodelé

Le drame de la navette américaine *Challenger* a conduit récemment les équipes chargées du programme d'avion spatial Hermès et de son lanceur, la fusée Ariane-5, à modifier la conception de l'ensemble. Comme le précise, le mercredi 18 mars, l'Agence spatiale européenne (ESA), les performances du lanceur ont dû être augmentées : deux accélérateurs à poudre de 230 tonnes chacun au lieu de 190 tonnes, encadrant un étage contenant 155 tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides contre les 140 tonnes prévues.

Il sera donc possible de mettre sur une orbite circulaire basse (500 kilomètres d'altitude inclinée à 28,5 degrés) l'avion spatial Hermès, dont le poids – 21 tonnes – a quelque peu augmenté. Cela tient en partie au renforcement de la sécurité de l'équipage (réduit à trois personnes), qui disposera désormais d'une cabine éjectable en cas d'accident.

Du fait de ces contraintes de poids et de sécurité, le programme a été légèrement revu à la baisse pour que l'avenir commercial d'Ariane-5 ne soit pas compromis et que soient privilégiées, pour les vols habités, les missions en direction des stations spatiales américaines ou soviétiques et du futur module autonome visitable (MTFF) de 16 tonnes – peut-être plus – que l'Europe projette de réaliser.

Recherche

Des centres pour les technologies médicales

Le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, a annoncé, mercredi 18 mars à Paris, la création de centres d'évaluation et d'optimisation des technologies médicales. Cette décision fait suite à une recommandation présentée dans un rapport du Comité académique des applications de la science.

« Ces centres, a déclaré le ministre à l'occasion de l'ouverture du congrès international sur la recherche en imagerie médicale, *constitueront une sorte de vitrine pour les matériels »* et serviront d'*« interface »* entre les équipes de recherche, les cliniciens et les malades.

Sports

FOOTBALL : en Coupe des coupes

Les roublardises du destin

Bien que battus (2 à 3) par le Torpedo de Moscou mercredi 18 mars à Tbilissi (URSS) en quart de finale retour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, les Girondins de Bordeaux, vainqueurs au match aller par 1 à 0, se sont qualifiés pour les demi-finales de la compétition. Après avoir mené à deux reprises grâce à des buts de José Touré sur penalty (39e) et Prigoda contre son camp (60e), les Bordelais ont été rejoints au score sur un penalty d'Agachkov (49e) et un coup franc de Chirinbekov (62e). Les Soviétiques ont pris ensuite l'avantage grâce à un nouveau penalty d'Agachkov (70e).

TBILISSI
de notre envoyé spécial

Georgui n'aurait pas misé un kopeck sur Torpedo. Sa mimique était éloquente. Ce Géorgien d'une trentaine d'années ne connaissait qu'un mot de français : *« Tigana. »* Comme lui, les cinquante mille spectateurs remplissant le stade de Tbilissi ont d'ailleurs réservé mercredi soir une belle ovation au milieu de terrain international, dont le nom était annoncé par le speaker avec une pompe très admirative. Ils ont aussi copieusement sifflé les joueurs moscovites à leur entrée sur la pelouse. Accueil traditionnel des Géorgiens aux équipes russes de passage. Pourtant, l'humeur du public ne tarda pas à tourner. Il a suffi de quelques vilains gestes d'Alain Roche sur les attaquants moscovites et de quelques beaux gestes de Kobzev et de Chavlo devant les buts bordelais. Tbilissi prenait fait et cause pour Moscou. Au bout d'un quart d'heure, Bordeaux jouait vraiment à l'extérieur.

A la réflexion, Georgui aurait peut-être risqué quelques kopecks sur l'équipe russe. Histoire de « se couvrir ». Car, comme ses compatriotes les mieux informés, il goûte depuis peu aux délices du loto sportif. Après une première expérience tentée lors du Mundial mexicain, un très officiel concours de pronostics vient, en effet, d'être lancé en URSS. La formule s'inspire des modèles européens : treize matches par bulletin, pour lesquels on coche le 1, le 2 ou le 0 en cas de match nul. La mise de base est de 30 kopecks (environ 3 francs).

Le premier tirage, début mars, avait porté essentiellement sur des rencontres de football, notamment le match aller entre Bordeaux et Torpedo de Moscou. De nombreux Soviétiques ayant pronostiqué la victoire des Girondins, 442 personnes se sont partagé le pactole, soit 180 roubles chacune (environ 1 700 francs). Au total, près de 900 000 bulletins avaient été joués. Ce chiffre, faible par rapport aux 5 millions de parieurs français, était néanmoins considéré comme un succès par M. Anatoli Aleinikov, directeur adjoint des loteries sportives, *« car les formulaires se sont avérés difficiles à trouver en raison de problèmes de diffusion »*.

Pour le second tirage, les kiosques du centre de la capitale géorgienne avaient bien reçu leur contingent de billets, mais on ne se bousculait pas pour parier sur les matches du week-end suivant. La course à la fortune commence avec retenue.

Le plan dérape

Aimé Jacquet, lui, n'est pas joueur. Et les mystères de son confrère Valentin Ivanov sur la composition de son équipe ne l'avaient pas ému. *« Nous ne serons pas pris au dépourvu »*, affirmait-il à la veille du match, certain d'avoir tout préparé, *« pour ne pas avoir à se dire plus tard : si j'avais su »*. L'entraîneur des Girondins connaissait *« le pouvoir physique, athlétique et tactique de cette équipe typiquement de coupe »*. Sur le terrain bosselé du stade géorgien, il s'attendait à livrer un combat d'hommes. Pour cela il avait mobilisé Gernot Rohr aux côtés d'Alain Roche et de René Girard. Les hommes étant en place, le combat eut lieu.

Mais l'histoire de cette soirée écrite par avance avec des certitudes de plan quinquennal dérapa. Il y eut des coups de sifflet, des coups de pied arrêtés et des coups du sort. De quoi transformer le laborieux match nul attendu par tous les spécialistes sérieux en un pot-pourri d'émotions fortes.

« Je suis pour les penalties. On devrait en siffler plus souvent, cela permettrait aux attaquants d'évoluer plus librement dans la surface de vérité », commentait Jacquet après le match. Hommage à M. Galler, l'arbitre suisse, pour services rendus au football offensif ! Celui-ci avait été généreux avec Zlatko Vujovic, ceinturé par deux solides bras russes alors qu'il était dos aux buts (39e minute). Il le fut dix minutes plus tard pour Serguei Agachkov après une bourrade de Zoran Vujovic.

Mais l'arbitre ne fut pas seul à faire dévier le destin du match. Le hasard a pris sa revanche sur les scientifiques du ballon rond. Sur un tir à bout portant de José Touré, la balle, repoussée par le gardien Kharine, rebondit sur le genou de Prigoda (60e minute) : but. Sur un coup-franc lointain de Chirinbekov, le ballon porté par le vent, virevolte au bout des doigts de Dropsy (62e minute) : but. Et, pendant le dernier quart d'heure, le ballon, qui circulait avec entêtement devant la cage de Dropsy au milieu d'une forêt de joueurs, aurait bien pu venir une nouvelle fois au fond des filets girondins. A cet instant, Aimé Jacquet se souvenait sûrement de cette autre certitude qui l'habitait avant la rencontre : *« Si on subit le jeu, tout est fichu. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

COUPE DES CHAMPIONS : **Kiev** (URSS) bat *Istanbul (Tur.) 2-0 (5-0) ; *Broendby (Dan.) et **Porto** (Port.), 1-1 (0-1) ; *Anderlecht (Bel.) et **Bayern Munich** (RFA), 2-2 (0-5) ; ***Real Madrid** bat Etoile Rouge de Belgrade, 2-0 (2-4).

COUPE DES COUPES : **Saragosse** (Esp.) bat *Sofia (Bul.), 2-0 (2-0) ; *Torpedo Moscou (URSS) bat **Bordeaux** (France), 3-2 (0-1) ; ***Ajax Amsterdam** (P.-B.) bat Malmoe (Suède), 3-1 (1-0) ; *FC Sion (Suisse) et **Lokomotiv Leipzig** (RDA), 0-0 (0-2).

COUPE DE L'UEFA : *Vitoria Guimaraes (Port.) et **Moenchengladbach** (RFA), 2-2 (0-3) ; *FC Tyrol (Autr.) bat Torino (It.), 2-1 (0-0) ; *Inter de Milan (It.) et **Goeteborg** (Suède), 1-1 (0-0). **Dundee** (Ecosse) bat *Barcelone, 2-1 (1-0).

Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller. Les clubs qualifiés sont en caractères gras.

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** – Barcelone a battu Limoges (106-85), mercredi 18 mars, en finale aller de la Coupe Korac. La finale retour aura lieu à Limoges le 25 mars.

Au tribunal de Paris

Peugeot prend la FISA en faute

Les décisions prises par la Fédération internationale du sport automobile (FISA), qui dépend elle-même de la Fédération internationale automobile (FIA), les 6 mai et 26 juin 1986 et qui eurent pour effet l'interdiction pour les voitures dites du groupe B de participer au championnat du monde des rallyes, à compter du 1er janvier 1987, ont été jugées, mercredi 18 mars, *« prises dans des conditions irrégulières et fautives »* par la première chambre du tribunal civil de Paris.

Ce jugement est l'aboutissement du procès qu'avait engagé la Société des automobiles Peugeot contre la FISA, en faisant valoir qu'elle avait été lésée par ces mesures qui la visaient essentiellement puisque se trouvait écartée du championnat du monde des rallyes sa 205 Turbo 16, qui avait remporté le titre en 1985 et en 1986 (*le Monde* du 3 octobre 1986).

La FISA et la FIA, présidées alors l'une et l'autre par M. Jean-Marie Balestre et pour lesquelles plaidait Me Bernard Loitron, avaient annoncé ces nouvelles dispositions quelques jours après l'accident survenu le 2 mai 1986 au Tour de Corse et dans lequel avaient péri Henri Toivonen et Sergio Cresto, pilotes d'une Lancia Delta S 4, voiture de ce même groupe B. Elles les justifiaient ainsi par des raisons de sécurité.

Mais, pour le tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth, l'argument n'est pas apparu valable.

C'est pourquoi il juge que *« les décisions prises à l'initiative ou à l'instigation quasi autocratique du seul président de la FIA et de la FISA étaient contraires aux engagements antérieurs réitérés portant sur la stabilité du règlement. Elles ont été obtenues*, selon le jugement, *par la présentation d'arguments inexacts et erronés. Elles sont d'autant plus fautives et préjudiciables au constructeur français que celui-ci n'a jamais eu l'occasion de faire valoir contradictoirement ses explications et moyens de défense, contrairement au principe du droit applicable à la FIA, association française ayant son siège à Paris »*.

La Société des automobiles Peugeot, pour laquelle plaidait le bâtonnier Bernard du Granrut et Me Georges-Antoine Chresteil, obtient ainsi, à titre de provision, 400 000 F de dommages et intérêts, alors qu'elle demandait 2 millions ; cela, en attendant les résultats d'une expertise qui aura pour objet de fournir au tribunal les éléments d'appréciation du préjudice subi par le constructeur.

J.-M. Th.

Culture

PATRIMOINE

Le Grand Louvre divise la majorité

M. Léotard rencontrera M. Mitterrand

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a annoncé, mercredi 18 mars, qu'il devait rencontrer M. François Mitterrand en début de semaine prochaine pour évoquer, notamment, le projet du Grand Louvre. Il a assuré que ce projet verrait le jour, comme le souhaite le président de la République, et que, en dépit des réticences de M. Balladur (*le Monde* du 5 mars), le ministère des finances quitterait la rue de Rivoli.

L'initiative de M. Léotard, qui intervient après une diminution drastique du budget des grands travaux (– 36 %), fait rebondir la « polémique du Grand Louvre » à l'intérieur même de la majorité. Cette polémique a dépassé le cadre de l'ancien palais, puisque l'utilisation des bâtiments de Bercy, construits pour le ministère des finances, entre désormais en ligne de compte ; certains, dans la majorité même, redoutent que l'intransigeance du ministre de l'économie ne débouche sur un gâchis, voire sur un scandale financier.

Le conseil d'administration de l'établissement public du Grand Louvre doit se réunir, ce jeudi 19 mars, pour débattre, en attendant, d'un budget amputé de 120 millions de francs, somme qui aurait dû permettre de boucler la première tranche des travaux.

Cent cinquante Magritte vendus à Londres

L'héritage de la veuve de René Magritte va quitter la Belgique pour être vendu à Londres au début de l'été, probablement chez Sotheby's. Les héritiers et l'État belge n'ont en effet pas pu se mettre d'accord sur une formule permettant de garder dans le royaume les œuvres d'un des plus célèbres peintres belges, décédé en 1967.

Son épouse, Georgette Berger, morte en 1986, ne laisse ni enfant ni testament, si ce n'est le legs de sept œuvres au Musée d'art moderne de Bruxelles, trois à Beaubourg et deux au musée de Charleroi (Magritte était originaire de cette région). Quelques années auparavant, elle avait bien rédigé un testament léguant la quasi-totalité de l'œuvre de son mari au Musée d'art moderne de Bruxelles, mais, le conservateur ayant été remplacé, elle déchira le document et mourut subitement.

On rechercha les descendants : au total, une vingtaine de parents devraient se partager près de cent cinquante œuvres : toiles, aquarelles, gouaches, croquis. Mais les droits de succession se sont révélés si élevés que la famille n'a d'autre solution que de vendre l'héritage, estimé à environ 70 millions de francs belges (environ 11 millions de francs français).

Comment empêcher la « fuite » de ces œuvres, considérées, à juste titre, comme un patrimoine national ? Le ministre des finances, Mark Eyskens, sortit de son chapeau une loi sur la dation (avec effet rétroactif !) permettant aux héritiers de payer les droits de succession avec des toiles du maître. Intervint ensuite le ministre-président de la communauté française de Belgique, M. Philippe Monfils, qui proposa d'acheter vingt-sept toiles pour 35 millions de francs belges (environ 5,2 millions de francs français). Les héritiers, estimant les deux offres insuffisantes, ont annoncé leur intention de vendre l'ensemble. Les actionnaires belges, publics ou privés, n'ont plus qu'à faire le voyage de Londres pour tenter de rapporter au pays le plus d'œuvres possible.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

THÉATRE

« Dis-moi Blaise », de Blaise Cendrars

Deux jambes et une main

Quatre acteurs disent et jouent quelques-uns des textes de ce grand voyageur. Il aurait eu cent ans cette année.

Le 6 novembre 1911, Blaise Cendrars écrit de la main droite : « *Pétersbourg, midi et demi. Je m'installe dans un coin du wagon. J'allume une cigarette. Mon âme s'est assise en face de moi. Elle me regarde. Tu es en route et pour longtemps.* »

Quatre ans plus tard, le 23 novembre 1915, à l'hôpital Lakanal, à Sceaux, Blaise Cendrars écrit de la main gauche : « *Deux jambes et une main suffisent. Par l'esprit et le courage, je me sens gaillard. Tout va bien.* »

Entre-temps, à New-York, « *dans la dernière maison en bois de la 46e rue ouest* », il avait écrit, en avril 1912, *les Pâques à New-York*, un poème de trente pages qui annonçait un art nouveau. Puis ce fut le *Transsibérien* et le *Panama*, ces œuvres géantes : un ton neuf, immédiat, des mots bruts comme des éclairs, une voix immédiate comme s'il n'y avait plus d'encre, plus de papier, comme si les paroles sortaient des yeux, directement, des artères, des poings.

« *Il y a encore de jolis coups à faire tous les matins de 9 à 11* », écrit Cendrars, encore de la main droite, au printemps 1914. Mais arrive août et c'est la guerre. Cendrars n'est pas mobilisable, puisqu'il n'est pas français, mais suisse. Le 3 août, il avise, au carrefour La Fayette-Chaussée-d'Antin, une baraque en bois, de fortune, où un officier de la légion prend l'engagement des volontaires. Cendrars signe. Un an plus tard, le 26 septembre 1915, il est fauché par un obus : on l'ampute.

Une fête

Cendrars, c'est un moral de fer. Il sillonnera le monde, écrira cinquante chefs-d'œuvre. C'est lui qui inventera, vingt ans avant Céline, une prose du monde actuel.

Le lire est une fête, parce qu'il n'est jamais triste. Sans un sou, il roule sur l'or. Il est l'ange-chenapan qui vous étourdit de ses histoires. Sur un cargo, direction Rio-de-Janeiro, il écrit : « *Je me promène sur le pont dans mon complet blanc acheté à Dakar. Aux pieds j'ai mes espadrilles achetées à Villa Garcia. Je tiens à la main mon béret basque rapporté de Biarritz. Mes poches sont pleines de caporal ordinaire. J'ai mon gros mouchoir calabrais et des allumettes de cire, de ces grosses qu'on ne trouve qu'à Londres. Je suis propre, lavé, frotté plus que le pont. Heureux comme un roi.* »

Cendrars est mort à Paris en 1961. Il était né à La Chaux-de-Fonds, dans le Jura suisse, en 1887. Il aurait cent ans cette année, c'est son anniversaire. Pour le fêter, Simone Valère et Jean Desailly jouent et disent des choses de lui, avec deux autres acteurs, Jean Juillard et Vicky Messica.

Il faut y aller, c'est très beau.

« *Les machines sont là, et leur bel optimisme*, dit Cendrars. *J'aime dans les grandes villes me frotter aux autobus en marche... Je suis agaçant, avec ma manie d'écrire... Viens dans mon lit, viens sur mon cœur, je vais te conter une histoire... Il était une fois un roi nègre qui dévorait des chapelets de sexes pour devenir le roi des rois. Un jour, il avala 171 membres et 213 testicules, on avait installé les grands tam-tams devant la paillotte, et tout le peuple se pressait pour avoir sa part de la fête. Les sorciers et les griots dansaient. A l'aube les assistants se précipitèrent les uns sur les autres pour s'arracher les couilles et devenir chefs à leur tour.* »

Faut-il le croire les yeux fermés, Blaise Cendrars ? Il nous avoue lui-même : l'inconnu, dans un train, à qui il raconte cette histoire du roi, lui dit : « *Vous n'y êtes pas du tout, monsieur. N'oubliez pas que je suis blanc, hollandais d'origine, protestant pur. J'ai toujours travaillé dans les chemins de fer...* » Mais continuez de lire ou d'écouter vous-même, Cendrars c'est des milliers de pages...

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Madeleine, 21 heures.

Hugo à Broadway

Le triomphe des « Misérables »

Une presse unanime, des critiques dithyrambiques, une salle qui affiche complet jusqu'en mars 1988. « Les Misérables » font un tabac à Broadway.

Il y avait, jeudi dernier, dans l'air new-yorkais, comme un parfum d'événement. David partait à l'assaut de Goliath. Une comédie musicale française, écrite par des Français, inspirée par un grand roman français, allait frapper les trois coups à la porte de Broadway, temple du *musical* américain, donc mondial. A ma gauche, Claude-Michel Schoenberg, compositeur ; Alain Boublil et Jean-Marc Natel, auteurs du livret et des chansons. Sur un piédestal, Victor Hugo, romancier. Sur un tabouret, les deux adaptateurs anglo-saxons, James Fenton et Herbert Ketzmer, ancien critique londonien. A ma droite... pas encore.

Le bouche à oreille avait été extraordinaire. Dès l'ouverture de la location, le public s'était jeté sur les places comme la Thénardier sur les 30 deniers de Juju. La frénésie de *Cats* était dépassée, *les Misérables* entraient dans le *Guinness Book of Records* comme la plus grande vente par avance de l'histoire de Broadway. On affiche complet jusqu'en mars 1988.

Tout cela fit de la générale de *Lez Miz* la soirée la plus brillante de l'année.

Attention aux lendemains qui déchantent ? Eh bien non. Les critiques sont dithyrambiques : « *Tout simplement formidable* » *(New York Post)*. « Les Misérables *entrent d'emblée dans la légende* » *(Daily News)*. « *Disons-le sans détours* : les Misérables *sont tout bonnement magnifiques... spectaculaire comme le grand canyon (du Colorado). Prenez la file, battez-vous pour le voir, vous ne serez pas déçu. Tout le verbiage promotionnel dont on vous a abreuvé est en dessous de la vérité* » *(New York Post)*. Jusqu'au *New York Times* qui jette sa traditionnelle réserve par-dessus les barricades : Frank Rich, le critique le plus redouté, l'homme qui fait ou défait Broadway, écrit (en première page) : « *Si quelqu'un doute encore que le théâtre musical contemporain puisse encore bander ses muscles atrophiés et arracher les spectateurs à leurs fauteuils, je n'ai qu'une chose à dire : qu'il aille voir* les Misérables. »

Il y a quelques années, *les Misérables* étaient montés à Paris, connaissaient le succès, puis terminaient tout à fait normalement leur carrière. Quelques années plus tard, en partie sous l'influence de ses jeunes acteurs, en partie pour conquérir le marché américain, l'auguste Royal Shakespeare Company de Londres cherche à renouveler son image et se lance dans une opération de grande envergure : tournée américaine longue durée avec, entre autres, un étincelant *Cyrano de Bergerac* et *Nicholas Nickleby*, un marathon théâtral de neuf heures, inspiré de Charles Dickens. Triomphe.

Dans la foulée, la Royal Shakespeare Company prend possession du nouveau et prestigieux Barbican Theatre de Londres et y annonce la création prochaine des *Misérables*. Les Français en sont les premiers étonnés. Le spectacle fait un malheur. C'est cette même production qui, polie, resserrée, est aujourd'hui présentée à Broadway. La distribution est entièrement américaine, à l'exception de Colm Wilkinson (Jean Valjean) et de Francis Ruffelle (Eponine), qui reprennent les rôles qu'ils avaient créés à Londres. Ils se taillent tous deux un triomphe personnel.

A ma droite, donc, les architectes de ce triomphe anglo-saxon : les deux metteurs en scène, John Caird et Trevor Nunn (qui signe également la production de *Cats*), le chef décorateur John Napier, l'éclairagiste David Hershey, et la costumière Andreane Neofitou. C'est, reconstituée, l'équipe exacte et complète qui avait présidé au triomphe de *Nicholas Nickleby*.

Choral frénétique

L'unanimité se fait sur le final du premier acte. Après avoir défini chaque personnage par son thème musical propre, Claude-Michel Schoenberg les associe en un choral frénétique. Les images – visuelles et sonores – le plus souvent évoquées sont celles du quintette de *West Side Story*, où le chant des amoureux se mêle au fracas des *jets* et des *sharks* se préparant au combat.

Autres moments mémorables : la complainte des prostituées, nimbées d'une lumière dorée, tandis que les clients tournoient dans la pénombre tels des vautours. Plus tard, lorsque la province marche sur Paris, deux tas de bois s'élèvent au centre de la scène en une sorte de bas-fond tandis que, sur les côtés, se ferment les fenêtres d'une ville qui tourne délibérément le dos à ses pauvres. Puis les deux tours basculent et se transforment en une énorme barricade, qui, elle-même, devient une sorte de charnier où gisent les morts d'une révolution avortée. Jusqu'au suicide de Javert (Terrence Mann, l'assistant de Michael Douglas dans *Chorus Line*) qui semble se jeter du haut des cintres, par une performance technique encore inexpliquée.

A l'oreille, pourtant, les avis divergent. Pour certains, la musique de Claude-Michel Schoenberg est monotone : « *Trois ou quatre airs plus ou moins potables – deux balades, une chanson martiale, une autre comique – ressassés jusqu'à la nausée tout au long, très long, de cette soirée* » *(New York Post)*. Pour le *New York Times*, au contraire, « *La partition mélodieuse de Schoenberg, somptueusement orchestrée par John Cameron, jette une passerelle entre l'ère de la harpe et l'âge du synthétiseur, marie rock et madrigal, évoque Bizet (pour les travailleurs) et Kurt Weill (pour leurs exploiteurs). La récurrence des thèmes principaux souligne la présence, dans l'esprit des survivants, de ceux qui ont disparu* » *(New York Times)*.

Au diable les réticences : les limousines, sur le coup de minuit, créaient un embouteillage monstre sur Times Square. A quelques blocs de là, dans les entrailles de la gare centrale, les sans-abris jouaient eux aussi leur version des *Misérables*. Pour de vrai.

HENRI BEHAR.

ARCHITECTURE

La mort de l'architecte Spreckelsen

L'arche deux fois orpheline

L'architecte danois Johan Otto von Spreckelsen, auteur de la « grande arche » en cours de construction à la Défense, est mort à Copenhague le lundi 16 mars. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Le président de la République lui a rendu hommage mercredi, déclarant : « *Il a offert à Paris et à la France entière sa plus belle œuvre, l'arche de la Tête Défense. Il ne la verra pas achevée, mais elle sera réalisée dans le respect total de sa conception originelle.* » La cause de la mort n'a pas été rendue publique.

La mort prématurée d'Otto von Spreckelsen prive la création architecturale d'un de ses esprits les plus originaux et les plus audacieux. Peu connu au Danemark, où il est né en 1929 et où il est l'auteur, outre sa propre maison, de quatre églises, il avait connu une consécration internationale inattendue le 25 mai 1983, lorsque son projet fut choisi pour fermer l'axe historique de Paris.

Quatre cent vingt-quatre concurrents, venus du monde entier, avaient participé à ce concours qui, au terme de plusieurs années d'hésitation, devait achever la perspective mondialement connue qui part du Louvre (ou plutôt du Carrousel), passe par l'Obélisque et l'Arc de triomphe et se « brisera » désormais sur l'arche de Spreckelsen. L'immense structure construite d'un seul tenant (qui pèse 300 000 tonnes et dont l'espace intérieur a la largeur des Champs-Elysées) est en effet très légèrement déviée par rapport à l'axe – comme l'est le Carrousel par rapport à la cour Napoléon du Louvre – et paraît indiquer un nouveau « départ de la ville ».

Otto von Spreckelsen avait quitté le chantier en juillet dernier, après que le principe du Carrefour de la communication, pour lequel il avait étudié son projet, fut abandonné. Paul Andreu, qui y est associé depuis l'origine, achèvera ce monument qui en est aujourd'hui à son vingt-cinquième niveau, soit les deux tiers de sa hauteur.

FREDERIC EDELMANN.



Sciences

La mort de Louis de Broglie

Le père de la mécanique ondulatoire

C'est à Dieppe, le 15 août 1892, que naquit Louis de Broglie, le plus jeune des cinq enfants du prince Louis de Broglie, et de Pauline d'Armaillé, petite-fille du général de Ségur. La famille de Broglie est une vieille famille piémontaise, qui s'installa en France vers le milieu du XVII[e] siècle, et compta successivement trois maréchaux de France (dont l'un reçut le titre de prince du Saint-Empire germanique, porté par Louis de Broglie), des hommes politiques libéraux, des diplomates de talent, et un grand physicien et prix Nobel. Louis, petit garçon nerveux et vif, mais fort astucieux, semble avoir alors mené une existence choyée et heureuse, au sein d'une famille cultivée et alliée aux plus grands noms aristocratiques de l'époque.

En 1901, la famille de Broglie vint habiter le quartier du parc Monceau. C'est là que Louis, sous la direction de précepteurs particuliers, entama ses premières études, qui faisaient une large place aux humanités. La comtesse de Pange, sœur de Louis de Broglie, a laissé des descriptions pittoresques de son petit frère, *« devenu un charmant enfant, fin, élancé, avec une petite figure rieuse, des yeux étonnés de malice sous une touffe de cheveux frisés comme un caniche... Sa gaieté emplissait la maison... Elevé dans une solitude relative, il avait beaucoup lu et vécu dans l'irréel. Il parlait tout seul pendant des heures... inventant des personnages et leur donnant les répliques. Il avait une mémoire prodigieuse, et savait par cœur des scènes entières du théâtre classique... »* A son goût marqué pour l'histoire se mêlaient ses dons d'imitation, lorsqu'il mimait la voix et les gestes des parlementaires qu'il avait vus à la Chambre des députés où siégeait son père.

Louis de Broglie allait perdre celui-ci très jeune, en 1906. Le fils aîné de la famille, Maurice de Broglie, se trouva alors chargé de l'éducation de ses jeunes frères et sœurs. A dix-sept ans, en 1909, Louis de Broglie obtenait simultanément ses baccalauréats de mathématiques et de philosophie. Elève moyen dans les disciplines scientifiques, il se montrait surtout brillant en français, en histoire et en philosophie. Sa voie semblait tracée : il entreprit une licence d'histoire, qu'il termina rapidement, et il passa un premier certificat de droit.

Ondes ou corpuscules

Son frère, Maurice de Broglie, en revanche, était passionné par la physique. Après avoir passé une licence de physique à l'université de Marseille, il avait installé, dans son hôtel particulier, un laboratoire privé où il se consacrait tout spécialement à l'étude des rayons X. En 1911, Maurice de Broglie, qui était entré en contact avec le laboratoire de physique du Collège de France, participa à la première conférence internationale de physique, à Bruxelles. Louis de Broglie, déjà attiré par l'histoire des sciences, devait lire *« avec enthousiasme »* les comptes rendus de la conférence et y découvrir l'importance de la théorie des quanta de Planck et celle de la relativité d'Einstein. *« Mon esprit fut ébloui par la beauté de la science, de la science pure, de celle qui cherche la vérité sans se soucier particulièrement des applications. »* En 1911, Louis de Broglie s'inscrit à la faculté des sciences de Paris. Il obtint sa licence en deux ans.

Louis de Broglie allait désormais consacrer le reste de sa vie à des recherches et des travaux de physique théorique. Ses contacts avec les laboratoires furent rares. Une des premières occasions lui fut fournie par la première guerre mondiale : mobilisé en 1914, il fut affecté au poste de radiotélégraphie sans fil, à la tour Eiffel, dirigé par le colonel Ferrié, ce qui lui permit de se familiariser avec les problèmes des ondes hertziennes. Après sa démobilisation, Louis de Broglie allait retrouver le laboratoire de son frère et s'associer à ses recherches sur les rayons X. Mais, toute sa vie, il resta essentiellement un physicien théoricien. Venu à la science par le biais d'une approche historique, Louis de Broglie conservera ce souci permanent d'intégrer toute recherche particulière dans une vue d'ensemble des problèmes de la physique théorique. Le principal guide dans ses travaux fut en fait son désir d'arriver à une conception claire et synthétique de la réalité physique.

En 1919, la physique avait déjà connu une première révolution avec la théorie de la quantification de l'énergie de Planche, en 1900, la relativité restreinte d'Einstein, en 1905, et les premiers modèles d'atomes de Rhutherford et surtout de Niels Bohr, en 1913.

Mais elle n'arrivait ni à concilier les aspects corpusculaires et ondulatoires de la lumière ni à expliquer la stabilité des orbites des électrons dans le modèle de Bohr.

Étudiés dès le début du dix-neuvième siècle par Fresnel, les phénomènes d'interférence et de diffraction ne sont justiciables que d'une description ondulatoire de la lumière. La théorie de Maxwell sur les ondes électromagnétiques, qui, des rayons X à la lumière, sont de même nature et se propagent à la vitesse de 300 000 km/h, vint ensuite justifier cette description. Pourtant, Planck n'avait réussi à expliquer le rayonnement thermique d'un corps chauffé qu'en supposant que l'énergie n'est absorbée ou émise que par petits paquets d'énergie, qu'il avait nommés quanta. Peu après, Einstein n'avait pu élaborer une théorie de l'effet photoélectrique (des radiations lumineuses bombardant un métal sont capables d'extraire les électrons des atomes de ce métal) qu'en faisant appel aux quanta de Planck ; il en avait conclu que la lumière devait elle aussi être formée de petits paquets d'énergie,



ou photons, et qu'une onde lumineuse semblait ainsi comporter un ensemble de points singuliers, ou corpuscules.

Onde ou particule ? Telle fut la contradiction fondamentale qu'il fut donnée à Louis de Broglie de résoudre, et qui allait permettre à la physique de sortir de l'impasse où elle se débattait depuis 1905. *« Mes recherches sur la physique des rayons X m'avaient convaincu de la nécessité d'une théorie synthétique des rayonnements combinant l'aspect onde et l'aspect photon, et j'avais beaucoup réfléchi sur les travaux déjà anciens d'Einstein sur les quanta de lumière... Brusquement, à la fin de l'été 1923, toutes ces idées se mirent à se cristalliser dans mon esprit. »*

C'est à l'automne 1933 que Louis de Broglie allait jeter les fondements de sa théorie, dans trois notes qu'il publia dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, théorie qu'il reprendra et élargira pour en faire sa thèse en Sorbonne le 25 novembre 1924. A toute particule de matière libre (c'est-à-dire d'énergie, selon Einstein) se trouvait désormais associée la propagation d'une onde dont la fréquence était liée à la masse du morceau de matière. Ondes et particules cessaient de se combattre pour devenir *« intimement liées l'une à l'autre »*. Louis de Broglie montra que cette théorie permettait d'interpréter les états stables des électrons autour du noyau des atomes, d'élaborer une explication mathématique des phénomènes d'interférence et de diffraction de la lumière, et de retrouver la loi du rayonnement thermique de Planck.

Louis de Broglie soutint sa thèse devant MM. Jean Perrin, Elie Cartan, Charles Manguin et Paul Langevin. Les appréciations furent élogieuses, mais il ne semble pas que les membres du jury se soient immédiatement rendu compte de la portée des idées avancées. Einstein, à qui Paul Langevin avait envoyé la thèse, réagit vite : *« Il a soulevé un coin du grand voile »*, écrit-il en réponse. De fait, la théorie allait rapidement trouver confirmation. Dès 1926, le physicien viennois Erwin Schrödinger établissait les équations mathématiques adaptées aux ondes de matière de Louis de Broglie ; il montrait ensuite l'équivalence de cette mécanique ondulatoire avec la mécanique quantique inventée peu avant par l'Allemand Heisenberg. Une preuve expérimentale vint bientôt s'ajouter à cette confirmation théorique : en 1927, deux Américains, Davidsson et Germer, qui effectuaient une série d'expériences dans les laboratoires de Bell Telephone, s'aperçurent par hasard que des électrons rebondissant sur un morceau de nickel y dessinaient des réseaux de diffraction, tout comme le faisaient des rayons X. Ainsi les électrons pouvaient-ils se comporter comme les ondes mêmes que Louis de Broglie avaient prédites.

Tous les problèmes n'étaient pas résolus pour autant. L'onde de Schrödinger ne comportait en effet *aucun point particulier, aucune singularité* disent les physiciens, qui permette de localiser le corpuscule. Où se trouvait donc la particule associée à l'onde ? Avait-elle une présence réelle ou diffuse ? Cette question allait à nouveau diviser les physiciens.

Louis de Broglie tenta d'aboutir à une théorie synthétique qui conserve aux notions d'onde et de corpuscule leur aspect traditionnel. En 1926-1927, il développe une théorie, dite de la double solution, dans laquelle *« tout corpuscule, élément de matière ou photon de lumière, constitue une sorte de singularité au sein d'une onde étendue à laquelle il est incorporé et qui guide son mouvement parce qu'il est solidaire de cette onde »*.

A cette interprétation déterministe, d'autres physiciens opposèrent une théorie probabiliste.

Au V[e] congrès de la physique Solvay, en 1927, Louis de Broglie présente une forme mitigée de ses conceptions, la théorie de l'onde pilote, où une unique onde *psi « pilote en quelque sorte le mouvement du corpuscule »*. Niels Bohr, Max Born, Heisenberg, soutinrent l'interprétation purement probabiliste où l'onde et la particule ne sont pas vraiment distinctes, mais apparaissent comme des images partielles, alternées, d'une même entité. Schrödinger, quant à lui, voulait maintenir la prééminence de l'onde en assimilant le corpuscule à un *« paquet d'ondes »*, et Lorentz et Einstein restaient proches de Louis de Broglie en voulant garder des images précises dans le cadre de l'espace et du temps. Ce fut l'interprétation probabiliste, aujourd'hui couramment admise, qui l'emporta.

Prix Nobel de physique à trente-sept ans

Ce congrès marqua un tournant dans la vie de Louis de Broglie. Il dira lui-même : *« Découragé, j'abandonnai complètement mes tentatives d'interprétation déterministe... et je me ralliai entièrement aux conceptions de Bohr et Heisenberg... »* Et il ajoute : *« La tentative que j'avais entreprise exigeait, je m'en rendais compte, la résolution de problèmes extrêmement difficiles devant lesquels je me sentais désarmé, tandis que la théorie adverse se présentait comme un édifice mathématique déjà très élégant et très rigoureux... et permettant, comme l'expérience le prouvait chaque jour davantage, de prévoir ou d'expliquer des phénomènes importants. »*

Cette théorie probabiliste, statistique, Louis de Broglie va l'enseigner pendant près de vingt ans. En 1928, il est chargé de cours à la faculté des sciences de Paris (institut Henri-Poincaré), où il occupera la chaire de théories physiques de 1931 à 1962. En 1929, Louis de Broglie se voit attribuer le prix Nobel, qui vient couronner *« la découverte de la nature ondulatoire de l'électron »*. Dès 1933, à quarante et un ans, il est élu membre de l'Académie des sciences ; il en deviendra secrétaire perpétuel neuf ans plus tard, et le restera jusqu'en 1975. En 1944, il est élu à l'Académie française, succédant au mathématicien Émile Picard.

Cette activité professorale ne fait pas pour autant oublier à Louis de Broglie la physique théorique. Louis de Broglie s'attache notamment à l'étude du mouvement de rotation des particules sur elles-mêmes, le spin. Puis il s'occupera d'optique électronique et des théories sur l'énergie de l'électron.

Mais soudain, en 1951, Louis de Broglie allait revenir au problème de la dualité onde-corpuscule. A la suite d'un travail de l'Américain David Bohm, Louis de Broglie va creuser les idées qu'il avait abandonnées en 1927. Il aboutit à une nouvelle théorie, la « thermodynamique cachée des particules ». Sous cette appellation quelque peu étrange se cache l'idée qu' *« il faut superposer au mouvement régulier et en quelque sorte moyen de la particule qui définit la formule du guidage une espèce de mouvement brownien, à caractère aléatoire »*. Reprenant l'idée du Français Jean-Pierre Vigier et de Bohm d'un milieu caché subquantique, Louis de Broglie suppose que les particules échangeraient en permanence de l'énergie avec ce milieu, « correspondant à un niveau de la réalité physique plus profond que le niveau quantique ». Ainsi la particule parcourerait une trajectoire zigzagante, en interaction constante avec le milieu subquantique jouant le rôle d'un thermostat caché.

Une image précise de la réalité

Cette théorie n'a pas connu plus de succès que les efforts faits dans la même direction par Einstein quelques années plus tôt. Un théorème établi en 1964 par le Britannique John Bell, puis des expériences de vérification, ont ensuite rendu fort improbable l'existence de ce *« niveau de réalité plus profond que le niveau quantique »*.

Louis de Broglie était-il totalement attaché au déterminisme ? Il s'en est défendu : *« Si je me suis à nouveau intéressé à une réinterprétation causale de la mécanique ondulatoire, ce n'est pas parce que je suis systématiquement attaché à l'idée du déterminisme : personnellement, je n'ai pas, sur ce problème, des idées préconçues. »*

Comme l'a écrit André Georges, Louis de Broglie avait *« un sentiment profond des lois universelles, des déterminations par où s'ordonne le monde »*, et n'a jamais pensé qu'il était le seul à détenir la vérité. Il aura vécu profondément la deuxième révolution qu'a connue la physique dans la première moitié du vingtième siècle, attentif à fouiller les problèmes, à *résoudre toutes* lés difficultés.

Personne mieux que lui-même n'a résumé clairement sa vie et ses efforts de tous les instants : *« J'ai été, il y a près de quarante ans, l'un des initiateurs de la mécanique ondulatoire et de la physique quantique. J'ai vu, non sans quelque surprise, le succès extrêmement rapide de mes conceptions, leur éclatante vérification expérimentale et les prodigieux prolongements qu'elles ont eus dans des domaines très divers. Et, cependant, je ne suis pas satisfait. Au printemps de ma vie, j'avais été obsédé par le problème des quanta et de la coexistence des ondes et des corpuscules dans le monde microphysique... Aujourd'hui, à l'automne de mon existence, le même problème me préoccupe encore, car, malgré tant de succès remportés et tant de chemin parcouru, je ne crois pas que l'enigme ait été vraiment résolue. L'avenir, un avenir que je ne verrai sans doute pas, tranchera peut-être la question : il dira si mon point de vue actuel est l'erreur d'un homme déjà assez âgé qui reste attaché aux idées de sa jeunesse, ou au contraire s'il traduit la clairvoyance d'un chercheur qui a réfléchi pendant toute sa vie sur le problème le plus fondamental de la physique contemporaine. »*

∴

[Louis de Broglie fut l'auteur de nombreux ouvrages de physique théorique et de vulgarisation scientifique : *la Physique nouvelle et les Quanta, matière et lumière* (1937), *Continu et Discontinu* (1941), *Physique et Microphysique* (1947), *Savants et Découvertes* (1951), *Nouvelles perspectives en microphysique* (1957), *Sur les sentiers de la science* (1960), *Certitudes et incertitudes de la science* (1966), *la Réinterprétation de la mécanique ondulatoire* (1972), *Recherches d'un demi-siècle* (1976), *Jalons pour une nouvelle microphysique* (1978), *les Incertitudes d'Heisenberg et l'interprétation probabiliste de la mécanique ondulatoire* (1982). Elu en 1933 à l'Académie des sciences, il était depuis 1944 membre de l'Académie française.

Louis de Broglie était grand-croix de la Légion d'honneur.]

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉATRE DES PHILIPPINES. ODE A LA LIBERTÉ. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Polyeucte.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h : Le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : L'Ecole des Bouffons.

ODÉON, 20 h 30 : Esther.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), 19 h : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats/Rencontres : Café littéraire, 5e étage, 18 h 30 : Carrefour francophone ; 18 h 30, Hans Hollein et son œuvre ; 21 h, Les Belles étrangères. Fiction et écriture 1 ; à 18 h 30, Expérimentations scientifiques et recherche : éthique et connaissance ; Cinéma Vidéo ; Vidéo-information : à 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; à 19 h, Léonard Bernstein ; Vidéo/Musique 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Danse : à 20 h 30 ; Jean-Marc Matos et Compagnie : Cité ; 18 h 30 : Répétition publique ; Cinéma, Salle Garance (42-78-37-29) : se reporter à la rubrique Cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris ; Direction : A. Jordan ; J. Baker (Haendel ; Mozart, Mahler).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or ; 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Théâtre des Philippines (Ode à la liberté).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARREFOUR DE LA DIFFERENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 45 : la Presque Innomée. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CHATEAU ROUGE, 20 h 30 : Le serpent noir.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Fou qui comme... Artaud.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre, 20 h 30 : Hernani ; La Galerie, 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages, Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), 21 h : Maman, donne-moi ton linge, je fais une machine (à partir du 24).

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-77), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : Les trains sans gares.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Acte II.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contre-jours d'une contrebasse.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88), 21 h : les Premiers Mots.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. – II : 20 h : Le petit prince ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : P. Brunel ; 20 h 15 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h, Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils ; 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : Vincent.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : Richard de Gloucester ; Petite salle, 20 h 30 : La salle d'attente.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic ; 20 h 30 : Babiboum ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 30 : P. Timsit (« lâche le morceau ») ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Les heures brillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir aussi théâtres subventionnés.)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : l'Ascète San Clemente et la Vierge Marie.

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93), 20 h 30 : T. Guedj ; D. Dupuy, L. Gold.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Flamenco, chants, danses (J. Jimena).

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C.-P. Flor (Weber, Bruckner).

Cartoucherie, Th. du Chaudron, 22 heures : Terminal dissident.

Auditorium des Halles, 20 h 30 : G. Romero (Bach, Scarlatti, Beethoven).

Espace Trans'Art, 21 h 30 : D. Wood (Delahaes).

Salle Cortot, 20 h 30 : Chœur de chambre féminin d'Ile-de-France, dir. B. Rossignol (Durey, Fauré, Britten, Mendelssohn).

Auditorium D.-Milhaud, 20 h 45 : Ensemble de clarinettes, dir. R. Costarini (Desportes, Calmel, Phillips).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J.-S. Bereau (Haydn, Ravel).

Centre culturel arabo-syrien, 20 heures : M. Edmond-Mariette, G. Delville (Lutoslawski, Brahms, Martinu).

Eglise des Dominicains, 20 h 30 : G. Guillard (Bach, Homilius, Martin).

Jeudi 19 mars

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : Don Giovanni.

Opérettes, comédies musicales

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Ode à la Liberté.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), 20 h 30 : M. Vallois Trio.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Casino Group.

CAFE DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h 30 : Chants de mars à la Bastille.

CARTOUCHERIE, Th. du Chaudron (43-28-97-04), 22 h : P. Villaroel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : S. Guerault, B. Vasseur.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : D. Manner, J. Juhn, H. Hopper, K. Tippett.

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : G. Leroux Washboard.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28), 20 h 45 : O. Piro.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Hopkins.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Stardust.

NEW MORNING (45-23-51-41) : T. Gubitsch.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : R. Urtreger, N. Pedersen, Ch. Escoudé, E. Dervieu.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Cl. Luter Sextet.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Pandora Jazz Feeling.

GRAND REX, 20 h 30 : Camper Van Beethoven.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Josefina.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Goupi mains rouges, de J. Becker ; 17 h, Le lys brisé, de D.W. Griffith ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Le bâtard, de B. Van Effenterre.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Akanishi Kakita, de M. Itami ; 17 h 30, Le cap Ashizuri, de K. Yoshimura ; 20 h 30, Le sabre de Misumi, d'Y. Mishima.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLOODY BIRD (Fr.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 18e (45-22-47-94).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BIG BANG. Film franco-belge de Picha. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES. Film britannique de John Hough. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

LES ENFANTS DU SILENCE. Film américain de Randa Haines. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEUX D'ARTIFICES. Film français de Virginie Thévenet. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

POUSSIÈRE D'ANGE. Film français d'Edouard Niermans. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE SOLITAIRE. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA STORIA. Film italien de Luigi Comencini. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 MARS

« L'exposition Rembrandt », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Arcus).

« Hôtels, église et passages du faubourg Saint-Honoré, 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (G. Botteau).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Lutèce visites).

« Le Marais des hôtels Lamoignon et Carnavalet à Sully en passant par la place des Vosges » (Ch. Merle).

« Le théâtre du dix-huitième siècle de Mlle Montansier et l'hôtel de Mme de Pompadour », 14 h 30, Office du tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs (S. Cuni).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches (AITC).

« La Banque de France en l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place du Général-Catroux (La France et son passé).

« Musée de Luxembourg Subleyras », 16 heures, entrée (G. Caneri).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rues Belleville-Piat (Flâneries).

« Le vieux village de Saint-Roch et la butte aux Moulins », 15 heures, sortie métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Les jardins et les plus beaux hôtels du vieux Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Le Grand-Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« La somptuosité parisienne, de la Concorde à la tour Eiffel », 10 h 30, Espace Cardin, et « La somptuosité immobilière, de Passy à l'Arc de triomphe », 14 heures, 44, avenue Paul-Doumer, angle place Trocadéro (V. de Langlade).

« Le musée d'Orsay », 10 heures ou 12 heures, 1, rue de Bellechasse.

« Picasso dans un palais du Marais », 12 h 30 ou 14 h 30, 7, rue de Thorigny (Paris et son histoire) (Arcus).

« Salons du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 45, 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Jardins et cours de Mouffetard », 14 h 30, église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

Saint-Denis, salle des spectacles, place de la Résistance, 14 h 30 : « Dali, Tanguy, Ernst, Magritte : le surréalisme » (tél. 42-43-33-55).

Palais de la découverte, 15 heures : « Les oscillations solaires » (M. Delache).

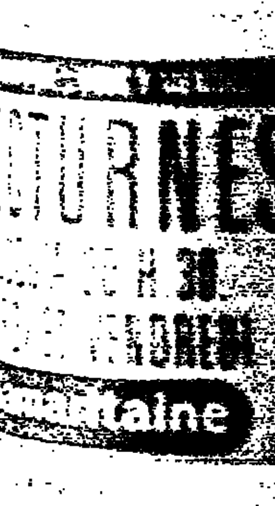
Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 14 h 30 : « La retraite, qu'est-ce donc... » (MM. Baguet, Pequignot et le Père Dujardin).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'art de la couleur : la peinture murale » (Mme Meyniel).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Tunisie ».

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « Arts de la Corée et du Japon » (Mlle Shimizu).

3, rue Saint-Blaise, 18 heures : « Les plus beaux tapis du monde ».



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et *de la liste commentée de tous les films*, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas *manquer* ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 **Série : Columbo.**
21.45 **Magazine : Infovision.**
De Roger Pic, Alain Denvers, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
23.00 **Journal.**
23.20 **Magazine : C'est à lire.** (1 000e émission.)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 ***D'accord, pas d'accord.***
20.35 **Cinéma : French cancan.** ■
Film franco-italien de Jean Renoir (1955). Avec Jean Gabin, Françoise Arnoul, Maria Felix, Jean-Roger Caussimon, Patachou.
Difficile de résister au charme visuel de ce film admirablement photographié. Mais Renoir, c'est incontestable, a été plus à l'aise dans une veine populiste plus réaliste et moins carte postale.
22.15 **Magazine : Résistances.**
Présenté par Noël Mamère.
Thème : Les enfants en France et à travers le monde.
23.25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 **Cinéma 16 : Deux bâtons pour un rocker.**
▶ Téléfilm de Claude Grinberg.
Avec Michel Paul Andois Voyoucas, Charly Nelson, Nathalie Aubet.
22.05 **Journal.**
22.35 **Magazine : Montagne.**
23.05 **Archi-clips.**
23.10 **Prélude à la nuit.**
Trio no 1 en ré mineur, opus 49, de Mendelssohn, par A. Flammer, violon, C. Tsan, violoncelle, et D. Abramovitz, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul. □ Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors. *La fin de la grande époque du western-spaghetti ; Castellari,* alias *E.G. Rowland, n'a jamais été parmi les maîtres du genre. Conventionnel et sans humour, son film se traîne.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Annie.** ■ Film américain de John Huston (1982). **0.25 Cinéma : Les bas de soie noire.** ■ Film français de Burd Tranbaree (1980). **1.45 Athlétisme : Masters de la perche** (en différé de Grenoble). **2.30 Série : *Mr Gun.***

LA 5

20.30 Téléfilm : Les retrouvailles. 22.10 Série : Thriller. Un coup monté. **23.25 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Supercopter. 1.10 Téléfilm : Les retrouvailles.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : La mort aux enchères. ■■ Film américain de Robert Benton (1982). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy. *Une très réjouissante comédie policière, librement inspirée des polars psychanalytiques hitchcockiens. Un joyeux cocktail d'humour et de suspense, avec Meryl Streep dans un rôle délicieusement futile, contre-emploi qui lui convient à merveille.* **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Walkman, de Frantz-André Burguet. **21.30 Musique : Eclectismes.** Festival de musiques de traverses à Reims du 8 au 16 mai ; Orthotonics : groupe américain entre jazz, pop, new wave et avant-garde ; Bel Canto Orchestra. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mars 1987 à San-Francisco) : Le corsaire, ouverture op. 21 de Berlioz ; Symphonie no 2 en ut mineur op. 17 de Tchaïkovski ; Tzigane et La valse de Ravel par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **23.00 Nuits parallèles.** L'ivre des meslanges.

Vendredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

16.00 **Flash d'informations.**
16.02 **Série : Alfred Hitchcock présente...**
16.30 **Ravi de vous voir** (*suite*).
17.00 **Variétés : la chance aux chansons.**
17.30 **La vie des Botes.**
18.00 **Feuilleton : Huit, ça suffit.**
18.25 **Mini-journal, pour les jeunes.**
De Patrice Drevet.
18.45 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.10 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord.**

20.35 **Variétés : Grand public.**
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
22.00 **La séance de 10 heures.**
Présentation de quatre extraits de films sélectionnés au Festival du film policier de Cognac.
22.30 **Feuilleton : Heimat.**
23.30 **Journal.**
23.45 **Magazine : Premier balcon.**
0.00 **Télévision sans frontière** (TSF).
▶ Zoom sur Manu Dibango en Afrique avec des interviews et des extraits de concert.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

16.10 **C'est encore mieux l'après-midi.**
Emission présentée par Christophe Dechavanne.
17.35 **Récré A2.**
18.05 **Feuilleton : Madame est servie.**
18.30 ***Magazine : C'est la vie.***
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Série : Deux flics à Miami.**
21.20 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Les fêtes de l'esprit (à l'occasion du Salon du livre). Sont invités : Micheline Boudet (Mademoiselle Mars, l'inimitable), Benedetta Craveri (Madame du Deffand et son monde), Roger Chartier (Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime ; Histoire de l'édition française, en quatre volumes ; Les usages de l'imprimé du 15e au 19e siècle), Jean-Luc Dejean (Marguerite de Navarre), Fanny Deschamps (Louison ou l'heure exquise).
22.35 **Journal.**
22.45 **Ciné-club : L'espoir** ■
Film turc en noir et blanc d'Yilmaz Güney (1970). Avec Yilmaz Güney, Tuncel Kurtiz, Gülsen Alniacik, Osman Alyanak.
Un film réaliste, et, paraît-il, partiellement autobiographique, sur les changements du paysage urbain en Turquie. Un ton qui n'est pas sans rappeler le néoréalisme italien. Et l'intelligence cinématographique de Güney. Une œuvre à découvrir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16.00 **Documentaire : Communiquer.**
17.00 **Feuilleton : Demain l'amour.**
17.25 **Dessin animé : Lucky Luke.**
17.30 **3.2.1. Contact.**
17.55 **Paroles de bêtes :** Le chat de gouttière.
18.00 ***Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.***
18.25 **Paroles de bêtes :** L'épagneul papillon.
18.30 **Feuilleton : Flipper le dauphin.**
18.57 **Juste-ciel,** petit horoscope.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
19.55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20.05 ***Jeux : La classe.***
20.35 **Feuilleton : Les liens du sang.**
21.35 **Portrait.** Frédéric Dard.
22.35 **Journal.**
23.00 **Archi-clips.**
23.05 **Prélude à la nuit.**
Alyssa, de Maurice Ravel, par Sylvie Voyze-Valayre (soprano), Sandra Browne (mezzo soprano), James Anderson (ténor), Armand Arapian (baryton), accompagnés par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon et Jean-Baptiste Brosse.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Mon beau-frère a tué ma sœur. ■ Film français de Jacques Rouffio (1986). **15.45 Cinéma : La Chatte** ■■ Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul. **17.30 Série : Cisco Kid. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Jeu : Maxibouche. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.04 Jeu : Maxibouche. 20.05 Starquizz. 20.34 Jeu : Maxibouche. 20.35 Prochainement sur Canal +. 21.00 Cinéma : La bête à l'affût.** ■ Film français de Pierre Chenal (1959). Avec F. Arnoul, H. Vidal, G. Sylvia. *Un mélo policier tourné par Pierre Chenal à la fin de sa carrière, et qui possède les vertus de la* « qualité française ». *Une curiosité un peu kitsch, mais sympathique.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Samson et Dalila.** ■■ Film américain de Cecil B. DeMille (1949). **0.45 Cinéma : Les Loups entre eux.** □ Film français de José Giovanni (1985).

LA 5

14.15 Série : Star Trek. 15.05 Série : Supercopter. 16.00 Série : Chips. 16.50 Dessins animés : Les Schtroumpfs. *17.15 Dessin animé : Princesse Sarah.* 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines I (6e épisode). **22.10 Série : Thriller.** Le somnanbule. **23.25 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Supercopter. 1.10 Feuilleton : Racines I.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme de Picardie (12e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte...** Georges Bernanos (2e partie). **15.00 A.M. Magazine.** Tourisme, santé, bricolage. **16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Laura Ingalls Wilder (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Laura Ingalls Wilder (2e partie). **20.20 Jeu Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** Les Titans (1re partie). **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Gentleman cambrioleur. **22.30 Ciné-Club : Volpone.** ■■ Film français de Maurice Tourneur (1940). Avec Louis Jouvet, Charles Dullin, Jacqueline Delubac, Harry Baur, Fernand Ledoux. *Ben Johnson revisité par Jules Romains : la pièce est déjà hilarante, mais l'interprétation exceptionnelle du film de Tourneur la rend inoubliable.* **0.30 Magazine : La saga du rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La rumeur (1re partie), avec Alix de Saint-André, journaliste, Raoul Girardet, historien, Jean-Noël Kapferer, psychosociologue, Edgar Morin, sociologue, Krzystof Pomian, historien. **21.30 Musique : Black and blue.** Faces cachées : les musiciens de jazz français de 1938 à 1947. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie no 0 en ré mineur, de Bruckner ; Concerto pour alto et orchestre, de Walton, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner. **22.20 Les soirées de France-Musique.** Les pêcheurs de perles : Alfred Cortot et Blanche Selva jouent Franck ; à 0.30, Méli-mélodames.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

***Evolution probable du temps en France* entre le jeudi 19 mars à 0 heure et le lundi 23 mars à 24 heures.**

Le temps à giboulées qui touche le nord-ouest et le nord du pays va s'atténuer demain et les éclaircies se feront plus nombreuses. Samedi une perturbation traversera la France, amenant un épisode de temps couvert et pluvieux avec un réchauffement des températures. Derrière cette perturbation, un temps de nouveau instable avec des giboulées réapparaîtra dès samedi après-midi sur le nord-ouest du pays, pour s'étendre dimanche à une grande partie de la France, n'épargnant que les régions méditerranéennes.

Vendredi 20 mars : la matinée sera généralement ensoleillée sur notre pays. Toutefois, les nuages resteront accrochés au relief des Pyrénées, des Alpes et de la Corse, donnant encore quelques averses en Corse.

Près de la Manche et de l'Aquitaine, il faudra s'attendre encore à des giboulées de pluie, de neige, ou même de grêle par endroits.

En cours de journée, c'est le soleil qui prédominera sur la moitié sud-est du pays : de Midi-Pyrénées à l'Alsace et à la Méditerranée. Partout ailleurs, nuages et éclaircies se disputeront le ciel en alternance avec quelques averses. En Bretagne et en Normandie, le ciel se couvrira en soirée et l'on aura droit à quelques petites pluies. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera toujours assez fort en toutes régions, notamment près de la Méditerranée où mistral et tramontane persisteront en journée.

Les températures minimales seront comprise, entre 3 et 5 degrés près des côtes, et entre – 1 et 2 degrés d'est en ouest dans l'intérieur. Quant aux températures maximales, elles varieront entre 6 et 11 degrés du nord au sud pour atteindre 13 à 15 degrés sur les régions méridionales.

Samedi 21 mars : une zone de temps couvert et pluvieux abordera le matin les côtes de la Manche puis gagnera en cours de matinée le quart nord nord-ouest du pays. Sur les autres régions, temps nuageux et brumeux avec possibilité de petites gelées dans le Centre-Est, sauf en Méditerranée. Le mistral soufflera assez faiblement. En cours de journée la zone de temps couvert et pluvieux atteindra les régions allant du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est. A l'avant de cette zone, temps très nuageux, sauf des éclaircies en Méditerranée. A l'arrière, le temps redeviendra plus variable sur le quart nord-ouest avec de nouveau des giboulées. Sur le quart nord-ouest du pays, vent tournant de sud-ouest à nord-ouest en forcissant.

Températures minimales : de 2 à 4 degrés sur la moitié sud du pays et 1 à 2 degrés sur la moitié nord, avec 6 à 7 degrés près des côtes sur la Bretagne et la Normandie.

Températures maximales : de 8 à 10 degrés sur la moitié nord et de 11 à 14 degrés au sud.

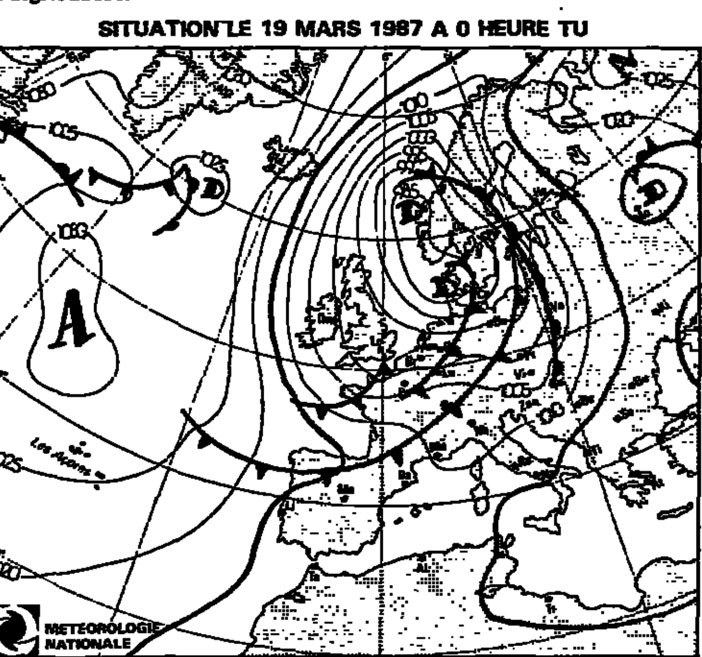
Dimanche 22 mars : le temps à giboulées avec pluies et grêle s'étendra à une grande partie du pays, sauf sur les régions allant des Pyrénées au Midi méditerranéen et aux Alpes, où le temps sera couvert et pluvieux (neige en altitude *sur le Massif Central et les Alpes*). Cependant, ce temps à giboulées sera surtout actif sur le quart nord-est du pays. En cours de journée le temps à giboulées ne subsistera plus que dans le nord-est et le nord du pays, où il sera en atténuation. Ciel nuageux près des côtes atlantiques. Ailleurs de belles éclaircies se développeront.

Vents de nord-ouest assez forts dans l'ouest du pays et reprise du mistral l'après-midi.

Températures minimales en légère baisse sur la moitié nord de 1 à 2 degrés, et stationnaires ou en légère hausse au sud.

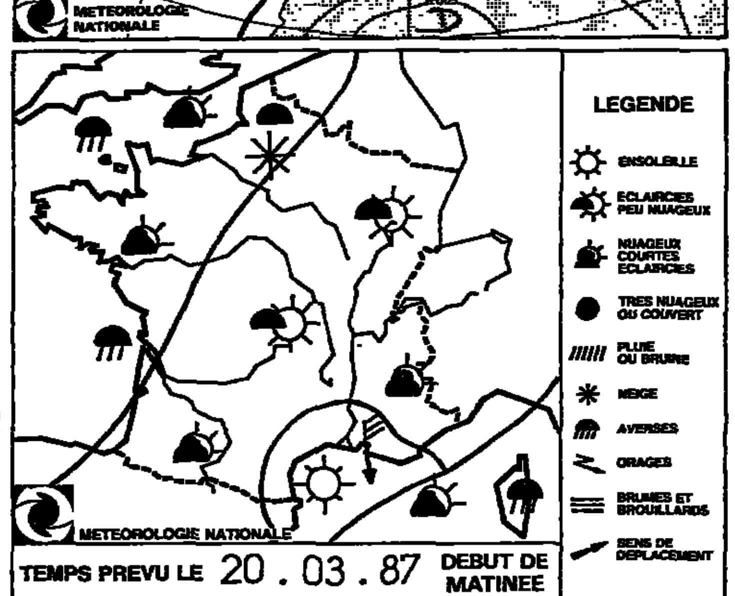
Températures maximales en légère hausse.

SITUATION LE 19 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-3 à 6 h TU et le 19-3-1987 à 6 h TU — le 19-3-1987

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	9	P
BIARRITZ	11	8	A
BORDEAUX	12	5	A
BOURGES	8	2	C
BREST	9	2	A
CAEN	9	1	A
CHERBOURG	8	0	A
CLERMONT-FERR.	11	3	N
DIJON	9	1	P
GRENOBLE St-M-H	14	6	D
LILLE	3	0	*
LIMOGES	6	1	A
LYON	11	3	C
MARSEILLE-MAR.	13	4	N
NANCY	6	1	C
NANTES	12	4	D
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	10	10	D
PAU	12	6	A
PERPIGNAN	15	5	D
RENNES	11	2	N
ST-ÉTIENNE	12	2	C
STRASBOURG	11	1	A
TOURS	9	3	C
TOULOUSE	12	3	D
POINTE-A-P.	30	21	D
ETRANGER			
ALGER	17	7	N
AMSTERDAM	6	–1	B
ATHÈNES	12	4	D
BANGKOK	37	25	D
BARCELONE	15	6	C
BELGRADE	9	3	C
BERLIN	7	0	D
BRUXELLES	7	0	*
LE CAIRE	23	12	P
COPENHAGUE	3	0	*
DAKAR	23	18	D
DELHI	31	17	D
DJERBA	16	6	D
GENÈVE	11	4	A
HONGKONG	23	21	O
ISTANBUL	2	–1	D
JÉRUSALEM	14	6	C
LISBONNE	18	10	D
LONDRES	8	–1	C
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	4	–2	A
MADRID	18	1	D
MARRAKECH	21	11	A
MEXICO	27	14	B
MILAN	6	3	C
MONTRÉAL	5	–6	D
MOSCOU	0	–7	N
NAIROBI	29	13	D
NEW-YORK	12	2	D
OSLO	–1	–1	C
PALMA-DE-MAL.	15	3	N
PÉKIN	13	3	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	D
ROME	12	10	C
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	1	–2	*
SYDNEY	23	20	D
TOKYO	15	8	P
TUNIS	16	6	D
VARSOVIE	5	0	*
VENISE	7	2	P
VIENNE	7	0	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

● **COLLOQUE : droits et libertés des personnes âgées.** — *La commission « droits et libertés »* de la Fondation nationale de gérontologie organise, le vendredi 20 mars, un colloque sur les « Droits et libertés des personnes âgées ». Parmi les thèmes abordés : « Droits des personnes âgées en institutions », « Patrimoine et vieillesse », « Insuffisance des ressources des personnes âgées », « L'accès aux soins », « Les soins aux mourants âgés » et « Le droit de vivre chez *soi* ».

★ Renseignements et inscriptions : Mme A. Fontaine, Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris, tél. : 45-25-92-80.

● ***DIVORCE*** **: impact et problématique.** — L'Association communautaire en faveur des enfants du divorce (ACFED) consacre, le 20 mars, une journée d'études aux problèmes financiers et moraux que posent le divorce. Son titre : « Divorce : impact et problématique ». Seront successivement examinés : le « coût » du divorce, ses répercussions sur les prêts accordés aux agents de la Banque de France et sur le pouvoir d'achat des ménages. Le rôle de l'avocat face aux « enfants du divorce » et l'« égalité parentale ». Les structures de médiation à l'étranger : en Belgique, si un consensus existe sur la nécessité d'une aide aux enfants du divorce, on se heurte à des difficultés pour obtenir des subventions auprès des secteurs publics et privés. A Montréal (Québec), il existe un service de médiation à la famille en rupture. Un débat clôturera cette rencontre.

★ ACFED, 55, rue des Petits-Champs, 75001-Paris, tél. : 42-96-69-45. Le colloque aura lieu à l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, 75007-Paris.

● **HANDICAPÉS : vêtements pour mieux vivre.** — Trouver des vêtements faciles à enfiler et adaptés à son handicap *n*'est guère aisé pour les personnes amputées d'un membre ou souffrant d'une maladie invalidante (myopathie, sclérose en plaques, rhumatismes...). L'Institut d'études, de recherches et de formation en action sociale organise le samedi 21 mars la première présentation de vêtements adaptés pour vivre mieux. A cette occasion sera présenté *le Cahier de la vie quotidienne* no 25, consacré à l'habillement et réalisé par des associations d'handicapés, leurs familles et des spécialistes. Les intéressés y trouveront des conseils d'achat, des idées de création ou de transformations simples, des suggestions de vêtements que l'on peut trouver tout faits, un répertoire d'adresses et une bibliographie.

★ Samedi 21 mars, de 14 heures à 18 heures, centre social de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne, 4, rue d'Annam, 75020 Paris. Renseignements : Point handicap, service d'information, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 45-48-48-76.

● **SEMINAIRE : télématique, minitel.** — Quels sont les divers usages (professionnels et ménagers) de la télématique et de son outil principal, le minitel ? Un colloque sur le *thème* « *La télématique, le minitel* » est organisé les samedi 21 et dimanche 22 mars au centre culturel les Fontaines à Chantilly avec Dominique Dore, auteur de *l'Informatique, guide du minitel* et Claude Verne, typographiste et graphiste Vidéotex.

★ Renseignements et inscriptions : les Fontaines BP 205, 60501 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4445

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■				
IV			■					■	
V				■					■
VI					■		■		
VII				■					
VIII						■			
IX	■						■		
X								■	
XI			■						■

HORIZONTALEMENT

I Prisons sans barreaux de certaines tourterelles. – II. Il est généralement très attendu après un grand voyage. – III. Exclut toute idée de revenez-y. Pèche par excès. – IV. La Côte d'Argent vue de la Côte-d'Or. Choisie par le cœur ou la raison. – V. Dissociation de la matière. Grande communauté où l'on se retrouve entre camarades. – VI. Lacs pour pêcheurs d'Irlande. Abréviation. – VII. Frappe l'oreille ou tape-à-l'œil. Refuge pour les braques. – VIII. Débouché en Israël. Devises. – IX. Superflu appelant parfois le nécessaire. Préposition. – X. Pallier un manque de goût. – XI. Plis. Champ de bataille où tombèrent plus d'une tête.

VERTICALEMENT

1. Blancheur invisible. Filet de sol. – 2. Tortures aux assises. – 3. Sa culture est de peu d'étendue. Bien compris. – 4. Le meilleur pour un prophète de malheur. Position de Bonn par rapport à Strasbourg. – 5. Copulative. Participe passé. Singe présentant un point commun avec un patron influent. – 6. Jeu de barres. Adverbe. – 7. S'endorment peut-être après le rôti, mais jamais dessus. Personnel. Symbole dangereux ou abréviation non moins dangereuse. – 8. Rénovateur grec. Relevée. – 9. Caractère étranger. La prison est faite pour la purger.

Solution du problème n° 4444

Horizontalement

I. Concubine. – II. Apaisé. AM. – III. Ri. Gin. Vu. – IV. Tu. Aniers. – V. Omelette. – VI. Désirés. – VII. Rois. Eos. – VIII. Art. Cri. – IX. Peine. Tus. – X. Oo. Fers. – XI. Ennemis.

Verticalement

1. Cartographe. – 2. Opium. Ore. – 3. Na ! Edition. – 4. Cigales. Noé. – 5. Usines. Ce. – 6. Bénitier. Fi ! – 7. Etroites. – 8. Navrées. Ur. – 9. Emus. Ossu.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 19 mars 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-176 du 13 mars 1987 modifiant le décret n° 82-450 du 28 mai 1982 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

UNE DÉCISION

● N° 87-01 du 30 janvier 1987 de la commission des marchés à terme de marchandises relative à la modification de l'article 11 *bis* du règlement particulier du marché international des sucres blancs de Paris.

UNE CIRCULAIRE

● Du 13 février 1987 relative au registre du commerce et des sociétés (justification de l'immatriculation des sociétés en vue du retrait des fonds correspondant à leur capital social).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	3 651	bélier	F. 10 000
		autres signes	1 000
	6 331	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	5 851	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	9 181	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	06 701	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	17 241	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	26 431	balance	50 000
		autres signes	5 000
2	542	tous signes	400
	0 732	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4 792	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 562	lion	12 000
		autres signes	1 200
	4 022	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	8 092	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	6 702	balance	12 000
		autres signes	1 200
	13 312	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	24 982	lion	50 000
		autres signes	5 000
	16 812	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
3	553	tous signes	400
	2 583	cancer	12 000
		autres signes	1 200
4	114	tous signes	400
	5 164	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	14 644	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
5	05	tous signes	200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
5	285	tous signes	F. 400
	955	tous signes	400
	2 205	sagittaire	12 200
		autres signes	1 400
6	26	tous signes	200
	56	tous signes	200
	3 026	balance	10 200
		autres signes	1 200
7	827	tous signes	400
	2 037	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	2 537	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 317	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 797	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	0 077	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	10 587	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	28 627	verseau	50 000
		autres signes	5 000
8	3 878	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 238	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	21 618	vierge	50 000
		autres signes	5 000
9	2 409	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	3 309	taureau	10 000
		autres signes	1 000
0	0 200	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	10 380	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	10 990	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	19 560	cancer	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : GÉMEAUX CANCER POISSONS GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 11 TIRAGE DU MERCREDI 18 MARS 1987

3 8 15 27 34 35 — 5 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 25 ET SAMEDI 28 MARS 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 29e

TIRAGE DU MERCREDI 18 MARS 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 873288 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 073288, 173288, 273288, 373288, 473288, 573288, 673288, 773288 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unites	
803288	870288	873088	873208	873280	
813288	871288	873188	873218	873281	
823288	872288	873388	873228	873282	
833288	874288	873488	873238	873283	
843288	875288	873588	873248	873284	10 000,00 F
853288	876288	873688	873258	873285	
863288	877288	873788	873268	873286	
883288	878288	873888	873278	873287	
893288	879288	873988	873298	873289	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3288	4 000,00 F
	288	400,00 F
	88	200,00 F
	8	100,00 F

87 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 18 MARS 1987 30e

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Louis de Chaisemartin, son épouse,
Anne et Jean-Louis Castelnau et leurs enfants,
Agnès et Robert Schulte et leurs enfants,
Marie-France de Chaisemartin,
Philippe et Dörte de Chaisemartin et leurs enfants,
Hubert et Nathalie de Chaisemartin et leurs enfants,
Yves et Edith de Chaisemartin et leurs enfants,
Jean-Michel de Chaisemartin,
Bertrand de Chaisemartin,
Marc de Chaisemartin,
Bruno et Ghislaine de Chaisemartin et leurs enfants,

ses enfants et petits-enfants.

Mme René Le Comte, sa belle-mère,
Mme André Joly, sa sœur,
Me et Mme Charles de Chaisemartin, son frère et sa belle-sœur,

Ses neveux, nièces et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Me Louis de CHAISEMARTIN,
ancien avoué près le tribunal de grande instance de Paris,
avocat honoraire à la cour d'appel de Paris,
croix de guerre 1939-1945,

le 18 mars 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 21 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avenue Charles-de-Gaulle, suivie de l'inhumation au cimetière d'Héricy-sur-Seine (77) dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Œuvre de l'hospitalité familiale, CCP n° 73-246 W, 18, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris.

3, rue Pierret,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Pierre Alibert et leur fils,
M. et Mme Davydoff-Goldstein et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Elie DAVYDOFF-GOLDSTEIN
née Paulette Worms,

survenu le 11 mars 1987.

– Mme Henri Grach, sa belle-sœur,
le Père Antoine Grach (CSSp),
M. et Mme Jean-Pierre Descubes, leurs enfants et petite-fille,
Mlle Anne-Marie Grach, en religion Sœur Jean-Marc,
ses neveux et nièces,
Ses cousins Dufourcq-Lagelouse, Wulliam et Izou,
Les familles Belanger et Rouxel,
Ses amis de Saint-Hippolyte et du Rayon de Saint-Mandé,

font part du rappel à Dieu de

M. Pierre GRACH,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
officier des Palmes académiques,
directeur artistique de l'OPG,
artiste peintre,

décédé en son domicile, le 18 mars 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« Et maintenant, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. »

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 82, avenue du Général-de-Gaulle où l'on se réunira, le samedi 21 mars, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Nord de Saint-Mandé.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

4, avenue Victor-Hugo,
94160 Saint-Mandé.
87, rue de Rennes,
75006 Paris.
10, rue des Aubépins,
69500 Bron.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Germaine Patrigeon, son épouse,
M. Dominique Gayraud, son petit-fils,
M. Jacques Gayraud, son gendre,
Mlle Anne Pannetier
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PATRIGEON,
journaliste honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 15 mars 1987, à Tours, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Denis de Châteauroux (36), le mardi 17 mars 1987.

Priez pour lui.

4, square Mantégna,
37000 Tours.

– Oran, Boulogne-sur-Seine.

Mme Jacques Touboul,
Mme Andrée Vidot et ses filles,
M. et Mme Jacques Abitbol et leurs enfants,
M. Robert Ganansia et ses fils,
Mme Marie-Claude Touboul, et ses enfants,
leurs familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père chéri

Jacques TOUBOUL,
expert comptable honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 18 mars 1987.

L'inhumation aura lieu le vendredi 20 mars 1987, à 9 h 45, au cimetière intercommunal de Clamart (92140), avenue de la Porte-de-Trivaux.

– M. et Mme Jean-Marie Vezin et leurs enfants,
M. François Vezin,
M. et Mme Patrice Vezin et leurs enfants,
M. Bertrand Vezin,
M. et Mme Pierre-Antoine Vezin et leurs enfants,
M. et Mme Luc Vezin et leurs enfants,
Les familles Joseph Delcourt et Maurice Vezin, les parents et alliés
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Roger VEZIN,
née Monique Delcourt,

survenue le 18 mars 1987.

La messe d'enterrement aura lieu à l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, le vendredi 20 mars, à 16 heures et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Gentilly.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

48, rue de la Santé,
75014 Paris.

– Bordeaux, Paris, Carresse.

Brigitte Yvon-Deyme, Michel Deyme, Chloé et Martin,
Michel et Martine Yvon, Xavier et Bruno,
Jean-Baptiste Yvon, Bernadette Nivet et Christophe,
Isabelle Yvon, Christian Clavel et Edith,
Hélène et Robert Guilharretze,
Lucie, Charlotte et Thibaut,
Emmanuel Yvon, Isabelle Sempé et Antoine,
Yves Briand, Simone et Yves Brault, Andrée Briand,
Jeanne Ribet et Yvonne Yvon,
Parents et amis font part de la mort de

Anne-Marie YVON,
née Briand,

rappelée à Dieu auprès de son époux,

Jacques YVON,

le 17 mars 1987, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse a lieu à Bordeaux, le vendredi 20 mars 1987, à 15 heures, en l'église Saint-Bruno, sa paroisse.

182, rue Judaïque,
33000 Bordeaux.

Remerciements

– Mme Jean Grimberg,
Et toute la famille,

dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie, lors du décès de leur époux et parent

Jean GRIMBERG,

les prient de bien vouloir accepter leurs excuses et de trouver, ici, l'expression de leurs remerciements.

Communications diverses

– Un hommage sera rendu à trois grands écrivains célèbres du Brésil : Jorge Amado, Carlos Drummond de Andrade et Gilberto Freyre, par MM. Jack Lang, José Montello et Jean Duvignaud, le vendredi 20 mars, à 18 heures à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-97-60.

– A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des accords d'Evian, une « table ronde » est organisée le vendredi 20 mars, à l'ENS, 31, rue d'Ulm, 75005 Paris (salle Dussane). Les débats, placés sous le patronage de la revue *le Mouvement social*, seront animés par Jean Daniel et Claude Bourdet. Première séance, de 17 heures à 19 heures : « Retour sur la guerre d'Algérie », avec, notamment, Pierre Vidal-Naquet, Albert-Paul Lentin, Madeleine Rebérioux ; deuxième séance, de 20 heures à 22 heures : « Réflexion rétrospective sur l'indépendance algérienne » avec, notamment, René Gallissot, Mohammed Harbi, Benjamin Stora.

– Les membres de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie sont informés que le professeur Ernest-Marie Laperoussaz (École pratique des hautes études, Sorbonne) fera une conférence le mercredi 25 mars 1987, à 20 h 30, au centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, sur les récentes fouilles archéologiques à Jérusalem, avec projection de diapositives. Participation aux frais : 10 F (carte APHG indispensable).

– Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une conférence publique de M. James Baldwin sur le thème « Langue et pouvoir » est organisée le lundi 23 mars, à 17 heures, à l'Unesco, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris. Tél. : 45-68-10-00.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, jeudi 19 mars, à 17 h 30, salle des Conseils, M. Salah Lebdioui : « Les pays membres de l'OPAEP et le tiers-monde. Une expérience de coopération Sud-Sud ».

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 21 MARS

S. 8. – Vins et alcools - Mes CHAYETTE, CALMELS, MM. Maratier.
S. 9. – Bijoux, argie. Me ROGEON.

LUNDI 23 MARS

S. 2. – Tableaux modernes - Mes HOEBANX, COUTURIER.
S. 4. – Précieux livres anc. et mod. - Études LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Gilles TILORIER, Mme Vidal-Mégret, expert.
S. 5-6. – Haute Époque - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Coquenpot, expert.
S. 7. – Tableaux, mob. anc. - Me BOISGIRARD.
S. 9. – Tableaux, dessins et gravures anc., obj. d'art, orfèvrerie anc., mob. XVIIIe s. - Me LOUDMER.
S. 13. – Tableaux, gravures, objets autour de Napoléon, sabres, épée, ensemble canapé et fauteuil Cassina, Somiana et salle à manger bretonne - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 15. – Tab., bib., mob. Me Langlade.
S. 16. – Gravures et bibliothèque d'architecture - Mes BINOCHE, GODEAU.

MARDI 24 MARS

S. 8. – Ivoires provenant d'un château lorrain - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Coquenpot, expert.
S. 12. – Coll. de M. X : armes à feu 2 points - Me BRIEST.

MERCREDI 25 MARS

S. 1. – Archéologie, haute curiosité, imp. ensemble de fer forgé - Mes CHAYETTE, CALMELS, M. Schorp.
S. 3. – Bijoux, objets de vitrine, orf. anc. et mod. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4. – Objets d'art - Mes BONDU.
S. 5-6. – TABLEAUX ANC., IMP. MBLES et OBJETS D'ART des XVIIIe et XIXe s. - Mes COUTURIER, de NICOLAY.
S. 14. – Spectacles. Art graphique, estampes, dessins, peintures, sculptures, disques, photographies d'actrices - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Camard, M. Castaing, Maryse Castaing.
S. 16. – Tableaux, bibelots, beau mob. XIXe s. - Mes OGER, DUMONT.

JEUDI 26 MARS

S. 9. – Coll. Franck, faïences révolutionnaires et sur les métiers - Mes COUTURIER, de NICOLAY, M. Lefebvre, expert.
S. 12. – Timbres-poste, ateliers d'artistes - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Pigeron.

VENDREDI 27 MARS

S. 1-7. – Tableaux anc., obj. d'art et de très bel ameubl. principalement du XVIIIe s. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, Mes LIBERT, CASTOR.
S. 2. – Mob., bib., tab. Me ROGEON.
S. 3. – Petits bibelots, tablx - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4. – Exceptionnels tapis d'Orient - Mes MILLON, JUTHEAU, MM. Chevalier, experts.
S. 5. – Art nouveau, Art déco - Me BOISGIRARD, M. Marcilhac, expert.
S. 11. – Horlogerie de collection - Mes CHAYETTE, CALMELS, M. Sabrier, expert.
S. 15. – Tab., bib., obj. mob., mbles anc. et de style – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. – Provenant d'un château de Vendée, d'une propriété d'Ile-de-France et de divers amateurs, objets d'art et de bel ameublement des XVIIe, XVIIIe ET XIXe s. Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Saint-Bris, expert.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue de La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J. Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
HOEBANX, COUTURIER, 10, rue Chauchat (75009), 47-70-82-66.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.
TILORIER, 32, avenue Paul-Doumer (75116), 45-03-38-24.

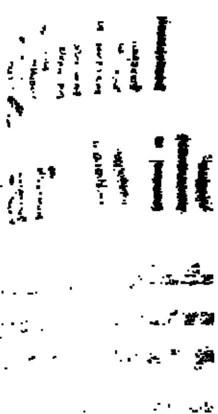
loterie nationale TRANCHE N°28 DU SUSPENSE

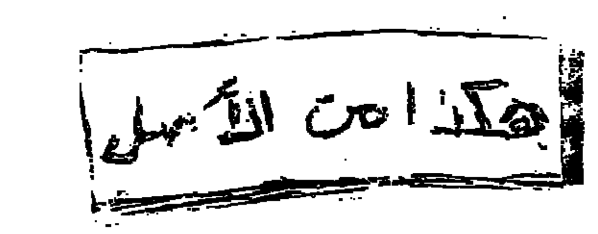
TIRAGE DU JEUDI 19 MARS 1987

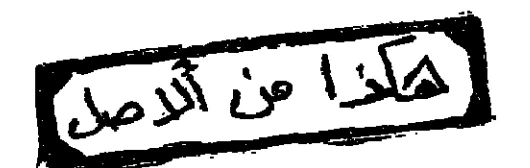
LE NUMÉRO 281296 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 093 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN







Le Monde
DES LIVRES

Le génial Oscar Wilde

Jacques de Langlade retrace la « carrière » de ce grand amoureux de la vie qui fit son malheur pour avoir un destin.

OSCAR WILDE disait que chaque grand homme a des disciples et que c'est toujours Judas qui en écrit la biographie. Dans son cas, Judas fut lord Alfred Douglas, l'homme que Wilde aima jusqu'à la fin, alors qu'il avait été l'instrument même de sa déchéance, et qui publia, dix-huit ans après la mort du poète, un ouvrage que Gide a qualifié d'infâme. Ensuite, ses biographes et ses critiques lui ont presque toujours rendu justice, et de plus en plus dirait-on, ne serait-ce que par le complément d'information qu'ils apportent, dévoilant, jour après jour, la complexité d'un personnage que l'on tend à réduire à un stéréotype.

Bien qu'il ne fasse pas oublier l'étude de Gide, ni l'ouvrage exhaustif de Robert Merle, qui fut d'abord une thèse (1) dont l'auteur devait tirer, en 1955, à la demande de Raymond Queneau, un court ouvrage sur le fameux procès (2), on ne peut que se réjouir du travail de ce fervent de Wilde qu'est Jacques de Langlade (3). Il échappe à ce travers, fréquent chez les commentateurs de l'Irlandais à l'œillet vert, qui est de se vouloir aussi ingénieux que leur modèle. Il s'applique à éclairer les marges d'ombre de la vie de Wilde, et à bien montrer, en passant, les gens qui l'ont entouré ou qu'il a rencontrés.

Borges a observé que la plupart des gens, quand ils mentionnent Wilde, croient nommer un dandy qui aurait été aussi un poète, occupé surtout à étonner par ses cravates et ses paradoxes, mais que rares sont ceux qui ont constaté ce fait élémentaire : l'auteur du *De profondis* a presque toujours raison.

A vrai dire, on le voit comme un homme d'esprit, le plus brillant des sophistes, qui, à cause de ses penchants pour *« l'amour qui n'ose pas dire son nom »* (la phrase est d'Alfred Douglas), fut puni injustement par la justice anglaise. (Presque au même moment, la justice militaire française condamnait le capitaine Dreyfus.) On rit lorsque quelqu'un répète ses mots – paradoxes sublimes, rires de la pensée explosant sous le nez des gardiens de l'ordre victorien, – mais en les prenant comme des blagues ingénieuses et non pour ce qu'elles sont : des vérités qui s'avancent masquées.

La nature imite l'art

Dans toutes les langues, il existe des recueils de ses aphorismes, qui, au demeurant, sont innombrables. Ils possèdent la saveur du bonheur, parfois ils ont quelque chose comme d'une sagesse antique, et, très souvent, ils offrent des aperçus étonnants sur une époque qui est, encore en grande partie, la nôtre. Que lui répondre lorsqu'il affirme que, de nos jours, les personnes incapables d'apprendre se sont mises toutes à enseigner ? Ou quand il s'exclame qu'après Shakespeare et Dostoïevski il ne reste plus aux écrivains que les adjectifs ?

Il disait que la nature imite l'art et, pour le prouver, il faisait remarquer que, depuis les peintres impressionnistes, le ciel français s'était mis à prendre certaines nuances de mauve et à montrer quelques taches violettes que personne n'aurait pu y percevoir auparavant. Il soutenait que l'imagination, elle aussi, imite, et que c'est l'esprit critique qui crée. Gide n'accepta le principe que le jour où il découvrit que Diderot, de son côté, avait dit : *« L'imagination ne crée rien, elle imite. »* Quelque quarante ans plus tard, T. S. Eliot reprend l'idée pour en faire une théorie (4), et affirme que la plus grande partie du labeur de l'écrivain est un labeur critique consistant à passer au crible, à expurger, à vérifier – opérations, dit-il, *« autant critiques que créatrices »*.

Eliot ne mentionne pas Wilde. Depuis que la superstition de l'originalité s'est imposée à certains esprits, on peut observer que les écrivains omettent de parler de ceux qui les ont influencés. Ainsi Proust – pour ne citer que le plus grand parmi les Français qui doivent beaucoup à la lecture de Wilde – ne le nomme jamais, alors qu'il croit, comme son devancier, que l'œuvre d'art aide l'homme à découvrir le monde,et qu'il partageait son idée sur la nature créatrice de la critique, et sur le pouvoir recréateur des réminiscences enfouies.

Un fait aussi est significatif et confirme le génie de Wilde : de trouver chez d'autres écrivains des traits possédant cette couleur particulière qui fait la singularité de l'auteur de *L'importance d'être constant*. Comment ne pas trouver wildiennes, aussi wildiennes que la phrase célèbre de celui-ci : *« Je vis dans la terreur de ne pas être incompris »*, celles qui suivent : *« J'aime mieux être homme à paradoxe qu'homme à préjugés »* (J.-J. Rousseau) ; *« Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler d'amour »* (La Rochefoucauld) ; *« Les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer les images »* (Cocteau) ; ou encore : *« Dans un monde sans mélancolie, les rossignols se mettraient à roter »* (Cioran)...

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 25.)

(1) *Oscar Wilde* (nouvelle version), Perrin, 1984.

(2) *Oscar Wilde ou la « destinée » de l'homosexuel*, Gallimard 1955 et 1983.

(3) Il avait déjà publié *Oscar Wilde, écrivain français*, en 1975, chez Stock. Chez le même éditeur, il a préfacé deux volumes d'œuvres d'Oscar Wilde.

(4) *Essais critiques*, Le Seuil, 1950.


IMAPRESS

Oscar Wilde : « Il ne faut pas en vouloir à quelqu'un qui a été frappé. »

Pablo Neruda et son facteur

A travers le roman d'Antonio Skarmeta, la tragédie du Chili et les rapports d'un poète avec son peuple.

QUE le Chili soit une terre de poètes, consacrée d'ailleurs par les deux prix Nobel qui lui ont été décernés à vingt-cinq ans de distance (1), rien ne l'illustre mieux que le court roman d'un Chilien de Berlin, Antonio Skarmeta, que François Maspero, l'éditeur-écrivain, vient de traduire. Pablo Neruda, sous son nom, en est la figure centrale. Il apparaît là, aux dernières années de sa vie, dans sa retraite de l'Ile-Noire, perdue au bord du Pacifique, d'où la gloire va l'arracher pour l'ambassade à Paris que lui confie Salvador Allende, pour le prix Nobel de littérature, et où il reviendra pour mourir quelques jours seulement après la chute d'Allende.

Mais Pablo Neruda n'est pas seul en scène. A ses côtés, un jeune gars du pays, Mario Jimenez, dix-neuf ans, dont le roman tisse la brève histoire. Elle se mêle à la tragédie du Chili, tout entière vécue à partir de ce petit port peuplé de gens simples qui savent faire la fête, et connaissent par cœur les vers de leur poète. Mario, fils de pêcheur, n'aime pas prendre la mer. Sur sa bicyclette, il préfère porter à Neruda son volumineux courrier, le seul que la poste achemine vers ce village d'analphabètes. Il y en a des kilos, mais qu'importe ! Mario sera le facteur d'un unique usager.

Entre le jeune homme fasciné et le barde national une relation s'établit, merveilleuse. Elle est d'abord d'initiation et passe par la « métaphore », secret de toute poésie que Neruda révèle à Mario. Elle devient de complicité, involontaire, puis volontaire quand Mario tombe amoureux d'une jolie Beatriz et qu'il se sert des métaphores de Neruda, faute de trouver les siennes, pour faire sa cour. La mère, qui défend âprement la vertu de sa fille, évente la ruse, dénonce le plagiaire. Elle désarme ces dangereux prestiges du langage en les multipliant elle-même : *« Ne fais pas la dinde ! »* déclare-t-elle vertement à sa fille. *Aujourd'hui ton sourire est un papillon, mais demain tes tétons seront deux colombes qui veulent qu'on les fasse roucouler, tes mamelons deux framboises fondantes, ton cul le gréement d'un vaisseau et la chose qui fume en ce moment entre tes jambes le sombre brasier de jais où se forge le métal en érection de la race. »* Neruda, dans sa cordialité bourrue, l'avait bien dit à Mario : *« Au Chili tout le monde est poète. Tu seras plus original en restant facteur. »*

Une phrase de Rimbaud

Au soir de l'élection d'Allende, dans l'enthousiasme général, les métaphores de Neruda ont fait tomber Beatriz dans les bras de Mario, et, réaliste, la mère a consenti au mariage. Le poète sera le témoin du couple, le jour où il part pour Paris. Sa relation avec le facteur qui s'est épanouie en amitié se poursuivra de loin, par lettre, par magnétophone, tandis que la situation se dégrade au Chili et que Mario devient à son tour poète. A la télévision, tout le village, réuni à l'auberge, entend le lauréat du prix Nobel lancer, dans son discours de Stockholm, la phrase de Rimbaud qui donne son titre au livre : *« A l'aurore, armés d'une ardente patience, nous entrerons aux splendides villes. »*

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 25.)

(1) Gabriela Mistral en 1945, Pablo Neruda en 1971.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Révisions déchirantes, d'André Thirion

Le surréalisme à l'épreuve du réel

QUE les surréalistes n'aient pas brillé par la lucidité politique, singulièrement dans leur flirt contre nature avec le communisme, c'est peu dire, et un des leurs, André Thirion, dans *Révolutionnaires sans révolution* (Laffont, 1972), a dressé le sombre *bilan de leurs bévues ; mais qu'ils montrent* littérairement de la patte, faite de vacharde rigueur et d'incongru, tous l'ont prouvé, dont le même Thirion, qui l'atteste encore aujourd'hui, à plus de quatre-vingts ans, avec la suite de ses Mémoires, *Révisions déchirantes*.

Le titre de ce second volume aurait pu être, pour la symétrie : *Libertaires sans liberté*. La période qui suit les Manifestes met en effet l'idéal anarchisant de Breton et de ses amis à l'épreuve d'une double montée d'intolérance autoritaire, venue de Russie et d'Allemagne. La poésie peut-elle se désintéresser des combats liberticides qui s'apprêtent ? Comment lutter sérieusement sans revenir sur les anathèmes lancés naguère contre la démocratie bourgeoise, la patrie, l'armée ?

Thirion, quant à lui, a fait le bon choix, à l'heure des armes : la résistance, la nation, de Gaulle. Tous ses amis n'ont pas eu cette intuition et ce courage. Certains sont restés à patauger en marge d'un PC aboulique. D'autres ont pris le large en 1940 et sont revenus morveux, arrogants, ou les deux. Avec la rudesse de qui a bien vu et bien fait, Thirion rend les copies politico-littéraires des copains. Il y va fort. C'est sa revanche d'écrivain moins prolixe que d'autres, sinon moins doué ; c'est aussi son charme, ricanant et dru.

QUELQUES-UNS seront épargnés, parmi ceux du second rayon, comme lui. Mais les vedettes en prennent pour leur matricule. Même Prévert, salué d'emblée comme le plus authentique libertaire de la bande Thirion lui reproche son misérabilisme et, dès 1938, son désintérêt pour l'actualité, qu'aggravent ses succès au cinéma.

René Char, lui aussi, prendra les armes. Comme quoi la plus haute poésie n'exclut pas le civisme ; mais à condition de ne pas passer par les idéologies du moment. Le tort de Breton est de se déterminer par rapport au stalinisme et au trotskisme. En renvoyant ces « ismes » dos à dos, Bataille et Caillois en restent tributaires. Etrange Bataille, que la violence intime obsède, et qui, en 1935, ferme les yeux sur celle des Etats, des armées !

Thirion n'est jamais si bon que dans les portraits. Le ton fléchit quand il se fait historien, avec le didactisme de l'amateur éclairé qui ne veut rien oublier, et qui aurait tout prévu. Ainsi doit-on subir un cours exhaustif sur la France d'avant la guerre, son niveau de vie, l'épargne, le téléphone, les voitures, les bonnes, les spectacles. D'un esprit aussi aigu, et sympathisant, on attendait des analyses moins convenues que le grief fait à Blum de *« manquer de caractère, peut-être à cause de sa grande intelligence »*.

L'HISTORIQUE du Front populaire est quelque peu sacrifié à celui de la guerre d'Espagne. Les dissensions, les trahisons et l'incompétence des républicains sont largement soulignées. La Pasionaria est réduite, de façon drôle mais courte, à son *« odeur de savonnette et de couvent »*, tandis que Franco, absous de ses crimes, est nettement loué pour son habileté à naviguer entre l'Axe et les Alliés, puis à préparer le retour de la démocratie.

(Lire la suite page 22.)

LA VIE LITTÉRAIRE

D'un ton pamphlétaire en philosophie

CE n'est pas d'hier que les philosophes manient l'injure. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les amabilités parfois obscènes dont se sont gratifiés les Stoïciens et les Epicuriens, les humanistes de la Renaissance ou les hégéliens de gauche et les marxistes. De ce style sans nuances, deux échantillons nous sont donnés à lire ces jours-ci.

Le premier est déjà ancien. En 1854, Schopenhauer s'en prend avec violence à la *« philosophie universitaire »*. Le troisième *Cahier du Collège international de philosophie* vient de rendre à nouveau disponible ce texte traduit en français au début du siècle et devenu introuvable (1). Il pose une question cruciale : la philosophie peut-elle devenir un métier sans perdre son âme? Des philosophes fonctionnaires, soumis à l'Etat, aux nécessités de nourrir leur famille, voire de faire carrière, sont-ils capables d'une recherche exigeante et risquée de la vérité dans l'indépendance et la liberté? La réponse de Schopenhauer est un non catégorique. Contre les *« marionnettes »* de l'Université – qu'elles se nomment Hegel, Schelling ou Fichte, – il n'a pas de mots trop durs, leur style est *« le galimatias le plus répugnant et le plus intense »*, leur *« pseudo-gloire »* encourage *« l'obscurité prétentieuse »* de *« misérables barbouilleurs »*, etc.

Injuste? Evidemment. Mais il serait trop simple de ne voir là qu'un aveuglement fielleux et daté, ou un pur produit du ressentiment. Ces pages cinglantes nous parlent encore. Car ce qui anime Schopenhauer, c'est bien l'amour de la philosophie, l'exigence de sa radicale indépendance envers tout pouvoir et tout credo. S'il est injuste, c'est au nom d'une dignité de la pensée sur laquelle on ne transige pas.

Encore Martineau

Il semble que ce soient finalement des mobiles identiques qui animent Emmanuel Martineau. Il vient de récidiver. Non content d'avoir, en 1985, traduit, édité et distribué à ses frais la seule traduction française intégrale de *l'Etre et le Temps* qu'on puisse lire, il publie aujourd'hui, dans les mêmes conditions, la première version (1935), inédite, d'une conférence capitale de Martin Heidegger : *De l'origine de l'œuvre d'art* (Ed. La truie qui file, Chaveignes, 37120 Richelieu).

Il assortit cette nouvelle édition privée de quelques pages au vitriol, où il dépeint, sur le mode ubuesque, la chute de l'honorable maison Gallimard – laquelle n'a pas pris, il est vrai, en publiant la version de François Vezin, d'*Etre et Temps*, sa plus fine initiative. On trouvera, selon les goûts, ce *« divertissement en style poissard »* (*dixit* Martineau) immonde ou fort réjouissant, les deux ne s'excluant pas forcément.

Il y avait jusqu'à présent deux Emmanuel Martineau : le germaniste franc-tireur de la philosophie, qui prend ses risques et livre au public un travail utile, attirant la sympathie, voire l'estime ; l'auteur de lettres abjectes adressées aux intellectuels qui ne le soutiennent pas, desservant sa cause par des outrances ignobles. Ce court pamphlet fait découvrir une troisième face : celle d'un grand styliste de la vacherie. On peut ne pas apprécier son goût du massacre au nom de la liberté, ni sa façon de mêler la fange et la vertu. Mais il faut reconnaître qu'il y a quelques décennies que l'on n'avait pas vu un texte de cette violence dans nos lettres.

Si l'on ajoute qu'Emmanuel Martineau annonce dans ces pages la réimpression de sa traduction pour 1988, *« à un nombre élevé d'exemplaires »*, et qu'il met ses adversaires *« au défi de saisir cette fois-ci la justice »*, on comprendra que cette affaire, sans doute, ne fait que commencer.

ROGER-POL DROIT.

(1) *Cahier du Collège international de philosophie*, nº 3, 192 p., 70 F. Ed. Osiris, 62, rue de l'Eglise, 75015 Paris.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CORRESPONDANCE

● MARCEL PROUST : *Correspondance. Tome XV.* – 1916. Proust s'intéresse à Fortuny, quitte Grasset pour la NRF, écoute les derniers quatuors de Beethoven, se préoccupe du cours de ses actions et de sa santé chancelante et, entre beaucoup de mondanités, trouve le moyen d'écrire une lettre magnifique sur l'amitié à Emmanuel Berl. Rappelons que cette édition, *exemplairement* minutieuse, est due à Philip Kolb. (Plon, 380 p., 160 F).

FRANCOPHONIE

● BERTIL GALLAND : *La littérature de la Suisse romande expliquée en un quart d'heure, suivie d'une anthologie lyrique de poche.* Titre interminable pour un petit ouvrage plein d'humour et de concision et qui, de Cendrars à Chessex, donne les principales clés littéraires romandes (Ed. Zoé, Genève. Diff : Alternative, 36, rue des Bourdonnais. 75001 Paris, 135 p., 49 F).

HISTOIRE

● FLORIAN LE ROY : *Bretagne des saints.* La vie des saints bretons, depuis les débuts du christianisme : *« A travers quelques ermites, moines, évêques, c'est toute l'histoire de la vieille « brittannias » qui revit avec nous, cette histoire si mal connue qu'il faut aller en chercher les traces et les vibrations les plus intenses dans les cartulaires et les grimoires des temps obscurs que furent ceux des chrétientés celtiques pendant près d'un millénaire. »*, écrit Charles le Quintrec dans sa préface. (Editions André Bonne, 59, avenue des Ternes, 296 p., 130 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● ALBERTO SAVINIO : *Hermaphrodito. « Dans* Hermaphrodito, *un « tourbillonnisme » futuriste parcourt des chapitres entiers, y introduisant le courant qui alimente la succession cinématographique des images et des inventions »*, écrit Gian Carlo Roscioni dans la postface de ce livre, le premier publié par A. Savinio, en 1918. Traduit de l'italien par René de Ceccatty. (Fayard : 298 p., 98 F).

● ALEXANDRE ZINOVIEV : *Para Bellum.* Les arcanes du système de gouvernement soviétique forment à nouveau la matière de ce roman d'A. Zinoviev. Il s'agit ici de suivre jusqu'à sa chute, *« l'Occidental »*, un fonctionnaire du KGB chargé d'infiltrer l'Allemagne occidentale. Traduit du russe par Jacques Michaut (Julliard/« l'Age d'Homme », 246 p., 90 F).

POÉSIE

● CLAUDE-HENRI ROCQUET : *L'Auberge des vagues.* Vie seconde où voyage l'esprit. – *« Qui parle ici ? Qui rêve ? Qui s'éveille ? »* – par les chemins des mythes et légendes, de Ninive, de Babylone ou de Bethléem... Voyage aussi dans le temps intérieur, vers les origines... Un livre où prose et poésie se mêlent, se répondent pour former un itinéraire singulier. (Granit, 180 p., 90 F). Du même auteur, *Bruegel ou l'Atelier des songes*, une *« chronique imaginaire »* inspirée par l'œuvre du peintre (Denoël, 218 p., 95 F).

POLITIQUE

● DAVID ROUSSET : *Sur la guerre.* L'auteur de *l'Univers concentrationnaire* livre ses réflexions sur la place du politique et du militaire, dans un monde où le danger de guerre demeure constamment présent. Les stratégies nucléaires américaine, soviétique et européenne peuvent-elles être détournées de leur fin et contribuer à la recherche d'une issue autre que guerrière et mortelle ? (Ramsay, 486 p., 145 F).

ROMANS

● JEAN CONTRUCCI : *Un jour tu verras...* Cela commence comme une chanson qui serait *« la chronique d'un moment de la vie de Pauline et de Laurent. Moment capital, puisque c'est celui où ils se sont rencontrés et aimés »*, et se termine en drame judiciaire. Par le correspondant du *Monde* à Marseille. (Belfond, 262 p., 95 F).

● PIERRE LOUYS : *Aphrodite.* Le premier roman (1896), délicieusement sensuel et un peu vieilli, de Pierre Louys, écrivain décadent que l'on a eu la faiblesse, un moment, de comparer à Flaubert. La lecture ou la relecture de ce roman permettra de revenir à une plus juste appréciation. (Bibliothèque Albin-Michel, 262 p., 49 F). Pour ceux qui voudraient encore prolonger leur plaisir, « la Voix de son livre » a édité ce roman en deux cassettes ; lecture de Christiane Deis « la Voix de son livre », zone artisanale de Lubin, 38660 Le Touvet, 76 F plus 15 F de frais de port.)



Une lettre de M. Hermann Heidegger

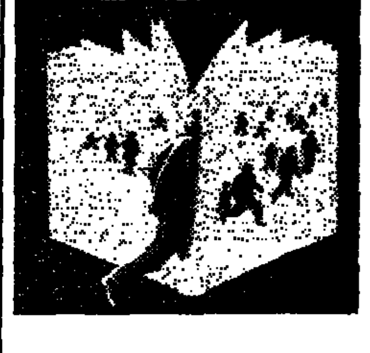
Nous avons reçu de M. Hermann Heidegger, fils de Martin Heidegger et administrateur de sa succession, une « lettre ouverte à Emmanuel Martineau ». M. Heidegger rappelle notamment qu'il considère l'édition de *Sein und Zeit* d'Emmanuel Martineau, effectuée sans son consentement et sans l'autorisation de l'éditeur allemand, comme une édition pirate. Il souligne également que Jean Beaufret et à sa place François Fédier étaient mandatés par Martin Heidegger pour diriger et suivre les traductions françaises de son œuvre; que François Vezin jouissait de la pleine confiance de Martin Heidegger et qu'Emmanuel Martineau n'a jamais pris contact avec lui-même en tant qu'administrateur de la succession. Considérant la traduction de la conférence inédite de 1935 comme une nouvelle édition pirate, il ajoute que l'éditeur Klostermann, détenteur des droits de traduction, se réserve le droit d'entreprendre des poursuites et invite Emmanuel Martineau à lui adresser l'assurance écrite, en allemand, qu'il ne récidivera pas.

● **Les JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA TRADUCTION PROFESSIONNELLE sont organisées à l'initiative du Conseil de l'Europe, en collaboration avec la Commission des Communautés européennes et l'UNESCO. Elles se tiendront les 25 et 26 mars 1987 au siège de l'UNESCO, à Paris. Renseignements : Inter Échanges, 9 bis, rue de Valence, 75005 Paris. Téléphone : (1) 43-37-56-99 et (1) 43-37-42-69.**

● **A l'occasion du centenaire de la naissance de BLAISE CENDRARS, Simone Valère et Jean Desailly présente jusqu'au 28 mars, au Théâtre de la Madeleine à Paris, un spectacle intitulé *Dis-moi Blaise*.**

Michel Decaudin, de son côté, fera une conférence sur le thème « Cendrars et l'anarchie » au cours d'une réunion du Cercle Han-Ryner, le 21 mars à 15 heures, dans la salle de réunion du collège Sainte-Barbe, 4, rue Valette, 75005 Paris.

● **Un séminaire sur LA LITTÉRATURE ORALE ET LE LIVRE EN AFRIQUE NOIRE aura lieu les 21 et 22 mars à l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques, à Villeurbanne.**



La santé de l'édition : fragile

Il est d'usage désormais que l'édition française profite du Salon du livre pour publier son bilan de santé annuel. On pourrait résumer la masse d'éléments statistiques rassemblée par le Syndicat national de l'édition en une formule : ce n'est pas la grande forme, mais ça n'est pas non plus la crise.

Certes, la belle expansion des années 60, au cours desquelles le chiffre d'affaires de l'édition progressait en francs constants de 8 % par an, est bien terminée. Depuis le début des années 80, on est entré dans une phase accidentée, avec de courtes progressions une année, de faibles régressions une autre. En 1986, le bilan est ainsi légèrement positif (+ 1,3 % de progression en francs constants), même si l'augmentation globale du prix des livres (4,8 %) a dépassé le taux général d'inflation. Cette progression serait d'ailleurs un peu plus importante sans une baisse des exportations due, pour l'essentiel, à la fermeture de certains marchés étrangers (l'Algérie, surtout) pour des raisons politiques. Mais la difficulté croissante, malgré les aides publiques, à vendre le livre français dans le monde pose des problèmes qui ne sont pas seulement d'ordre économique.

Une analyse plus détaillée des données fournies par le SNE indique un très net ralentissement de l'activité au cours du dernier trimestre de 1986 (+ 2,5 % seulement en francs réels), ce qui est plutôt de mauvais augure pour 1987. Cette fragilité affecte, notamment, les petites maisons d'édition, dont le chiffre d'affaires global a baissé par rapport à l'année précédente. Comme, par ailleurs, les grosses entreprises ont, elles, connu une année plutôt favorable, on peut craindre que ne s'accentue un phénomène de concentration qui avait été freiné dans les années 80-85.

Baisse des tirages

La difficulté des temps oblige les éditeurs à modifier leur gestion, c'est-à-dire, en fin de compte, leur politique éditoriale. Ainsi, entre 1984 et 1985, le nombre de titres publiés ne s'est accru que de 0,3 % (29 068 contre 28 974), tandis que celui des nouveautés a bondi de 8,1 % (13 080 contre 12 100), ce qui signifie que les éditeurs misent de plus en plus sur le court terme des « produits » nouveaux au détriment de la réimpression de leur fonds. En outre, on observe une baisse globale des tirages : on n'a que 365 millions de volumes en 1985, contre 371 millions l'année précédente (– 1,6 %), ce qui, compte tenu de l'augmentation du nombre de titres, indique une baisse plus importante encore des tirages moyens. Or, dans le même temps, le point zéro, c'est-à-dire le seuil d'exemplaires vendus à partir duquel un livre cesse d'être déficitaire n'a cessé de grimper. Les gros éditeurs peuvent compter sur quelques titres à très forte vente pour équilibrer le système ; les petits, qui n'ont généralement pas cette ressource, risquent de connaître de très grosses difficultés dans les années à venir.

P. L.

LE

Cent mille

MODE technologique oblige : le Septième Salon du livre se met à l'heure du minitel. En composant le 36-15 accompagné du code JET 7, vous apprendrez donc, entre autres choses, que cette manifestation, qui s'impose désormais comme le grand rendez-vous fançais annuel du livre et de la lecture, a ouvert ses portes le jeudi 19 mars à 10 heures, et qu'elle les fermera le mercredi 25 mars à 20 heures, que le salon se tient comme chaque année au Grand Palais des Champs-Elysées, que le public y est admis chaque jour de 10 heures à 20 heures (sauf le 19 mars – où il ferme à 18 heures, le 23 mars, où la matinée est réservée aux professionnels, et le 24 mars, où une nocture prolonge les festivités jusqu'à 23 heures).

Vous saurez également que 470 stands sont installés dans la nef et sur les galeries supérieures du Grand Palais, soit 15 000 m2 sur lesquels se répartissent très inégalement – les places sont chères – 1 200 éditeurs français et francophones qui présentent cent mille livres. Mais en tapant JET 7 sur votre minitel, vous pourrez également dialoguer avec des écrivains. Depuis que ce Salon existe, il n'a cessé d'accueillir chaque année un public plus nombreux. On peut donc raisonnablement attendre que 180 000 personnes participent à la fête de 1987.

Trois espaces thématiques avoisinent cette année les stands des entreprises d'édition :

– **Ecriture et francophonie** est organisé par le ministère des affaires étrangères. On y trouvera une exposition consacrée aux littératures francophones et réunissant des ouvrages publiés en Afrique noire, en Afrique du Nord, aux Caraïbes, au Liban ou dans le Sud-Est asiatique aussi bien qu'en Suisse, en Belgique ou au Québec. Le Quai d'Orsay a également invité de nombreux auteurs étrangers francophones qui participeront à des rencontres et à des débats. Autre manifestation internationale : la direction du livre au ministère de la culture lance, sous le titre *« Les belles étrangères »*, une vaste opération de promotion des grandes littératures internationales, dont le coup d'envoi sera donné au cours du Salon avec le Brésil. Jorge Amado, Lygia Fagundes Telles, d'autres écrivains du Brésil, animeront donc des rencontres avec le public tant au Grand Palais qu'au Centre Pompidou.

– **La librairie jeunesse**, qui regroupe quarante librairies spécialisées, a conçu son espace sur le thème de la couleur. 2 500 titres d'ouvrages sélectionnés, des compagnies théâtrales, des séances de maquillage, un scrabble géant, Colora-Mots, des auteurs, des conteurs, dans un décor étonnant.

– **La librairie gastronomique** : « Le verre et l'assiette », confiée à Roger Clairet, proposera la quasi-totalité des livres disponibles consacrés à la gastronomie et à l'œnologie : environ 3 000 titres. On pourra également venir demander des conseils aux spécialistes présents : Robert Courtine, Henry Viard, Bernard Ginestet, Joël Robuchon, Guy Savoy, Yves Thuries ou Charles Barrier.

Traditionnellement, le Salon est marqué par des débats et des remises de prix littéraires. Il n'en manquera pas cette année.

● **Dès jeudi 19 mars :**

– à 11 heures, remise des gutenbergs du livre (voir notre encadré) en présence de Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture.

Les gutenbergs

LES cérémonies d'autocélébration étant, semble-t-il, aujourd'hui de règle dans les professions artistiques, les gutenbergs du livre, décernés pour la première fois l'an dernier, à l'initiative du Grand Livre du mois, paraissent promis au succès. Tout est réuni pour que ces gutenbergs deviennent, à l'édition, ce que les césars sont aux professions françaises du cinéma. Le choix des lauréats est effectué par les gens du métier eux-mêmes – éditeurs, libraires, journalistes, distributeurs, traducteurs, – les parrains des élus sont des personnalités prestigieuses, le système des nominations élargit l'éventail des livres cités tout en ménageant le suspense.

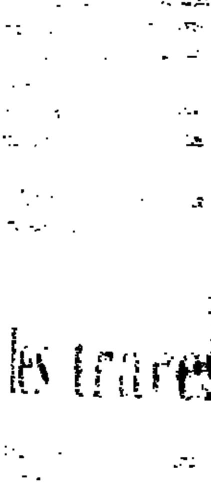
Il ne manque plus qu'un élément pour que ces gutenbergs soient consacrés, mais il est de taille : on ne peut plus concevoir aujourd'hui de succès médiatique large sans le relais d'une retransmission télévisée. Ce n'est pas encore pour cette année, mais les organisateurs, bien sûr, y pensent. Voici, en attendant, le choix des jurés. On ne s'étonnera pas s'il ne brille pas par l'originalité, c'est la loi de tout scrutin avec une participation importante. On retiendra néanmoins que Pascal Quignard, le grand perdant des élections de l'automne, trouve ici une juste consolation ; que Gilles Lapouge, autre victime des manœuvres du Goncourt, est lui aussi récompensé ; que « Découvertes-Gallimard », qui n'est pas spécifiquement une collection d'ouvrages pour enfants, reçoit le gutenberg de cette catégorie ; que René Belletto, enfin, fait désormais figure de cumulard des récompenses littéraires : son *Enfer*, après avoir obtenu le prix du Livre Inter au printemps dernier, a reçu le Fémina à l'automne et se trouve de nouveau désigné aujourd'hui comme le meilleur roman à suspense de 1986, en attendant son adaptation au cinéma. Comme quoi l'enfer peut mener au paradis.

∴

● **Le meilleur roman français** (parrain : Angelo Rinaldi) : *le Salon de Wurtemberg*, de Pascal Quignard (Gallimard) ; sélectionnés : *la Bataille de Wagram*, de Gilles Lapouge (Flammarion), *la Vie Ripolin*, de Jean Vautrin (Mazarine).

● **Le meilleur roman étranger** (parrain : Robert Guerlain) : *le Parfum*, de Patrick Süskind (Fayard) ; sélectionnés : *Un pur espion*, de John Le Carré (Robert Laffont), *la Terroriste*, de Doris Lessing (Albin Michel).

● **Le meilleur document** (parrains : Alphonse Boudard et Raymond Devos) : le *Journal lit-*



SEPTIÈME SALON DU LIVRE

volumes dans un palais



CAGNAT.

• **Vendredi 20 mars :**

– 12 h. Proclamation du *Prix libre*, décerné par un jury de critiques et d'écrivains à un roman publié hors du triangle des récompenses formé par Gallimard-Grasset et le Seuil.

– 15 h. *L'économie du livre*, débat organisé par le ministère de la culture.

– 17 h. Table ronde sur le livre *Racismes-antiracismes*.

– 18 h. Remise du prix *Sorcières 87*, prix des libraires pour la jeunesse.

• **Samedi 21 mars :**

– 10. h. *Les littératures d'expression française*, débat organisé par le ministère de l'éducation nationale.

– 11 h. *Pour une réforme du statut de l'enfant dans le code civil*, organisé par Lieu commun.

– 14 h. *Atelier d'écriture*, animé par le ministère de l'éducation nationale.

– 15 h. Rencontre avec les écrivains brésiliens : l'écrivain et la société.

– 17 h. *Le livre, produit industriel*, débat organisé par l'association Travail et culture de l'Isère.

– 18 h. *Les scientifiques parlent aux politiques*, débat auquel participeront la plupart des auteurs du livre *Les scientifiques parlent...* (Hachette-Littérature).

• **Dimanche 22 mars :**

– 14 h. *La lecture pour tous ? Réduire les inégalités par de nouvelles perspectives.* Débat animé par Travail et culture de l'Isère.

– 17 h. *Mise en voix*, lectures organisées par les éditions Evidant.

• **Lundi 23 mars :**

– 11 h. *L'illustration dans les livres d'enfants*, projection de *la Joie par les livres*.

– 12 h. *Libéralisme et création*, par l'association *Oh les beaux jours !*

– 13 h 30. *L'animation dans le domaine de la création artistique contemporaine dans les médiathèques*, débat organisé par Savoir au présent.

– 15 h. *La lecture*, émission de Radio 7 avec la participation d'élèves.

– 17 h. *Les femmes journalistes interrogent les femmes éditrices*, débat proposé par l'Association des femmes journalistes.

• **Mardi 24 mars :**

– 15 h. *Etat présent et avenir de l'édition d'érudition en France*, débat proposé par le Syndicat national de l'édition.

– 15 h 30. Débat autour du livre *Masses et postmodernité* (Klincksieck).

– 18 h. Remise des prix du concours *Ramsay-Marie Claire*.

– 18 h 30. *Professeurs-élèves : à quoi tient la réussite*, débat organisé par les éditions ESF.

– 20 h 30. Rencontre entre écrivains brésiliens et francophones : l'écriture et les langues.

• **Mercredi 25 mars ;**

– 10 h. *Ecoutez dire la nouvelle*, audition-débat proposée par le ministère de l'éducation nationale.

– 15 h 30. *Quels livres pour nos enfants ?* débat proposé par *Le sang de la terre*.

Côté vedettes, en dehors de celles qui signeront leurs ouvrages sur les stands des éditeurs, on annonce la visite de M. Léotard pour le 20 mars, à 10 h 30, celle de M. Chirac pour une date qui n'est pas encore officiellement fixée. Et il n'est pas tout à fait exclu que M. Mitterrand, dont on connaît la passion littéraire, fasse une incursion dans la nef du Grand Palais. Mais la véritable star de ce salon pourrait bien être une machine : Electre, la banque de données bibliographiques du Cercle de la librairie sera en effet mise à la disposition du public. Avec un simple minitel, les visiteurs pourront obtenir tous les renseignements qu'ils désirent sur les 25 000 titres disponibles dans l'édition française. Une grande première.

P. L.

sur les traces des césars

téraire, de Paul Léautaud (Mercure de France) ; sélectionnés : *Milena*, de Margarete Buber Neuman (Seuil), *Tête de turc*, de Gunter Wallraff (La Découverte).

• **Le meilleur essai** (parrain : Bernard Frank) : *le Perroquet de Flaubert*, de Julian Barnes (Stock) ; sélectionnés : *l'Art du roman*, de Milan Kundera (Gallimard), *Histoire de la psychanalyse*, d'Elisabeth Roudinesco (Seuil).

• **Le meilleur livre d'histoire** (parrain : Charles Morazé) : *l'Identité de la France*, de Fernand Braudel (Arthaud) ; sélectionnés : *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, de Pierre Miquel (Fayard), *Histoire de la vie privée* (tome 2), de Georges Duby (Seuil).

• **La meilleure biographie** (parrain : Jacques Laurent) : *Une éminence grise*, de Pierre Assouline (Balland) ; sélectionnés : *Louis XIV*, de François Bluche (Fayard), *Catherine de Médicis*, de Jean Orieux (Flammarion).

• **Le meilleur roman d'aventure** (parrain : Yves Coppens) : *Qui se souvient des hommes*, de Jean Raspail (Robert Laffont) ; sélectionnés : *Moi, Tituba, sorcière*, de Maryse Condé (Mercure de France), *le Shangaïe*, d'André Le Gal (Lattès), et *Pour un arpent de terre*, de Claude Michelet (Robert Laffont).

• **Le meilleur roman historique** (parrain : Bernard Pivot) : *la Bataille de Wagram*, de Gilles Lapouge (Flammarion) ; sélectionnés : *la Fuite à Constantinople*, de Jacques Almira (Mercure de France), et *la Mort de Napoléon*, de Simon Leys (Hermann).

• **Le meilleur livre pratique** (parrain : Alain-Dominique Perrin) : *le Guide des vins de France*, de Patrick Dussert-Gerber (Albin Michel) ; sélectionnés : *le Livre du point de croix*, de Geneviève Dormann et Régine Deforges (Albin Michel), *Ma cuisine pour vous*, de Joël Robuchon (Robert Laffont), *le Goût de la Chine*, de Lionel Tiger et Reinhart Wolf (Flammarion).

• **Le meilleur livre pour la jeunesse** (parrain : Cyrille de Vignemont) : la collection « Découvertes », (Gallimard) ; sélectionnés : *Au cochon qui danse*, de Bernard Clavel (Flammarion), *le Bain de Madame Trompette*, de Jim Murphy (Centurion).

• **Le plus beau livre** (parrain : Maurice Rheims) : *Vermeer*, de Gilles Aillaud, John Michaël Montias et Albert Blankert (Hazan) ; sélectionnés : *l'Art baroque*, d'Yves Bottineau (Mazenod)), *Je suis le cahier*, de Pablo Picasso (Grasset), et *Lascaux, un nouveau regard*, de Mario Ruspoli (Bordas).

• **Le meilleur livre à suspense** (parrain : Samuel Fuller) : *l'Enfer*, de René Belletto (POL) ; sélectionnés : *la Moustache*, d'Emmanuel Carrère (POL), *Un pur espion*, de John Le Carré (Robert Laffont).

• **Le meilleur livre écrit par un journaliste** (parrain : André Fontaine) : *De Gaulle*, (tome 3), de Jean Lacouture (Seuil) ; sélectionnés : *l'Etudiant étranger*, de Philippe Labro (Gallimard), *Il me semble désormais que Roger est en Italie*, de Frédéric Vitoux (Actes Sud).

• **Le plus grand espoir des lettres françaises** (parrain : Jacques Chancel) : Didier Van Cauwelaert (Seuil) ; sélectionnés : Patrick Besson (Albin Michel), Michel Host (Grasset), Pascal Quignard (Gallimard), Nicolas Brehal (Mercure de France).

• **La meilleure adaptation d'un livre à l'écran** (parrains : Lucien Bodard et Michael Lonsdale) : Jean-Jacques Annaud pour *le Nom de la rose*, d'Umberto Eco (Grasset) ; sélectionnés : *la Ferme africaine (Out of Africa)*, de Karen Blixen (Gallimard), *37,2° le matin*, de Philippe Djian (Bernard Barrault).

Vous avez dit Milan Reicha ?

Mais qui est donc Milan Reicha, le mystérieux auteur d'un prétendu premier roman, Le monde est un mensonge, Eléna, paru récemment aux éditions Le Pré aux clercs ?

Ce livre, qui aborde sans détour, avec sobriété et délicatesse, un sujet pas très neuf mais toujours hasardeux – la passion partagée entre un homme de quarante ans et une enfant de douze ans – n'a rien d'un premier roman. Sa maîtrise, sa manière de doser des propos qui pourraient paraître scandaleux, sont celles d'un écrivain déjà rompu à l'art de composer un ouvrage et à la subtile alchimie qui tient le lecteur en haleine, bien qu'il sache d'emblée où l'on va : vers l'échec, vers le désastre, tant ces amours, qu'on dit impossibles, suspectes, voire contre nature, sont nécessairement désespérées. Dans un épilogue, l'auteur explique qu'il a recueilli et transcrit le récit de Jakub H., ancien avocat pragois, juif, installé à Genève pendant la seconde guerre mondiale, après son évasion d'un camp de concentration en 1942. C'est au studio de danse de Sonia Alexandrovna, où il est pianiste, que le narrateur rencontre la petite Eléna : une sorte d'anti-Lolita, tendre, secrète, qui aime rêver sa vie et traquer le sourire du chat du Cheshire. Cette Eléna, l'auteur prétend l'avoir retrouvée, à Genève, au début des années 80, pour lui apprendre la mort de Jakub. L'auteur, justement ? Son éditeur, Jean-Claude Simoën, affirme qu'il n'est pas francophone d'origine mais qu'il a rédigé son texte directement en français. Il vivrait *« dans un pays de l'Est »* où il serait *« diplomate »*... Devant le scepticisme de ses interlocuteurs, Simoën n'ose pas trop insister. Alors, Milan Reicha, un écrivain français confirmé, qui aurait choisi un déguisement pour un thème réputé dangereux ? Silence de l'éditeur. Voilà donc une belle énigme pour ce Salon du livre. Si quelqu'un trouve la solution, nul doute que Jean-Claude Simoën acceptera sa défaite... Bon courage !

Jo. S.








● PORTRAIT

Maurice Roche funambule tragique

***L'auteur de* Compact *parle des « dangers » de l'écriture et de l'humour. Il les expose aussi dans son dernier roman,* Je ne vais pas bien mais il faut que j'y aille.**

PAR où entre-t-on ? Le livre commence-t-il vraiment à son début ? Se termine-t-il à la fin du dernier chapitre ? Quelle intention derrière ces jeux typographiques et sonores ? L'auteur veut-il, par là, nous faire entendre que le livre appartient, lui aussi, à l'envahissant domaine audiovisuel ?

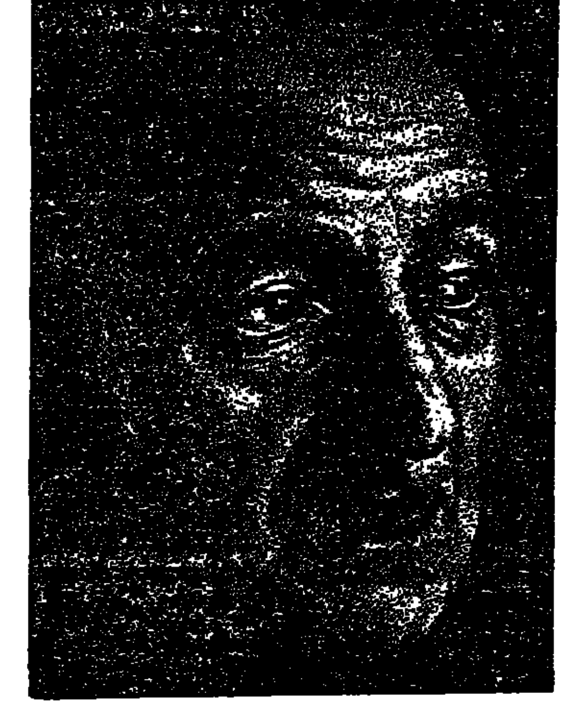
Se laisser assaillir par des interrogations de ce genre à propos de l'œuvre de Maurice Roche, c'est risquer de passer à côté du plaisir particulier auquel l'écrivain invite ses lecteurs. Mieux vaut se laisser faire et mener, se libérer des préventions et frilosités qui encombrent, dit-on, l'esprit.

Le regard perçant de Maurice Roche, figé dans le masque tragique et inquiétant que montrent la plupart des photographies, s'anime dans le dialogue, devient attentif, enjoué. Mobilisés par la parole, les angles du visage semblent moins aigus. *« A l'époque de* Tel Quel, *on me traitait d'obscurantiste parce que je refusais de faire de la théorie »*, se souvient Roche, qui, tout en restant à l'écart, fut soutenu et publié par Sollers et ses amis dans les années 60 (1).

Les pensées et les émotions

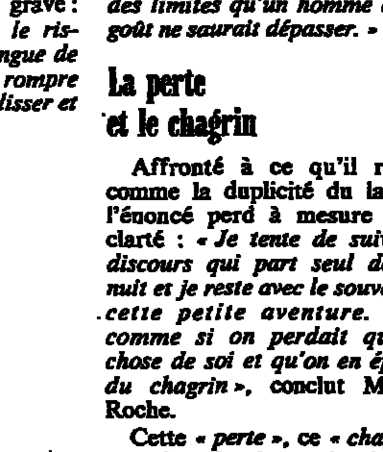
La citation de Paul Klee qu'il a insérée, dans son roman, *« L'œuvre consacre l'échec de toute théorie »*, rappelle cette position et met l'accent sur ce qui importe vraiment pour lui, l'œuvre indépendante de ce qui peut l'expliquer. Au-delà d'*« une recherche formelle et vide, un livre doit répondre à une nécessité profonde, être, comme en musique, quelque chose qui n'a pas été encore entendu »*, affirme Maurice Roche, avant de préciser : *« Ce qui prime, c'est le désir d'expression ; ensuite, il faut donner un visage à ce désir en épousant la forme de la pensée et de l'émotion. »*

Comme une œuvre théâtrale, chaque livre de Maurice Roche appelle son espace visuel et auditif propre. Si les *« pensées »*, les *« émotions »* restent identiques, le metteur en actes change et fait varier la scène où le roman se joue : *« Je pars toujours du livre précédent, mais pour aller ailleurs. Il y a une autonomie de chaque roman, mais dans une sorte de continuité. »* Restant le musicien qu'il a été avant d'écrire, il ajoute : *« C'est le même principe que celui de la variation musicale, chaque œuvre est la variation d'une autre. »*



BERENICE CLEEVE.

L'acte d'écrire procure à Maurice Roche une jouissance visible. Son traitement jubilatoire de la langue conduit le lecteur consentant à éprouver cette tonalité particulière de plaisir dont nous parlions. Pour aborder ce thème et dire sa conception de l'humour, Maurice Roche redevient grave : *« Je voudrais démontrer le risque, le danger de cette langue de funambule. Le fil peut se rompre à tout moment ; on peut glisser et se casser la figure. »* Le rire non seulement frôle, mais manifeste l'angoisse. Il poursuit : *« Si je relis plusieurs fois une phrase, elle finit par changer de sens ; ça devrait être drôle et c'est effrayant. »* Précision, rigueur, sérieux *« se transforment, quand j'écris, en moquerie. Mais il faut faire attention, on est à la lisière de la folie... et il m'est arrivé d'arrêter. J'avais la chair de poule ! »* Et pour appuyer son propos, il cite Mozart : *« Il y a des limites qu'un homme de bon goût ne saurait dépasser. »*



La perte et le chagrin

Affronté à ce qu'il ressent comme la duplicité du langage, l'énoncé perd à mesure de sa clarté : *« Je tente de suivre un discours qui part seul dans la nuit et je reste avec le souvenir de cette petite aventure. C'est comme si on perdait quelque chose de soi et qu'on en éprouve du chagrin »*, conclut Maurice Roche.

Cette *« perte »*, ce *« chagrin »*, pris dans le rire et les jeux de l'écriture, sont encore à la source de son dernier roman, *Je ne vais pas bien mais il faut que j'y aille.* Ce titre est à la fois un aveu et un programme, un slogan et un diagnostic existentiel en forme de pied de nez. De fait, cette phrase pourrait émaner d'un sportif au bout du rouleau et se relevant une dernière fois pour tenter l'impossible exploit ; d'un malade chronique ou d'un hypocondriaque facétieux ; d'un artiste en proie aux affres de la création, balbutiant devant son chevalet, sa table ou sa partition ; d'un amant, enfin, mesurant le long chemin d'impuissance qui le sépare de sa belle...

Ces miettes, ces fragments épars d'histoires dans les parages de la mort, de la maladie et de l'inachèvement, forment la matière du roman, des romans, de Maurice Roche. Matière verbale, donc ludique et risible ; matière vécue, donc tragique et angoissante.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ JE NE VAIS PAS BIEN MAIS IL FAUT QUE J'Y AILLE, de Maurice Roche, Seuil, 120 p., 72 F.

(1) *Compact*, publié en 1966, est repris au Seuil avec la préface de Philippe Sollers.

● ROMANS



Sur le vif

Allô, c'est Coco

ALLO, Lolotte ? C'est Coco. Mais non, qu'est-ce que tu racontes, j'ai pas changé de voix. C'est pas Claude Sales, le corédacteur en chef (un mec, forcément), c'est Claude Sarraute (j'aurai jamais de pouvoir dans ce journal, mais je tiens bon, je reste une femme). Bon, faut que je te dise, je sors un livre. Un roman, oui. J'appelle les copines parce qu'ici c'est certainement pas dans « le Monde des livres » qu'on va en parler. Tu penses, pisse-froid comme ils sont !

Vu qu'on est au même étage, on se croise tous les jours, mais je me demande s'ils me regardent pas un peu de haut. Ils doivent me prendre pour une dingue. Et puis les écrivains, je crois bien qu'ils les préfèrent morts, comme ça ils peuvent pas se plaindre des mauvaises critiques. Moi, en plus, je suis pas leur genre. Le feuilletoniste, il est à l'Académie, alors, mon style, direct, comme dans mes papiers, pas de négation, tout ça... c'est pas son truc. Le chef, lui, c'est le dix-huitième siècle. Ou Cioran. C'est pareil. Les deux autres mecs, histoire, philo, poésie, rien que du sérieux. Les deux nanas, c'est encore pire. Y en a une qui parle que de livres étrangers, et l'autre que je soupçonne d'aimer Duras. Evidemment pour elle, y a qu'une Sarraute : maman. Tu vois d'ici ! Non, tu vois pas parce t'as pas lu mon roman. Moi, c'est plutôt pour faire rigoler. Je cherche pas à jouer bêtement la fille à maman ou la nièce de l'oncle Marcel. J'ai les pieds sur terre, moi !

Bon, faut que je t'explique un peu. Le titre, c'est *Allô, Lolotte, c'est Coco.* C'est au journal, enfin je veux dire, dans un grand quotidien. C'est deux secrétaires, Lolotte et Coco. La quarantaine, tu vois. Une qui bosse et l'autre qui glande. Une qui veut se faire faire un enfant et qui en a déjà un de dix-neuf ans, Patrice. Bon, je vais pas tout te raconter, il faut te laisser des surprises. Mais t'inquiète pas, je parle aussi là-dedans de mon éditeur, du roman que je suis en train d'écrire (celui que tu lis. Tu vois, moi aussi je suis maligne sur le jeu avec le lecteur), de moi, de mes trucs — rousse, juive, plus très jeune, dans un journal de bonshommes, et tout le tralala. Des fois qu'on m'oublierait en lisant, dis donc ! C'est vrai ce que je dis : *« Et puis, là, maintenant, je vieillis et ça, voyez, c'est une sale maladie. Incurable. Il n'y a pas de cas de survie. Sournoise, fatale : elle évolue lentement et elle amoche. »* Profond, non ?

Ecoute, arrête de poser des questions. Tu veux tout de même pas que je te raconte tout ! T'as qu'à l'acheter, c'est chez Flammarion, c'est pas cher (69 F) et j'ai tenu 190 pages. Tu devrais être fière de moi. Et puis, faut que tu le lises ! Et que tu m'en parles ! Je te ferai passer une interro orale. Non, mais des fois !

CLAUDE SARRAUTE (p.c.c. Jo. Savigneau).

Frédéric Rey le pouvoir et le désert

Une exotique parabole sur l'exercice du pouvoir.

« J'AI *vingt-cinq ans. Je suis depuis peu le maître de ce château des sables, ce ksar conçu pour de longs sièges et de fulgurantes agressions. Les populations le confondent avec ses tours militaires.* » Ainsi s'exprime, sur un ton de maîtrise tranquille, dont il ne se départira pas, le jeune seigneur des sables et des vents. Mais, derrière ce calme affecté, que d'efforts constants pour tenir la barre, après la mort du père, auprès duquel Tiout a fait l'apprentissage de son métier de pacha ! Dans cette oasis, dont le lieu exact et le temps réel ne sont pas précisément définis, Tiout ne commande pas la garnison d'importation qui languissait dans le fort du *Désert des Tartares.* Il gouverne une société pastorale ancrée au bord d'un vaste désert.

Si vous cherchez un pacha des *Mille et une Nuits*, vous serez déçu. *Pouvoir*, ici, ne rime pas avec *richesse.* La fière allure du château de pisé ocre, comme la noblesse du discours — grâce à laquelle Frédéric Rey rend singuliers, presque précieux, les faits les plus cruels et les détails les plus sordides — ne trompent pas Timothée, le prisonnier anglais pour lequel Tiout s'est pris d'amitié. Ce nouvel ami venu du Nord ne mâche pas ses mots : *« Monsieur le pacha, je ne comprends pas pourquoi vos hommes restent assis à l'ombre en silence ou en palabres alors que vos chemins et vos maisons sont si sales. Ne pourriez-vous faire distribuer des balais ? »*

La savante hiérarchie entre la troupe et la garde, la médiocrité du bien modeste harem de trois femmes, dont la plus intelligente est frigide, le poids des traditions sur lequel veille jalousement un inquisiteur de l'islam nommé « le religieux », la menace d'un fort portugais établi sur une colline voisine, la pittoresque « maquerelle », voilà quelques composantes de l'univers que doit régir le jeune pacha. Tiout est un être exceptionnel. Ses yeux verts en font-ils un Berbère, ou un lointain bâtard des envahisseurs portugais ?

Il a acquis de son père assez de ruse et de prudence pour faire passer, au compte-gouttes, quelques idées, quelques techniques de l'Occident dans une société archaïque. Son esprit voyage au-delà du Moyen Age dans lequel tous vivent, autour de lui. Il lui faut pourtant se résoudre à châtier par la mort les traîtres et les brigands du désert. Ce n'est que lentement qu'il pourra fermer l'une des deux prisons, la plus immonde, dans les sous-sols du château. Qu'il fera installer des bains, alors que le religieux estime qu'un bol d'eau suffit aux ablutions intimes et que la saleté du corps et des vêtements importe peu à Allah.

Rêveur lucide

Ce roman est, certes, une analyse précise des difficultés du pouvoir. Mais ce qui passionne, avant tout, c'est la puissance avec laquelle l'auteur impose ses personnages. Tiout, bien sûr, mais aussi Ati, le jeune sauvage d'origine inconnue, capturé dans le désert, qui ne parle pas, et mime pour son maître adoré tout ce qui se fait ou se dit dans le château. Ati, d'une férocité animale toujours en éveil, dort entre les genoux de Tiout. Ou encore Kenza, l'épouse frigide, fragile, à qui le pacha fera, finalement, un enfant après l'avoir longtemps respectée. Ce sera son fils préféré. Homme de la nuit, rêveur lucide, mû par une sensualité raffinée qui n'a rien de la sexualité répétitive de son père, le jeune pacha est fasciné par l'immensité désertique qui entoure l'oasis. C'est un bon père, un bon époux, un souverain juste et éclairé. Il sait bien qu'il n'est qu'un homme, avec ses pulsions masquées, ses doutes transformés en affirmations. Il a réussi à affirmer son pouvoir, mais de quoi est-il finalement le maître ? La réponse est dans le titre de ce roman séduisant et fort.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ LE MAITRE DES SABLES ET DU VENT, de Frédéric Rey, Flammarion, 270 p., 79 F. Le sixième roman de Frédéric Rey, *la Haute Saison*, a obtenu, en 1985, le Grand Prix du Roman des lectrices de *Elle*.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le surréalisme à l'épreuve du réel

(Suite de la page 19.)

Sur le moment, c'était la confusion dans les rangs surréalistes. L'esprit de surenchère, qui avait prévalu, s'accordait mal aux réalités et au réalisme qu'exige un conflit armé. Les tracts du groupe sont épluchés un à un, avec la sévérité confortable qu'assure un long recul. Il était difficile à des poètes de ne pas se tromper quand stratèges et penseurs vaticinaient. Ni Gamelin ni Marx !

C'est l'occasion pour André Thirion de se montrer marxologue avisé, avec leçon sur les devanciers et revue des *« erreurs »* ou *« impostures »* de Marx concernant la plus-value ou la lutte des classes. Apparemment, Thirion a bien lu *le Capital* et le reste. Sa science ne gagne rien à s'accompagner de ragots invérifiables contre ses têtes de Turc, Sartre en particulier.

Il est faux d'affirmer que Sartre n'a pas lu Marx et qu'il l'aurait déclaré *« incontournable »* — ce mot niais qui lui ressemble peu, et qui a fait florès après lui. Sartre s'est contenté de voir dans le marxisme un *« horizon indépassable »*, ce qui n'est pas beaucoup plus malin, il est vrai, mais l'inexactitude de Thirion le rend inutilement suspect d'acharnement. Quant à prétendre que Sartre causait sans savoir, c'est une invraisemblance que Raymond Aron lui-même s'est bien gardé de commettre. *« J'ai vu* le Capital *dans la thurne de Sartre,* m'a confié Aron, ajoutant : *Ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'ait pas lu... ni qu'il ait tout compris ! »*

TROTSKI n'est pas mieux loti. Il n'aurait rien opposé à Staline, excepté son *« talent d'écrivain »* et son *« intelligence incomparablement plus brillante »*.

Thirion fait grand cas de la supériorité intellectuelle. La « synarchie » l'intéresse, à ce titre. Quelques esprits éminents et influents valent mieux, à ses yeux, que des masses malléables et à courte vue. Cela dit, le Collège de sociologie de Bataille, Caillois et Leiris, avec son fantasme de sacrifice humain, ne semble pas une réponse très appropriée à la conflagration qui s'annonce.

Sur le thème ressassé — Qu'ont-ils fait de 1940 à 1945 ? — Thirion joue les procureurs moins vindicatifs que blasés quant à la lucidité et au caractère des artistes. Il énumère les velléités, dérobades, fuites, silences et revirements des uns et des autres avec le sourire de qui n'attendait pas mieux de ses congénères. Il fallait faire comme lui, Thirion, passer de l'antifascisme à l'anticommunisme et au gaullisme, tirer les conséquences des procès de Moscou dès 1935. Le talent n'est pas une excuse.

On dirait même que l'auteur y voit une circonstance aggravante, pour ensuite le nier en bloc. Aragon, qui avait déjà fait les frais de *Révolutionnaires sans révolution*, est passé, ici, à la moulinette. Thirion a été ébloui par les premiers textes, dont il décrit finement la langue *« souple, nerveuse »*, le lyrisme *« d'un très grand genre »*, le *« discours extensible jusqu'au clash »*, l'*« instabilité brouillonne »* au *« pouvoir d'hypnose »* ; mais c'est pour mieux s'acharner contre la faiblesse du poète face au Parti et aux femmes, dont *« cette sotte d'Elsa »*. *« Caméléon fourvoyé »*, *« sans poids dans la pensée et dans l'appareil communistes »*, *« exemple achevé de lâcheté intellectuelle »*, *« faux témoin totalement déshonoré »* : telles sont les moindres gracieusetés dont est gratifié l'auteur d'*Aurélien.* On est loin du *« petit homme sectaire et borné »* à quoi est ramené Sartre !

AU passage, d'autres figures plus éloignées de l'auteur ne sont pas mieux traitées. Barthes est qualifié d'*« enfonceur de portes ouvertes »*. L'œil noir et les lèvres pincées d'ironie — ainsi apparaît-il en couverture, — Thirion prend un plaisir voyant à fustiger, avec un soin particulier pour les camarades mieux reconnus que lui en littérature. Plus haut grimpent les singes, plus on voit leurs fesses. La chasse aux glorieux est ouverte. Joli tableau !

Certains écrivains de la génération et du groupe trouvent grâce, néamoins : Prévert, au début, Jules Monnerot, l'auteur de *la Poésie moderne et le sacré.* Et une question de fond se profile derrière les sarcasmes, comme elle s'esquissait entre Breton et Caillois à propos des « haricots sauteurs » : la poésie a-t-elle droit à l'autonomie, sans obligation de rendre des comptes ? Le culte de l'injustifiable peut-il aller jusqu'à la capitulation ?

L'inégalité entre les hommes est inéluctable et non réductible, clame l'ancien révolutionnaire avec sa nouvelle famille libérale. Pas tout à fait, cependant : il reste aux seconds rôles la correction fraternelle des premiers. Thirion s'y entend à merveille, en as du narquois.

★ RÉVISIONS DÉCHIRANTES, d'André Thirion, Le Pré aux clercs, 276 p., 120 F.

هكذا من الأصل

● HISTOIRE

Le surintendant Fouquet en son temps

Une remarquable biographie, où Daniel Dessert, jeune historien de grand talent, restitue avec autant de fougue que d'exactitude, le charme de son héros.

BROCARDÉE, la biographie se porte pourtant bien : Fayard en a publié près de quatre-vingts, et il n'est pas seul. Le grand homme se raréfiant, les auteurs de biographies ont recherché les petits, voire les inconnus ; ou bien ils ont gonflé leur production d'une masse impitoyable de détails ; ou encore, ils ont travaillé dans l'admiration béate du grand génie vivant une grande époque dans une grande lumière, gommant les ombres sans souci du ridicule.

Qu'importe ! l'appétit des gloutons d'histoire restait solide, tandis que les gourmets, fatigués des oscillations de la biographie entre l'insignifiance, la pesanteur et la béatitude commençaient à réclamer d'autres nourritures.

Les voici servis avec Daniel Dessert et son *Fouquet* : une biographie sans doute, quelque peu amoureuse, mais enfin de dimensions raisonnables (le poids n'ajoute rien à l'affaire), et surtout beaucoup plus qu'une biographie : l'évocation précise d'une société, d'un milieu et d'un temps, le plus mal connu de ce dix-septième siècle qu'on se tue à nous proclamer « grand », tout en le réduisant à l'après-1661, date du procès fait au surintendant, qui l'inaugure honteusement.

C'est autour de ce procès, et de l'opposition Colbert-Fouquet que vont se cristalliser (c'est déjà fait) discussions et critiques, souvent sécrétées par l'incompétence. Car enfin le problème est résolu depuis près de cent ans : Jules Lair, en 1890, démontait l'assez ignoble mécanique mise en place par Colbert pour perdre son brillant rival, prendre sa place et détruire toute trace de ses propres malversations et de celles de son premier maître, Mazarin. Voilà trente ans, l'excellent et très modéré Georges Mongrédien reprenait pour le grand public l'analyse de *l'Affaire Foucquet* (Hachette, 1956), y revenait un peu plus tard dans son *Colbert*, et concluait paisiblement ainsi : *« Il nous faut bien écarter la conception simpliste de l'honnête et scrupuleux ministre faisant avec une justice rigoureuse le procès d'un prédécesseur indélicat... odieuse parodie de justice qui cache l'acharnement personnel d'un homme à perdre son rival pour prendre sa place... le moins qu'on puisse dire c'est que* [ce procès] *ne lui fait pas honneur. »*

A l'enseigne de l'Ecureuil

Dessert ne dit pas autre chose ; il le dit succinctement, trente pages ; mais il va bien plus loin après être retourné aux sources, seule attitude digne d'un historien. Il montre de manière indiscutable que Fouquet, quatre fois millionnaire avant d'accéder à la surintendance, se ruina exactement à la tâche, puisque son passif de 1661 est supérieur à son actif ; pendant ce temps, Mazarin et son domestique Colbert avaient amassé, en partie grâce à lui, deux fortunes, l'une importante, l'autre pharaonique. Il fallait donc que personne, et surtout pas le roi, n'en connaisse l'origine.

Tout normalement d'ailleurs, dans ce livre qui courtise la vérité avec passion, figure la description de la bonne vieille *« pompe à phynance »* du royaume : Fouquet l'amorçait et la faisait fonctionner, son rôle consistant exactement à trouver constamment de l'argent frais pour payer la guerre surtout, mais aussi la cour et la machine gouvernementale. Lui-même, ses proches, sa famille au sens large, ses amis, toute une constellation de financiers et de nobles, que son crédit personnel encourageait, plaçaient contre bon intérêt (souvent autour de 12 %) leur or et leur argent dans les caisses du surintendant (donc du roi), toujours exact à régler au moins les intérêts des dettes royales, au besoin avec ses propres deniers.

Cette royauté, il la servit toujours avec une parfaite loyauté, y compris pendant toute la Fronde, ce qui ne fut pas le cas d'une partie de ses futurs juges, particulièrement du chancelier Séguier. A cette analyse du système financier, qui démolit nombre d'idées reçues et de billevesées (le valet financier, le banquier étranger...), Dessert joint ici quelques gerbes nouvelles.



ROGER VIOLLET

Louis XIV congédiant Fouquet.

D'abord, une saga familiale, vraie celle-là, et jusqu'ici jamais bien suivie. Au début, une sorte d'honnête roman bourgeois, avec les Fouquet, marchands d'étoffes à Angers, fin du quinzième siècle, dans une boutique à l'enseigne de l'Ecureuil (qui se disait *fouquet* en vieux français ligérien) ; une lente et sage ascension par le collège, le droit, les petits offices de justice, puis les plus grands : fin seizième siècle, en voici une branche au Parlement de Bretagne, l'autre au Parlement de Paris ; des cadets de famille accèdent aux bénéfices ecclésiastiques, et même à l'épiscopat, tandis que les filles (les six sœurs du surintendant !) vont garnir les meilleurs couvents ; des mariages bien négociés font pénétrer dans le meilleur monde de la robe et de la piété : la mère du surintendant fut une Maupeou, remarquable à tous égards.

Et voici les Fouquet dans les allées du pouvoir : Richelieu distingue et utilise François, le père, et repère déjà Nicolas, le fils, pourvu très tôt d'une mission équivalente à celle d'intendant d'armée. Quant à Mazarin, il a le même coup d'œil sûr que son maître : il a apprécié cet homme de moins de trente ans, dont le génie est fait de finesse, d'imagination, de charme, de goût et de fidélité – le tout épicé de quelques fièvres passagères, moments d'excitation ou de découragement qui le fragilisent. Le roman bourgeois est bien terminé, le sommet du pouvoir est presque atteint à partir de 1653, avant la chute brutale. On tombe alors dans le roman noir, avec le procès et l'internement, puis dans l'énigme policière, avec la mort du héros (1680), dont on ne saura jamais si elle fut naturelle, ce qui paraît le plus probable. Pendant des lustres, toute sa famille et ses amis ont été abandonnés, persécutés, comme avilis, et pourtant l'effondrement de la lignée n'est pas définitif : rebondissement inattendu et fort brillant au siècle suivant, avec les petits-fils, les deux frères Belle-Isle, brillants capitaines : l'un devint maréchal de France et même duc et pair.

Tout cela est retracé avec l'exactitude du savant, la vie et la fougue de plume de Daniel Dessert qui succombe presque, trois siècles après, au charme évident de son héros. Outre la saga, on trouvera dans cet ouvrage deux nouveautés presque inattendues : l'une concerne la marine, l'autre la religion. On apprend que la famille Fouquet et sa proche parenté bretonne (les Challain, les Bruc) ont assisté Richelieu dans ses vastes projets de création de compagnies de commerce et de navigation pour l'Amérique, les Antilles et même l'Afrique, qui avaient en vue l'évangélisation autant que le profit. Avec plus de précision encore, on apprend que Nicolas fut l'un des plus grands armateurs du « Ponant » (Atlantique). Aspects soigneusement dissimulés par Colbert, qui voulait avoir l'air de créer tout seul la marine française.

Un « lobby de dévots

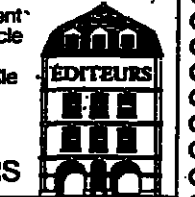
Reste un apport capital, qu'il conviendrait de pousser : la profonde piété de toute la famille Fouquet et de sa parenté, qui les lie aux jésuites, à M. Vincent, aux cercles très zélés de la Réforme. catholique, et surtout à la Compagnie du Saint-Sacrement, à laquelle ils appartiennent presque tous. Compagnie secrète (créée en 1627), dont l'action politique dut être aussi efficace et plus subtile que son action sociale et charitable, et presque aussi discrète que sa pénétration dans le groupe des financiers du roi, et donc du surintendant. Le « lobby Fouquet », pour parler comme l'auteur, fut un lobby de dévots, ceux que Mazarin, Colbert et Louis XIV jeune ont poursuivis assez durement, allant jusqu'à interdire la sainte Compagnie (qui se regroupa), que Molière fustigera peut-être dans le *Tartufe*, avec l'appui discret du monarque... N'avait-on pas puni en Fouquet, outre le ministre trop puissant et trop bien renseigné sur les voleries des autres, le membre discret et fervent de cette « cabale des dévots » et des « malintentionnés » que dénonçait Colbert peu de temps auparavant ?

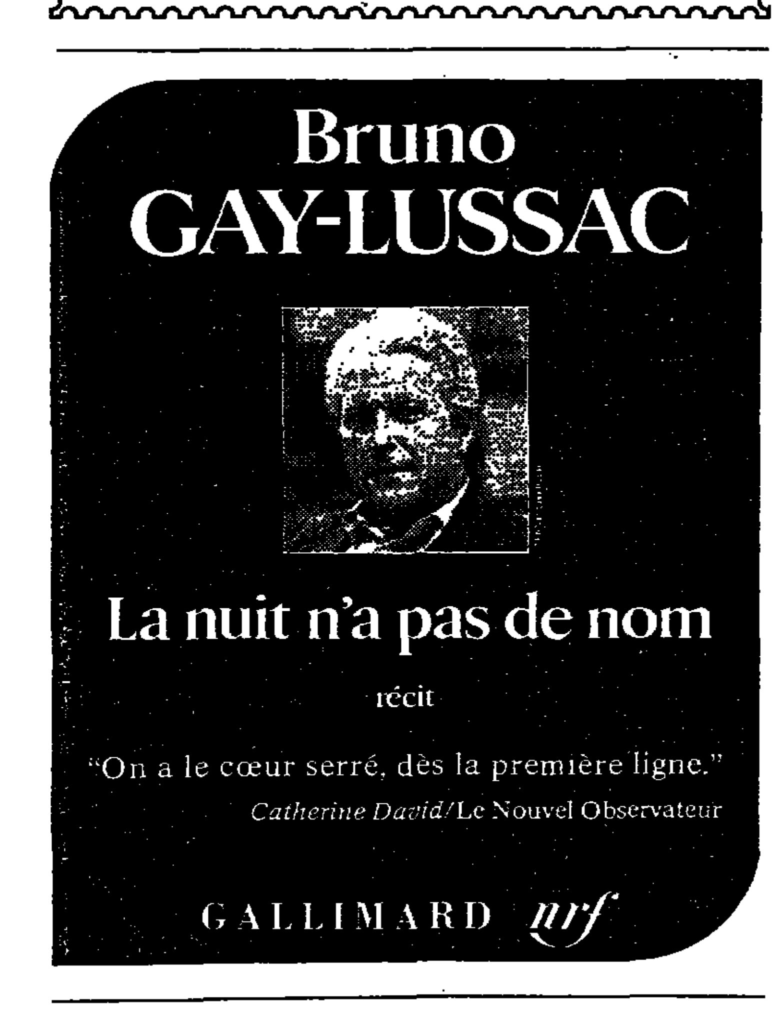
On le voit, le grand cycle des Fouquet, de la boutique angevine au duché-pairie de Belle-Isle, est riche de résonances dans maints domaines : politique, judiciaire, financier, maritime, militaire, religieux, culturel aussi (le mécène de Vaux a été juste indiqué). Une grande biographie, par son cadre élargi, doit toujours déboucher sur la grande histoire ; viser étroit, ce n'est que broutille ou anecdote. Le plus grand cadeau que nous ait fait ce jeune historien du dix-septième siècle, peut-être le meilleur de sa génération (du moins en France), c'est de restituer, autour de son héros, la vivante atmosphère de ce premier dix-septième siècle, encore « baroque », comme on dit, avant qu'on aille se morfondre avec distinction dans les ors, les lauriers, les adorations et les fanfares de ce Grand Siècle pétri de solennité, d'ennui et de mensonge, qu'inaugure si mal la chute de Fouquet.

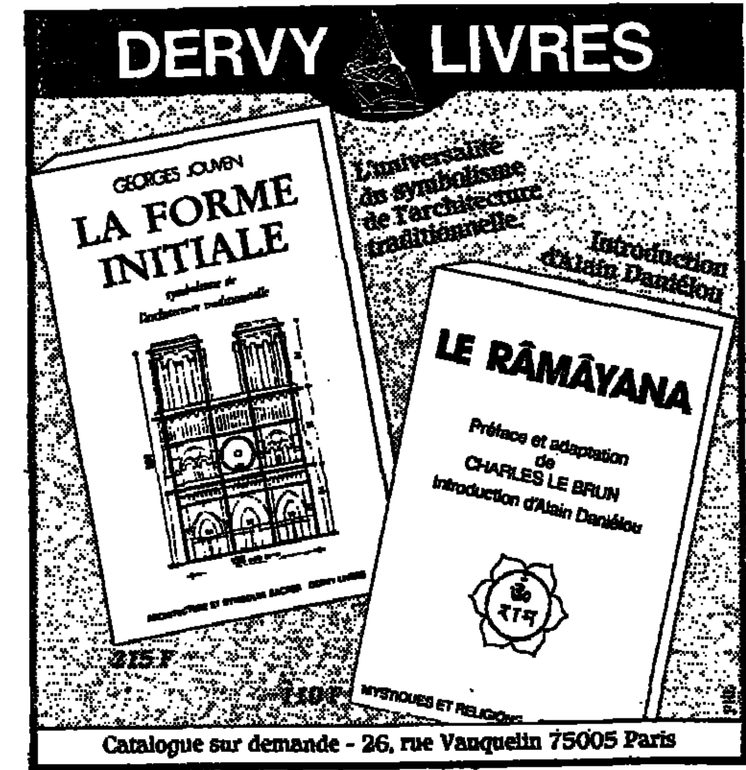
PIERRE GOUBERT.

★ **FOUQUET, de Daniel Dessert, Fayard, 1987, 404 p., 99 F.**









● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le nouveau jeu de Tadeusz Konwicki

L'écrivain polonais choisit de caresser le censeur pour mieux limer ses griffes

« A *présent je me remets sous le joug. De mon propre chef je me livre à l'étreinte amoureuse du noble office qui siège rue de la Souris, à Varsovie. Maintenant je suis tranquille. Maintenant ma plume est suivie du regard par mon tuteur inconnu, mon père intellectuel, mon guide spirituel. Comme je me sens bien, comme je me sens en sécurité. Enfin.* »

L'étreinte amoureuse, bien sûr, c'est celle de la censure. Et l'écrivain qui fait semblant de s'y abandonner avec délice, c'est Tadeusz Konwicki, dans *le Nouveau Monde et ses environs*, le livre qu'il vient de publier, le plus officiellement du monde, à Varsovie et qui donc a reçu le visa dudit *« guide spirituel »* (1).

Dérision, clin d'œil ? Peut-être. Mais pas seulement. Konwicki avait été, en 1977, le premier écrivain important à refuser de composer avec le système, et à faire directement publier ses livres dans ce qu'on appelle le *« deuxième circuit »*, celui de l'édition clandestine, illégale. Un peu moins de dix ans plus tard, il est le premier à revenir au bercail, curieux bercail en vérité, où les moutons semblent en prendre à leur aise avec le pasteur.

L'exemple de Konwicki sera bientôt suivi. D'autres écrivains considérés comme des opposants de la plus belle encre, et qui semblaient perdus à tout jamais pour la littérature officielle, reviennent aussi au *« premier circuit »*. Le général Jaruzelski, et avec lui le département de l'idéologie et de la propagande du comité central, auraient-ils donc gagné la partie ? Ou bien les vrais vainqueurs seraient-ils les écrivains, qui réapparaissent le front haut ceint des lauriers de leur intermède « clandestin » ?

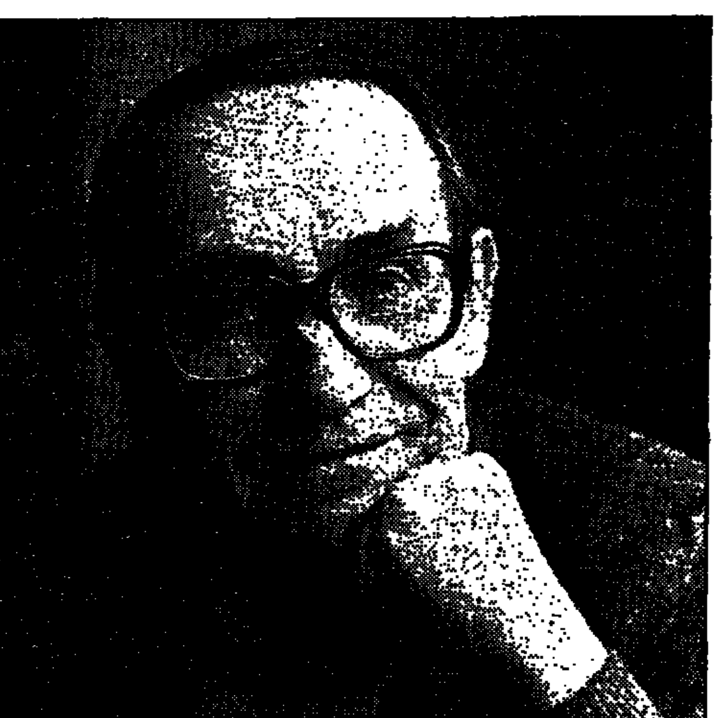
L'empêcheur d'écrire en clair

Cela fait maintenant plus de quatre décennies que la littérature, la presse et l'édition polonaises sont soumises à des règles bizarres et fluctuantes, faites d'un mélange d'interdits légaux et d'interdits moraux, imposés ou qu'on s'impose à soi-même. Mais jamais, sans doute, la partie n'avait été si compliquée. Car au jeu, classique, du censeur et de la souris, certains refusent toujours de jouer, d'autres le font parfois, seulement pour certains livres et pas pour d'autres. Et puis il y a ceux qui, comme Konwicki, font semblant de jouer avec le chat. Sans compter que ce chat n'est pas d'humeur égale. Devant certains, les écrivains les plus connus, il semble inhibé, il rentre ses griffes, à moins que ce ne soit là une ruse supplémentaire... Que ne ferait-on pas pour rendre plus attrayante la façade de la normalisation !

Pour brouiller un peu plus les pistes, le ministre de la culture, M. Krawczuki vient de déclarer que *« les éditions clandestines ne sont pas nécessairement une mauvaise chose »* : *« Il est bon que les gens puissent lire de nombreux ouvrages, car c'est là une forme de liberté »*. Etrange déclaration de la part d'un homme qui est, tout de même, un représentant du régime qui restreint cette liberté. Mais on n'en est vraiment plus à une contradiction près.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, prendre le ministre trop au pied de la lettre. On continue à démanteler des imprimeries clandestines, à interpeller les colporteurs de textes illégaux, qui, s'ils échappent désormais à la prison, sont frappés de lourdes amendes. Toutefois, cette répression concerne avant tout la presse d'opposition. Un peu moins l'édition, contre laquelle la police politique ne semble pas déployer un zèle excessif.

Incontestablement, si, dans l'édition officielle, les frontières du toléré ont reculé, c'est en grande partie grâce à ce circuit de secours, de recours, de ce samizdat à grande échelle. Mais ce n'est pas la seule raison. L'autre, c'est que la censure, en perdant son mystère, en sortant, sous l'effet de la contrainte, de l'ombre où elle était tapie, a perdu une bonne part de sa force. C'est là une des conquêtes, une des seules durables, de l'époque de Solidarité. Non pas tant parce que la censure est théoriquement soumise à certaines règles, qu'il est, en principe, possible de faire



Tadeusz Konwicki : le visa du « guide spirituel ».

appel de ses décisions devant un tribunal (quelques procès ont été intentés, *« pour voir »*, et naturellement les manieurs de ciseaux ont été confirmés dans leur bon droit, sur le fond, même si les plaignants obtenaient parfois de maigres satisfactions formelles). Mais l'important, c'est que la présence constante de cet empêcheur d'écrire en clair puisse être rappelée au lecteur. D'abord par les désormais fameux crochets, suivis de la longue mention d'un décret sur *« le contrôle des publications »*, qui est comme la marque du coup de ciseaux : cela ne vaut que pour la presse, et seule d'ailleurs la presse catholique indépendante s'accroche à cette possibilité.

Mais on peut aussi apostropher le censeur. Stefan Kisielewski, vieux bretteur et humoriste d'une opposition non conformiste, s'en est fait une spécialité. On a même vu un Daniel Passent, serviteur — talentueux — du régime, consacrer l'un des feuilletons hebdomadaires de *Polityka* à ce partenaire obligé, s'attirant une longue et courtoise réponse dudit censeur. Naturellement, cet échange d'amabilités tendait à montrer à quel point la censure était utile et nécessaire, puisque, d'après Passent, *« on peut s'appuyer sur elle, comme contre un mur, alors que, sans elle, il faut essayer de garder tout seul son équilibre »*.

Konwicki n'écrit guère autre chose, mais lui, c'est par dérision. Tantôt il interpelle le censeur pour lui demander de l'aide — il est à sec d'inspiration, — tantôt il l'avertit qu'il va aborder un sujet glissant, mais qu'il saura, en vieux routier de la chose, s'arrêter à temps. Konwicki s'amuse, pousse le bouchon très loin, le rattrape. C'est lui le chat, qui malmène une souris bien mal en point.

Car, dans la réalité, affirme notre auteur, il n'y a eu dans ce livre-là aucune ingérence, aucune coupe. Il a remis son manuscrit, un point c'est tout (il a tout de même fallu attendre deux ans, délai de publication « normal »). L'époque des concessions, pour lui, c'est fini.

Certes. Mais ses trois derniers livres ont été publiés dans trois « circuits » différents. Celui des éditions clandestines, pour *Fleuve souterrain, oiseaux de nuit*, un roman dont l'action commence le jour de la proclamation de l'état de guerre, en décembre 1981, et qui vient de sortir en France (Laffont). Le circuit de l'étranger — (Londres) — pour *Un demi-siècle de purgatoire*, un passionnant entretien où Konwicki s'explique sur son comportement pendant la guerre et à l'époque stalinienne. (Il fut successivement résistant anti-allemand, puis anti-soviétique, dans les maquis de sa chère Lituanie, avant de devenir un écrivain résolument « réaliste-socialiste », et puis tout le contraire.) Enfin, il y a son livre d'entrechats avec le censeur.

Et malgré tous les assouplissements actuels, malgré les audaces exceptionnelles qui semblent permises à l'enfant prodigue, on a encore de la peine à imaginer que les deux premiers ouvrages puissent paraître dans les librairies de Varsovie.

Pourtant, en partie grâce à des « pionniers » comme Konwicki, le champ du possible s'est élargi. Non que le fossé qui, depuis 1981, sépare le pouvoir de la majorité des intellectuels ait vraiment été comblé. Il est seulement recouvert d'un camouflage de branches et de feuilles. Pour l'instant, on peut poser quelques livres dessus sans que tout s'effondre.

JAN KRAUZE.

(1) A paraître aux éditions Solin.

RENCONTRE

Les anxiétés d'un « homme libre »

« JE suis un homme libre. J'écris ce que je veux et je l'ai prouvé », déclare Konwicki. Il estime avoir *« fait ce qu'il devait faire »*, avoir contribué à *« l'émancipation »* de la société polonaise, en étant le premier par exemple à *« briser certains tabous »* (l'évocation des rapports de sujétion entre la Pologne socialiste et l'URSS). Mais il ne veut pas que ses livres soient perçus seulement selon des critères politiques — le grand danger qui a toujours guetté la littérature polonaise. *« Je pense aussi un peu à moi, écrivain plus très jeune* (il a soixante et un ans) *qui ressent le besoin d'exprimer certaines choses qui ne peuvent pas forcément être politiquement interprétées. »*

A cet égard, la sortie simultanée en France d'un de ses romans déjà ancien — *Chronique des événements amoureux*, publié à Varsovie en 1974 — et du film qu'Andrzej Wajda en a tiré ne peut que le satisfaire. Le film de Wajda, qui avait marqué le retour du metteur en scène sur les écrans polonais (le *Monde* du 25 septembre 1986 et du 26 février 1987), est d'ailleurs aussi un peu le sien. Il s'est chargé du scénario, et c'est lui qui y joue son propre rôle, celui du narrateur que l'on voit rôder dans la douce contrée de sa propre enfance, une Lituanie idéalisée et peuplée d'adolescents d'autrefois ; ils vivent le dernier été d'un monde que la guerre brisera à jamais. Lui-même cinéaste, Konwicki a certes *« un autre code artistique »* que Wajda, à propos duquel il a parfois émis des jugements sévères. *« Mais dans ce film,* dit-il, *Wajda a respecté mes goûts »*, il a évité les *« violences »* qu'il affectionne parfois.

Le film, naturellement, sacrifie une partie de ce bien joli livre, qui est *« non seulement une sorte de romance, mais en même temps un pastiche de ce genre littéraire et aussi une conversation ironique avec le lecteur »*.

« J'ai toujours peur du K.O. »

Konwicki ne serait pas lui-même s'il ne confiait pas aussi ses doutes. Ceux d'un écrivain qui joue, volontairement, à *« l'amateur »*, qui *« ne veut pas donner au lecteur l'impression qu'il se prend au sérieux »*, mais qui tremble, en secret. *« Je ne suis pas du tout sûr de ma carrière littéraire. J'ai toujours peur du KO... D'ailleurs, dans certains livres, j'ai trébuché, j'ai manqué de force intérieure, d'inspiration. »* Dans quels livres ? Il ne le dira pas, bien sûr. Mais certains penseront peut-être à *Fleuve souterrain, oiseaux de nuit*, qui vient aussi d'être traduit en français, et qui, publié clandestinement en Pologne, avait reçu un accueil plutôt frais. Peut-être parce que le lecteur s'attend à un livre politique (l'action se déroule le 13 décembre 1981, jour de la proclamation de l'état de guerre) et ne le trouve pas, mais découvre plutôt un roman « existentiel », où les différents éléments habituels aux ouvrages de Konwicki ne provoquent pas vraiment la réaction « chimique » attendue. Celle qui s'opérait si bien dans ses meilleurs livres : *la Clef des songes contemporains, l'Ascension*, sans oublier *la Petite Apocalypse* (1), que Costa-Gavras va porter à l'écran. *« Ce que je voudrais, c'est tenir le lecteur jusqu'au bout, par tous les moyens : le pathos, le drame, la dérision, le kitsch. C'est pourquoi il y a tant d'éléments disparates dans mes livres. Et c'est pourquoi j'ai tant de mal avec les lecteurs froids qui regardent un livre comme un rébus intellectuel. »*

Tout en geignant sans cesse sur son incapacité à se renouveler, tout en jurant — par écrit — qu'il n'écrira plus de roman, Konwicki fait tout le contraire. Un livre, déjà terminé, sur sa grand-mère à l'époque de l'insurrection de 1863, un autre en chantier. Sans compter le rêve qu'il caresse : faire un film d'après *les Aïeux*, le célèbre drame romantique de Mickiewicz, *« pour faire comprendre tout ce que la Pologne a de bizarre et d'incompréhensible »*.

J. K.

★ **CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX, traduit par Hélène Wlodarczyk. Presses orientalistes de France, 229 p., 98 F.**

★ **FLEUVE SOUTERRAIN, OISEAUX DE NUIT, traduit par Zofia Bobowicz. Robert Laffont, 215 p., 80 F.**

(1) Laffont. Voir le Monde des livres du 25 décembre 1981.

هكذا من الأصل

Le génial Oscar Wilde

(Suite de la page 19.)

Certes, Wilde aimait à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxes. Il aurait renoncé à sa tournée de conférences en Amérique s'il n'avait pas pu dire au douanier : *« Rien à déclarer, sauf mon génie... l'Océan m'a bien déçu. »*

Mais il a dit aussi qu'à chaque instant de notre vie nous sommes ce que nous allons être non moins que ce que nous avons été, et que ce que l'homme a devant lui, c'est son passé ; que tout ce qui arrive à autrui nous arrive à nous-même ; que le mystère du monde c'est le visible, non pas l'invisible ; que la musique nous crée un passé dont nous ignorions l'existence, qu'elle est parfaite parce qu'elle ne relève jamais son dernier secret ; que chaque homme tue ce qu'il aime ; que les dieux sont étranges, car ce n'est pas uniquement de nos vices qu'ils font des instruments pour nous châtier, mais qu'ils nous mènent à la ruine par ce qu'il y a en nous de bonté, de douceur, d'humanité, d'amour ; que lorsqu'on entre en contact avec l'âme, elle nous rend aussi simples qu'un enfant ; que le repentir – ou le pardon – est le seul moyen de modifier le passé...

Il était né à Dublin, en 1854. Son père était un don Juan qui, semant négligemment les bâtards, s'attirait des procès, mais il était, au principal, un ophtalmologiste de réputation internationale – et si distrait que, selon la légende, il oublia un jour, à portée d'un chat, l'œil d'un patient qu'il venait d'opérer. La mère d'Oscar Wilde était une femme d'une immense culture, poétesse tenant salon, incitant dans les journaux le peuple d'Irlande à se révolter contre l'Angleterre, ce qui lui valut, à elle aussi, des procès, au point que son fils, qui, grâce à elle, lisait à douze ans déjà, dans le texte, Homère et Virgile, et traduisait Dante, ne cessait de répéter, de façon prémonitoire : *« Lorsque je serai grand, je serai le héros d'un grand procès... »*

A Oxford, Wilde découvre ses deux maîtres ; John Ruskin et Walter Pater. Ruskin aime le Moyen Age et les petites filles ; Pater préfère la Renaissance et les garçons. Wilde découvre aussi qu'il n'est pas insensible à ces derniers. Mais il ne connaîtra sa première expérience homosexuelle véritable qu'en 1887, alors qu'il a trente-trois ans et que, marié depuis trois ans, il a deux enfants qu'il adore.

Le goût sauvage de Dante

Il a été, comme Mallarmé, rédacteur d'une revue féminine – le succès commençait à lui sourire. Et bientôt, en écrivant pour le théâtre – ces chefs-d'œuvre que sont *l'Eventail de lady Windermere, Un mari idéal, L'importance d'être constant,* entre autres, – il va connaître la gloire. Au même moment, il fera la rencontre du jeune Alfred Douglas, gigolo pervers, malfaisant, qui ruine Wilde financièrement et l'oblige à faire un procès à son père, le marquis de Queensberry, manager de boxeurs. Alfred Douglas, qu'il accusera de tout l'opprobre et le mal qui lui seront infligés – la prison, le déshonneur, la perte de ses biens, le mépris de ses enfants... – dans cette longue lettre, le *De profundis,* qui ne sera publiée intégralement qu'en 1960. Et qui finit par un appel : Wilde voudrait rencontrer Douglas à sa sortie de la prison de Reading, il voudrait qu'ils modifient, ensemble, le passé... Ils n'avaient, paraît-il, jamais couché ensemble et, comme on sait, l'amour inaccompli est le plus redoutable, en ce qu'il dure toujours.

Or accuser Douglas était une naïveté de la part de Wilde : il avait bel et bien dit à Gide, en 1895, à Alger : *« J'ai été aussi loin que possible dans mon sens. Je ne peux pas aller plus loin. A présent, il faut qu'il arrive quelque chose. »* Il voulait connaître l'autre côté du jardin, le côté d'ombre, les sous-bois, la forêt sauvage de Dante, l'enfer.

Oscar Wilde dans sa pièce, *Salomé.* (ROGER VIOLLET)

Comme celui qui ne croyait pas en Dieu mais en la Mère de Dieu, Wilde ne croyait pas à la divinité du Christ mais au péché contre le Christ, contre l'amour. Et il se sentait pécheur. Et il voulait payer. Aussi peut-on penser qu'il a profité de l'occasion que la haine de Douglas pour son père lui offrait : faire un procès impossible, insensé, qu'inévitablement il perdrait.

Wilde adorait la vie, mais il voulait aussi avoir un destin. Lorsqu'il quitta, en 1897, la prison, il s'installa d'abord à Dieppe, ensuite à Paris, dans un modeste hôtel de la rue des Beaux-Arts, devenu, depuis quelques années, l'hôtel *« L'Hôtel »*, où sa chambre, avec le lit dans lequel il est mort, est la plus demandée. Borges, qui y descendait en souvenir de l'écrivain dont il avait traduit *le Prince heureux*, à neuf ans, ne réussit à la visiter qu'au bout de son quatrième séjour.

Wilde, en 1897, ne s'appelait plus Wilde, mais Sébastien Melmoth – nom emprunté à un personnage du romancier Charles Maturin, son grand-oncle. Il voyagea avec Douglas, séjourna à Naples, retourna rue des Beaux-Arts.

Un jour que Wilde était assis à une terrasse des Grands Boulevards où, à l'époque, la foule reconnaissait même les écrivains, Gide vint à passer et, Wilde lui ayant fait signe de s'asseoir, il prit place en tournant le dos aux promeneurs. Wilde lui demanda deux cents francs. Gide, sans les lui refuser, aurait multiplié ses reproches et mises en garde... Ce fut ce jour-là, ou un autre, que Wilde dit à son vieil ami : *« Il ne faut pas en vouloir à quelqu'un qui a été frappé... »* Albert Camus, rappelant l'anecdote, disait que, rien que pour cette phrase, on aimerait qu'il fût encore parmi nous.

Oscar Wilde est mort le 30 novembre 1900. Il avait quarante-six ans. Seuls les propriétaires de son hôtel suivirent son corbillard, derrière Alfred Douglas et Robbin Ross, son « initiateur ». Les hôteliers avaient envoyé une couronne en perles de cire, avec cette inscription : *« A notre locataire. »* Il lui faudra encore un bon demi-siècle pour passer de l'hôtel au Panthéon.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **OSCAR WILDE, de Jacques de Langlade, Mazarine, 345 p., 120 F.**

– Richard Ellmann, auteur d'un livre sur James Joyce, publie aux Etats-Unis, chez Alfred Knopf, une importante biographie de Wilde. Gallimard a acheté les droits de cet ouvrage.

Pablo Neruda et son facteur

(Suite de la page 19.)

C'est l'occasion d'une dernière fête où le vin coule à flots comme la musique et l'amour. Après elle, il n'y aura plus de place que pour les ténèbres, la police, la prison et la mort.

« Ne mourez pas, poète ! »

Le jour du putsch, la maison où Neruda agonise est cernée par les soldats, surveillée par les hélicoptères. Depuis que son grand homme est revenu à l'île Noir, Mario ne l'a pas revu. Il n'a pu lui soumettre les poèmes qu'il avait écrits pendant son absence. Il a dû choisir seul celui à envoyer au concours de la revue *Quinta Rueda*. Mais, en ce jour fatal, il forcera tous les barrages. Il a appris par cœur les télégrammes arrivés le matin même du monde entier pour offrir asile à Pablo Neruda. Celui-ci les écoute à peine, il veut seulement que son ami le conduise à la fenêtre pour contempler encore une fois la mer. *« Ne mourez pas, poète »*, crie le jeune homme.

Au lendemain des obsèques de Neruda, Mario est arrêté. Une vérification de routine, lui assure-t-on. Mais, dans la voiture qui l'emmène, il apprend que la revue *Quinta Rueda* a été saisie comme subversive. L'amour de la métaphore aura perdu Mario.

Cocasse en son début, sombre en sa fin, ce roman, qui s'écarte si peu de l'histoire et de la vie, mais qui les colore, l'une et l'autre, de sa verve ironique et de son émotion contenue, est d'une qualité rare dans sa simplicité.

Antonio Skarmeta, dont un premier roman et des nouvelles ont déjà été publiés en France (2), enseigne à l'Institut du cinéma de Berlin. Il a lui-même tiré de *l'Ardente Patience* un film que le Festival de Biarritz, consacré à la production ibérique et latino-américaine, a couronné en 1983. Ce film, tourné au Portugal, ne trouve pas de salle en France pour y être projeté. Evalue-t-on ce qu'on perd ? D'excellents acteurs y incarnent aussi parfaitement le personnage réel de Neruda que les humbles, fictifs ou non, qui l'entourent. Quant aux dialogues en or de Skarmeta, ils révèlent quel échange peut se produire entre un peuple et son barde. Film ou roman, *l'Ardente Patience* échappe à toute propagande. Il nous entraîne bien au-delà : dans ce besoin de poésie qui est, avec le rire et par lui, au milieu des désillusions et des amertumes, le propre de l'homme.

JACQUELINE PIATIER.

★ **L'ARDENTE PATIENCE, d'Antonio Skarmeta, traduit de l'espagnol par François Maspero, Le Seuil, 156 p., 69 F.**

(2) *Beaux enfants, vous perdez la plus belle rose* (Gallimard, 1979) ; *T'es pas mort* (Le Seuil, collection « Point virgule », 1982) ; *le Cycliste de San-Cristobal (idem,* 1984).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Marylin French telle une pionnière

Après des romans à succès, elle publie une somme, une sorte d'histoire universelle des femmes.

S'IL est vrai que bien des bonheurs et des succès tiennent, en ce bas monde, à l'art délicat de surprendre, alors rien d'étonnant dans la réussite de Marylin French. L'auteur talentueux de ce best-seller que fut *Toilettes pour femme* (1) – très mauvaise traduction du beau titre original, *Women's Room* – est, en effet, douée pour dérouter. Exemple : le hall de l'hôtel est désert ; enfoncée dans un fauteuil du genre tombeau, vous espérez l'arrivée fracassante d'une diva d'outre-Atlantique, certainement bruyante, un genre de monstre sacré qui ne publie de livres qu'au-dessus de quatre cent quatre-vingt-deux pages. Et le monstre soudain est là. Vous ne l'avez pas du tout entendu approcher, parce que c'est une femme blonde à l'air sérieux, une personne réfléchie et peut-être timide, une femme avec une carapace de sérénité beige qui déteste si visiblement les sujets personnels qu'aucune question de ce genre ne vous vient même à l'esprit. Il est clair que sa vie privée n'a d'autre intérêt que d'être la sienne, que son histoire tient en trois lignes sans importance ; parlons, voulez-vous, de choses sérieuses : parlons d'idées.

Quand elle évoque son travail – « *ce qui m'intéresse c'est de donner du sens aux choses* », – le regard de Marylin French change. Vous vous apprêtiez à la ranger dans la catégorie honorable mais modérément médiatique des personnes appliquées, logiques et un peu ennuyeuses, son œil s'est mis à pétiller, s'est durci. Elle dit d'une voix paisible : « *Et comment expliquez-vous que les femmes n'abandonnent pas davantage les enfants ?* » Vous restez bouche bée. Elle développe son argumentation. Tranquille.

Elle pense que les femmes auraient toutes les raisons du monde d'abandonner leurs enfants. Que personne ne leur est reconnaissant, bien au contraire, de les élever. Qu'on leur reproche sans cesse ce pouvoir terrible d'enfanter. Qu'elles sont admirables de tenir. Qu'elles le font parce qu'elle sont plus douées d'amour que les hommes. Discutons. Marylin French s'est animée. Son prochain roman parlera des liens entre les mères et les filles, sur quatre générations.

Dessiner un possible avenir

En attendant, elle souhaite parler du livre qui vient de paraître : *la Fascination du pouvoir*, une somme, une histoire universelle des femmes. Ce devait, au début, être un court essai destiné aux femmes rencontrées par la romancière au cours de ses conférences. C'est devenu une synthèse des données historiques, sociologiques et culturelles qui permettent, selon Marylin French, de comprendre les relations entre les sexes, les bases du système patriarcal, et de dessiner un possible avenir. Un monde différent où triompheraient d'autres valeurs, dites féminines, et en réalité simplement humaines, telles que la tolérance, le respect de l'autre, la tendresse et le sens de la relativité des choses.

« *Ce livre est l'expression de mes idées sur le monde,* explique Marylin French. *Quand je rencontrais des femmes qui avaient été secouées par* Women's Room, *elles me demandaient quel genre de monde on pouvait construire. J'ai écrit ce livre pour leur réponse.* » Alors, vous êtes impressionné par cette femme qui trouve tout naturel de mettre en chantier un tel projet, de faire table rase, avec courage et énergie, en solitaire, convaincue que presque tout est question de lucidité et de volonté.


UNIVERSAL PHOTO

Marilyn French : lucidité et volonté.

Vous lui faites remarquer qu'il est assez paradoxal d'avoir écrit un roman – déjà pour convaincre et toucher les femmes – en 1977, quand tout le monde en était encore à écrire de la théorie, et de s'atteler aujourd'hui à un gros essai. Marylin French n'entend pas ces questions. Il est tout à fait normal pour elle de ne rien faire comme les autres, d'être inclassable. Alors vous vous dites qu'elle est vraiment américaine, avec sa manière pragmatique, infatigable d'envisager le monde. Une sorte de pionnière. Proche au fond des débuts de l'Amérique. Vous ne lui dites pas. Cela ne lui plairait pas tellement, sans doute. Vous vous dites qu'il y a d'émouvantes fortes femmes.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LA FASCINATION DU POUVOIR, de Marylin French, Acropole, 598 p., 98 F.

(1) Robert Laffont, 1977, et Livre de poche. Par ailleurs, Acropole a publié en 1980 *les Bons Sentiments*.

Le rire à moins de 100 francs

TODD McEWEN n'a pas froid aux yeux. Pour son premier roman, ce jeune auteur américain a choisi la voie la plus difficile, celle de l'humour. Difficile parce que si le désespoir, l'amour ou la haine ne connaissent pas de frontières, le rire, lui, est souvent enraciné dans une langue et une culture. C'est bien connu, ce qui amuse l'Esquimau peut nous laisser de glace.

Le héros de McEwen, un cadre dynamique nommé William Fischer, travaille dans un institut scientifique à Boston. Lors d'une promenade sur un étang gelé, il fait une chute et se blesse à la tête. L'horloge intérieure du brave William en prend un coup. Sa vie se dérègle : il multiplie les gaffes, il quitte son emploi puis sa petite amie. Sa rencontre avec un clochard, qui n'a rien de « céleste », sera décisive. L'homme des rues, surnommé « Frank de l'Oregon », une théorie toute simple : « *L'monde est presque à court des matières qu'il a besoin comme les beignets l'pétrole l'énergie la télé le plastique et l'sucre. (...) Quand y'en aura plus les gens y seront exaspérés et y seront comme nous qu'avons plus rien du tout.* » D'où l'idée de susciter une révolte dont les clochards de Boston seraient l'avant-garde. Fischer se retrouve ainsi à la tête d'une armée de gueux qui se payent le luxe de mettre à sac un quartier de Boston, cette « *grosse baleine de brique échouée.* » L'aventure de Fischer devient dès lors véritablement une folle sarabande truffée d'épisodes burlesques.

C'est un véritable petit portrait de l'Amérique que nous brosse McEwen : celui d'un pays stupide où les valeurs fondamentales ont pour nom beignet et plastique. Une contrée sans âme, sans autre perspective que le culte de l'objet (plus on en amasse, nous dit en substance McEwen, plus on existe). Le récit n'a cependant rien d'une caricature. McEwen veut nous faire prendre le parti d'en rire. Pourquoi pas ? Son écriture, très dense, qui mêle, sans aucun souci de la ponctuation, les monologues intérieurs, la langue parlée et les images plus poétiques ou réalistes, lui donne une incontestable saveur. Certes, le lecteur ne peut s'empêcher d'éprouver une impression de « déjà lu » ou « déjà vu », impression d'autant plus désagréable que le roman manque de perspective, de profondeur. Mais, enfin, pourquoi bouder son plaisir quand on peut rire pour moins de 100 francs ?

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA SARABANDE DE FISCHER, de Todd McEwen, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, Seuil, 256 p., 89 F.

● ENQUÊTE

LES *CREATIVE WRITING*

Devenir écrivain...

Les Américains croient-ils vraiment

Anne Garreta, jeune romancière

A quel prix devient-on écrivain ? Longues veillées, tragédies anciennes, solitude, névroses..., répondrait l'homme de lettres français. Si nous osions réitérer la question, exiger un chiffre, parler espèces sonnantes et non abstraites, on nous traiterait à coup sûr de sophiste ! Pis même, de philistin. Posons plutôt la question en américain puisqu'il semble qu'en dollars tout ait un prix. Point de honte à l'affaire : à raison de 1 000 à 2 000 dollars par semestre, nombre d'universités américaines offrent des cours d'écriture créative ou créatrice (en version originale, *Creative Writing Courses*) dont le projet n'est autre que de faire de ceux qui s'y inscrivent et en acquittent le prix des poètes, des romanciers, des auteurs de théâtre, de nouvelles ou de scénarios.

Il existe de par le pays, du fin fond de l'Iowa aux bords charmants de la Nouvelle-Angleterre, plus de cent cinquante de ces programmes, annexés aux départements d'anglais des universités (sans même parler des collèges). Les deux tiers ont moins de dix ans d'existence. Et on peut affirmer sans risque que la quasi-totalité des « jeunes » écrivains américains sont issus de ce système. Qui rêve aujourd'hui aux Etats-Unis d'une carrière littéraire doit songer à en passer par ces institutions qui, en un demi-siècle d'existence, ont fini par capter la vie littéraire de la nation.

Mais quoi ! dira notre homme de lettres, il suffirait de payer de sa poche pour obtenir quelque titre (universitaire) à la gloire ? Et par quelle méthode miraculeuse espère-t-on enseigner l'écriture comme on enseigne la médecine, le droit ou les sciences ?

La formule est en effet curieuse : imaginez des séminaires hebdomadaires, tenus le plus souvent tard le soir, dans des salles de classe qui depuis le matin ont vu défiler des cours de biologie, de mathématiques, d'histoire, d'informatique. Le tableau noir en a gardé les stigmates, un palimpseste d'algorithmes, de dates, de noms propres. Une quinzaine d'étudiants des deux sexes, d'âge variable, arrivent, se rassemblent autour d'une table sous le regard d'un professeur. Le cours est un forum de lecture : en l'espace de cent cinquante minutes, deux ou trois élèves feront circuler les copies d'une nouvelle qu'ils ont écrite, chacun lira son œuvre à voix haute. Viendront les appréciations des auditeurs, les critiques, puis les recommandations du professeur. Tout cela se trame sur un fond de silence impressionnant. Le visiteur étranger croit assister à un office religieux ou à une séance d'analyse. La fonction professorale descend de la chaire, et semble n'exister plus que timidement, à seule fin peut-être de justifier ou sanctionner la tenue de ces conciliabules de lecture.

Qu'en penser ? En l'espace de cinquante ans, le plus ancien de ces programmes (l'Iowa Writers Workshop) a accueilli deux mille cinq cents étudiants, a pu s'enorgueillir d'une faculté de réputation internationale (citons au hasard Robert Lowell, Robert Penn Warren, Philip Roth, Angus Wilson...) et de quelques beaux succès : Flannery O'Connor pour ne citer qu'elle. Mais une inévitable disproportion prête à sarcasme : il n'y a pas eu deux mille cinq cents écrivains de qualité en Amérique depuis cinquante ans, et fort évidemment de tels programmes ne suffisent pas à « faire » un écrivain. D'aucuns doutent qu'ils y soient même nécessaires et les considèrent comme inutiles, dangereux peut-être.

« Café littéraire... »

On ne saurait juger avant d'avoir tenté d'expliquer l'apparition et le succès de ce phénomène dont nous n'avons en France aucun équivalent.

Do you read english ?

Une balade de charme dans les librairies anglaises et américaines

ELLES sont coquettes, intimes et séduisantes, les librairies anglaises et américaines, vieilles dames d'un Tout-Paris sans cesse à la recherche de l'originalité. Il y en a pour tous les goûts, dans ces sanctuaires de la culture anglo-saxonne, essentiellement fréquentés par des Français. Alors, en route pour la balade.

Premier arrêt : *W.H. Smith*. Probablement la plus connue. Vénérable maison fondée en 1903, elle n'est autre que la petite sœur de la grande chaîne de librairies qui portent le même nom en Grande-Bretagne. Ici Agatha Christie n'a jamais été autant à son avantage, au milieu de 14 000 autres titres. Vous trouverez aussi des revues à consulter face au verdoyant jardin des Tuileries.

Un seul inconvénient, mais non des moindres ; une invasion sauvage et périodique de touristes. Si vous frisez la crise de nerfs, une solution s'impose : le repli stratégique vers le salon de thé du premier, plutôt intime et sombre, typiquement anglais. Ensuite, vous pouvez filer tout droit chez vous savourer votre butin.

Pourtant, méfiez-vous, la tentation est encore à portée d'œil, si vous allez du côté du Louvre : *Galignani* est à cinq cents mètres de chez Smith. Cette antique maison, toujours dirigée par la même famille depuis sa fondation en 1805, est l'ancien bastion des Anglais à Paris. Un charme très « british » vous rendra cette incursion fort agréable, à moins que, par le plus grand des malheurs, ce ne soit un samedi matin. Ce jour-là Smith, à côté, c'est une plaisanterie ! Mais avec 20 000 titres proposés en anglais et en français, le champ de bataille est vaste et la victoire aisée. Les vendeurs accueillants sont bien informés et se feront un plaisir de vous aider à cibler votre attaque.

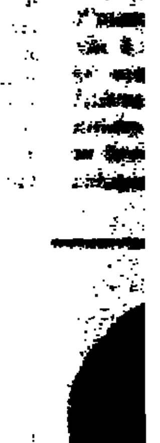
Il suffit de traverser la place Vendôme pour se retrouver outre-Atlantique, chez *Brentano's*, la plus américaine des librairies du Vieux Continent. Fondé en 1895, ce magasin de l'avenue de l'Opéra accueille les puristes de la littérature américaine, mais également les fanatiques de cinéma, du western à Spielberg. Réédition du « débarquement » : des touristes s'agitent dans tous les coins. De pièce en pièce, l'envie vous prend de traîner parmi les 16 000 titres en stock. Rassurez-vous, une ambiance chaleureuse est garantie.

De l'autre côté de la Seine, la Sorbonne déverse son trop-plein au *Nouveau Quartier Latin*, la plus grande librairie anglo-américaine de Paris. Elle vous fera perdre la tête avec un choix de 43 000 livres. Ce magasin moderne implanté sur le boulevard Saint-Michel existe depuis 1960. Etant le plus grand distributeur de livres en anglais en France, « LNQL » peut vous commander presque tout ce qui paraît aux Etats-Unis.

Entrez au *Village Voice*, rue Princesse, et vous aurez l'impression d'être à Soho, en plein New-York. Cette petite librairie américaine, dont le nom s'inspire d'un journal, le très coté *Greenwich Village Voice*, est pleine de charme. Sa propriétaire, Odile Hellier, rêve de faire connaître « *la littérature contemporaine de l'Oncle Sam* » en France. Elle sera ravie de vous renseigner, selon vos goûts, et si vous avez le temps, prenez le thé au bar du fond. Les brownies (spécialité américaine) sont parmi les meilleurs de Paris, et la sélection de livres américains n'est pas décevante non plus.

Attica, rue Jean-de-Beauvais, est spécialisée dans l'enseignement des langues. Un des magasins vend uniquement les livres sur l'anglais et l'américain, avec un choix impressionnant de 3 500 titres. Dans celui d'à côté, vous trouverez 3 000 livres d'enseignement sur quarante autres langues, pour vous distraire si l'anglais vous ennuie. *Attica* a également une troisième librairie, tout près, dans la rue des Ecoles, qui s'occupe de la littérature anglo-saxonne.

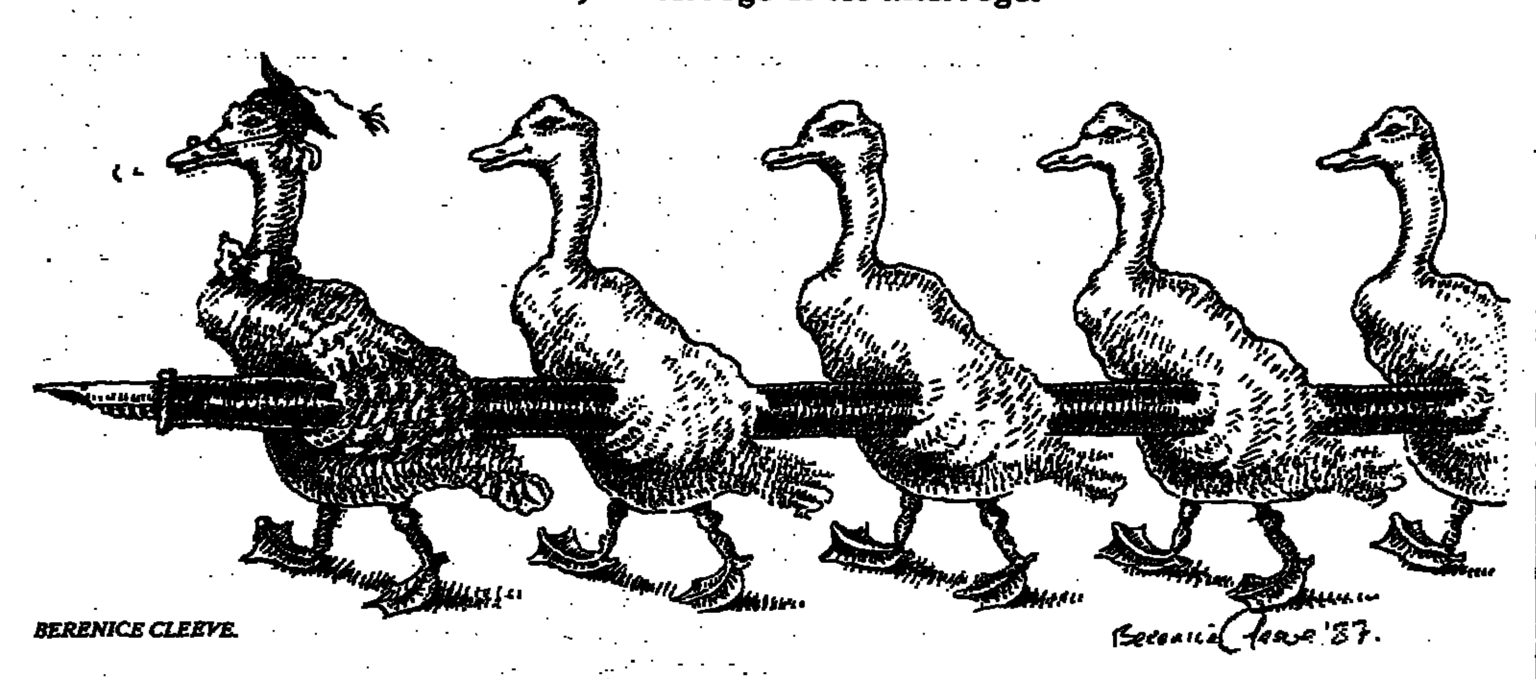
Shakespeare and Co. est le plus anglo-saxon des bouquinistes parisiens et fait rêver les nostalgi-



COURSES AUX ÉTATS-UNIS

... pour quelques dollars de plus

qu'on devienne écrivain en suivant des cours d'« écriture créative » ? française qui réside à New-York, s'interroge et les interroge.



BERENICE CLEEVE.

Entre les deux guerres, moment de la naissance du premier programme, on assistait à une curieuse migration des écrivains américains vers l'Europe. Et il semble bien que ces ateliers d'écrivains soient venus combler un vide – laissé par la disparition du *Greenwich Village des années* 20 – et prendre la place et la fonction du café littéraire européen. L'Université devint le dernier refuge de la littérature non commerciale, fonction que confirme l'importance prise par les presses universitaires. Ainsi, en cinquante ans, un microcosme s'est constitué, milieu protégé où la littérature se reproduit comme en serre, abritée des *rigueurs* du climat extérieur.

Une nouvelle classe de postes d'enseignement s'est créée, réservée à des écrivains ; des réseaux se sont mis en place, et des filières : à l'issue d'une ou deux années de cet entraînement, si l'on ne devient pas écrivain, on devient critique, éditeur. L'institution se reproduit, l'ancien étudiant revient au titre de professeur. Des carrières se font.

A la défense de ce phénomène d'institutionnalisation, les directeurs des programmes d'écriture créative invoquent souvent l'exemple des peintres, sculpteurs, architectes ou compositeurs qui depuis des siècles apprennent leur métier au sein d'ateliers, de conservatoires ou d'académies. La littérature, parmi les arts, aurait ainsi longtemps et indûment profité d'un privilège, échappant à la professionnalisation, sous prétexte que le langage est la chose du monde la plus commune et la mieux partagée. Mais imagine-t-on Hawthorne, Poe, Melville, James et, plus près de nous, Faulkner passant au moule de l'écriture créative ? L'Amérique *n'a pas eu besoin jusqu'à il y a* cinquante ans de celle-ci pour enfanter quelques grands écrivains. Il y a dans la vogue de ces programmes un vague ridicule, celui qu'incarne pour nous le personnage de Monsieur Jourdain, à qui il fallut un maître de philosophie pour découvrir qu'il y avait plus de quarante ans qu'il disait de la prose sans le savoir.

Derrière la comédie perce pourtant (et qu'on relise à ce propos le *Bourgeois gentilhomme*) un pathétique certain. Ces cours semblent le symptôme d'un malaise profond et en même temps une tentative paradoxale de s'en guérir : ils traitent le divorce entre une culture et ses arts par l'enfermement dans un ghetto, résolvent une maladie de l'âme par *l'élaboration d'un produit* nouveau offert à la consommation et par la mise en œuvre de ce que, selon Baudelaire, Edgar Poe *« considérait comme l'hérésie moderne capitale » :* l'enseignement.

★ *Anne GARRETA* a publié en 1986 un premier roman très remarqué – et remarquable – *Sphinx* (Grasset). Elle vit cette année à New-York, *où elle étudie et enseigne* à New York University (NYU).

Portrait de l'artiste en apprenti auteur

LAWRENCE KAPLOW a vingt-quatre ans. Après des *études* de littérature anglaise et de musique (il est aussi trompettiste de *jazz*) dans un *college* de Pennsylvanie, il a obtenu ce semestre une bourse qui lui permet de financer partiellement son inscription dans un séminaire de fiction à New York University. Tous les mer*credis à 20 heures, il se rend* donc au cours de John Williams. Pour survivre à New-York, où tout est cher, il travaille trente-cinq heures par semaine à raison de 7 dollars l'heure comme portier d'une boîte de nuit.

Il y a pour lui, au principe de l'existence de ces programmes *d'écriture créative, une spécula*tion cynique sur l'insécurité de l'écrivain en particulier et de l'Américain en général. Aux Etats-Unis, dit-il, il faut payer pour tout, pour avoir des amis, des contacts ; si l'on ne paie pas, on reste seul. Ainsi, ces cours suppléent l'absence de lieu de rencontre avec des écrivains reconnus. Cette solitude des individus nourrit le système institutionnel : aller à l'école est un moyen d'échapper à cette peur. A son sens, ces deux années *qu'on passe à l'univer*sité sont deux années de moins à vivre.

Il ne croit pas *qu'on puisse* enseigner à écrire. Ce que les gens – lui compris – viennent chercher là, c'est la possibilité d'un *feed-back*, et de gratifications immédiates que le « dehors » leur refuse.

Qu'espère retirer de tout cela Larry ? Acquérir une maîtrise de la langue, saisir quelques tours *stylistiques, combler par lui*-même les lacunes de son éducation : il travaille sa grammaire, son vocabulaire. De ces manques, il *blâme* le système éducatif américain.

L'avenir ? Il a le projet d'aller quelque part en Europe, dans un paysage de montagne. L'Europe ? Oui, ou alors, à l'ouest, les Rocheuses, le Colorado...

A. G.

Portrait de l'écrivain en professeur d'écriture

JOHN A. WILLIAMS a soixante ans, dix romans derrière *lui*, une demi-douzaine d'essais, des articles, des voyages. Ecrivain noir, il anime à New York University un séminaire d'écriture de fiction. Il n'est pas certain que les cours de ce genre aient produit une quantité impressionnante de grands écrivains. Leur fonction est, selon lui, de permettre à certains étudiants de découvrir s'ils ont ou non du talent. Il leur recommanderait plutôt de voyager, solution moins chère et plus agréable.

Ces programmes lui semblent une façon confortable et sans danger d'apprendre de seconde main, ainsi qu'un moyen de légitimer la littérature en l'institutionnalisant. Les Américains ne sont en effet pas de grands lecteurs et ne l'ont *jamais été ; deux conceptions* de la culture coexistent aux Etats-Unis, celle des institutions et celle de la rue : entre les *deux, un abîme qui va croissant.*

Les effets secondaires de ce système d'enseignement sont à *son sens une homogénéisation* de la littérature. Pour John Williams, toutefois, la présence au sein des facultés d'écrivains *issus des minorités ethniques* apporte une plus grande diversité. Il lui semble qu'au long des lignes de faille ethniques une plus large perspective peut surgir.

Il ne souhaite pas à la France *(ni à personne au monde)* de devoir importer ce système typiquement américain.

A. G.

de Paris

ques de son ancêtre illustre, le salon-librairie de Sylvia Beach, rue de l'Odéon. « *Pratiquer l'amitié par les livres* », c'est, selon le libraire George Whitman, la vocation première de cet endroit de charme désuet, rue de la Bûcherie. Depuis 1951, il « trône » face à la Seine, entre Saint-Michel et Notre-Dame, offrant aux flâneurs près de 40 000 livres d'occasion. Certains d'entre eux ne sont pas mis en vente, mais, avec un peu de chance, Whitman vous invitera à les consulter dans la bibliothèque du premier. Dans ce magasin qui évoque le « vieux Paris », l'ouvrage le plus demandé est *Paris est une fête*, d'Ernest Hemingway.

Si vous hésitez encore entre rive droite et rive gauche, allez donc du côté d'*Albion*, librairie à l'atmosphère studieuse, créée en 1979, rue Charles-V (quatrième arrondissement). Une clientèle essentiellement universitaire se presse dans les rayons : critiques littéraires, civilisation et littérature classique. Le best-seller est banni de ce repaire du savoir anglo-saxon. *Albion* n'a pas le dilettantisme charmant de *Shakespeare and Co.*, ni le raffinement bousculé de Smith, mais vous y trouverez des renseignements précieux.

Et, si vous ne pouvez toujours pas vous *décider*, laissez-vous guider par le printemps : rive droite, rive gauche, les jardins ne manquent pas, les librairies non plus.

MARIA G. SHEEHAN.

★ W.-H. Smith, 248, rue de Rivoli, 75001 (42-60-37-97) ; Galignani, 224, rue de Rivoli, 75001 (42-60-76-07) ; Brentano's, 37, avenue de l'Opéra, 75002 (42-61-52-50) ; Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel, 75006 (43-26-42-70) ; Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 (46-33-36-47) ; Attica, 23, rue Jean-de-Beauvais, 75005 (46-34-16-30) et 34, rue des Ecoles, 75005 (43-26-09-53) ; Shakespeare and Co., 37, rue de la Bûcherie, 75005 ; Albion, 13, rue Charles-V, 75004 (42-72-50-71).

D'AUTRES MONDES

La deuxième vie de Malcolm Lowry

★ *SOUS LE VOLCAN,* **de Malcolm Lowry, traduit de l'anglais par Jacques Darras. Avec la Lettre adressée par l'auteur à son éditeur anglais Jonathan Cape le 2 janvier 1946. Grasset, 450 p., 110 F.**

« IL existe une étrange confrérie : celle des amis d'Au-dessous du volcan. *On n'en connaît pas tous les membres et ceux-ci ne se connaissent pas tous entre eux. Mais que, dans une assemblée, quelqu'un prononce le nom de Malcolm Lowry, cite* Au-dessous du volcan, *les voici qui s'agrègent, s'isolent, communient dans leur culte. Ils plaignent les non-initiés et si, d'aventure, ils ont affaire à un adversaire ou à un sceptique, ils l'accablent.* » Ainsi Maurice Nadeau présentait-il, lors d'une réédition — en 1959, — le maître livre de Malcolm Lowry, que les éditions Grasset viennent de mettre à leur catalogue pour la somme rondelette de 25 000 dollars, avec une traduction nouvelle de Jacques Darras, professeur de littérature anglaise et américaine à l'université de Picardie, traducteur des *Cantos* d'Ezra Pound.

Réjouissons-nous donc de voir *Under the Volcano* renaître sous une forme nouvelle, fût-ce sous un titre nouveau, et s'afficher enfin à la vitrine de tous les libraires, réincarnation d'un livre-culte qui poursuit ainsi sa route vers l'immortalité. Bonheur immense de retrouver un roman difficile, complexe, superbe, dont l'auteur disait lui-même qu'*« on n'en peut percevoir consciemment les significations à la première ou même à la quatrième lecture ».* D'autant plus que ce ne sera qu'à la fin que le lecteur s'apercevra que le premier chapitre était en fait le dernier. Et qu'il faut tout recommencer, repartir dans un éternel retour.

C'EST Max-Pol Fouchet qui, lors d'un voyage aux Etats-Unis en 1947, avait rapporté *Under the volcano,* dont il avait commencé la traduction pour mieux faire partager son enthousiasme. Là-bas, le succès du livre avait été immédiat, la critique s'était extasiée, et quinze mille exemplaires avaient été vendus en quelques jours (il faudra une dizaine d'années pour épuiser le premier tirage des trois mille cinq cents exemplaires de l'édition française...). Maurice Nadeau, alors directeur littéraire chez Corréa, convainquit Buchet-Chastel de le publier en France en coédition avec le Club français du livre.

L'édition française sortit au début de 1950 : Paul Pilotin, mathématicien de formation (sous le pseudonyme de Stephen Spriel) et Clarisse Francillon avaient travaillé d'arrache-pied pendant plus d'une année à la traduction de ce texte éblouissant et terriblement difficile. Malcolm Lowry, qui était venu à ce moment-là à Paris, malgré son désir d'éclaircir les obscurités et de donner une préface, se montra incapable de collaborer. Il habitait chez Clarisse Francillon : *« Après son opaque sommeil qui se prolongeait jusqu'à une heure avancée du matin, il enfilait impatiemment, fiévreusement, son chandail de laine grise à col roulé, son unique souci étant de gagner la cuisine au plus vite. Les tremblements nerveux qui secouaient ses membres ne se calmaient qu'une fois absorbés les premiers verres de vin rouge coupé d'eau. On lui préparait cette boisson dans une petite carafe dont le bouchon, heurtant le goulot, rythmait toute une partie de la journée. » (1).* Ensuite il disparaissait dans les petits bistrots de la rue Jacob, rue Gozlin, rue des Ciseaux, rue de l'Amiral-Mouchez.

Pourtant, impatient de se voir publié en français, *« il n'éprouvait qu'une crainte,* écrit encore sa traductrice : *qu'il mourût avant de voir notre tâche achevée. Cette pensée suffisait à inonder de sueur son visage au teint vif sous les cheveux aussi drus que la courte moustache un peu rousse ».* Il ne revint plus jamais à Paris et mourut *« par accident »* (suicide inconscient ou non ?) en Angleterre, dans le Sussex, le 27 juin 1957. Célèbre, et oublié. Il n'avait pas quarante-huit ans.


DR

A Paris, en 1948.

IL avait toujours été précoce : à dix-sept ans, en 1926, tout en publiant des nouvelles dans le journal de son collège, à Cambridge, il écrit des chansons, compose des fox-trot qu'il fait éditer ; à dix-huit ans, il s'embarque pour la Chine et commence *Ultramarine* (2), qu'il publie en 1932. Tel un ludion affolé, il ne tient pas en place, voyage en Amérique, en Allemagne, en France, en Espagne, rencontre à Grenade sa première femme — une Américaine qui le quittera au bout de quelques mois.

A New-York, en 1935, après une cure de désintoxication, il écrit *Lunar Caustic* (3) puis s'établit à Cuernavaca (le Quaunhahuac du roman), où il commence *Under the Volcano* (je ne pourrai jamais me décider à débaptiser *Au-dessous du volcan)* Il en écrira six versions entre 1936 et 1944, s'acharnant à recommencer, devant les refus des éditeurs. Malgré ou à cause de ce travail, ce qui est époustouflant dans ce livre, c'est qu'on y sent l'œuvre de jeunesse. Conçue à vingt-cinq ans. Flamboyante à la façon du *Citizen Kane* d'Orson Welles...

La chronique de NICOLE ZAND

L'idée du livre naît — il le raconte dans son livre posthume *Sombre comme la tombe où repose mon ami*(4) — quand, sur une route mexicaine, alors qu'il se rend avec sa femme et des amis à une course de taureaux, leur autobus s'arrête près d'un Indien mourant, qu'on leur interdit de secourir, un passager saoul profite du désordre pour voler l'argent du blessé. L'événement, qui apparaît au centre du roman, symbolise pour Lowry, que hantait la guerre d'Espagne, la situation internationale : l'Indien mourant s'identifiant avec les républicains espagnols.

Dans un bar de Cuernavaca, il commencera immédiatement l'histoire du consul alcoolique tué à bout portant et jeté dans le ravin après avoir perdu la femme qu'il aurait voulu pouvoir aimer, tuée elle aussi par un cheval fou.

L'acceptation du manuscrit par l'éditeur anglais Jonathan Cape, puis, une semaine après, par l'éditeur américain Raynal et Hitchcock, en avril 1946 — la sixième version révisée, — va atteindre Malcolm Lowry et sa seconde femme, Margerie, une ancienne actrice de Hollywood qui écrit des romans policiers, au Mexique. Après tant d'échecs et de eptions, d'angoisses trop fortes, il célèbre ce succès en buvant davantage. *« Comment puis-je vivre dans une telle boue, une telle déchéance ?* écrit Margerie dans son journal. *A l'heure du triomphe de Malcolm, nous sommes damnés. »*

Impossible à résumer, *Under the volcano* n'est pas seulement le recit de la déchéance d'un ivrogne et de l'échec d'un amour : Geoffrey et Yvonne. Et aussi Hugh — le demi-frère du consul, qui possède l'enthousiasme, la générosité, le désir de vivre que Geoffroy a tué en lui-même, — qui aurait pu vivre avec Yvonne si le couple, même divorcé, n'avait été indivisible. *« Je suis en train de perdre la bataille de l'Ebre,* se dit Hugh dans un syllogisme stupide. *Je suis en train de perdre Yvonne, ergo Yvonne est... »* Hugh et Geoffrey, les deux moitiés de Malcolm Lowry dans cette œuvre foisonnante et hallucinée, pailletée d'éléments autobiographiques.

COMPOSÉ de douze chapitres, l'essentiel du récit est contenu dans une seule journée de douze heures : le Jour des Morts 1938. Et le livre tout entier est inclus dans les douze mois d'une année. Symbolique du nombre douze soulignée par des références à la Kabbale. Retour du temps sur lui-même dans les cercles infernaux de cette *« Divine Comédie ivre »* selon le mot de Maurice Blanchot, avec ces manèges qui n'en finissent pas de tourner dans tous les sens et cette grande roue qui suspend le consul tête en bas au-dessus de la planète Terre tandis que ses poches se vident sous lui : carnet, pipe, clés, lunettes noires, menue monnaie, passeport... *« Au diable tout ça !* pense-t-il. *Surtout ces laissez-passer, ces garanties, ces certificats, ces ordres de mission, ces cartes d'identité liées à ce sale horrible petit cauchemar qu'il était contraint de trimbaler partout avec lui sur son dos, du nom de Geoffrey Firmin, ex-marin, ex-diplomate, ex-ainsi de suite. »* Mais pas plus que le manège, la cuite ne permet d'inverser le cours du destin vers la mort dans un corps-à-corps dont il connaît la fin : *« Je m'imagine parfois comme un grand explorateur ayant fait la découverte d'un pays extraordinaire dont il ne pourra jamais revenir apporter la nouvelle au monde : ce pays, c'est l'Enfer. Il n'est pas au Mexique, bien sûr, il est dans le cœur. »* Le consul sait qu'*« on ne peut pas vivre sans aimer »,* inscription sur la maison d'un des personnages, et, hanté par tous les remords de la terre, il prononce sa prière devant une vierge de porcelaine cachée au fond de la *cantina* où il vient s'abrutir à la tequila et au mescal. *« Faites, je vous prie, qu'Yvonne réalise son rêve — son rêve ? — d'une vie nouvelle avec moi (...). Je vous en prie, laissez-moi la rendre heureuse, délivrez-moi de cette redoutable tyrannie de moi-même. Je suis tombé si bas ! Faites-moi tomber plus bas encore, afin que je touche la vérité. Enseignez-moi de nouveau l'amour. »* Mais où le mènera le Casino de la Selva ? *(Nel mezzo del* foutu *cammin di nostra vita mi ritrovai in... »).* Il paraphrase Dante, plastronne, jusqu'au ravin final où, après son cadavre, on jette un chien mort.

IL faudrait encore parler de la traduction : c'est Maurice Nadeau — encore lui..., le découvreur en France de Durrell, Hawkes, Sciascia, Coetzee, dont d'autres éditeurs acquirent les droits, une fois que les auteurs eurent une valeur marchande —, qui avait commandé à Jacques Darras cette nouvelle traduction, il y a quatre ans, avant la sortie du film de John Huston. Nous ne nous lancerons pas dans des batailles de cuistres. La première traduction (5), souvent fautive et maladroite, rendait, malgré tout, justice à cet inconnu sur lequel on n'avait pas publié des tonnes d'analyses, des bibliothèques d'exégèses. Avec la traduction de Jacques Darras, le texte, s'il n'est pas encore toujours plus clair, est en tout cas plus exact, plus fort, mais conduit, une fois de plus, à se poser des questions. Tout en sachant bien qu'il ne peut exister de traduction parfaite, que l'œuvre ne peut jamais trouver son équivalent dans une autre langue et que toute traduction sera toujours une approche. C'est pourquoi, sans doute, on compte déjà trois traductions de *Under the volcano* en Allemagne, deux en Italie...

Jacques Darras, surtout dans le dernier tiers du *Volcan,* dans les chapitres où le destin s'accomplit, a de très belles trouvailles qui sonnent bien. Ailleurs, sa volonté de se démarquer de la première tradution donnent des résultats parfois contestables (pourquoi mettre *« mort »* à la place de *« cadavre » (corpse)* ou *« balancer »* à la place de *« jeter » (to throw) ?* Pourquoi avoir tenu à échanger le titre sous lequel le livre et le film étaient connus ? *Sous le volcan* ne rend pas mieux le sens de *Under the volcano* et, en plus, l'euphonie prête au calembour : *sous le, saoule !!!* A quoi bon ? De toute façon, ce ne sont que des détails. Un chef-d'œuvre nous est redonné. Lisez-le. Relisez-le. Traduisez-le. Si vous le pouvez. Et soyez envoûtés.

(1) *Malcolm Lowry. Etudes.* (Réédition des deux numéros spéciaux des *Lettres nouvelles* 1960-1974). Ed. Maurice Nadeau, 1984.

(2) Denoël, 1965. L'Imaginaire Gallimard, 1978.

(3) Julliard 1963. Maurice Nadeau, 1977 (édition augmentée du *Caustique Lunaire).*

(4) Denoël, 1970. Trad. Clarisse Francillon. Vient d'être réédité chez Denoël, 300 p., 110 F.

(5) Encore disponible en édition Folio Gallimard. Postface de Max-Pol Fouchet.

● RELIGIONS

Un voyage planétaire à travers les croyances

Une entreprise exceptionnelle : 110 spécialistes ont dressé l'« état des religions dans le monde ».

A la fin d'un cours sur le seizième siècle et la Réforme, un professeur d'histoire reçoit en aparté la confidence d'une bonne élève : *« Pendant toute l'heure, madame, vous avez employé deux mots que je n'ai pas compris : les indulgences et le péché. »*

S'il ne servait qu'à faire reculer les limites de notre inculture religieuse, aujourd'hui patente chez les jeunes, l'ouvrage exceptionnel qui vient d'être rédigé, sous la conduite de Michel Clévenot, aurait déjà le mérite d'exister.

Ce travail de trois ans, auquel ont collaboré 110 spécialistes, théologiens, universitaires, analysant un total de vingt-quatre religions constituées, avec leurs rites, leurs dogmes, leur organisation et leur clergé, dans près de deux cents pays, est la première tentative sérieuse d'objectivation des phénomènes religieux à travers le monde.

L'initiative d'une telle entreprise part d'un constat : aucune religion n'est universelle, mais il existe une universalité du religieux. Elle témoigne d'une conviction : héritage de la laïcisation, une approche non confessionnelle et décrispée de la vie religieuse est désormais possible, sans qu'elle apparaisse réductrice.

Elle est même aujourd'hui franchement indispensable à la compréhension de la politique internationale, des grandes évolutions de la culture et des sociétés. Le Proche-Orient est le berceau des monothéismes : l'actuelle montée des fondamentalismes risque d'en creuser la tombe. Impossible d'interpréter les changements récents de la politique chinoise sans observer la remontée des religions populaires. Sait-on qu'il y a 7 000 sectes recensées en Afrique et que la première religion d'un pays comme le Brésil — dont Georges Gurvitch disait déjà, il y a trente ans, qu'il était *« un laboratoire pour l'étude des religions »* — c'est l'*Umbanda,* une forme de syncrétisme afro-chrétien ?

La floraison des sectes

Dans les sociétés occidentales, dites post-chrétiennes, il faudrait être aveugle pour nier que la sécularisation a abouti non à l'élimination mais à une recomposition du phénomène religieux. La situation institutionnelle des Eglises est en plein bouleversement. Avec la floraison des sectes et des mouvements pentecôtistes, la réduction de la foi à sa dimension spirituelle ou mystique, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de religiosité — improprement baptisées « retour du sacré », — sur laquelle, il y a un an, Danièle Hervieu-Léger nous avait déjà alertés (1).

L'ouvrage dirigé par Michel Clévenot ne nous permet pas d'y voir plus clair — ce n'était pas son propos, — mais, par son souci d'analyse et de pédagogie, il rend justice au christianisme de notre époque, qui a cessé d'être monolithique.

Le catholicisme polonais ne ressemble pas à celui du Chili ou des Philippines, mais il puise aux mêmes sources. Il témoigne d'un égal souci de l'homme. Perçue par certains comme une mutilation, cette diversité culturelle et politique du christianisme apparaît au contraire, dans cet ouvrage, comme une réelle valeur ajoutée.

Que ce parti pris de description objective des grandes religions, considérées avant tout comme des produits historiques, situés dans leur contexte culturel, social et politique, puisse paraître contestable, chacun l'admettra facilement, y compris parmi les promoteurs de cet ambitieux ouvrage.

Comment comparer l'EJCSK (l'Eglise de Jésus-Christ selon Simon Kimbangu), qui aurait compté jusqu'à 3 millions d'adhérents dans les années 70 en Afrique, et le luthéranisme, religion quasi officielle en Europe du Nord, mais avec seulement 1 % de pratiquants ? Dans un tel domaine, où les statistiques ne mesurent pas les mêmes choses, sont sujettes à caution, voire impossibles compte tenu des situations d'oppression, il est en effet difficile d'obtenir des études sociologiques comparées et précises des grandes religions vivantes.

Autre limite de l'entreprise : tous les collaborateurs de ce livre viennent de l'aire culturelle occidentale, où les phénomènes religieux sont bien circonscrits. Certes, il existe une pensée juive, une rationalité de l'islam, mais le christianisme est le seul à reconnaître une histoire de l'homme indépendante de l'histoire de Dieu. Etait-il possible, sans tomber dans l'apologétique, de confier des articles sur le bouddhisme à des moines bouddhistes ?

Le meilleur antidote aux intégrismes

Les limitations de méthode, tenant à la mesure scientifique des phénomènes religieux et à la partialité des sources, sont réelles. Mais cette géographie des religions dans le monde n'a pas de prétention comparative. Son principal intérêt est de multiplier les clefs qui permettent d'entrer dans la compréhension des diverses croyances.

L'étude la plus stimulante est celle des *« problématiques ».* Elle rend compte de la spécificité des faits religieux au sein des grandes civilisations, à partir des catégories fondatrices (l'origine de l'univers et de la vie, les tabous, la mort et le surnaturel...), à la lumière des sciences humaines et sociales, sans négliger l'approche de l'athéisme, du scientisme, de la franc-maçonnerie et de tous les rituels laïques.

Ce livre, disions-nous, n'est pas un tableau comparatif, encore moins un palmarès. Il ne dit nulle part qu'une religion est supérieure à une autre, ni même que toutes se valent. Ce faisant, il montre qu'un approfondissement de l'identité culturelle et religieuse — qui est l'une des revendications les mieux répandues aujourd'hui à la surface du globe — est tout à fait possible, sans ignorer et sans combattre les autres confessions. Malgré des difficultés pratiques, l'effort d'objectivation des phénomènes religieux est le meilleur antidote aux intégrismes.

HENRI TINCQ.

★ **L'ETAT DES RELIGIONS DANS LE MONDE, sous la direction de Michel Clévenot (avec les collaborations de Jean Baubérot, Charles Chauvin, Yves Congar, Claude Géffré, Danièle Hervieu-Léger, Jean-Pierre Jossua, Emile Poulat, Alain Woodrow, etc.), coproduction éd. de la Découverte/éd. du Cerf, coll. « L'Etat du monde », cent cinquante articles avec cartes, tableaux, illustrations, 640 p., 160 F.**

— **Michel Clévenot vient de publier, chez Nathan, le septième volume de sa grande série consacrée à l'histoire du christianisme : « Les Hommes de la fraternité » :** ***Doux Jésus, enrichis-moi ;*** **ce septième volume traite des quatorzième et quinzième siècles.**

(1) *Vers un nouveau christianisme,* Le Cerf (1986).

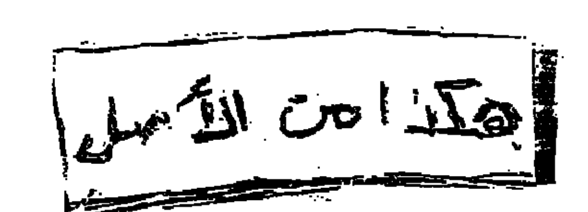
Et aussi...

● **Bible, mythes et récits de commencement, de Pierre Gibert.** Problème de philosophie par excellence, l'énigme du commencement préoccupe aussi presque toutes les disciplines de sciences exactes et de sciences humaines, ainsi que la création littéraire contemporaine. En fait, elle accompagne l'histoire de l'homme, de ses mythes et de ses rites. Sur l'exemple particulier mais considérable de la Bible, P. Gibert montre bien qu'au-delà de l'explication moderne — qu'il s'agisse d'astronomie ou de psychanalyse — et ancienne — dans les mythes et récits de commencement — la même question « angoissante » se pose d'une origine qui se dérobe et pourtant structure l'existence. L'auteur rappelle une fois encore, s'il en était besoin après les récents travaux de sémiotique ou de philosophie (Paul Ricœur), l'éminente dignité du récit pour dire, avec le concept, et au moins autant que lui, l'expérience humaine. (Editions du Seuil, 1986, 283 p., 95 F.)

J.-L. S.

● **Le livre des religions et des sectes (tome I), de Shahrastani.** Incroyable, mais vrai : au douzième siècle, un Iranien a écrit un traité général des religions et philosophies, qui va de Zoroastre aux chiites et d'Héraclite à Avicenne (les philosophes sont pour le second tome). Le premier volume commence par la description foisonnante des *« 73 sectes »* de l'islam. Il s'achève par les religions scripturaires ou assimilées (juifs et chrétiens, manichéismes et mazdakisme, etc.) : textes concis, mais d'une extraordinaire précision. Quadruple introduction, bibliographie classée, notes d'une érudition souvent révolutionnaire, 50 pages de tableaux et d'index : une autre forme d'encyclopédie religieuse *made in Islam.* (Traduction par Daniel Gimaret et Guy Monnot, éd. Peeters/Unesco, relié, XXV + 727 p., 290 F.)

J.-P. P.-H.



Communication

Audiences publiques pour les repreneurs de TF 1 le 3 avril

Selon M. de Broglie, le recours de M. Bouygues ne peut empêcher la privatisation

Dans une interview à l'hebdomadaire *Médias* du 20 mars, le président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. Gabriel de Broglie, indique que les membres de la Commission essaient de *« calmer les choses »* entre les deux candidats à la reprise de TF 1, le groupe Bouygues et le groupe Hachette, *« afin que la compétition se déroule de façon sereine ».*

Interrogé sur le recours gracieux déposé par le groupe Bouygues, M. de Broglie précise : *« Nous joindrons sa protestation au fond du dossier. Elle fera partie des éléments d'évaluation des deux candidats. Si l'un des deux abandonnait, ce ne serait pas une raison suffisante pour arrêter la procédure de privatisation (la présence de plusieurs candidats n'est pas rendue obligatoire par la loi). Ce ne serait pas non plus une raison pour attribuer automatiquement la chaîne au candidat resté en lice. »*

Le président de la CNCL ajoute : *« Si, malgré nos efforts pour l'éviter, l'un des deux candidats entamait un recours au contentieux, ce recours serait non suspensif, c'est-à-dire que le processus de privatisation se poursuivrait, quitte à ce qu'il soit ensuite cassé par le Conseil d'Etat pour illégalité. »*

Les deux groupes, Bouygues et Hachette, candidats à la reprise de TF 1 seront entendus par la CNCL, en audience publique, le vendredi 3 avril. Cette audience sera retransmise en direct par la première chaîne. Les deux repreneurs feront tour à tour valoir leurs arguments de 10 heures à midi et de 15 heures à 17 heures. Leur ordre de passage sera tiré au sort.

Après avoir déposé un premier dossier, le 23 février dernier, et avoir été déclarés « aptes » à continuer la compétition pour l'acquisition de la moitié du capital de TF 1, les groupes Boygues et Hachette ont maintenant jusqu'au 26 mars pour déposer un deuxième dossier exposant, celui-là, tant leurs ambitions culturelles que leurs ambitions de programmes et de diffusion pour TF 1 privatisée. Ce sont ces projets qui serviront à les départager, le nom du futur opérateur de la « Une » devant être vraisemblablement connu avant le 10 avril.

Pour assurer le succès de TDF 1

M. Madelin prône un assouplissement du cahier des charges du satellite

Dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris*, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie estime que le satellite de télévision directe TDF 1 souffre d'un *« handicap juridique »* par rapport aux satellites de télécommunication et aux projets étrangers comme Astra.

Le ministre pense que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pourrait favoriser la commercialisation du satellite français en assouplissant son cahier des charges, notamment en ce qui concerne les règles relatives à la programmation des films et à la publicité. *« On peut imaginer*, précise M. Madelin, *une clause du type de celle du satellite européen le plus favorisé, ce qui le mettrait à égalité avec les concurrents les plus compétitifs. »*

[Les règles relatives à la programmation des films et aux secteurs publicitaires autorisés ne sont pas du ressort de la CNCL mais de celui du gouvernement. Ces règles ont été fixées *« pour tout service diffusé en clair de la télévision hertzienne ou par satellite »* par deux décrets publiés le 15 janvier dernier.]

Après avoir vendu son groupe à « l' Expansion »

M. Bruno Bertez, patron de presse, retourne aux affaires

La conférence de presse de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, le lundi 16 mars, touche à sa fin. Une journaliste lui demande alors si son groupe, outre *l'AGEFI, la Vie française* et *la Tribune de l'économie* que vient de lui céder M. Bruno Bertez, reprend aussi la part de 6,70 % que ces journaux détenaient dans le capital de l'Agence centrale de presse. Le PDG de *l'Expansion* reste coi, visiblement stupéfait par cette question. C'est alors que, hilare, Bruno Bertez se dresse dans la salle et lance : *« Oui, je vous ai aussi vendu cette participation ! »*

Tout l'homme est là, dans cet art consommé de tirer les ficelles du jeu financier et dans ce goût de la mise en scène. La cession de son groupe, orchestrée par des silences convenus et des confidences savamment distillées quelques jours avant l'annonce officielle, surprend autant que sa fulgurante ascension de patron de presse. Rien ne prédisposait pourtant cet homme de quarante-deux ans, teint rose et cheveux bouclés grisonnants, natif d'Anzin (Nord) dans un milieu supposé modeste, à faire la « une » des journaux. Sinon, peut-être, une secrète volonté de revanche et un usage calculé de ses relations.

Ses condisciples d'HEC n'ont guère de souvenir précis de l'étudiant Bertez. Celui-ci devenu fondé de pouvoir à la charge d'agent de change Rondeleux-Houdar dans les années 70, s'initie au jeu boursier. Sans doute saisit-il à cette occasion le rôle important que joue la presse financière. C'est M. Jean-Pierre Peyraud, ancien directeur de la banque Rivaud et actionnaire de *la Vie française*, qui lui mettra le pied à l'étrier.

Voici en effet M. Bertez nommé en 1978 rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire. Il en gravit rapidement les échelons jusqu'à devenir directeur général en 1981. A cette époque, on le dit proche de M. Jean-Pierre Chevènement et du CERES. Son ascension se poursuit : trois ans plus tard, M. Bruno Bertez réalise la fusion de *la Vie française* et de ses rivaux *l'AGEFI* et *le Nouveau Journal*, achetés pour 10 millions de francs payables à crédit.

Alliances prévoyantes

A la tête de ce nouveau groupe, l'ex-agent de change révèle son ambition. Du *Nouveau Journal*, il fera *la Tribune de l'économie*, un quotidien conçu pour rivaliser avec le *Herald Tribune* ou le *Financial Times*. De « grandes signatures » issues du *Monde* et des *Echos* sont embauchées au prix fort. M. Bruno Bertez revêt son costume de patron de presse. Un patron de presse peu banal qui tutoie tout le monde et fait sensation avec ses pull-overs de couleur vive. Il confie à cette époque qu'il est *« l'homme le plus endetté de France... ».*

Prévoyant, il garde pourtant la haute main sur les pages boursières de son nouveau quotidien et, en pleine législature socialiste, truffe la direction de son groupe de quelques personnalités proches du pouvoir. Le mythe Bruno Bertez prend forme.

La presse s'intéresse à lui et s'interroge surtout sur les ressources financières qui lui ont permis de devenir l'actionnaire principal de son groupe de presse. Différentes hypothèses seront avancées, parfois farfelues ou provocatrices. Le principal intéressé ne prend jamais la peine de démentir. Car il a mieux à faire.

On le voit sur tous les fronts de la presse, toujours prêt à ferrailler avec M. Robert Hersant. Face au « papivore », il est successivement candidat au rachat de *l'Union* de Reims, du *Courrier picard*, de *Nord-Littoral* et même du *Progrès* de Lyon... Sans résultats.

Mais ce joueur impénitent, cet amateur de défis, est aussi prêt à renverser demain les alliances qu'il avait forgées hier. Après mars 1986, des éditorialistes proches de la nouvelle majorité apparaissent dans ses colonnes. A la fin de la même année, il affronte le Livre CGT à propos de l'Imprimerie de la presse nouvelle (IPN), alors qu'un an auparavant il en avait fait son allié contre la rédaction — déstabilisée — de *la Tribune de l'économie*. Avec l'IPN, ce sera la guerre totale : rixes, affrontements verbaux et... physiques. Le Livre CGT évoque les « nervis » dont M. Bertez se servirait pour protéger ses journaux. Les journalistes prennent l'habitude de croiser leur patron flanqué de deux gorilles et découvrent que des chiens-loups montent la garde dans les couloirs des journaux. Aux grilles de la Bourse, des affiches, placardées par des militants du Livre CGT, montrent son portrait et le traitent d'« escroc ».

Ce conflit et la récession de *la Tribune de l'économie*, son titre chéri, auront raison de M. Bertez. Il jette ses gants de patron de presse et réendosse son costume de financier. *« Je suis un homme d'affaires. En vendant mon groupe, je réalise une opération patrimoniale »*, explique-t-il. Dernière pirouette de ce collectionneur de porcelaines anciennes ? Le personnage aura en tout cas créé beaucoup de bruits et de fureur dans la presse.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Report du jugement sur la propriété du *Soir* de Bruxelles.** — Le tribunal de commerce de Bruxelles, siégeant en référé, a décidé de reporter au 31 mars son ordonnance à propos du conflit opposant M. Robert Hersant aux actionnaires majoritaires du groupe Rossel, qui édite le premier quotidien francophone belge, *le Soir (le Monde* du jeudi 19 mars). Une pièce nouvelle a en effet été versée, *in extremis*, au dossier : un des actionnaires « minoritaires » qui avaient voulu vendre à M. Robert Hersant a finalement accepté que les actionnaires « majoritaires » usent du droit de préemption *(le Monde* du 19 mars). A Bruxelles, on estimait que cette décision pouvait considérablement gêner l'offensive de M. Robert Hersant. Mais le jugement du 31 mars ne sera qu'un épisode, les deux parties ayant décidé de faire appel.









هكذا من الأصل

TRANSPORTS

Le débat sur la relance

M. Pierre Méhaignerie demande 5 milliards de francs pour les autoroutes

C'est aux environs du 20 avril que le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) dira si M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, obtiendra du pactole des privatisations les 5 milliards de francs qu'il attend pour construire 1 500 km d'autoroutes supplémentaires.

Depuis l'automne 1986, M. Méhaignerie plaide, auprès de ses collègues du gouvernement, pour une accélération du programme autoroutier. Pour lui, l'auroroute est indispensable à une relance de l'aménagement du territoire. En laissant aller les chantiers au rythme de ces dernières années, *« on risquait*, dit-il, *de voir les circulations intra-européennes longer nos frontières par l'Allemagne et la Suisse »*.

Dans le budget 1987, le ministre était parvenu à faire passer à 200 km les chantiers de voies autoroutières, contre 100 km l'année précédente. Cette perspective ne le satisfaisait pas pour autant, et il avait imaginé plusieurs solutions pour réaliser à un rythme plus rapide le schéma directeur de 1 380 km et pour en construire 1 500 km de plus (*le Monde* du 23 décembre 1986), en priorité : la rocade des villes nouvelles de la région parisienne, Nantes-Niort, Grenoble-Sisteron, Clermont-Ferrand-Bordeaux *et* Clermont-Ferrand-Béziers.

Première source de financement : l'augmentation décidée de 400 F à 900 F le mètre carré de la redevance prélevée sur les bureaux de l'Ouest parisien. Deuxième source : un maintien des péages autoroutiers pendant cinq ans au-delà de la fin des remboursements pour gager de nouveaux emprunts.

Profitant du succès des privatisations des entreprises publiques, M. Méhaignerie propose aujourd'hui d'affecter une partie de l'excédent prévisible – par rapport aux recettes inscrites dans le budget – à l'augmentation du capital de la société Autoroutes de France qui regroupe une dizaine de sociétés d'économie mixtes concessionnaires de portions d'autoroute. Ce capital atteindra-t-il les 5 milliards de francs ? *« Nous sommes en discussion sur le montant »*, répond-il. Est-il cohérent, dans une période de privatisation, de renforcer la main de l'Etat dans des sociétés d'économie mixte ? *« L'Etat doit mieux s'occuper des infrastructures qui sont de sa responsabilité. »* Cofiroute, concessionnaire privé d'autoroute, ne sera-t-elle pas fondée à se plaindre de cette concurrence anormale ? *« Cofiroute aura sa part de l'accélération du programme »*, répond M. Méhaignerie.

AL. F.

Le comité central d'entreprise de la SNCF condamne la « stratégie de déclin » de la direction

Par trente-deux voix (CGT, CFDT, FO, CFTC) contre cinq abstentions (CGC, FMC, FGAAC), le comité central d'entreprise de la SNCF a condamné, le mercredi 18 mars, les propositions de révision du budget 1987 de la direction qui veut supprimer onze mille emplois (*le Monde* du 26 février), soit deux mille huit cents de plus que prévu au budget initial.

Selon la résolution adoptée, *« les éléments contenus dans ce budget révisé constituent une véritable mise en coupe réglée de la SNCF (...). Nous nous opposons avec l'ensemble des cheminots à une telle stratégie de déclin »*.

La révision budgétaire, qui sera soumise le 25 mars au conseil d'administration de la SNCF, ne repose pas seulement sur les effets de la grève de décembre 1986 et de janvier dernier. Le trafic voyageurs continue de régresser et les prévisions tablent, désormais, sur 51 milliards de voyageurs-kilomètres au lieu des 54 milliards prévus en septembre. *Du côté du trafic marchandises*, le recul des prévisions ramène de 50,1 milliards de tonnes-kilomètres à 48 milliards le trafic attendu. En plus d'une réduction des effectifs, la direction de la SNCF se prépare à réduire, une fois de plus, les dépenses d'équipement et d'énergie pour faire face à ce tassement des recettes.

D'autre part, la direction comblera les pertes exceptionnelles dues à la grève par des recettes, elles aussi exceptionnelles. En effet, elle attend de 800 à 900 millions de francs de la vente des deux tiers de ses actions de la compagnie Air Inter et des terrains qu'elle possède dans Paris (Tolbiac notamment) et dans les métropoles régionales,

A l'issue du conseil d'administration de 25 mars, M. Philippe Essig, son président, pourrait annoncer la mise en chantier d'un plan d'entreprise destiné à remobiliser les cheminots.

AL. F.

M. Noir : Airbus n'a causé aucun préjudice aux Américains

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a consacré son point de presse du mercredi 18 mars à réfuter les arguments formulés par les Américains, qui accusent Airbus, les 19 et 20 mars à Genève, de pratiques déloyales.

Les négociateurs d'outre-Atlantique ont déposé une plainte en s'appuyant sur les articles 4 et 6 de l'accord général de 1979 sur les tarifs douaniers et sur le commerce (GATT) consacrés au commerce des avions. L'article 4 condamne les *« pressions excessives »* sur les clients pour les amener à acheter des appareils. L'article 6 précise que les aides aux programmes d'avions doivent s'efforcer d' *« éviter les effets défavorables sur le commerce »* et que les prix de vente seront conçus *« sur une perspective raisonnable de couvrir tous les coûts »*.

M. Noir a estimé que les objectifs de cet accord avaient été atteints. Les ventes d'avions ont crû de façon continue et les Américains en ont été les premiers bénéficiaires, puisque les quatre pays constructeurs des Airbus (Espagne, France, Grande-Bretagne et RFA) exploitent, dans leurs flottes commerciales, 471 appareils américains et seulement 43 Airbus. *« Je rappelle*, a-t-il déclaré, *que les aides sont autorisées et que toute plainte doit démontrer qu'elle a causé un préjudice. Or Boeing a battu tous ses records de vente en 1986 avec 341 commandes pour 19,2 milliards de dollars et son bénéfice net a augmenté de 25 %. »*

Le ministre a estimé que les critiques formulées depuis plusieurs semaines par les Américains contre Airbus étaient le résultat du forcing des constructeurs Boeing et McDonnel Douglas qui veulent empêcher le lancement des deux nouveaux modèles A-330 et A-340.

A Genève, les représentants américains ont, une nouvelle fois, fait marche arrière en expliquant que leur pays n'avait pas déposé une plainte formelle contre Airbus, mais qu'il souhaitait parvenir à un accord amiable sur une nouvelle rédaction plus contraignante des articles 4 et 6 de l'accord du GATT.

PÊCHE

Paris estime que l'attitude canadienne est contraire au droit international

La décision du gouvernement canadien d'interdire l'accès de ses ports aux chalutiers français (*le Monde* du 18 mars) a provoqué une vive réaction de Paris. Le Quai d'Orsay a lancé, le18 mars, un appel à Ottawa pour qu'il réexamine sa position. Il estime que les décisions canadiennes sont *« injustifiées et contraires tant au droit international qu'aux engagements pris par le Canada le 24 janvier dernier... Ces mesures ne faciliteront pas les négociations engagées entre les deux pays en vue d'accords sur la pêche et la délimitation des zones économiques française et canadienne au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon »*.

Ottawa et Paris sont en désaccord sur la délimitation, autour de Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les parages très poissonneux de Terre-Neuve, de leur zone économique exclusive. Du coup, le Canada reproche aux chalutiers français de dépasser les quotas de morue autorisés, ce que Paris réfute en déclarant : *« Nous sommes seuls habilités à fixer les quotas dans cette zone qui est sous notre souveraineté. »* Des discussions juridiques ont commencé entre les deux parties, à Londres, au début mars. Elles se poursuivront à Ottawa la semaine prochaine. Elles devraient déboucher sur un accord pour la période 1988-1991.

*Les huit grands chalutiers métro*politains, immatriculés à Bordeaux, à Saint-Malo et à Fécamp, ont presque tous terminé leur campagne canadienne et font route vers la France, les cales pleines de poisson.

● **Fin des grèves au port de Rotterdam.** – Après huit semaines de grèves perlées, les 4 000 travailleurs, affectés au transbordement des marchandises générales du port de Rotterdam (le premier port du monde), travaillent normalement depuis la fin de la semaine dernière, a annoncé le mardi 17 mars, un porte-parole du Syndicat des transports, le FNV. Le FNV avait appelé à ces grèves pour s'opposer au projet du patronat de licencier prochainement 350 ouvriers, alors qu'un accord, signé en 1985 par tous les partenaires sociaux, ne prévoyait aucun licenciement avant 1991. Le nombre de travailleurs dans ce secteur est passé de 15 000 en 1972 à 4 000 aujourd'hui et devrait tomber à 2 000 en 1990. – *(AFP.)*

REPÈRES

Croissance

Révision en baisse aux Etats-Unis

La croissance de l'économie américaine s'est sensiblement ralentie au dernier trimestre de 1986 pour atteindre 1,1 % seulement, du fait de la contraction des dépenses des particuliers. Au total, cette deuxième révision en baisse limite à 2,5 % la croissance pour l'ensemble de 1986, contre 2,7 % en 1985. Confirmant les craintes des conjoncturistes, les consommateurs américains ont resserré leur budget de dépenses. Ces dernières ont baissé de 0,4 % en rythme annuel durant les trois derniers mois de 1986. Si elle se poursuit, cette contraction, très inhabituelle aux Etats-Unis en fin d'année, pourrait peser sur l'activité économique des mois à venir. En revanche, la trésorerie des entreprises continue à s'améliorer. Durant le dernier trimestre 1986, les bénéfices avant impôt des sociétés ont augmenté de 7,7 %, contre 5,6 % durant le premier trimestre précédent, indique le département du commerce.

Construction navale

De mal en pis

Le tonnage des navires de commerce construits dans le monde en 1986 a diminué de 1,3 million de tonneaux de jauge brute (tjb) par rapport à 1985, le Japon et la Corée du Sud se maintenant nettement en tête du classement des constructeurs, indique le rapport annuel du Lloyd's Register of Shipping, publié le mardi 17 mars à Londres. Les perspectives se sont encore assombries, car les commandes engrangées en 1986 n'ont totalisé que 12,7 millions de tjb, soit environ 4,1 millions de moins que le tonnage achevé durant *cette année*.

Le Japon et la Corée du Sud représentent, ensemble, plus de 70 % du total. Mais si la part du Japon a diminué, celle de la Corée a augmenté. Le plus grand navire construit pendant l'année a été le *Berge-Stahl* (365 000 tonnes), le plus gros bâtiment jamais construit en Corée et le plus gros minéralier du monde. La France n'a produit que 158 450 tonneaux au lieu de 199 600 en 1985. – *(AFP.)*

Investissements

Progression des implantations françaises à l'étranger

Les investissements français à l'étranger se sont sensiblement accélérés en 1986, selon les indications données le 18 mars par M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur. Leur solde net (investissements bruts moins liquidation) a atteint, l'an dernier, 34 milliards de francs, contre 20 milliards en 1985 et 18,6 milliards en 1984. Le précédent record date de 1981, avec un solde net de 25 milliards de francs. La forte reprise de 1986 se retrouve dans la plupart des pays industriels à l'exception notable du Japon, où les investissements français sont retombés de 167 millions en 1985 à 46 millions. Ils sont ainsi passés de 8,56 milliards à 15,89 milliards aux Etats-Unis, de 420 à 787 millions au Canada, de 929 millions à 2,29 milliards en Grande-Bretagne, de 984 millions à 1,25 milliard en RFA, et de 268 millions à 1,74 milliard en Espagne.

Privatisations

Un Britannique sur cinq est devenu actionnaire

Un Britannique sur cinq est aujourd'hui actionnaire, estime une enquête du Trésor britannique publiée le mercredi 18 mars. Selon cette étude, cinq millions et demi de citoyens ont acheté des actions pour la première fois au cours des sept dernières années, portant le nombre de porteurs à 8,5 millions, soit 20 % de la population adulte, un chiffre proche de celui des Etats-Unis (25 % d'actionnaires). Cette enquête confirme le succès de la politique de privatisation et d'actionnariat populaire lancée par Mme Thatcher. Cette politique se poursuit : le secrétaire aux finances a annoncé, mercredi à la Chambre des communes, que le gouvernement vendra, au cours de l'année 1987-1988, sa participation de 32 % dans le groupe pétrolier British Petroleum, soit 578,5 millions d'actions, estimées, au cours actuel, à 4,7 milliards de livres (45,6 milliards de francs).

Affaires

La reprise des radiateurs Chausson par Valeo

Des fournisseurs automobiles « forts et indépendants »

Nouvel épisode dans les restructurations qui bouleversent le paysage des fournisseurs français de l'automobile. Après de longs mois de négociations, le rapprochement de Chausson et de Valeo dans les activités thermiques va enfin voir le jour. Ce projet de reprise des radiateurs de Chausson, filiale commune de Peugeot et de Renault (actionnaires à 48,83 % chacun) par Valeo, premier équipementier français, désormais dans l'orbite de l'italien Carlo De Benedetti, sera examiné lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire de Chausson convoqué pour le 26 mars.

Le nouvel ensemble prendra la première place dans les équipements thermiques en Europe (avec 45 % du marché européen du thermique moteur et 30 % du thermique habitacle) devant l'allemand Behr, avec un chiffre d'affaires cumulé, pour 1986, de 3,3 milliards de francs. Le thermique représente 2 milliards de francs de chiffre d'affaires (sur un total de 12,1 milliards) chez Valeo, et de 1,3 milliard (sur 6,3) chez Chausson, et emploie environ trois mille cinq cents personnes dans chacune des deux sociétés.

Ce rapprochement, qui n'évitera pas la suppression d'emplois, renforcera l'implantation internationale de l'ensemble, avec des filiales importantes en Espagne, en Italie, au Brésil et au Mexique. Il se doublera d'une bonne complémentarité, chacune des sociétés ayant développé des technologies différentes dans les radiateurs (aluminium sans soudure pour Valeo, soudure et aluminium brasé chez Chausson), les spécialités de Valeo s'adressant plutôt aux véhicules de gamme basse et moyenne, celles de Chausson au haut de gamme.

Restructurée dans les deux groupes, l'activité thermique est en développement chez Valeo, alors que son expansion était gênée chez Chausson en raison de l'appartenance de celui-ci aux deux constructeurs automobiles français, limitant par-là même sa pénétration chez les concurrents étrangers. Bien que les modalités juridiques et financières qui président au rapprochement Valeo-Chausson ne soient pas encore rendues publiques, il semble acquis que l'achat de l'activité thermique de Chausson s'accompagnera d'un transfert de charges financières.

Ce nouveau rapprochement prend place dans la liste des regroupements qui, depuis peu, traversent l'industrie européenne, et tout spécialement française, des équipements automobiles, pour donner naissance à des groupes de taille internationale, enfin capables de se mesurer à la concurrence américaine et asiatique (Japonais et maintenant Sud-Coréens). D'autant que l'évolution technologique de ce secteur, avec une électronisation de plus en plus poussée, exige des budgets de recherche et des investissements de plus en plus considérables hors de portée des PME existant jusqu'à présent dans ce secteur. En Europe, seul le groupe Bosch était à la hauteur de ces enjeux. C'est bien ce qu'ont compris Carlo De Benedetti, en mettant la main sur Valeo en 1986 dans l'intention d'en faire le numéro deux européen de l'équipement automobile, et le groupe Fiat, en reprenant les filiales spécialisées dans ce secteur (Jaeger et Solex) de Matra. Depuis, d'autres groupes ont cherché à se renforcer : Luchaire, en rachetant les amortisseurs d'Allinquant ; Epéda - Bertrand - Faure, spécialiste du siège automobile, en décidant de prendre le contrôle de ce même Luchaire (*le Monde* du 18 mars)...

Parade anti-OPA

Un renforcement qui ne passe d'ailleurs pas seulement par l'acquisition de nouvelles activités automobiles, mais aussi par la constitution d'actionnariats plus puissants et mieux contrôlés ou par la diversification, comme dans le cas de l'entrée dans le capital de Turboméca, spécialiste des turbines aéronautiques par Labinal. Même si cela n'est pas leur motivation première, certaines de ces sociétés, comme Labinal ou Epéda, qui pouvaient être des proies faciles pour des étrangers en mal d'offre publique d'achat (OPA), trouvent dans ces rapprochements une parade à d'éventuelles attaques boursières. Ne serait-ce que parce que le ministre de l'économie peut empêcher la prise de contrôle par un étranger, au titre de leur activité destinée à la défense.

En tout état de cause, ce sont des équipementiers peu à peu émancipés du joug des constructeurs automobiles que l'on voit émerger. A la plus grande satisfaction, officiellement affichée, des constructeurs eux-mêmes, qui souhaitent désormais des *« fournisseurs forts et indépendants »*, après s'être aperçus que des entreprises aux prix laminés avaient peu de chances d'investir dans la recherche et de leur fournir des produits de haute technologie, compétitifs et de qualité.

CLAIRE BLANDIN.

Les télécoms entre Siemens et ATT

(Suite de la première page.)

Déjà ATT, grâce à divers partenariats, a pris pied en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas (dans les télécommunications, en accord avec Philips), en Espagne (composants) et en Italie (rachat de 25 % d'Olivetti). Pourtant, cette implantation européenne ne va pas aussi vite que le groupe le souhaite, et surtout deux grands marchés lui restent fermés : la France et la RFA. Une entrée dans l'Hexagone, outre son intérêt en soi (un marché de 800 millions de francs environ), constituerait une tête de pont appréciable, dirigée vers l'Allemagne. De quoi faire frissonner Siemens, qui équipe les deux tiers du marché allemand !

Bien que soutenue à l'époque par la DGT, l'alliance « américaine » avec ATT embarrasse les socialistes. Le ministre des P et T du gouvernement Fabius, M. Louis Mexandeau, fait donc des appels du pied à Siemens, le numéro trois mondial.

Le dossier de la CGCT prend alors un nouveau virage : Siemens, après un temps d'hésitation, se montre intéressé et fait des propositions. Ce qui était une compétition industrielle tourne à l'affrontement diplomatique américano-allemand.

Un nouveau facteur allait, une fois encore, modifier la donne : le rachat de toutes les filiales européennes d'ITT par la CGE, qui ouvre indirectement au groupe français 35 % du marché allemand (*via* l'ancienne filiale d'ITT outre-Rhin, la SEL). A l'issue de cette opération, Siemens et la CGE se partagent donc le marché de RFA dans une proportion de deux tiers un tiers. Dès lors, Siemens réclame la CGCT comme compensation dans l'Hexagone.

Les pressions politiques au plus haut niveau s'intensifièrent des deux côtés de l'Atlantique sur le nouveau gouvernement français avec, à la clé, des menaces réciproques de rétorsions industrielles. Si la « solution allemande » est retenue, la CGE risque en effet de voir capoter son accord avec ATT sur les faisceaux hertziens – très avantageux pour elle, – et Siemens, qui est entré par la petite porte sur le marché américain, pourrait voir ses efforts réduits à néant par une réaction de Washington. Inversement, si c'est la « solution américaine » qui l'emporte, les Allemands menacent de mettre des bâtons dans les roues de la CGE en RFA. En 1989, l'administration allemande répartira, comme elle le fait tous les cinq ans, entre les différents industriels, les parts de marchés outre-Rhin pour le téléphone. Elle sera alors totalement libre de modifier les quotas actuels, éventuellement au détriment de la CGE. Une menace qui pèse lourd, puisque la SEL, fleuron du nouvel empire de la CGE dans le domaine du téléphone, réalisait en 1985 environ 12 milliards de francs de chiffre d'affaires. Et le pari dans lequel s'est lancé le groupe français en rachetant ITT - Télécommunications est suffisamment important pour qu'il ne prenne pas de risque supplémentaire outre-Rhin.

Solution américaine, solution allemande ? L'alternative est lourde de conséquences. M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a pris nettement position le week-end dernier en arguant que l'avenir de l'Europe des télécoms se joue dans l'affaire CGCT (*le Monde* daté 15-16 mars). Si cette entreprise n'est pas reprise par Siemens, a-t-il expliqué, le géant allemand – déjà réticent sur les grands programmes comme RACE (dans la recherche sur les réseaux à larges bandes) et ESPRIT (coopération dans les technologies de l'information) – pourrait se désintéresser définitivement de l'Europe des télécommunications.

Accusations réciproques

Ensuite, comme si les choses n'étaient déjà pas assez compliquées, le gouvernement Chirac a changé fin 1986 les règles du jeu en appliquant à la cession de la CGCT la procédure de privatisation décidée après le 16 mars. Pour respecter à la lettre la loi sur la privatisation, la participation directe du repreneur étranger ne doit pas dépasser 20 %. Cet impératif a contraint les candidats à trouver des partenaires français. Plusieurs industriels impliqués dans la téléphonie privée (Jeumont-Schneider, Matra et SAT) ont donc été contactés. Il est sans doute dans leur intérêt d'accepter cette coopération, car on peut se demander quelle place réelle il leur restera une fois le marché français dominé par des groupes industriels très puissants. Ainsi la SAT a-t-elle choisi de s'allier à ATT, tandis que Jeumont-Schneider devenait le partenaire de Siemens.

Or ce volet privatisation va donner de nouveaux arguments aux opposants d'ATT. L'entrée du géant américain en France s'accompagne, selon eux, d'un partage du marché, alors qu'initialement il s'agissait d'encourager la concurrence. Sur les centraux téléphoniques, en effet, ATT et la CGE seront en concurrence, mais ils seront alliés dans les faisceaux hertziens. En outre, dans les autres domaines de la transmission, face à la CGE, on retrouvera encore ATT allié à la SAT. Bref, peut-on parler d'alliance et de concurrence tout à la fois ?

Cependant, et c'est là que le choix devient pratiquement impossible, les opposants à une solution passant par Siemens estiment eux aussi qu'il y a risque de « cartélisation ». En France, le marché des centraux sera, en effet partagé entre la CGE et Siemens ; en RFA, il se divisera entre... Siemens et la CGE. Risque d'entente là aussi ?

La chance d'un outsider

Au-delà de la discussion sur le choix technique du meilleur matériel, il apparaîtra raisonnablement impossible de trancher entre les deux géants... sauf à prendre le risque, dans les deux cas, de voir les inconvénients dépasser les avantages recherchés au départ. Aussi certains se demandent-ils si le gouvernement français ne cherchera pas une troisième voie. La guerre américano-allemande a tendance à faire oublier les autres candidatures au rachat de la CGCT : le suédois Ericsson, l'italien Italtel et surtout... le canadien Northern Telecom, qui propose un central téléphonique dont la qualité est unanimement reconnue.

Certes, l'offre du canadien est actuellement incomplète puisqu'il n'a pas encore de partenaire français. Mais, au ministère de l'économie, on ne se montre pas fermé à un complément d'information sur cette question... Northern a agréablement surpris Rue de Rivoli par « l'importance des contreparties » qu'il propose (investissements, exportations...). Un argument qui a semblé prendre au fil des jours un poids croissant au fur et à mesure que les enchères sur la reprise de la CGCT montent.

FRANÇOISE VAYSSE.

AXA se développe en Belgique

Les dirigeants d'AXA, le premier groupe d'assurances privé français (20,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986, 1 milliard de bénéfice net), ont informé ceux de la première compagnie belge, la Royale belge, qu'ils avaient acquis environ 13 % de son capital. AXA est ainsi devenu le premier actionnaire de la Royale belge, devant la Société générale de Belgique, qui en détient 12 %, et le groupe Bruxelles Lambert, qui en possèderait environ 10 %.

Le groupe français a également acheté en Bourse une partie du capital (de l'ordre de 5 %, mais le chiffre n'est pas confirmé à Paris) de la seconde société belge, Assurances générales. Les cotations de ces deux sociétés belges avaient été suspendues, le lundi 16 mars, après de fortes hausses. Les deux compagnies ont, depuis, annoncé par un communiqué leur volonté de *« coopération sur le plan international »*, tout en *« contribuant à la stabilité du marché de l'assurance belge »*.

M. Claude Bebear, le président d'AXA, n'a jamais caché sa volonté de se développer au niveau international. Mais le puissant groupe allemand Allianz semble également vivement intéressé par ces compagnies. Faut-il voir là les prémisses d'une nouvelle bataille boursière ?

CONJONCTURE

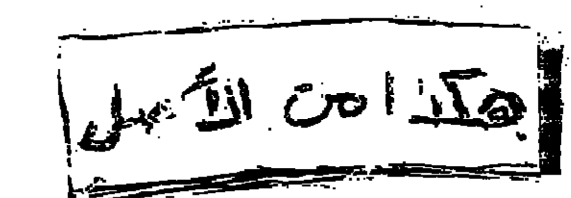
Selon l'UFC

Les prix des services ont à nouveau fortement augmenté en février

Après la réparation auto, la coiffure et les cafés, en janvier, l'hôtellerie, la teinturerie, les auto-écoles, ont beaucoup augmenté leurs tarifs en février, révèle l'UFC (Union fédérale de la consommation), qui publie la revue *Que choisir ?* L'UFC, qui suit les prix dans trente-quatre localités, cite quelques exemples. Dans les cafés, où le petit noir et le demi pression avaient augmenté en janvier, c'est plus d'un tiers de l'échantillon observé qui a étendu les hausses à d'autres consommations : Martini : 7 % en moyenne, boissons gazeuses : + 8 %, apéritif anisé : + 9 %. Parmi les villes où les relèvements se sont généralisés : Caen et Grenoble.

Dans la boulangerie, 20 % des commerces de l'échantillon ont relevé leurs prix : 11 % en moyenne sur le pain au chocolat et le croissant.

Dans la coiffure, un tiers de l'échantillon avait relevé ses prix en janvier (+ 12 % sur la coupe homme). C'est un autre tiers en février qui, à son tour, a augmenté ses tarifs (12 % en moyenne sur les prestations « réajustées »). Nouveaux venus dans cette valse des étiquettes, les cinémas (une salle sur dix) et les auto-écoles (+ 9 % sur l'heure de conduite dans vingt auto-écoles sur soixante-treize). Ce dernier comportement est inquiétant : les prix de ce secteur avaient été libérés en septembre dernier et les auto-écoles en avaient déjà profité.



Social

Les syndicats battent campagne sur la Sécurité sociale

L'annonce, par M. Chirac, d'états généraux de la Sécurité sociale n'a pas démobilisé les campagnes syndicales. Celles-ci se sont ouvertes cette semaine par une salve de réunions et de conférences de presse : CGT, FO et CFTC séparément, la CFDT et la FEN se joignant à la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) (1).

Pour M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, *« les états généraux, c'est dimanche prochain »* : il faisait allusion à la manifestation organisée à Paris par la CGT le dimanche 22 mars.

Selon les responsables confédéraux, soixante-cinq trains et huit cents cars ont déjà été affrétés : la CGT compte sur le nombre des manifestants pour, a dit M. François Duteil, secrétaire de la confédération, *« mettre en échec le démantèlement de la Sécurité sociale, l'accentuation de la précarisation, exiger un autre financement qui pénaliserait les entreprises qui sacrifient le développement de l'emploi, et asseoir les cotisations sur tous les revenus du capital »*. Les autres syndicats se veulent plus pédagogues et jouent plus l'information que la manifestation.

La première cible des campagnes syndicales, c'est évidemment le plan gouvernemental sur l'assurance-maladie. Si la CGT l'a refusé en bloc, les autres syndicats, FO, CFTC, CFDT, aussi bien que la FNMF, concentrent leur tir sur deux des mesures. Il s'agit d'abord de la suppression du remboursement intégral des médicaments dits « de confort » (à vignette bleue) pour les assurés atteints de maladies longues et coûteuses : cette mesure avait été refusée par la quasi-totalité des syndicats à la Caisse nationale d'assurance-maladie, faute d'un réexamen de la liste de ces médicaments de confort (remboursés normalement à 40 % seulement).

Mais le dispositif prévu pour limiter le remboursement à 100 % aux seuls soins justifiés par les maladies longues et coûteuses est aussi critiqué par des syndicats qui, au départ, en avaient accepté le principe, comme la CFTC et la CFDT. Cette dernière s'est jointe à la Mutualité française pour demander qu'on revienne sur la mesure. En effet, le dispositif, fait-on valoir, est *« bureaucratique »* et va à l'inverse de la médicalisation envisagée à l'origine.

Les mêmes reproches de bureaucratie sont adressés au filet de sécurité mis en place par le gouvernement : celui-ci *« oblige les assurés à se traîner devant les services administratifs »*, les plus démunis risquant de s'en tirer le plus mal, pense M. Gandonnière, de la CFTC. Selon FO, d'ailleurs, les services du contrôle médical sont déjà débordés par les demandes. Pour M. Teulade, président de la FNMF, ce système *« humiliant »* tend à instaurer des prestations sous condition de ressources.

Mais, dans la perspective des états généraux, les organisations avancent aussi des propositions de financement. FO met l'accent sur les charges de compensation entre le régime des salariés et ceux des non-salariés, notamment les agriculteurs : *« Il s'agit de savoir si les cotisations versées par les salariés doivent servir à autre chose qu'au financement des prestations dont ils bénéficient »*, a déclaré M. André Bergeron lors d'un des meetings organisés dans le cadre d'une journée nationale de *« sensibilisation »* le mardi 17 mars. De son côté la CFTC propose de faire jouer des formes nouvelles de *« solidarité »* financière à l'intérieur des différents secteurs entre l'industrie pétrolière ou l'électricité, prospères, et les Charbonnages, en perte de vitesse, entre les grandes chaînes commerciales et les petits commerçants, par exemple, avant de faire appel au régime général.

D'autre part, la CGT n'est pas la seule à souhaiter un élargissement de l'assiette des cotisations à d'autres revenus que les revenus professionnels : une telle proposition est faite aussi par la FEN ou la FNMF ; de même, ces dernières sont favorables à ce que l'on prenne en compte la valeur ajoutée dans la cotisation des entreprises *« avec prudence »*, afin d'éviter de pénaliser l'investissement. La plupart des syndicats — la CGT faisant exception — jugent souhaitable aussi une contribution assise sur tous les revenus, regrettant que l'on ait supprimé puis rétabli seulement en partie celle qui avait été instaurée en 1983.

De façon générale, les syndicats continuent en majorité à préférer une augmentation des cotisations à une réduction des prestations. *« Il faut mettre en cause un* a priori *dangereux installé dans la tête des politiques : celui de la baisse des prélèvements obligatoires. Ce n'est pas à l'Etat de décider, à la place des assurés sociaux, la part qu'ils entendent consacrer à la réparation et à la prévention des risques »*, a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, mercredi 18 mars. Mais une augmentation des cotisations salariales étant *« de moins en moins supportable »*, en l'absence de progression du pouvoir d'achat, FO, pour sa part, entend relancer l'action revendicative sur les salaires, *« contre le discours gouvernemental sur l'allègement des charges des entreprises. »*

Enfin, pour le financement de l'assurance-maladie, la CFTC donne en exemple le régime actuellement en vigueur en Alsace et en Moselle : grâce à une cotisation supplémentaire de 1,5 % sur les salaires, celui-ci assure un remboursement en totalité des dépenses hospitalières et à 90 % de la médecine de ville. Cette formule évite le recours à une protection complémentaire, jugée par la CFTC inégalitaire.

GUY HERZLICH.

(1) La Fédération générale autonome des fonctionnaires et les syndicats autonomes réunis dans le « groupe des dix » s'y sont associés aussi.

Règlement de comptes syndical au Crédit lyonnais

Un vaste règlement de comptes secoue actuellement les fédérations de la banque de la CFDT et du SNB-CGC à la suite de la signature, le 4 février, par leurs syndicats du Crédit lyonnais d'un accord sur *« les conditions d'ouverture des guichets et des services et l'aménagement du temps de travail »*. Le mardi 17 mars, M. Alain Gil, délégué syndical national CFDT du Crédit lyonnais, a été *« amené à présenter sa démission »*, pour éviter d'être démis par le conseil de sa fédération. Le même jour, le comité directeur du SNB-CGC a *« désavoué »* M. Gilbert Coppens, son délégué syndical national au Crédit lyonnais, son *« cas »* devant être tranché en avril, avec éventuellement son *« exclusion »* du syndicat. Que les têtes tombent !

MM. Gil et Coppens se voient reproché de ne pas avoir dénoncé, aux termes de l'article L. 132-8 du code du travail, l'accord qu'ils avaient signé après que leurs fédérations eurent décidé d'engager une procédure de dénonciation... L'autonomie d'un syndicat d'entreprise, par rapport à sa fédération, à contracter un accord est ainsi battue en brèche, alors même que le texte signé n'est qu'un « accord-cadre », qui ne peut s'appliquer que moyennant la signature d'accords locaux et qu'une négociation est engagée sur l'aménagement du temps de travail au niveau de la branche « banques.

Si la confédération CGC a évité d'intervenir directement dans ce conflit interne, la confédération CFDT a recherché vainement des formules d'apaisement.

La crise n'est pas achevée pour autant. La fédération CFDT semble trop divisée pour éviter à court terme un congrès fédéral extraordinaire. Dans un premier temps, elle doit désigner un nouveau délégué au Crédit lyonnais. Or si la CFDT de cette banque s'était divisée sur l'accord, elle réagit négativement à la *« démission »* de M. Gil. Au Crédit lyonnais, la commission nationale d'entreprise, qui *« coordonne »* les sections syndicales de cette banque pour la CFDT, doit être renouvelée en avril. M. Gil et l'équipe sortante devraient s'y représenter et... affronter sans doute ceux que la fédération aura mis en place. Un joli gâchis !

M. N.

Le plan pour les chômeurs de longue durée

De 250 000 à 300 000 bénéficiaires potentiels

Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail adopté par le conseil des ministres le mercredi 18 mars sera discuté au Parlement dès le début de la session d'avril. Interrogé pour savoir si le chef de l'Etat avait fait de nouveau des observations, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a indiqué : *« M. Mitterrand a répondu que, les ayant faites auparavant, il n'avait pas à les refaire aujourd'hui. »* Le fait que ce texte n'ait pas été modifié par rapport au projet d'ordonnance a amené M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national du PS, à réagir vivement : *« On ne peut mieux démontrer le mépris dans lequel le gouvernement tient les organisations réprésentatives. »*

Du côté des syndicats, la CFTC a décidé de développer des démarches auprès des parlementaires : *« Même si l'opinion est en partie influencée par les campagnes pour la liberté totale de l'entreprise,* estime-t-elle, *la CFTC refuse de suivre ce courant, qui conduit à l'anarchie des rapports sociaux, livrés à la loi du plus fort. »*

Le plan présenté par M. Séguin pour le traitement social du chômage et, notamment, les chômeurs de longue durée devrait faire l'objet d'un projet de loi dont le texte sera prêt *« d'ici quelques jours »*. Pour l'heure, une certaine imprécision persiste sur la répartition des 3 milliards de francs qui doivent permettre de financer l'ensemble du programme. Il ne s'agit, précise-t-on au ministère des affaires sociales, que d'estimations. La plus grande partie de l'enveloppe — 1,8 milliard — concerne l'ensemble des formules de stages existant déjà pour les chômeurs de longue durée et relancés (stages du Fond national de l'emploi, de mise à niveau et stages « modulaires » — personnalisés — de l'ANPE).

Pour 1987, cette enveloppe devrait permettre de financer de 120 000 à 130 000 stages supplémentaires pour les adultes, et 90 000 de plus pour les jeunes. par ailleurs, 1,1 milliard de francs devraient être consacrés aux formules nouvelles : les contrats de réinsertion en alternance (10 000 places d'ici à la fin de l'année) et les stages de réinsertion en alternance (20 000 places). Au total, de 250 000 à 300 000 chômeurs devraient bénéficier de l'ensemble du programme en 1987.

● **Grève et occupation dans un magasin de la FNAC.** — Des salariés du magasin de la FNAC du Forum des Halles à Paris se sont mis en grève le mercredi 18 mars et ont occupé les locaux, qui ont été fermés au public. La grève a été votée au cours d'une assemblée générale par 110 voix contre 90 et 20 abstentions. Elle fait suite à la décision de la direction de licencier deux salariés, dont un délégué du personnel CGT, accusés d'*« intention de malversation »* pour avoir remplacé un haut-parleur détérioré appartenant à l'un d'eux sans remplir de bordereau de demande. La direction a assigné en référé dix salariés dont neuf délégués CGT pour obtenir la levée de l'occupation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVAC

Le conseil de surveillance de SOVAC s'est réuni le 17 mars sous la présidence de M. Michel David-Weill.

Le directoire a rendu compte de l'activité de la société et soumis les comptes et les résultats de l'exercice 1986 à l'approbation du conseil.

Activité du groupe

L'année 1986 a été globalement favorable pour le groupe ; le revenu disponible complémentaire mis à la disposition des ménages français au cours des trois premiers trimestres, notamment par l'importante réduction de la facture énergétique, a créé un climat d'incitation à la consommation, qui a facilité la distribution des crédits aux particuliers dans l'automobile et le logement.

En 1986, pour l'ensemble des sociétés du groupe, les financements nouveaux se sont élevés à 17 437 millions de francs, en progression de 19 % par rapport à 1985.

Les encours gérés ont atteint, fin 1986, 38 724 millions de francs, en progression de 10 % par rapport à fin 1985.

Résultats sociaux

Le bénéfice social de SOVAC en 1986 ressort à 225 388 031 F, contre 221 279 343 F (dont 8 352 200 F de plus-values nettes à long terme) en 1985, en progression de 6 %.

Le directoire proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 5 mai 1987, la distribution d'un dividende net de 23,10 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11,55 F, contre un dividende net de 21 F majoré d'un impôt déjà payé au Trésor de 10,50 F au titre de l'exercice 1985. La distribution nette globale sera ainsi de 92,4 millions de francs, le solde étant affecté aux comptes de réserves.

Résultats consolidés

Part des tiers incluse, les résultats d'exploitation nets consolidés provisoires s'élèvent à 463,7 millions de francs, auxquels s'ajoutent 28,2 millions de francs de résultats hors exploitation.

Part des tiers exclue, les résultats d'exploitation nets consolidés provisoires s'élèvent à 399,5 millions de francs, auxquels s'ajoutent 28,1 millions de francs de résultats hors exploitation. Ces résultats consolidés d'exploitation sont en progression de 20 % par rapport à 1985.

Par action SOVAC, le bénéfice d'exploitation s'élève à 100 F, sa progression étant la même que celle des résultats nets d'exploitation consolidés, part des tiers exclue.

Monsieur André Wormser, président du directoire, a souligné que ces résultats ont bénéficié en 1986 de la baisse du taux de l'impôt et de la réduction par rapport à l'exercice précédent des frais d'émissions obligataires. En revanche, en conformité avec la pratique comptable récente, ils ont eu à supporter des charges exceptionnelles résultant de la prise en compte des engagements des sociétés du groupe à l'égard du personnel au titre des indemnités de fin de carrière et de régimes de retraite supplémentaire.

Ces résultats de 1986 ont également supporté la charge de provisions correspondant au coût du rachat d'obligations à taux élevés émises par la Banque de financement immobilier SOVAC en 1980 et 1981.

Par solde, l'incidence, positive, de ces éléments particuliers à l'exercice a été de 3 F par action.



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SIÈGE SOCIAL 253, BOULEVARD PÉREIRE 75852 PARIS CEDEX 17 TÉL. (1) 47.54.75.75

PRIVATISATION DE LA BTP

La Banque du bâtiment et des travaux publics rappelle à ses salariés et anciens salariés et à ceux de ses filiales dans lesquelles elle détient la majorité du capital social, qu'ils bénéficieront de conditions préférentielles dans le cadre de la prochaine offre publique de vente de ses actions.

Les conditions préférentielles

Les salariés et anciens salariés bénéficieront :

– d'un quota particulier de 10 % des actions vendues par l'Etat, qui leur sera réservé ;

– de rabais par rapport au prix de l'action offerte publiquement à la vente ;

– de délais de paiement ;

– de l'attribution d'actions gratuites.

Les personnes concernées

Pourront bénéficier des conditions préférentielles :

– d'une part, *les salariés actuels* de la BTP et de ses filiales dont elle détient plus de 50 % du capital (BTP Multifonds, Financière de gestion et d'intermédiation) ;

– d'autre part, les *anciens salariés, retraités notamment*, qui peuvent justifier d'un contrat de travail d'une durée accomplie d'au moins *cinq ans* avec ces sociétés.

Les salariés et anciens salariés concernés par le présent avis qui n'auront pas été contactés directement par leur entreprise devront se faire connaître auprès de la BTP (département des relations humaines) pour obtenir toutes les précisions nécessaires sur les conditions préférentielles dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de l'offre publique de vente et obtenir un bulletin de souscription spécial sur justification de leur qualité de salarié ou d'ancien salarié.

Une note d'information, visa COB n° 87-79 du 11 mars 1987, est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des établissements chargés de la vente des actions.

La BTP, 253, boulevard Pereire
75852 Paris Cedex 17



Groupe CIC

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 16 mars 1987, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence de M. François de Sieyes, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui font ressortir un bénéfice net de 21 765 831,04 F (comprenant 3 011 073,36 F de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale) contre 17 211 643,64 F (dont 408 621,48 F de plus-values nettes à long terme).

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mai prochain, de distribuer un dividende de 13 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 6,50 F) contre 11,50 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 5,75 F).

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 14,60 % - 1980

Les intérêts courus du 1er avril 1986 au 31 mars 1987 seront payables à partir du 1er avril 1987 à raison de 262,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 216,10 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 552 351 à 644 906 sortis au tirage au sort du 30 janvier 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 8 au 1er avril 1988 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recette des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp – Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires de la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 462 985 à 550 484, 649 993 à 693 742, 364 921 à 412 230, 178 034 à 244 471, 983 178 à 1 050 000, 1 à 45 748 et 855 590 à 954 745 sont respectivement remboursables depuis le 1er avril 1981, le 1er avril 1982, le 1er avril 1983, le 1er avril 1984, le 1er avril 1985 et le 1er avril 1986.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 9 % – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1986 au 6 avril 1987 seront payables à partir du 7 avril 1987 à raison de 405 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 45 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 67,47 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 333,03 F.

CNT – Obligations TAM – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1986 au 6 avril 1987 seront payables à partir du 7 avril 1987 à raison de 333,26 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 37,03 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 55,52 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 274,05 F.

CNT – Obligations TMO – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1986 au 6 avril 1987 seront payables à partir du 7 avril 1987 à raison de 346,11 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 38,46 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 57,66 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 284,61 F.

∴

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres inscrits en compte « nominatifs purs » seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de Surveillance de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet s'est réuni le 11 mars 1987 sous la présidence de M. Jean-Pierre Mallet, pour examiner, avant approbation par l'Assemblée Générale, les comptes de l'exercice 1986 arrêtés par le Directoire, présidé par M. Antoine Dupont-Fauville.

Le résultat net s'établit à 77,4 millions de F (dont 3,7 millions de plus-values à long terme) après 8 millions de F de provisions ayant payé l'impôt, et 100 millions de F de provisions d'exploitation, dont la majeure partie a été affectée à la couverture de risques souverains étrangers. En 1985, les chiffres correspondants étaient de 52,2 pour le bénéfice net (dont 0,3 million de plus-value nette à long terme), après provisions d'un montant analogue.

Le résultat net après toutes provisions et hors plus-value à long terme est ainsi en hausse de 41 %, grâce essentiellement au développement de l'activité de service pendant le premier semestre.

L'année 1986 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation destinée à adapter la Banque aux nouvelles activités de marchés et à répondre à l'ensemble des besoins de nos clients regroupés par nature.



NSM

SAFT

CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE 4 %

Le conseil d'administration s'est réuni le 10 mars 1987 pour examiner les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,4 milliard de francs contre 1,8 milliard de francs en 1985. Hors incidence de la cession de l'activité piles grand public réalisée en septembre 1985, le chiffre d'affaires de 1986 a marqué une progression de 4 % qui traduit en partie l'influence défavorable de la baisse du dollar et de la livre alors que la production en volume s'est accrue de 7 %.

Au plan mondial, les ventes de SAFT et de ses filiales françaises et étrangères se sont établies à 2,2 milliards de francs contre 2,6 milliards en 1985. Les ventes réalisées à l'étranger ont représenté 60 % du chiffre d'affaires total international contre 55 % en 1985.

Le résultat net de la société s'élève à 38,1 millions de francs contre 25,1 millions de francs en 1985, ce dernier résultat étant calculé hors incidence, estimée à 67,6 millions de francs, de la cession de l'activité piles grand public.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires qui sera ultérieurement convoquée de procéder à une répartition correspondant pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal à un revenu global par action de 58,50 F, soit 39 F pour le dividende distribué et 19,50 F pour l'impôt déjà payé au Trésor, contre 52,50 F au titre de l'exercice 1985, soit 35 F pour le dividende distribué et 17,50 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.



Schlumberger

ANNULATION DE L'ACCORD SCHLUMBERGER ET FUJITSU

Schlumberger et Fujitsu ont décidé, le 16 mars 1987, d'annuler l'accord de principe aux termes duquel Fujitsu acquérait 80 % des activités de Fairchild Semiconductor. La controverse qui s'est engagée aux Etats-Unis sur le plan politique à propos de cet accord semblait devoir compromettre les possibilités d'une conclusion prochaine des négociations.

L'annulation de cet accord ouvre de nouvelles perspectives, entre autres celle d'un rachat de Fairchild par ses employés. En attendant, Fairchild demeure une entreprise du groupe Schlumberger.

Marchés financiers

PARIS, 18 mars ↑

Reprise : + 0,94 %

La Bourse de Paris a repris mercredi le chemin de la hausse, l'indicateur instantané gagnant 0,94 % à l'approche du coup de cloche final.

Autour de la corbeille, les opérateurs réagissaient positivement à plusieurs impulsions : la hausse de Wall Street à un niveau record, la baisse des taux britanniques, la prise en compte – avec retard – de la faible hausse des prix en février étaient autant de bonnes nouvelles que le marché saluait par hausse. Certains notaient aussi que, compte tenu de la bonne tenue de la bourse, il n'existe actuellement aucun autre placement à rentabilité équivalente. L'or, l'immobilier et l'écureuil sont relégués au second plan par la corbeille. Pour les SICAV qui sont encore liquides, les achats en bourse sont la meilleure stratégie à adopter pour afficher un bilan satisfaisant avant le 31 mars, date limite des opérations d'ajustement. En séance, on apprenait les modalités de l'OPE d'Epeda sur Luchaire. La base d'échange sera d'une action Epeda contre quatre actions Luchaire, et d'un bon de souscription Epeda à créer contre 4 bons Luchaire. La Société Préservatrice Foncière a annoncé de son côté qu'elle avait cédé le 3 mars 10 % du capital de Luchaire, dont elle ne détient plus que 3 500 actions. Le Groupe Bouygues a de son côté cédé 1,6 million d'actions Spie Batignolles, dont il possède désormais moins de 10 % du capital, contre 33,9 %, le 19 novembre 1986.

Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Immeubles Monceau (+ 4,5 %), Matra, Sources Perrier et Bouygues. Le MATIF était très ferme, gagnant 0,3 à 0,4 % sur l'ensemble des échéances.

Lingot : 80 050 F (+ 50) ; napoléon : 512 F (+ 2).

NEW-YORK, 18 mars ↑

Au voisinage des 2 300 points

Nouveau mouvement de hausse mercredi à Wall Street. Le Dow Jones a, cette fois, franchi la barre des 2 300 points en séance, pour culminer à la cote 2 315,20, mais il n'a pu se maintenir au-dessus de ce niveau, et, sur des ventes bénéficiaires, a reperdu une bonne partie de son avance pour finalement s'établir à 2 286,93 (+ 2,13 points). Un nouveau record d'altitude n'en a pas moins été battu. Le bilan de la journée a toutefois été beaucoup plus contrasté. Sur 1 968 valeurs traitées, 797 ont progressé, 759 ont baissé et 412 n'ont pas varié.

Une fois encore, le marché a été tiré par les valeurs pétrolières en pleine éruption avec la hausse des prix du brut. Mais l'approche de la triple échéance à terme du 20 mars prochain a déclenché une vague de prises de bénéfices. De l'avis général, la Bourse est actuellement sous le signe de la volatilité. Mais sa bonne résistance paraît de bon augure. « *Dès lors que les pétroles resteront fermes*, disait un professionnel, *toutes les chances de franchir le mur des 2 300 points la semaine prochaine sont réunies.* » L'activité a continué d'augmenter et 198,14 millions de titres ont changé de mains, contre 177,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 mars	Cours du 18 mars
Alcoa	43 5/8	43 3/4
A.T.T.	23 5/8	23 3/8
Boeing	51 1/2	51 3/4
Chase Manhattan Bank	37 7/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	112	114 1/4
Eastman Kodak	76 1/4	74 5/8
Exxon	84 3/8	85 1/2
Ford	80 1/4	80 1/4
General Electric	106 1/2	105 3/8
General Motors	77 7/8	77 1/2
Goodyear	53 1/2	53 3/4
I.B.M.	147	146 1/4
I.T.T.	64	63 1/2
Mobil Oil	47 5/8	49 3/8
Pfizer	73 7/8	74 3/8
Schlumberger	39 3/8	40
Texaco	34 7/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	58 3/8	57
Union Carbide	28 3/4	28 3/4
U.S.X. Corp.	26 7/8	27 7/8
Westinghouse	64	62 1/4
Xerox Corp.	72 3/8	73 1/8

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↓

Sur des marchés des changes très calmes, le seul fait saillant de la journée de jeudi a été le repli de la livre sterling à moins de 1,60 dollar, après une pointe à près de 1,61 (9,75 F à Paris, contre 9,84 F). Mercredi, la Banque d'Angleterre avait, pour la deuxième fois en huit jours, diminué d'un demi-point son taux d'intervention.

FRANCFORT	18 mars	19 mars
Dollar (en DM)	1,8330	1,8330

TOKYO	18 mars	19 mars
Dollar (en yens)	151,80	151,90

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 mars)	8 1/2-8 11/16 %
New-York (18 mars)	6 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	17 mars	18 mars
Valeurs françaises	108,9	109,9
Valeurs étrangères	105,1	106,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	438,8	442,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 mars	18 mars
Industrielles	2 284,80	2 286,93

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 mars	18 mars
Industrielles	1 586,9	1 589,5
Mines d'or	341,4	344,3
Fonds d'Etat	90,89	91,83

TOKYO

	18 mars	19 mars
Nikkei	21 705,1	21 792,98
Indice général	1 874,80	1 872,81

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 mars
Nombre de contrats : 30 473

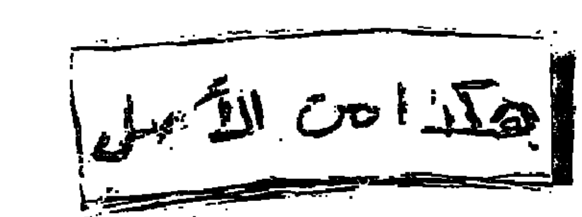
COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	108,45	108,20	108,30	108,20
Précédent	108	107,70	107,80	107,50

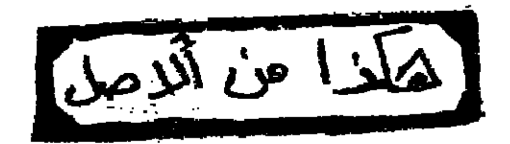
AUTOUR DE LA CORBEILLE

SCREG ROUTES : 200 MILLIONS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS EN 1987. – Après les années noires 1984-1985, la firme (environ 25 % de l'activité du groupe SCREG, contrôlé par Bouygues) relève la tête. Avec un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs en 1986, la société, spécialisée dans l'entretien des routes, aura dégagé un résultat bénéficiaire égal à 1 % environ de ce chiffre d'affaires. En 1987, SCREG Routes prévoit d'investir, par autofinancement, quelque 200 millions de francs. Depuis 1985, la SCREG Routes n'a plus un chantier à l'étranger.

SONY : L'EXPORTATION A LA TRAINE. – Pour le dernier trimestre de 1986, l'électronicien japonais annonce une chute de 59,2 % de son bénéfice net (50 millions de dollars). Dans le même temps, ses ventes (2,24 milliards de dollars) ont reculé de 6,3 %.

Les ventes de Sony ont régressé de 11,2 % aux Etats-Unis et de 30,3 % dans le reste du monde.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 18 MARS

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4300	C.N.E. 3%	4230	4235	4240	+ 0 24
1165	B.N.P. T.P.	1208	1206	1206	....
1137	C.C.F. T.P.	1215	1210	1210	− 0 40
1115	Créd. Lyon. T.P.	1117	1117	1117	....
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2090	2095	2095	+ 0 24
2170	Rhone-Poul. T.P.	2210	2230	2230	+ 0 90
1229	St-Gobain T.P.	1320	1330	1330	+ 0 76
1282	Thomson T.P.	1275	1290	1290	+ 1 18
515	Accor	539	547	548	+ 1 67
2010	Agence Havas	2130	2129	2129	− 0 05
1950	Ag. Havas C.I.	2070	2070	2070	....
695	Air Liquide	698	705	705	+ 1 29
2200	Alcatel	2760	2780	2775	+ 0 54
1940	Als. Superm.	2390	2410	2410	+ 0 84
460	A.L.S.P.I.	510	511	512	+ 0 39
380	Alsthom ★	433	436	434	+ 0 23
2460	Arjom. Prioux	2499	2510	2550	+ 2 04
600	Aussedat-Rey	615	624	621	+ 0 98
1520	Aux. Entrepr. ★	1592	1600	1620	+ 1 76
1290	Avions Dassault	1251	1261	1260	+ 0 72
810	BAFIP	790	780	780	− 1 27
500	Bail-Equipem. ★	500	500	509	+ 1 80
1000	Bail-Investiss.	978	980	980	+ 0 20
1000	Cie Bancaire	1063	1080	1077	+ 1 32
540	Bazar H.-V.	609	615	615	+ 0 98
680	Béghin-Say ★	687	690	692	+ 0 72
715	Berger (Ma)	706	701	701	− 0 71
715	Bic ★	845	846	853	+ 0 94
1560	B.I.S.	1600	1565	1563	− 2 31
2650	Biscuit (Géné.)	2850	2820	2820	− 1 05
2350	Bongrain S.A.	2750	2770	2770	+ 0 73
1200	Bouygues	1237	1278	1285	+ 3 88
4640	B.S.N.	4980	5020	5010	+ 0 60
1240	Carnaud	1442	1448	1448	+ 0 42
3580	Carrefour	3880	3898	3898	+ 0 46
2320	Casino	2365	2362	2362	− 0 12
2030	Casino A.D.P.	1920	1970	1935	+ 0 78
1300	C.C.M.C.	1305	1325	1325	+ 1 53
1310	Cetelem	1320	1325	1320	....
2440	C.F.A.O.	2578	2599	2599	+ 0 81
1340	C.G.I.P.	1510	1550	1556	+ 3 05
1900	Chargeurs S.A.	1915	1916	1928	+ 0 68
78	Chiers-Châtill.	83 60	80	80 30	− 3 95
795	Ciments franç. ★	964	961	968	+ 0 41
665	Club Méditerr.	685	689	689	+ 0 73
220	Codetel	210 30	210 20	210 20	− 0 05
410	Cofimeg	394	394	396 50	+ 0 63
1680	Colas	1810	1851	1848	+ 2 10
280	Compt. Entrepr.	337	345	345	+ 2 37
790	Compt. Mod.	771	788	790	+ 2 46
1210	Créd. Foncier	1220	1240	1240	+ 1 64
600	Crédit F. Imm.	612	610	608	− 0 65
1480	Crédit Nat. ★	1515	1521	1515	....
305	Crouzet ★	339 20	344	341 50	+ 0 67
2480	Damart S.A.	2655	2660	2660	+ 0 19
465	Darty ★	523	536	540	+ 3 25
275	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	339	366	355	+ 4 72
695	D.M.C.	694	699	699	+ 0 72
2650	Docks France ★	2789	2800	2815	+ 0 93
2090	Dumez ★	2218	2230	2233	+ 0 67
1430	Eaux (Gén.)	1481	1500	1500	+ 1 28
2600	Ecco ★	2699	2810	2830	+ 4 85
1090	Electro-Finan.	1374	1390	1381	+ 0 51
345	Elf-Aquitaine	338	344	344 50	+ 1 92
310	— (certific.)	317	318	317	....
3150	Epeda-B-Faure	3360	3350	3400	+ 1 49
3400	Essilor	3585	3646	3640	+ 1 53
485	Esso S.A.F. ★	468	474	480	+ 2 56
3060	Eurafrance	3174	3165	3170	− 0 12
1450	Eurocom ★	1470	1476	1477	+ 0 47
3250	Euromarché	3440	3495	3495	+ 1 60
825	Europe n° 1 ★	930	930	930	....
1980	Facom	1956	1980	1974	+ 0 92
1170	Fichet-Bauche	1240	1240	1240	....
230	Finextel	237	238	236 90	− 0 04
250	Fives-Lille	256	258	256	....
340	Francarep	359	360	360	+ 0 28
1330	Fromageries Bel	1530	1530	1531	+ 0 07
1050	Gal. Lafayette	1186	1192	1193	+ 0 59
410	Gascogne	411	410 50	410 50	− 0 12
350	Géophysique ★	359 60	361	364 50	+ 1 36
2280	Gerland	2415	2490	2490	+ 3 11
660	GTM-Entrepose	720	720	719	− 0 14
955	Guyenne-Gas. ★	915	895	879	− 3 93
3100	Hachette ★	3283	3286	3280	− 0 09
735	Hénin (La)	740	769	774	+ 4 59
95	Imétal	115 90	117	116	+ 0 09
470	Imm. Plaine-M.	481	503	503	+ 4 57
4850	Inst. Mérieux	5120	5130	5120	....
600	Interbail	630	628	628	− 0 32
1620	Intertechnique	1695	1730	1725	+ 1 77
1670	J. Lefebvre	1859	1875	1870	+ 0 59
2050	Lab. Bellon	2170	2193	2193	+ 1 06
1400	Lafarge-Coppée	1497	1502	1502	+ 0 33
1710	Lebon ★	1966	1980	2020	+ 2 74
5270	Legrand	5480	5420	5410	− 1 28
1770	Lesieur	1740	1730	1750	+ 0 57
895	Locabail Immob.	888	895	895	+ 0 79
680	Locafrance ★	717	720	725	+ 1 11
1000	Locindus	960	960	960	....
1040	L. Vuitton S.A. ★	1129	1135	1130	+ 0 08
670	Luchaire	760	....	....	....
1440	Lyonn. Eaux ★	1578	1595	1595	+ 1 07
188	Mais. Phénix	139 80	138 80	139 80	....
610	Majorette (Ly)	740	730	730	− 1 35
78	Manurhin	83 10	82	82	− 1 32
480	Mar. Wendel	522	530	535	+ 2 49
1660	Martell	1689	1690	1687	− 0 12
2130	Matra	2440	2560	2565	+ 5 12
2500	Merlin-Gerin ★	2637	2650	2645	+ 0 30
2840	Michelin	3161	3200	3230	+ 2 18
1590	Midi (Cie)	1551	1550	1550	− 0 06
435	Midland Bk S.A.	469	451 50	456	− 2 77
585	Min. Salsig. (Ma)	750	740	740	− 1 33
52	M.M. Penarroya	54 80	55 60	55 60	+ 1 46
2340	Moët-Hennessy	2440	2453	2451	+ 0 45
820	Mot. Leroy-S ★	845	850	853	+ 0 94
90	Moulinex	115	115 10	115	....
1010	Navig. Mixtes	1212	1220	1225	+ 1 07
194	Nord-Est	213	217	217 90	+ 2 30
490	Nordon (Ny)	480	483	483	+ 0 63
690	Nouvelles Gal.	720	725	726	+ 0 83
1260	Occident. (Gén.)	1258	1282	1270	+ 0 95
1540	Omn.F.Paris	1715	1690	1690	− 1 46
205	Olida-Caby	191 50	191 10	193	+ 0 78
520	Opfi-Paribas	551	560	570	+ 3 44
3880	Oréal (L')	4158	4229	4225	+ 1 61
785	Paris-Réesc. ★	853	854	859	+ 0 70
1620	Pechelbronn ★	1598	1600	1609	+ 0 68
1450	Penhoet	1541	1545	1545	+ 0 26
990	Pernod-Ricard	1085	1094	1094	+ 0 83
161	Pétroles B.P.	141	142 50	142 50	+ 1 06
1280	Peugeot S.A.	1443	1465	1455	+ 0 83
36	Poclain	36 15	37 40	37 10	+ 2 63
1780	Poliet	2000	2061	2006	+ 0 30
870	P.M. Labinal	938	937	936	− 0 21
3210	Presses Cité	3509	3590	3590	+ 2 31
1380	Prétabail Sic.	1520	1500	1496	− 1 57
685	Primagaz	847	848	846	− 0 12
635	Printemps ★	720	720	715	− 0 69
2500	Promodès	2500	2520	2530	+ 1 20
310	Prouvost S.A ★	322 90	324	324 90	+ 0 61
1350	Radiotechn.	1580	1555	1575	− 0 32
152	Raff. Dist. Total	162	166 20	165 60	+ 2 22
2620	Redoute (La) ★	2900	2911	2900	....
330	Robur financière	418	413	413	− 1 20
1820	Roussel-Uclaf	1875	1875	1870	− 0 27
1250	Roussel-C.N.I.	1486	1489	1489	+ 0 27
5490	R. Impériale (Ly)	5750	5760	5760	+ 0 17
285	Sade	290	289	289	− 0 34
3690	Sagem	3630	3690	3595	− 0 96
400	Saint-Gobain	440	448	449 90	+ 2 25
1040	St-Louis B.	1145	1135	1143	− 0 17
1970	Salomon	2085	2150	2150	+ 3 12
1360	Salvepar	1535	1585	1585	+ 3 26
790	Sanofi	870	885	880	+ 1 15
585	S.A.T.	699	708	706	+ 1
1000	Saupiquet (Na)	1190	1250	1250	+ 5 04
625	Schneider ★	648	648	641	− 1 08
105	S.C.O.A.	115	118 60	117	+ 1 74
570	S.C.R.E.G.	620	628	641	+ 3 39
795	Seb ★	879	870	883	+ 0 45
480	Sefimeg	467	471	470	+ 0 64
1750	S.F.I.M.	1900	1836	1840	− 3 16
96	S.G.E.	104 90	106 90	106 50	+ 1 52
635	Sign. Ent. El. ★	689	700	685	− 0 58
1040	Silic	1025	1045	1045	+ 1 95
615	Simco-U.P.H. ★	620	618	617	− 0 48
385	Simnor (Li)	401	401	401	....
1340	Skis Rossignol	1360	1389	1389	+ 2 13
770	Siminco	800	781	781	− 2 38
280	Sodero (Na)	276	279	279	+ 1 09
2620	Sodexho	2780	2785	2805	+ 0 90
410	Sogerap	425	425	422	− 0 71
1740	Somm.-Allib. ★	2060	2080	2070	+ 0 48
745	Source Perrier	778	806	806	+ 3 60
1220	Sovac ★	1300	1339	1341	+ 3 15
595	Spie-Batignol.	618	620	618	....
865	Strafor	784	798	797	+ 1 66
420	Synthelabo ★	500	498	501	+ 0 20
705	Talcs Luzenac	790	800	810	+ 2 53
3190	Tél. Elect.	3490	3580	3570	+ 2 29
1460	Thomson-C.S.F.	1612	1635	1631	+ 1 18
450	Total (CFP) ★	470	476 10	483	+ 2 76
100	— (certific.)	103	103	104	+ 0 97
2050	T.R.T.	2250	2324	2310	+ 2 67
810	U.F.B.	851	860	860	+ 1 06
1460	U.I.C.	1542	1557	1558	+ 1 04
635	U.I.F.	630	630	631	+ 0 16
990	U.I.S.	930	936	936	+ 0 65
590	U.C.B. ★	593	590	585	− 1 34
770	Unibail	794	798	798	+ 0 50
490	Valéo	559	568	570	+ 1 97
100	Vallourec	104	107	107	+ 2 88
4530	V. Clicquot-P.	4160	4240	4240	+ 1 92
665	Via Banque	745	750	740	− 0 67
800	Elf-Gabon	804	810	810	+ 0 75
109	Amax Inc.	113 50	113 60	113 60	+ 0 09
435	Amer. Express	473	473	473	....
144	Amer. Teleph.	142 90	146	145 50	+ 1 82
95	Anglo Amer. C.	113 50	115 40	115 60	+ 1 85
470	Amgold	546	544	547	+ 0 18
830	BASF (Akt)	854	850	850	− 0 47
970	Bayer	988	963	963	− 2 53
106	Buffelsfont.	126	128	127 80	+ 1 43
250	Chase Manh.	233	233 50	233 50	+ 0 21
265	Cie Pétr. Imp.	295	312	312	+ 5 76
57	De Beers	66	66 95	66 95	+ 1 44
2270	Deutsche Bank	2088	2065	2078	− 0 95
69	Dome Mines	72	73	72 80	+ 1 11
1180	Dresdner Bank	1049	1043	1045	− 0 38
103	Driefontein Cst	113 10	113 50	113 50	+ 0 35
650	Du Pont-Nem.	661	682	682	+ 3 18
495	Eastman Kodak	467 50	476	477	+ 2 03
39	East Rand	42 95	44 30	44 70	+ 4 07
280	Electrolux	297	300	300	+ 1 01
205	Ericsson	239 20	246 20	246 20	+ 2 93
510	Exxon Corp.	507	513	512	+ 0 99
490	Ford Motors	476	497	497	+ 4 41
74	Freegold	85	86 10	86 50	+ 1 76
87	Gencor	96 70	100 80	101	+ 4 45
635	Gén. Electr.	648	652	652	+ 0 62
530	Gén. Belgique	555	551	550	− 0 90
490	Gen. Motors	475	474	474	− 0 21
69	Goldfields	83	85 90	84 50	+ 1 81
47	GdMetropolitain	48 30	49 20	49 20	+ 1 86
68	Harmony	72 30	73	72 80	+ 0 69
42	Hitachi	40 10	40 05	40 20	+ 0 25
830	Hoechst Akt.	840	855	855	+ 1 79
130	Imp. Chemical	132	131	131	− 0 76
97	Inco. Limited	95 60	94 60	94 60	− 1 05
850	IBM	891	906	905	+ 1 57
390	ITT	393	397 80	397 80	+ 1 22
138	Ito-Yokado	149 50	149 90	149 90	+ 0 27
80	Matsushita	73 60	73	73	− 0 82
880	Merck	950	995	996	+ 4 84
815	Minnesota M.	761	781	781	+ 2 63
275	Mobil Corp.	276 80	288 50	290	+ 4 77
580	Morgan J.P.	273	283	283	+ 3 66
35250	Nestlé	36580	37600	37600	+ 2 79
138	Norsk Hydro	143	158	161 80	+ 13 15
181	Olall	220	220	220	....
1480	Petrofina	1599	1630	1630	+ 1 94
545	Philip Morris	521	526	526	+ 0 96
140	Philips	146 30	147	147	+ 0 48
485	Quilmès	590	603	619	+ 4 92
525	Randfontein	660	678	671	+ 1 67
630	Royal Dutch	687	700	700	+ 1 89
70	Rio Tinto Zinc	72 40	72	72 10	− 0 41
75	St Helena Co	86 60	88 60	88 60	+ 2 31
240	Schlumberger	228 90	241	241	+ 5 29
97	Shell transp.	117 10	119 30	119 30	+ 1 88
2210	Siemens A.G.	2160	2152	2152	− 0 37
142	Sony	129	130	130 50	+ 1 16
151	T.D.K.	145	139 50	144	− 0 69
27	Toshiba Corp.	28 80	28 15	28 45	− 1 22
1480	Unilever	1600	1605	1605	+ 0 31
330	Unit. Techn.	324	330	330	+ 1 85
535	Vaal Reefs	584	585	585	+ 0 17
285	Volvo	295	295	295	....
230	West Deep	279 50	284	283	+ 1 25
460	Xerox Corp.	441	453	459	+ 4 08
1 08	Zambia Corp.	1 30	1 31	1 31	+ 0 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.L.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7895	..
Emp. 8,80 % 77	123 90	7 233
9,80 % 78/93	102 65	5 712
10,80 % 79/94	105 90	6 799
13,25 % 80/90	108 45	10 491
13,80 % 80/87	103 05	5 822
13,80 % 81/89	109 15	2 382
16,75 % 81/87	103 77	8 719
16,20 % 82/90	118 96	2 885
16 % juin 82	120 85	12 405
14,60 % fév. 83	119 95	1 040
13,40 % déc. 83	123 50	3 231
12,20 % oct. 84	115 25	5 415
11 % fév. 85	116 80	0 784
10,26 % mars 86	110 28	0 197
ORT 12,75 % 83	1740	..
OAT 10 % 2000	110 80	6 110
OAT 9,90 % 1997	109 60	2 604
OAT 9,80 % 1996	107 96	1 289
Ch. France 3 %	172 50	..
CNB Bques janv. 82	101 45	1 733
CNB Paribas	101 90	1 733
CNB Suez	102 60	1 733
CNI janv. 82	101 60	1 733
PTT 11,20% 85	110 40	3 148
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 80	8 195
CNT 9% 86	99 10	7 578
CRH 10,90% déc. 85	109 50	2 123

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1090	1060
Agache (Sté. Fin.)	1840	1836
A.G.F. (St Cent.)	900	890
Applic. Hydraul.	890	900
Arbel	249 50	262 10 d
Astorg	390	400
Auxil. Publicité	2540	2500
Bain C. Monaco	509	474 o
Banque Hypoth. Eur.	466	447 o
Béghin-Say (C.I.)	500	505
B.G.I.	563	580
Blanzy-Ouest	535	625
B.N.P. CI	525	518
B.N.P. Intercontin.	375	390
Bénédictine	4030	4030
Bon-Marché	895	900
Caff	1045	1035
Cambodge	649	774 d
C.A.M.E.	560	528 o
Campenon Bern.	830	850
Carbone-Lorraine	860	898
C.E.G.Frig.	675	676
Centen. Blanzy	3420	3360
Centrest (Ny)	230	253 40
Cerabati	140	107 20 o
CERUS	829	829
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1025	1025
Champex (Ny)	169	169
C.I.C. (Financ. de)	315	320
C.I. Maritime	685	698
Cimen-Sintra	1070	....
Ciram (B)	545	575 d
Clause	1331	1350
Cofradel (Ly)	2228	2317
Cogifi	496	496
Comiphos	615	615
Cie Industrielle	3651	3651
Comp. Lyon-Alem.	698	650 o
Concorde (La)	1348	1336
C.M.P.	34 80	34 99
Créd. Gén. Ind.	1160	1180
Crédit Lyonnais C.I.	734	734
Cr. Universel (Cie)	1015	1019
Créditel	165	167
Darblay S.A.	696	724 d
Darty Act. d. p.	412	419
De Dietrich	2239	2280
Delalande S.A.	1680	1818
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1320	1285
Didot-Bottin	630	....
Eaux Bass. Vichy	1520	1539
Eaux Vittel	2500	2550
Economats Centre	679	....
Electro-Banque	475	480
Elf-Antargaz	780	886 d
ELM. Leblanc	1038	1033
Enelf-Bretagne	305	305
Entrepôts Paris	620	645 d
Epargne (B)	3050	3070
Europ. Accumul.	101 50	105 40
Eternit	2730	2850
Exor	4195	4310
Finalens	280	270
FIPP	419	425
[illegible]	1500	....
Foncière (Cie)	689	656
Fonc. Lyonnaise	6210	6200
Foncina	581	583
Forinter	1115	1105
Fougerolle	425	435
France I.A.R.D.	519	520
France (La)	7600	7400
From. Paul Renard	512	494
GAN	1248	1200
Gaumont	430	585 d
Gaz et Eaux	2580	2530
Gévelot	759	778
Gr. Fin. Constr.	530	510
Gds Moul. Paris	471 40	500
Groupe Victoire	3600	3630
G. Transp. Ind.	705	705
H.E.F.	410	395
Hutchinson	1400	1420
Immindo S.A.	567	558
Immoinvest	371	370
Immobail	510	520
Immobanque	790	785
Immob. Marseille	10000	10050
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3750	3750
Jaeger	230	236
Lafitte-Bail	585	580
Lambert Frères	208	204
Lille-Bonnières	1350	1360
Loca-Expansion	349	364
Locafinancière	461	479
Locatel	430	411
Louvre (Sté)	1841	1830
Machines Bull	51 15	52 90
Magasins Uniprix	225	216 o
Magnant S.A.	155	155
Maritime Part.	430	412
Métal Déployé	476	495
Mors	210	208
Naval Worms	103 50	103
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	560	560
Optorg	400	372 50 o
Oréal (L') C.I.	3060	3065
Origny-Desvroise	1235	1250
Palais Nouveauté	1100	1100
Paribas	523	524
Paribas-CIP	501	....
Paris France	350	380
Paris-Orléans	361	421
Part. Fin. Gest. Im.	1770	1770
[illegible]	923	960
Pathé-Cinéma	705	941 d
Pechiney (cert. inv.)	247	247
Piles Wonder	930	992
Piper-Heidsieck	1120	1187
P.L.M.	222	224
Porcher	740	740
Providence S.A.	2000	2080
Publicis	2370	2400
Raff. Souf. R.	174 90	174 90
Rhône-Poul. (c. inv.)	378	395 d
Ricqlès-Zan	409	448 50 d
Rochefortaise S.A.	318	318 80
Rochette-Cenpa	135	138
Rosario (Fin.)	383	395
Roudière	288	288
Rougier et Fils	139	134 90
Sacer	527	506 o
SAFAA	1395	1410
Safic-Alcan	970	....
SAFT	2100	2090
Saga	395	390
St-Gobain C.I.	435	418
Salins du Midi	540	540
Santa-Fé	187	185
Satam	234	243 50 d
Saulnes	87 50	86
Saunier-Duval	85	80
Savoisienne (M)	300	287 40
SCAC	835	825
Semelle Maubeuge	580	580
S.E.P. (M)	280	280
Serv. Equip. Véh.	127	127
Siti	269 50	265
Sicotel	410	410
Sinvim	329 80	330
Siph (Plant. Hévéas)	421	438 d
Sté Générale-CIP	1490	1501
Sofal financière	2400	2410
Sofio	370	375
Soficomi	875	873
S.O.F.I.P. (M)	195	185
Sofragi	1175	1175
Soudure Autog.	651	673
Sovabail	820	....
Speichim	18 20	27 50
S.P.I.	798	781
Suez (Fin. de)-CIP	1360	1376
Stemi	1080	1037 o
Taittinger	2200	2200
Testut-Aequitas	409	....
Tour Eiffel	600	570
Ufiner S.M.D.	799	767 o
U.A.P.	2630	2620
U.T.A.	2640	2640
Vicat	1316	1352
Viniprix	1700	1700
Virax	220	224
Waterman S.A.	625	650
Brass. du Maroc	150	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	....
Akzo	416	....
Alcan Alum	215	214
Algemene Bank	1475	1500
American Brands	319	319 90
Am. Petrofina	270	280
Arbed	278	....
Asturienne Mines	155	....
Bco Pop Espanol	406 50	404
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	44150	44850
Br. Lambert	610	611
Canadian-Pacific	110	110 60
CIR	37 95	37 95
Commerzbank	850	950
Dart. and Kraft	372	382
De Beers (port.)	47 80	58 d
Dow Chemical	500	503
Gén. Belgique	565	560
Gevaert	1020	....
Glaxo	158 90	159 90
Goodyear	320	....
Grace and Co	353	....
Gulf Canada Corp.	122	127
Honeywell Inc.	450	450
I. C. Industries	200	195
Johannesburg	614	....
Kubota	17 50	18
Latonia	284	284
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	62	61 10
Mineral-Ressourc.	73	75
Nixdorf	2400	2445
Noranda	140 40	141 80
Olivetti	33 60	34
Pakhoed Holding	192	186
Pfizer Inc.	480	485
Procter Gamble	557	541
Ricoh Cy Ltd	34 50	34 50
Rolinco	265	261 80
Robeco	294	294 50
Rodamco	414	423 80
Saipem	20 10	20 40
Shell fr. (port.)	110	114
S.K.F. Aktiebolag	307	307
Steel Cy of Can.	100	103
Tenneco	292 50	284
Thorn EMI	60 50	62 50
Toray indust. inc	27 85	28 15
Vieille Montagne	810	770
Wagons-Lits	910	958
West Rand	19 90	19 80
A.G.P. S.A.	1338	1336

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	6 65 o
Calciphos	1232	1229
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	491 50	480
Dubois Inv. (Casto.)	1040	1040
Gachot	375	380
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1100	1070
Révillon	411	....
Rorento N.V.	148 80	148 80
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1100	1080
Asystel	714	714
B.I.C.M.	935	905
B.I.P.	1235	1235
Bolloré Technologies	1270	1250
Buitoni	750	770
Cables de Lyon	1420	1480
Calberson	879	880
Cardif	2980	2980
Cap Gemini Sogeti	2848	2848
C.D.M.E.	1205	1210
C. Equip. Elect.	340	360
C.E.G.I.D.	2910	2900
C.E.P.-Communication	1530	1540
C.G.I. Informatique	1066	1060
C. Occid. Forestière	180	189
Dafsa	235	235
Dauphin O.T.A.	3490	3500
Devanlay	2782	2770
Deville	979	982
Drouot-Assurances	580	585
Drouot-Obl. convert.	3890	3850
Editions Belfond	314	313 50
Elect. S. Dassault	985	975
Expand	772	774
Filipacchi	897	897
Guintoli	684	680
Guy Degrenne	1080	1070
I.C.C.	281	297
IN Informatique	395	395
Le gd livre du mois	390	427 d
Loca-Investissement	351	361
Locamic	550	550
Marutan	580	587
Merlin Immobilier	457	463
Métallurg. Minière	187	174 o
Métrologie Internat.	605	608
M.M.B.	773	799
Molex	340	350
Navale-Delmas	876	850
Olivetti-Logabax	620	620
Om. Gest. Fin.	621	621
Paternelle-R.D.	3540	3540
Petit Bateau	296 50	....
Petrofigaz	701	695
Rezel	1475	1451
St-Gobain Emballage	1491	1490
St-Honoré Matignon	237	237
S.C.G.P.M.	322	334 90 d
Sema-Metra	1640	1610
S.E.P.	1625	1599
S.E.P.R.	1925	1930
S.M.T. Goupil	343 20	330
Sodinforg	1520	1520
Sofibus	404	424
Supra	1300	1340
Valeurs de France	382	382

SICAV (sélection) 18/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	853 74	832 92
Actions France	509 26	485 07
Actions sélectives	649 08	624 66
Aedificand	677 80	653 11
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1262 80	1232
A.G.F. 5000	638 96	623 38
A.G.F. ECU	1172 46	1160 85
A.G.F. Interfonds	470 84	459 36
A.G.F. OBLIG.	1172 46	1166 63
Agimo	713 27	695 87
Altefi	225 96	217 79
A.L.T.O.	205 41	197 99
Amé-Gan	5758 06	5496 95
America-Valor	790 09	754 28
Amérique Gestion	397 29	379 27
Amplitude	587 69	570 57
Arbitrages court terme	5281 77	5271 22 ◆
Argonautes	444 17	424 03
Associc	1148 40	1148 40
Aurecic	1355 07	1315 80
Axa Europe	113 33	108 19
Axa Investissements	122 17	116 63
Bourse-Investiss.	508 52	485 46
Brad Associations	2619 23	2611 40
Brad International	95 34	93 47
Capital Plus	1670 38	1670 38
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	879 11	839 25
Convertimmo	411 08	395 27
Corail court terme	12402 73	12402 73
Corneo	996 43	951 25
Credinter	498 65	482 18
Crois. Finance	287 31	274 94
Crois. Marchés	2598 83	2613 43
Crois. Immobil.	672 54	642 04
Crois. Prestige	381 60	364 30
Démétar	13080 35	13080 36
Drouot-France	734 18	700 89
Drouot-Investiss.	1155 96	1103 54
Drouot-Sécurité	264 88	252 88
Drouot-Sélection	147 47	140 78
Ecocic	1174 10	1156 75
Elicoop Sicav	11290 97	11290 97
Elf-Valeurs	10291 37	10040 36
Energia	272 83	260 46
Epacic	2901 26	2895 46
Epacourt Sicav	4111 27	4101 02
Epargne Associations	25630 57	25582 18
Epargne-Capital	7811 98	7734 61
Epargne-Crois.	1539 23	1498 03
Epargne-Industr.	850 38	811 82
Epargne-Inter	691 27	683 04
Epargne J	51193 79	51193 79
Epargne-Long-Terme	1821 20	1772 46
Epargne-Oblig.	204 36	198 89
Epargne-Unie	1342 54	1281 86 ◆
Epargne-Valeur	448 99	438 97
Eparoblig	1250 26	1247 78 ◆
Eurocic	9675 33	9532 34
Euro-Croissance	562 31	545 93
Eurodyn	1112 55	1075 97 ◆
Financière Plus	27422 85	27151 34
Finord Placement	63907 78	63716 63
Finord Trimestriel	1128 78	1110 13
Finord Valorisation	13312 41	13061 38
Fonsicav (div. par 10)	10480 49	10475 25
Foncier Investiss.	1180 90	1152 10
Foncival	280 96	268 22
France Ecu Plus	10477 52	10373 78
France-Gan	6533 13	6236 88
France-Garantie	319 63	317 98
France-Investiss.	587 93	561 27
France-Net	127 47	128 21
France-Obligations	478 11	471 40
Francic	435 93	423 23
France Régions	1172 92	1138 76
Fruct-Associations	1322 15	1322 15
Fructicapi	306 82	302 29
Fructidor	255 76	251 98
Fructifrance	891 50	889 76
Fructivar	81405 31	81202 30
Fructi ECU	578 07	569 53
Fruco-Première	12281 74	12100 24
Futuroblig	1109 14	1108 03 ◆
Gestilion	60644 70	60493 47
Gestion Associations	158 79	153 34
Gestion Mobilière	755 03	720 79
Gest. Rendement	505 54	482 62
Gest. Sél. France	826 07	788 61
Haussmann Associat.	1299 95	1299 95
Haussmann court terme	1168 50	1168 50
Haussmann Epargne	1399 45	1399 45
Haussmann Europe	2119 05	2042 46
Haussmann France	1130 27	1089 42
Haussmann Oblicrois.	1323 60	1323 60
Haussmann Obligation	1581 98	1524 78
Horizon	1281 88	1244 54
I.M.S.I.	641 95	612 84
Indo-Suez Valeurs	794 46	758 43
Ind. française	13266 04	13005 92
Immoblig.	11881 02	11424 06
Intersélect France	487 77	465 65
Intervaleurs Indust.	718 89	686 10
Invest. net	14261 29	14232 82
Invest. Obligataire	17611 50	17576 35 ◆
Japacic	172 66	167 63
Jeune Épargne	245 52	241 89 ◆
Laffitte-Amérique	268 38	256 21
Laffitte-crt-terme	60806 73	60806 73
Laffitte-Expansion	870 89	831 40
Laffitte-France	365 15	348 55
Laffitte-Immobilière	263 27	251 33
Laffitte-Japon	335	318 81
Laffitte-Oblig.	146 85	140
Laffitte-Placements	64036 16	64036 16
Laffitte-Rend.	214 78	205 04
Laffitte-Tokyo	1243 65	1187 16
Lion-Associations	11165 88	11165 88
Lion-Institutionnels	23109 98	23052 35
Lionplus	74136 06	73401 05
Livret portefeuille	648 46	629 57
Méditerranée	182 92	174 63
Mondiale Investissem.	476 74	465 12
Monecic	5836 04	5836 04
Moné J.	52918 25	52918 25 ◆
Monétélion	267701 56	267701 56
Multi-Obligations	427 40	408 02
Mutuelle Unie Sél.	165 46	157 96
Natio.-Assoc.	6615 70	6602 69
Natio.-Epargne	14047 76	13808 87
Natio.-Immobilier	1061 17	1032 77
Natio.-Inter.	1157 41	1126 43
Natio.-Obligations	537 16	522 78
Natio.-Patrimoine	1434 93	1396 53
Natio.-Placements	62303 24	62303 24
Natio.-Revenus	1077 21	1088 54
Natio.-Sécurité	54365 23	54365 23
Natio.-Valeurs	809 13	787 47
Nippon-Gan	5468 46	5220 49
Nord-Sud Développ.	1231	1228 54
Oblicic Régions	1034 27	1018 99
Oblicoop Sicav	1468 32	1429 73
Oblifion	1080 23	1081 05
Optimavalor	682 22	651 28
Options et Rendement	52754 27	51974 85 ◆
Orient-Gestion	181 30	173 08
Paramérique	560 26	534 85
Paneurope	858 87	819 92
Paribas Epargne	15585 31	15554 20
Paribas France	110 57	107 35
Paribas Gestion	643 49	617 26
Paribas Opportunités	108 14	104 99
Paribas Patrimoine	561 03	538 16
Parnasse-Valor	1051 82	1050 77
Patrimoine-Retraite	1663 20	1630 59
Phénix Placements	274 35	272 99
Pierre Investiss.	776 05	740 86
Placement A	1086 56	1085 56
Placement crt-terme	71484 34	71484 34
Placement J	55517 84	55517 84
Placement Premier	51062 24	51062 24
Placements Rendement	11440	11440 ◆
Placements Sécurité	109009 70	109009 70
Première Obligations	10380 66	10318 75
Prif'Association	22590 40	22590 40
Province Investiss.	645 39	618 12
Quartz	115 42	112 58 ◆
Rentacic	167 19	164 72
Revenus Trimestriels	5912 81	5854 27
Revenu Vert	1180 51	1179 33 ◆
Rivoli Plus	1057 71	1009 75
St-Honoré Assoc.	13888 96	13800 96
St-Honoré Bio-aliment.	856 64	817 79
St-Honoré Pacifique	574 94	548 87
St-Honoré P.M.E.	506 21	483 26
St-Honoré Réel	11457 58	11411 93
St-Honoré Rendement	12248 36	12185 43
St-Honoré Technol.	817 90	780 81
St-Honoré Valor	12445 71	12346 93
Sécuricic	11176 10	11163 94
Sécur. Mobilière	402 66	384 40
Sécuri Taux	10157 58	10157 58
Sél. court terme	12471 63	12378 79
Sicadem (Crédit BP)	758 42	747 21
Sicav-Associations	1390 80	1388 72
S.F.I. fr. et étr.	634 53	616 05
Sicavimmo	809 19	772 50
Sicav 5000	381 76	371 54
Sivafrance	597 59	581 60
Sivam	435 84	424 18
Sivarente	225 42	219 39
Sivinter	411 05	400 05
S.I.—Est	1332 67	1272 24
S.I.G.	928 20	885 70
S.N.I.	1291 28	1253 67
Sogepargne	388 37	374 33
Sogeroc	52998 19	51454 55
Sogevar	1109 48	1069 15
Sogintar	1324 10	1264 06
Soleil Investiss.	490 67	468 42
Technocic	1236 95	1200 92
Techno-Gan	6103 37	5826 61
U.A.P. Investiss.	426 86	411 43
Uni-Associations	107 82	107 82 ◆
Unifrance	514 84	491 49 ◆
Unifoncier	1396 03	1332 73 ◆
Uni-Garantie	1328 60	1302 52 ◆
Unigestion	937 25	894 75
Uni-Japon	1472 41	1405 64
Uni-Régions	3293 43	3144 09 ◆
Univers	2320 17	2243 88 ◆
Univer	173 98	173 98 ◆
Univers-Obligations	1588 97	1536 72 ◆
Valorem	539 30	526 15
Valoblig	60899 54	60395 58
Valorg	1473 95	1472 48
Valrel	79015 51	78978 02

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	8 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 092	6 117	5 850	6 400
ECU	6 906	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	332 790	332 780	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 064	16 048	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	294 520	294 480	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 420	88 500	85 500	92
Norvège (100 k)	87 890	88 120	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 895	9 812	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 541	4 545	4	5
Italie (1 000 lires)	4 683	4 682	4 500	5
Suisse (100 fr.)	398 060	397 820	385 500	405 500
Suède (100 krs)	95 100	95 420	92	97 500
Autriche (100 sch.)	47 370	47 380	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 744	4 757	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 321	4 333	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 633	4 658	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 026	4 020	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	80000	79800
Or fin (en lingot)	80900	80050
Pièce française (20 fr)	510	512
Pièce française (10 fr)	385	....
Pièce suisse (20 fr)	546	548
Pièce latine (20 fr)	465	470
Souverain	587	587
Pièce de 20 dollars	3120	3085
Pièce de 10 dollars	1560	1510
Pièce de 5 dollars	955	....
Pièce de 50 pesos	3105	3100
Pièce de 10 florins	485	486
Or Londres	408	406 40
Or Zurich	403	404 50
Or Hongkong	406 25	406 55
Argent Londres	5 59	5 57

Le Monde

Polémiques sur le cahier des charges d'Antenne 2

Le gouvernement est prêt à quelques concessions

La polémique va-t-elle s'apaiser? Rebondir? Auteurs, réalisateurs et producteurs s'inquiétaient du peu d'obligations contenues dans le projet de cahier des charges d'Antenne 2 en matière de production audiovisuelle (*le Monde* du 13 mars). Le gouvernement s'apprête à « faire un geste » dans leur direction, et songe à introduire dans le texte une disposition nouvelle contraignant la chaîne à diffuser chaque année trois cents heures minimum de fictions et documentaires français originaux. Une disposition réclamée par l'ensemble des professionnels et figurant déjà au nombre des obligations des cinquième et sixième chaînes privées, mais jugée jusqu'ici inutile ou superflue pour la chaîne de « référence » du service public.

« Nous ne nions pas la qualité du travail accompli par Antenne 2, explique le délégué général adjoint de la SACD, M. Hubert Astier. *Et nous nous gardons de tout procès d'intention à l'égard de ses responsables. Mais nous voulons que cet effort soit inscrit dans le marbre. Il ne faudrait pas que les chaînes privées puissent prendre prétexte de l'absence d'obligations dans les cahiers des charges des chaînes publiques pour ne pas respecter celles qu'elles ont souscrites. Nos premières discussions avec les responsables de ces dernières nous font redouter le pire. Nous devons faire preuve d'une fermeté inébranlable pour éviter une débandade. »*

C'est pourquoi la SACD, la Société de réalisateurs de films et la jeune Fédération française des producteurs de films et de programmes audiovisuels devaient publiquement regretter. Le jeudi 19 mars, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement ne franchisse pas un pas supplémentaire en alignant complètement, dans ce domaine, les textes des télévisions publiques sur ceux de la 5 et de M 6. Dans sa complexité, en effet, le dispositif prévu par ces dernières comporte trois volets formant, aux yeux des professionnels, un tout indissociable.

Le premier impose de programmer pour tout téléfilm américain diffusé un téléfilm français. Le deuxième empêche la chaîne concernée de recourir systématiquement à des rediffusions pour respecter la première disposition – c'est l'obligation de diffuser des heures de fictions et documentaires originaux. Le troisième, enfin, contraint la société à dépenser pour ces émissions nouvelles des sommes suffisantes pour en assurer la qualité.

Or cette boucle, le gouvernement se refuse obstinément à la fermer. Alors que les deux premières mesures devraient trouver place dans le futur cahier des charges d'Antenne 2, la troisième en resterait étrangement exclue. Une absence que les professionnels s'expliquent d'autant moins qu'ils acceptent de dissocier sur ce point le sort d'Antenne 2 – chaîne en bonne santé – de celui de FR 3, handicapée par son implantation régionale.

Le ministère de la culture et de la communication justifie cette attitude par deux raisons : la tutelle que les pouvoirs publics continueront d'exercer sur les chaînes nationales, et qui devrait leur permettre de « veiller au grain » ; la compression des effectifs réalisée cette année – donc des charges salariales, – qui devrait permettre au service public de produire plus à revenu égal! *« Pourquoi ne pas traduire cette réalité dans les textes ? »*, s'étonnent alors leurs interlocuteurs.

La réponse est sans doute à chercher du côté d'Antenne 2. Hantés par la concurrence, ses responsables campent plus que jamais sur leurs positions. La chaîne est, à leurs yeux, triplement handicapé : par ses missions de service public auxquelles elle doit consacrer une cinquantaine de millions de francs ; par ses liens encore trop forts avec les autres sociétés du service public ; et surtout par son absence de maîtrise sur ses ressources – votées chaque année par le Parlement. *« Nous faisons ce que nous pouvons avec l'argent que l'on nous donne*, dit-on à la présidence. *Si l'on veut que nous fassions davantage, que l'on augmente notre enveloppe. »* Le message est clair et le bras de fer... amorcé.

PIERRE-ANGEL GAY.

A qui profitera la vente de TF 1 ?

Il n'y a pas que le cahier des charges d'Antenne 2 ! Auteurs, réalisateurs et producteurs se sont trouvés un autre motif d'inquiétude : 10 % du prix de la vente de TF 1, seront-ils bien affectés à la création ? M. François Léotard l'a promis. M. Edouard Balladur a donné publiquement son accord.

Mais les professionnels concernés craignent que les 450 millions en jeu n'aillent finalement combler les pertes de la toujours publique Société française de production (SFP). Aussi demandent-ils par avance, que la totalité de la somme en jeu *« soit, à titre exceptionnel, affectée au Fonds de soutien des industries de programmes audiovisuels et du cinéma ».*

Samedi 21 mars à La Villette

La première assemblée générale de la Société des lecteurs du « Monde »

La première assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société des lecteurs du *Monde*, qui compte près de 12 000 actionnaires, se tiendra, samedi 21 mars, dans la grande halle de La Villette à Paris (entrée porte de Pantin).

L'ouverture des portes est prévue à 14 heures ; l'assemblée entendra tout d'abord le rapport du conseil d'administration présenté par son président, M. Alain Minc, puis un exposé sur la situation du *Monde* et ses projets par André Fontaine. L'assemblée aura à se prononcer sur plusieurs résolutions, dont l'une autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social de la Société des lecteurs en une ou plusieurs fois, sur trois ans, de 15 millions de francs (capital actuel) à un montant maximum de 66,5 millions de francs.

A l'issue de cette assemblée, les actionnaires pourront visiter toute une série de stands installés pour la circonstance dans la grande halle, où sont présentés tous les aspects des activités actuelles et futures du journal : *le Monde* aujourd'hui et demain, les nouveaux suppléments, *le Monde* dans le monde, *le Monde* en régions, la nouvelle imprimerie : *le Monde* en couleurs, la documentation, la publicité dans *le Monde*, les périodiques du *Monde*, les hors-séries du *Monde*, *le Monde* sur minitel, la Société des lecteurs, l'illustration dans *le Monde*.

Des points de rencontre avec les journalistes et les dessinateurs du *Monde* sont prévus tout au long de l'après-midi.

Sur le vif

Attention école

Je l'admire, je vais vous dire, mon Mimi. C'est l'homme de tous les courages, de toutes les audaces. Vous savez ce qu'il fait ? Il répond aux lettres que lui envoient les enfants des écoles ! Moi, après le coup qui est arrivé à mon confrère de *Libé* avec ses vingt-deux lycéens fantômes, j'en vois une dans le courrier, je la reconnais à l'écriture, je la touche même pas. Je sors ma pince à épiler de ma trousse de maquillage, j'attrape l'enveloppe en détournant la tête, ça sent le soufre, et je la jette par la fenêtre. Rassurez-vous, mon placard à balais donne sur une descente d'égout et je risque pas d'incommoder les passants.

Mon Mini, il l'ouvre. Ouais, bon, d'accord, c'est pas vraiment lui. Il y a des volontaires pour ça, des secrétaires vachement dévouées qui se chargent de dépouiller le courrier et de le lui transmettre. Eh bien, vous savez ce qu'elles ont osé, ces folles ? Elles lui ont refilé une bafouille rédigée par une petite Blandine, une mominette de neuf ans : mon grand-père, il a fait la guerre avec vous, m'sieur le président, soyez chic, invitez-moi à l'Elysée avec ma classe, la 8[e] du lycée de l'Est à Saint-Maur.

L'entourage s'est précipité : pas question de répondre à ça ! C'est signé. Ou c'est un traquenard tendu par votre Jacquot, ou c'est un coup de Barre. Vous vous rendez pas compte du danger. Vous avez fait un sans-faute depuis douze mois. Pas un accroc, pas un faux pas. Si vous donnez dans ce panneau, bye bye l'Elysée en 1988.

Souverain, mon Mimi a écarté ses conseillers : c'est grave, en effet, faut que je réfléchisse. Laissez-moi seul. Enfoncé dans des pensées, il a longuement pesé le pour et le contre... Et avec un cran, un culot incroyable, il a murmuré : chiche !

Au PS, ils en ont pas dormi pendant des nuits. Regardez ce qui s'est passé chez Pivot. Il a convié les vingt-deux jeunes Lyonnais sur le plateau d'« Apostrophes », et, nib de nib ! Ils se sont pas matérialisés. Hier, au château, les huissiers avaient les mains moites, ils tremblaient dans leur froc. Quand ils ont vu débarquer Blandine et ses copains, ils en ont pleuré d'émotion.

Moi, à leur place, je serais moins faraud. Et si c'était pas la gamine qui l'a écrite, cette lettre ? Et si *c'était* sa prof ? Et si la prof était pas vraiment *prof* ? Remarquez, rien ne garantit qu'ils aient été reçus par mon Mimi. Et si c'était un sosie !

CLAUDE SARRAUTE.

La Nouvelle-Calédonie et les deux cohabitations

Le dossier néo-calédonien, qui doit venir devant l'Assemblée nationale le 10 avril prochain, met en péril les deux cohabitations, celle du président avec le premier ministre, et celle du premier ministre avec le CDS. M. Chirac, quelque peu traumtisé par l'obligation dans laquelle il s'est trouvé de reculer devant les étudiants, veut éviter d'autres retraites. Poussé par MM. Pons, ministre de l'outre-mer, et Lafleur, député RPR du territoire et véritable mentor du gouvernement dans cette affaire, le premier ministre entend à toute force que le référendum dit d'autodétermination soit organisé l'été prochain.

Le chef de l'Etat avait solennellement mis en garde au conseil des ministres du 21 mai le gouvernement contre une politique qui constituerait à ses yeux, si elle était poursuivie, une véritable *« erreur historique »*. Il n'a cependant à sa disposition que des moyens de retardement, tels que la saisine par des parlementaires de l'opposition du Conseil constitutionnel, une fois la loi organisant le référendum votée, ou bien, moyen qu'il n'a pas encore expérimenté, la demande d'une seconde lecture de ce texte au Parlement.

Retarder l'échéance pour éviter le drame, telle est également la préoccupation des centristes, dont le secrétaire général, M. Jacques Barrot en effet, a rappelé la *« vigilance »* sur ce sujet, Pour M. Barrot, en effet, ce référendum mériterait *« une préparation longue et soigneuse »*. *« Il y a déjà eu cinq statuts différents sur ce territoire, il n'est peut-être pas indispensable de se précipiter pour en faire un sixième »*, a-t-il précisé. Les centristes, par la voix de M. Barrot, se montrent également soucieux de voir la régionalisation instaurée par MM. Fabius et Pisani ancrée dans la réalité : *« Il ne doit pas y avoir d'exclus dans la gestion du territoire ; il faut une véritable coopération des ethnies »*, a notamment déclaré M. Barrot.

Cette gêne et ces inquiétudes centristes traduisent la préoccupation de M. Raymond Barre, plus proche, semble-t-il, sur ce sujet des positions du chef de l'Etat que de celles du premier ministre. Mais ce dernier a pris les devants le mardi 17 mars lors de la réunion du gouvernement autour de lui, et obtenu de M. Pierre Méhaignerie des assurances sur le comportement des centristes au moment du vote. Si les centristes s'inclinent sur un dossier qui paraissait pourtant leur tenir à cœur, il va de soi que la marge de manœuvre de M. Mitterrand sera d'autant plus réduite.

Dans l'immédiat, les partisans de M. Lafleur et le gouvernement d'un côté, les indépendantistes de l'autre, vont tenter de prendre l'opinion métropolitaine à témoin de leurs arguments respectifs. Pour les premiers, il s'agira de discréditer les Canaques *« qui veulent un référendum en ne faisant voter que les partisans de l'indépendance »*, selon l'expression de M. Bernard Pons. Pour les seconds, il faudra *« faire en sorte que les Français se positionnent sur la question de la décolonisation »*, selon les termes de M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 mars

L'équilibre

A l'approche de la liquidation générale, la Bourse de Paris tend à s'immobiliser. Jeudi matin, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,5 % au-dessus de son niveau précédent. Avance de Lebon (+ 3 %), CSF (+ 2,8%), Schneider (+ 1,9 %), Locafrance (+ 1,4 %). Repli de SGE, Bail-Equipement, Opfi.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	548	548	548
Agence Havas	2129	2130	2125
Air Liquide (L')	705	705	703
Bancaire (Cie)	1077	1075	1075
Bongrain	2770	2770	2768
Bouygues	1285	1285	1285
B.S.N.	5010	4990	5020
Carrefour	3898	3898	3900
Chargeurs S.A.	1928	1937	1940
Club Méditerranée	689	685	688
Eaux (Gén.)	1500	1501	1498
ELF-Aquitaine	344 50	344	344
Essilor	3640	3645	3645
Lafarge-Coppée	1502	1500	1501
Michelin	3230	3258	3261
Midi (Cie)	1550	1550	1550
Moët-Hennessy	2451	2448	2453
Navig. Mixtes	1225	1225	1221
Oréal (L')	4225	4225	4225
Pernod-Ricard	1094	1093	1093
Peugeot S.A.	1455	1466	1458
Saint-Gobain	449 90	448 50	449
Sanofi	880	882	882
Source Perrier	806	806	806
Télémécanique	3570	3570	3560
Thomson-C.S.F.	1631	1659	1676
Total-C.F.P.	483	480	485
T.R.T.	2310	2330	2329
Valéo	570	570	568

La rédaction d'Antenne 2 vote la défiance à l'égard de sa nouvelle direction

Les journalistes d'Antenne 2 ont voté à une très grande majorité leur *« défiance à l'égard de la nouvelle direction en place depuis plus d'un mois »*. Ce vote, dont le principe avait été décidé il y a une dizaine de jours lors d'une assemblée générale organisée par l'intersyndicale (CFDT, FO, SNJ), s'est étendu sur quatre jours, le scrutin étant à bulletin secret. Sur 240 inscrits, 188 ont pris part au vote. 162 ont voté la défiance, 20 ont voté la confiance, 6 suffrages étaient nuls.

Un texte joint aux bulletins remis aux journalistes précisait les motifs principaux de mécontentement d'une rédaction aujourd'hui déstabilisée et inquiète : *« refus de dialogue au sujet de la réorganisation de la rédaction »*, *« autoritarisme de plus en plus établi »*, *« aggravation des conditions morales et matérielles de travail »*...

Ce vote, qui vise particulièrement Elie Vannier, nommé récemment directeur de la rédaction en remplacement de Paul Nahon et Pierre-Henri Arnstam, est l'aboutissement d'une série de conflits touchant à la fois à l'organisation de la rédaction, profondément remise en cause, et au traitement de certains sujets s'information. Deux affaires récentes, touchant au suivi de deux dossiers « média » – l'octroi de la 5 à Robert Hersant et le remplacement de Radio 7 par Radio France Information, – avaient d'ailleurs provoqué une lettre de la société des journalistes d'Antenne 2 à la direction de la chaîne.

A. Co.

MM. Patrice Duhamel et Jacques Hébert rejoindraient la Cinq

M. Patrice Duhamel devrait être nommé directeur de l'information de la Cinq. L'ancien rédacteur en chef de l'information de TF 1, qui avait rejoint l'équipe de TVES (projet de télévision du groupe Hersant) dès janvier 1985, au titre de directeur de l'information, avait, en septembre 1986, pris les fonctions de directeur général adjoint de Radio Monte-Carlo.

M. Jacques Hébert, également ancien de TF 1 et actuellement directeur adjoint de l'actualité sur RMC, pourrait aussi entrer dans l'équipe d'information de la Cinq comme rédacteur en chef chargé de l'actualité. Quant à M. Patrick de Carolis, qui, après avoir travaillé au service politique de TF 1, a fait partie de l'équipe initiale chargée de préparer TVES, il deviendrait rédacteur en chef chargé particulièrement des magazines.

En contrepartie de l'achat des avions-radars

Cent cinquante sociétés françaises invitées à coopérer avec Boeing

La société américaine Boeing réunira au début d'avril, à Paris, où elle a décidé d'ouvrir un bureau, quelque cent cinquante sociétés françaises auxquelles elle proposera des charges de travail en contrepartie de l'achat, par l'armée de l'air française, de trois avions-radars AWACS. Le montant de ces compensations industrielles passées par Boeing à ces entreprises françaises est estimé à environ 4,4 milliards de francs.

C'est ce qu'a annoncé, le mercredi 18 mars à Paris, M. Lee Hessler, chargé par sa compagnie de négocier les accords de compensations industrielles. En 1986, Boeing, a-t-il indiqué par comparaison avec les « retombées » attendues, a passé 115 millions de francs de commandes à l'industrie française pour différentes fournitures qui n'incluent pas l'achat des réacteurs CFM-56, conçus en coopération par la SNECMA française et General Electric et montés sur des avions, civils et militaires, que le constructeur américain fabrique en série.

Ce programme de compensations devrait être étalé sur huit ans. Pour l'essentiel, il s'agit de la livraison à Boeing de réacteurs CFM-56 qui, outre le fait qu'ils équiperont les AWACS destinés à la France (trois), à la Grande-Bretagne (six) et à l'Arabie saoudite (cinq), devraient propulser d'autres avions de Boeing, comme le nouvel appareil de communications stratégiques E 6A de la marine américaine ou les avions KC-135 de l'armée de l'air américaine. Des avions civils, tels que le Boeing-737 dans diverses configurations, en sont déjà équipés.

M. Richard Alldredge, responsable chez Boeing des contrats AWACS avec la France et le Royaume-Uni, a indiqué, d'autre part, que la compagnie UTA et la société Aérospatiale participeraient aux opérations de contrôle après livraison des avions à l'armée de l'air française. Il a précisé également que les AWACS français se distinguaient du reste de la flotte des avions-radars, déjà acquis par les Etats-Unis ou par l'OTAN, par l'inclusion de boîtiers électroniques spécifiquement français. En revanche, a-t-il expliqué, la France n'a pas voulu acquérir intégralement les éléments de contre-mesures électroniques et les améliorations de transmissions qui sont en service sur d'autres AWACS.

EN BREF

● **Commémoration des accords d'Evian.** – Le vingt-cinquième anniversaire du cessez-le-feu intervenu en Algérie en conclusion des accords d'Evian signés le 19 mars 1962 entre le gouvernement français et le GPRA algérien devait être célébré le jeudi 19 mars à Paris. La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA) appelle à un rassemblement à l'Arc de triomphe de l'Etoile à 18 h 30. L'association Jeunes Pieds-Noirs invite à commémorer cet événement également à l'Etoile *« dans le calme et la dignité »* pour rappeler *« le massacre de cent cinquante mille musulmans fidèles à la France et la disparition de six mille pieds-noirs et de Français de souche européenne après le 19 mars »*. M. Bruno Gollnisch, député Front national du Rhône, proteste *« contre la célébration des honteux accords d'Evian »*.

● **Lancement d'un satellite indonésien.** – Un satellite indonésien de télécommunications, Palapa B2-P, doit être lancé, le vendredi 20 mars, au centre spatial Kennedy, par un lanceur Delta-182. Le tir était prévu pour jeudi, mais a été reporté de vingt-quatre heures, sans doute en raison d'un tir d'essai, le mardi 17 mars, du nouveau missile balistique intercontinental Trident-2. Palapa B2-P remplace son jumeau Palapa B-2, mis en orbite basse par la navette Challenger en février 1984, qui n'avait pu rejoindre l'orbite géostationnaire par suite d'une défaillance de son propulseur. En novembre 1984, le satellite avait été récupéré par la navette Discovery et ramené au sol.

● **ECHECS : le match Karpov-Sokolov.** – Après que la huitième partie se fut terminée, comme prévu, par la nullité (*le Monde* du 17 mars), la neuvième partie de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde a pris le même chemin, mercredi, non sans que Karpov, qui avait les noirs, ait tout tenté pour forcer la victoire, n'acceptant le partage des points qu'au soixante-quinzième coup. Sokolov est donc mené par 3,5 à 5,5. Dixième partie le jeudi 19 mars.

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1987 a été tiré à 473 652 exemplaires

A B C D E F G